

---

**PROCESSUS D'INNOVATION ET DYNAMIQUES DE  
L'ACTION PROFESSIONNELLE ORDINAIRE**

**CONTRIBUTION A UNE SOCIOLOGIE DES PRATIQUES DE  
DEVELOPPEMENT EN AGRICULTURE**

---

**1**

**synthèse sur travaux soumise en vue de l'obtention d'une  
Habilitation à Diriger des Recherches en Sociologie par**

**Bruno LEMERY**

**à la Faculté d'Anthropologie et de Sociologie de l'Université  
Lumière / Lyon 2**

**NOVEMBRE 1998**

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>1. Le contexte de mes activités de recherche</b>	<b>3</b>
<i>Les particularités de la situation d'un enseignant-chercheur en sociologie dans une école d'ingénieurs</i>	5
<i>D'un contexte institutionnel particulier au développement d'un projet scientifique centré sur l'étude des « actions délibérées de changement » en agriculture</i>	6
<b>2. La construction de mon projet scientifique : parcours d'un itinéraire de recherches</b>	<b>8</b>
2.1. Premier fil de recherche : l'étude des pratiques de rationalisation de l'agriculture	10
2.2. Deuxième fil de recherche : l'étude des dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs	16
<b>3. La visée et les articulations de mon projet scientifique : un aperçu d'ensemble</b>	<b>19</b>
<b>1. LES PRATIQUES DE RATIONALISATION DE L'AGRICULTURE</b>	<b>23</b>
<b>1.1. Sociologie des sciences et des techniques, sociologie de l'innovation: quelques repères et quelques controverses</b>	<b>24</b>
1.1.1. De « l'autonomie » des sciences et des techniques à l'exploration des dimensions sociales de l'activité scientifique et technique : à propos d'un changement de paradigme	24
1.1.2. Le paradigme de « la science en action » et de la « sociologie de la traduction »	27
1.1.3. Les questions soulevées par le paradigme de « la science en action » et de la « sociologie de la traduction »	32
<b>1.2. Fondements, démarche et résultats d'un parcours de recherche sur les pratiques de rationalisation de l'agriculture</b>	<b>36</b>
1.2.1. Principes directeurs	36
1.2.2. La logique de mes travaux sur les activités de conseil technique en agriculture et sur la mobilisation de la recherche agronomique pour la définition des « bonnes pratiques agricoles »	39
<i>Etudier les pratiques de rationalisation de l'agriculture à partir des situations d'interaction au travers desquelles elles se déploient et sont mises à l'épreuve</i>	39
<i>Référencer les pratiques de rationalisation de l'agriculture à l'analyse des « champs professionnels » auxquels appartiennent ceux qui s'y investissent</i>	41
<i>Interroger les pratiques de rationalisation de l'agriculture au regard de leurs effets</i>	45
1.2.3. Le produit de mes recherches sur les pratiques de rationalisation de l'agriculture	47
<i>Le travail de définition de rôle des agents de rationalisation de l'agriculture et ses effets sur leurs pratiques</i>	47
<i>L'état des champs professionnels d'appartenance des agents de rationalisation de l'agriculture et ses effets sur les formes de rationalisation de l'agriculture</i>	50
<b>Conclusion</b>	<b>53</b>
<b>2. LES DYNAMIQUES DE L'ACTION PROFESSIONNELLE ORDINAIRE DES AGRICULTEURS</b>	<b>55</b>
<b>2.1. Les approches sociologiques du travail et des transformations du travail en agriculture : un état des lieux et des questions</b>	<b>58</b>
2.1.1. Les débats des années soixante / soixante-dix sur la « modernisation » de l'agriculture	61
2.1.2. Le tournant des années quatre-vingt : la montée d'analyses en termes d'identités professionnelles et l'attention portée au caractère « socialement construit » des formes d'exercice de l'agriculture	65
<b>2.2 Fondements, démarche et résultats d'un parcours de recherche sur les dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs</b>	<b>70</b>
2.2.1. Les principes théoriques à la base de mes recherches sur les dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs	71
<i>Penser la part de conception - de « production de connaissance pour l'action » - que comporte le travail des agriculteurs</i>	72
<i>Penser l'activité de production de connaissance pour l'action des agriculteurs comme une activité « directement » sociale</i>	75
<i>Penser les « formes » sociales de la production de connaissance pour l'action des agriculteurs : le concept de groupe professionnel local</i>	76

<i>L'hypothèse directrice de mes recherches sur les dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs et ses conséquences sur l'organisation de ces recherches</i>	78
2.2.2. La démarche et le produit de mes recherches sur les dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs : première phase, la mise en évidence des phénomènes de « qualification collective » en agriculture	80
<i>Questions de méthode</i>	80
<i>Les résultats de mes recherches sur les phénomènes de « qualification collective » en agriculture</i>	83
2.2.3. La démarche et le produit de mes recherches sur les dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs : deuxième phase, l'analyse des modalités de l'investissement des agriculteurs dans la redéfinition de leur travail appelée par les « nouvelles demandes » qui leur sont adressées	87
<i>Les ajustements de ma problématique de recherche actuelle sur les dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs et leurs conséquences méthodologiques</i>	87
<i>Les résultats de mes recherches en cours sur les modalités de l'investissement des agriculteurs dans la redéfinition de leur travail appelée par les « nouvelles demandes » qui leur sont adressées</i>	90
<i>Logiques professionnelles propres des agriculteurs et modalités d'investissement des « nouvelles demandes » adressées à l'agriculture</i>	93
<i>Modalités d'investissement par les agriculteurs des « nouvelles demandes » qui leur sont adressées et effets des formes sociales d'élaboration de leur définition de rôle</i>	96
<b>Conclusion</b>	<b>98</b>
<b>3. LE PROJET, L'OBJET ET LE PROGRAMME D'UNE SOCIOLOGIE DES PRATIQUES DE DEVELOPPEMENT EN AGRICULTURE</b>	<b>101</b>
<b>3.1. Retour sur mon cheminement scientifique : la mise en place du projet d'une sociologie des pratiques de développement en agriculture</b>	<b>101</b>
<b>3.2. L'objet d'une sociologie des pratiques de développement en agriculture</b>	<b>107</b>
<i>Analyser les dynamiques de décomposition et de recombinaison de formes sociales établies</i>	107
<i>Analyser la production de normes quant à l'action qui convient</i>	109
<i>Le style de recherche impliqué par une sociologie des pratiques de développement</i>	111
<b>3.3. Le « programme » d'une sociologie des pratiques de développement en agriculture</b>	<b>113</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b>	<b>121</b>
<b>ANNEXE 1 : LISTE DE PUBLICATIONS</b>	<b>130</b>
<b>ANNEXE 2 : A PROPOS DE MON EXPERIENCE DE DIRECTION ET D'ANIMATION DE RECHERCHE</b>	<b>135</b>

## INTRODUCTION

« *Dans l'autoréflexion, la connaissance et l'intérêt sont confondus* », Jurgen Habermas<sup>1</sup>.

Le texte ici soumis en vue de l'obtention d'une Habilitation à Diriger des Recherches constitue une tentative de synthèse d'un peu plus de vingt années de travail en tant qu'enseignant-chercheur en sociologie dans une Ecole d'Ingénieurs relevant du Ministère de l'Agriculture. Cette situation particulière appelle quelques observations préliminaires. Elle a, en effet, marqué l'orientation et le genre des recherches que j'ai menées dans ce cadre. Avant d'exposer les tenants et les aboutissants de la problématique scientifique que j'ai élaborée tout au long de ces années, il me semble donc utile, d'indiquer dans quelles conditions et en fonction, surtout, de quels intérêts de connaissance, cette élaboration s'est effectuée.

En procédant de la sorte, mon souci n'est pas de mettre en avant ce que peut avoir de singulier une histoire personnelle. Il est d'insister sur l'univers de préoccupations à partir et au travers duquel un itinéraire et un projet scientifiques ont pris forme. Ce que je me propose ainsi dans cette introduction à la présentation de mes activités de recherche, et pour expliquer comment j'ai conçu et organisé cette présentation même, c'est de fournir les éléments que je crois nécessaires à l'appréhension de leur ancrage pratique.

Pour cela, je commencerai par décrire le contexte de ces activités, afin d'en pointer les spécificités. Je retracerai, ensuite, le cheminement qui m'a amené, dans ce contexte, à élaborer une certaine perspective de recherche : l'étude sociologique des actions de transformation des façons de voir et de faire constitutives de l'exercice d'une profession qui se déploient au nom de et en réponse à ce qui est présenté comme un impératif de « modernisation » de cette profession. Je donnerai, enfin, un aperçu d'ensemble de la visée et des articulations d'un tel projet scientifique, articulations et visée dont la reprise détaillée fournira la matière des différents développements autour desquels j'ai construit ce document.

### 1. Le contexte de mes activités de recherche

C'est donc dans un établissement ayant en charge la formation d'ingénieurs appelés à exercer dans les secteurs agricole et agro-industriel que je travaille depuis 1976. J'ai en effet été recruté à cette époque, comme Assistant Temporaire, à l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques Appliquées (ENSSAA). Cette Ecole avait pour mission première la formation d'un des corps

---

<sup>1</sup> *Connaissance et intérêt*, dans Habermas (1973), p.157.

d'ingénieurs du Ministère de l'Agriculture, celui des Ingénieurs d'Agronomie<sup>1</sup>. Ces ingénieurs sont des agents de l'Etat dont les compétences concernent, principalement, la formation et le développement, ce terme renvoyant, suivant son acception courante dans le monde de l'agriculture, à un ensemble d'activités visant à assurer l'adaptation des producteurs, des entreprises et des organisations de ce secteur aux évolutions du contexte économique et social qui est le leur<sup>2</sup>. Les Ingénieurs d'Agronomie assument, en particulier, des tâches de direction et d'enseignement dans les établissements d'enseignement professionnel relevant de leur Ministère d'appartenance, d'une part, et des fonctions de contrôle de l'appareil d'encadrement et de « modernisation » de l'agriculture dont la responsabilité relève, pour l'essentiel, depuis les années soixante, des Organisations Professionnelles Agricoles, d'autre part.

En 1993, l'ENSSAA a été regroupée avec d'autres institutions d'enseignement supérieur et de recherche au sein de l'Etablissement National d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon (ENESAD)<sup>3</sup>, où je suis actuellement Maître de Conférences, au Département Economie et Sociologie<sup>4</sup>. Dans ce cadre, je suis également amené à intervenir régulièrement auprès d'un autre public, celui d'élèves-ingénieurs des Techniques Agricoles<sup>5</sup>, ingénieurs destinés à exercer,

---

<sup>1</sup> L'ENSSAA était une des deux écoles d'application du Ministère de l'Agriculture, l'autre, incontestablement plus haut placée dans la hiérarchie des grandes écoles à la française, étant l'Ecole Nationale du Génie Rural et des Eaux et Forêts (ENGREF).

<sup>2</sup> Selon les termes du Décret du 4/10/1966 relatif « à la mise en œuvre des programmes de développement agricole », cette notion désigne, plus précisément, un ensemble d'actions qui ont pour objet « d'associer (...) les agriculteurs à la recherche agricole appliquée », de « diffuser (parmi eux) les connaissances nécessaires à l'amélioration des techniques de la production agricole, des conditions de gestion des entreprises et groupements agricoles et des structures économiques de production et de vente, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs et de leurs familles », et de « faire prendre conscience aux agriculteurs et aux organisations professionnelles agricoles, des problèmes techniques, économiques et sociaux dont la solution intéresse l'avenir de leur région ». Sur l'histoire de cette notion et les enjeux qu'elle recouvre, cf. Cerf et Lenoir (1987) et Lemery ([38]). ***N.B. dans tout ce texte, mes publications sont référencées suivant leur numéro d'ordre - matérialisé par des chiffres entre crochets - dans la liste fournie en Annexe 1.***

<sup>3</sup> La création de l'ENESAD correspond à la fusion de l'ENSSAA avec trois autres institutions : l'Ecole Nationale des Ingénieurs des Techniques Agricoles (ENITA) de Dijon - Quétigny, l'Institut National de Promotion Supérieure Agricole (INPSA) et l'Institut National de Recherche et d'Application Pédagogique (INRAP). L'ENITA et l'INPSA étaient, comme l'ENSSAA, des établissements de formation d'ingénieurs, l'un par la voie de la formation initiale, l'autre par la voie de la formation continue. L'INRAP était un organisme en charge de la formation continue des personnels de l'Enseignement Agricole Public et de la conduite d'études et de recherches destinées à appuyer le fonctionnement, l'adaptation et le développement de cet Enseignement.

<sup>4</sup> Pour le détail de mon parcours professionnel, je renvoie au *curriculum vitae* joint à l'ensemble du dossier de candidature déposé pour cette Habilitation.

<sup>5</sup> Mes interventions auprès de ce public avaient, en fait, démarré bien avant la constitution

directement cette fois, des fonctions de développement dans les organismes par-agricoles (Chambres d'Agriculture, Instituts Techniques, Centres de Gestion...) ou dans les entreprises d'amont et d'aval de l'agriculture (firmes privées, Coopératives d'approvisionnement ou de collecte...).

*Les particularités de la situation d'un enseignant-chercheur en sociologie dans une école d'ingénieurs*

Du fait de cette appartenance institutionnelle, alors, mes activités de recherche ont été et restent marquées par quelques particularités qui sont à souligner.

C'est à partir, d'abord, d'une position un peu périphérique dans la communauté des sociologues que j'ai entrepris de structurer ces activités<sup>1</sup>. Le caractère disciplinaire de l'ensemble dit des Sciences Humaines que constituaient au sein de l'ENSSAA les deux Chaires de Pédagogie et d'Education des Adultes auxquelles j'ai commencé par être rattaché avant d'intégrer, en 1982, une Chaire de Sciences Sociales Appliquées au Développement, n'était pas très affirmé et leurs liens avec la Recherche (CNRS ou INRA) quasi inexistantes. Leur place était également faiblement assurée dans un univers dominé par une « culture technique » d'ingénieur. C'est donc progressivement que je me suis construit un cadre de coopérations et de confrontations scientifiques, en trouvant, au fil du temps, à m'inscrire dans des réseaux de recherche institués.

Confronté, ensuite, à la nécessité d'élaborer de toute pièce un point de vue d'enseignement et de recherche sociologiques crédible pour des collègues et des étudiants qui n'étaient pas *a priori* convaincus de l'intérêt d'une telle approche, le caractère généraliste de l'activité d'un enseignant-chercheur s'en est trouvé accru. J'ai ainsi été amené à circuler entre des domaines de connaissance variés. Pour introduire les élèves-ingénieurs à la compréhension du milieu dans lequel ils allaient avoir à intervenir, je me suis bien évidemment occupé de sociologie rurale. Pour leur permettre d'analyser les institutions à partir desquelles cette intervention s'effectue, j'ai eu à m'intéresser à des questions relevant de la sociologie des organisations, de la sociologie de l'administration et de la sociologie de l'éducation. Et, dans la mesure où l'exploration du point de vue particulier qui légitime leur intervention « d'ingénieurs » - la visée de transformation d'un fonctionnement établi du secteur agricole au nom d'une prétention à plus de rationalité et plus d'efficacité - m'a toujours semblé devoir être une composante essentielle d'une formation que je souhaitais voir contribuer

---

de l'ENESAD, dès le début des années quatre-vingt.

<sup>1</sup> Qualifier ma position de périphérique, c'est pointer un fait que je n'entends ni dénoncer ni revendiquer particulièrement. L'expression est à prendre dans sa simple acception « topologique », si l'on peut dire. Elle se veut seulement indiquer une place située à la frontière d'univers multiples, celui de la sociologie universitaire et ceux de l'enseignement supérieur et de la recherche agronomiques, place qui est celle à partir de laquelle je me suis efforcé de faire.

à renforcer leurs capacités réflexives, je me suis investi dans les domaines de la sociologie des sciences et des techniques et de la sociologie du développement. Ma problématique de recherche porte donc les traces du travail que j'ai conduit pour intégrer ces préoccupations diverses dans un projet scientifique cohérent.

Le genre d'objet et le style de recherche que j'ai de la sorte mis en place sont, enfin, à référer au rapport à l'action que j'entretiens en tant que sociologue dans une école d'ingénieurs. De façon quelque peu décalée au regard de la distance qu'il conviendrait de maintenir, suivant les normes les plus courantes sur ce plan dans l'institution universitaire, entre problèmes sociaux et problèmes sociologiques, c'est en effet à partir de questions formulées au regard d'une certaine « demande sociale » que mes activités de recherche se sont développées. Cet état de choses tient essentiellement au fait que, dans un établissement où les sciences sociales (hors économie) sont assez faiblement constituées et où prédominent des disciplines techniques, la possibilité même de conduire un travail de recherche sociologique autonome suppose de parvenir à l'articuler aux préoccupations, généralement d'ordre assez opérationnel, qui sont celles de ces disciplines et à ce qu'elles attendent de ce type de recherche<sup>1</sup>. C'est ainsi à l'occasion de sollicitations et d'opportunités diverses, à propos de problèmes dont je ne maîtrisais pas totalement au départ la définition, que j'ai entrepris la construction de mon projet scientifique.

*D'un contexte institutionnel particulier au développement d'un projet scientifique centré sur l'étude des « actions délibérées de changement » en agriculture*

Les particularités du contexte dans lequel j'exerce se sont alors traduites par un certain nombre de conséquences quant aux caractéristiques de ce projet et à la direction qu'il a prise.

En premier lieu, les objets sur lesquels je travaille sont des objets que l'on peut qualifier d'hybrides. Correspondant à des travaux assez fréquemment pluridisciplinaires et finalisés, ils ont été élaborés en référence à des exigences d'ordre propositionnel impliquant la prise en compte des multiples dimensions que met en jeu toute action effective. De prime abord, ils ne rentrent pas facilement ainsi dans les découpages et les catégories établies dans le champ de la sociologie. En tant qu'ils concernent le monde de l'agriculture, et plus précisément les dynamiques de transformation actuellement à l'œuvre dans ce monde particulier, ces objets peuvent, certes, être considérés comme relevant globalement d'une sociologie rurale, si l'on admet, ce qui ne va pas forcément de soi, qu'il existe bien une telle sociologie spécialisée<sup>2</sup>. De par la nature du public

---

<sup>1</sup> C'est une telle articulation qui conditionne, d'une part, l'acquisition d'une reconnaissance minimum de la pertinence d'une telle approche, fortement soumise, donc, à la nécessité de faire la preuve de son « utilité », et, d'autre part (ce qui ne saurait être négligé), l'accès aux moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

<sup>2</sup> Sur les débats relatifs à cette question, cf. notamment Bodiguel (1986) et Grignon et

avec lequel je travaille en tant qu'enseignant et de par la nature des interpellations qui me sont adressées par mes collègues agronomes ou zootechniciens, c'est essentiellement, néanmoins, sous l'angle particulier d'une thématique du changement technique que je suis entré dans l'analyse de ces transformations. Amené, de la sorte, à m'intéresser à des problèmes relatifs aux processus sociaux en cause dans les phénomènes d'innovation en agriculture, mes recherches peuvent aussi bien être estimées s'inscrire dans le domaine d'une sociologie des sciences et des techniques. Davantage que sur l'exploration du fonctionnement des mondes de la science et de la technique en tant que tels, cependant, c'est sur celle des zones limites où l'activité scientifique et technique rencontre l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs que j'ai été conduit à m'investir. De ce point de vue, mes préoccupations sont assez proches de celles d'une sociologie du travail. Et dans la mesure, enfin, où ces préoccupations impliquaient une attention spécifique aux interrogations que suscite la « crise » actuelle de l'agriculture, mes recherches ont directement à voir avec une sociologie du développement. La question du devenir même d'une profession aujourd'hui confrontée à la nécessité de trouver à se redéfinir et à se recomposer pour faire face aux nouvelles demandes qui lui sont adressées dans le contexte des sociétés de « modernité avancée » (Giddens, 1993)<sup>1</sup>, y occupe, en effet, une place assez centrale.

Portant sur des objets composites, ces recherches ont, par ailleurs, été menées suivant un enchaînement qui pourra apparaître sinueux. De fait, c'est suivant le parcours de sites d'observation multiples de ce que met en cause la compréhension des enjeux et des processus de transformation que connaît aujourd'hui l'agriculture - et plus précisément la profession agricole -, que, pièce par pièce, s'est mis en place mon projet scientifique. Mon itinéraire correspond donc moins à une démarche d'approfondissement linéaire d'une question ciblée *a priori*, qu'à une démarche visant à intégrer dans un cadre d'analyse allant en se précisant et en se complexifiant, par itérations successives, des activités de recherche de nature et d'ampleur variables, depuis des observations ponctuelles, et partiellement formalisées seulement, réalisées à l'occasion de l'encadrement de travaux d'étudiants, jusqu'à des programmes de recherche de plus vaste portée<sup>2</sup>, en passant par des contrats d'étude divers.

Pour autant, le caractère opérationnel de mes travaux, en tant qu'il m'a permis d'appréhender sous des aspects divers ce que l'on peut considérer comme une même classe de phénomènes, a directement contribué à l'élaboration d'une

---

Weber (1993).

<sup>1</sup> Emergence de nouvelles formes de régulation du secteur agricole dans un contexte de « globalisation » des échanges, montée des exigences de sécurité alimentaire, des préoccupations environnementales, de nouvelles logiques d'occupation et de gestion du territoire...

<sup>2</sup> Programmes dont la part est allée en augmentant au fil du temps, au fur et à mesure que s'accumulait le crédit scientifique accordé, dans mon institution d'appartenance et dans les différents réseaux de recherche dans lesquels je me suis inséré, au point de vue sociologique dont j'étais porteur.

orientation de recherche bien définie. Amené, de fait, à intervenir pour « éclairer » certains cours d'actions visant délibérément à provoquer ou à accompagner des changements estimés nécessaires ou souhaitables dans les pratiques établies dans le secteur agricole, je me suis efforcé de penser ces situations comme un objet sociologique à part entière. Si nombre de mes travaux s'inscrivent bien, ainsi, dans des contextes de recherche appliquée, ce que j'ai entrepris à partir de là, c'est d'analyser comment les situations de changement auxquelles ils me donnaient accès de manière très directe étaient socialement construites, par quels types d'acteurs et moyennant quelles justifications, comment elles étaient agencées, moyennant quels jeux particuliers de relations et avec quels effets quant au genre « d'expérience » sociale (Dubet, 1994) qui en résulte.

Quel est alors, plus précisément, le cheminement qui m'a conduit à une telle orientation, et quelle est la visée d'ensemble du projet scientifique auquel a abouti cette orientation ? C'est ce que je vais maintenant indiquer.

## **2. La construction de mon projet scientifique : parcours d'un itinéraire de recherches**

La question qui est à l'origine du développement de mon projet scientifique est celle des processus de rationalisation caractéristiques du développement des sociétés « postindustrielles » (Touraine, 1969) ou, pour employer une conceptualisation plus récente, des sociétés de « modernité avancée » (Giddens, 1993). Par rationalisation, j'entends, dans la tradition inaugurée par Max Weber, le fait de l'application de plus en plus poussée, à des domaines de l'existence de plus en plus nombreux, du genre de rationalité et des procédures de résolution de problèmes qui correspondent à un point de vue scientifique et technique sur les choses. Ce mouvement m'apparaissant renvoyer à une « création sociale-historique » singulière (Castoriadis, 1975) dont les effets sur les formes de vie qui se mettent en place dans ce type de sociétés se révèlent de plus en plus déterminants, c'est dans un effort d'élucidation de ce qu'il en est de cette création, de sa signification et de ses enjeux, que je me suis engagé.

Cette question, c'est à partir de premiers travaux universitaires sur les problèmes d'inadaptation et de « déviance » dans les sociétés industrielles que j'ai commencé à l'aborder, dans les années 1973-1976<sup>1</sup>. Les conclusions de ces premières investigations m'ayant conduit à dégager la nécessité d'une analyse de ces problèmes en référence à un mouvement de « technicisation » du travail social, mon intérêt pour cette thématique s'en est trouvé renforcé. En 1976, cependant, les nécessités liées à mon recrutement à l'ENSSAA allaient m'amener à l'appréhender sur un tout autre terrain. J'ai ainsi abandonné le projet d'un doctorat de troisième cycle dans le domaine de la sociologie de la déviance, et c'est sur la base de l'étude des processus sociaux caractéristiques du

---

<sup>1</sup> Mémoires de maîtrise et de DEA (cf. [39]), étude menée pour la DGRST dans le cadre de l'Association Lyonnaise de Criminologie et d'Anthropologie Sociale (cf. [17]).

développement de l'agriculture et du milieu rural que j'ai entrepris de poursuivre mes recherches sur le mouvement de rationalisation constitutif de notre type de société<sup>1</sup>.

Le maintien de cette orientation se justifiait aisément. Le monde agricole se caractérise, en effet, par l'importance de l'investissement de rationalisation dont il fait l'objet. Depuis la « révolution silencieuse » (Debatisse, 1963) qu'elle a connue aux lendemains de la seconde guerre mondiale jusqu'à la période récente, l'agriculture reste toujours à « développer » davantage. A peine la transformation du paysan traditionnel en agriculteur professionnel s'est elle effectuée (Mendras, 1967), que se multiplient les injonctions à une nouvelle révolution verte. Face aux limites du « productivisme », on en appelle maintenant aux potentialités offertes par l'ingénierie du vivant, d'un côté, et, de l'autre, aux perspectives ouvertes par l'émergence des marchés de la qualité alimentaire et des nouvelles demandes sociales en matière d'environnement et d'aménagement de l'espace. Dans tous les cas c'est à une redéfinition de leurs façons de voir et de leurs façons de faire que sont conviés les différents acteurs de l'agriculture et, en première ligne, les agriculteurs, avec ce que cela suppose d'interventions volontaristes pour légitimer, engager, encadrer et accompagner cette reconversion, les former, les informer, leur proposer des modèles techniques, des méthodes de gestion, des statuts juridiques et des formes d'organisation adaptés aux impératifs affirmés d'un nouveau contexte d'exercice de leur métier. Ayant en charge la formation d'agents directement impliqués dans ce processus, en tant qu'ingénieurs, en tant qu'agents de l'Etat (ingénieurs fonctionnaires) et en tant qu'agents d'acculturation (ingénieurs formateurs), c'est donc assez naturellement son analyse qui a fourni à mes recherches leur orientation d'ensemble.

Cette analyse, c'est à partir d'un angle d'attaque particulier que je l'ai amorcée. Mes premiers travaux ont été menés dans la perspective de la mise en place, au début des années quatre-vingt, d'un enseignement devant permettre aux élèves-ingénieurs d'agronomie de l'ENSSAA d'acquérir un point de vue critique sur leur action technique et politique. Ils présentent un caractère essentiellement théorique. et relèvent, en fait, autant d'une approche philosophique et épistémologique (cf. [46]) que d'une approche sociologique au sens strict. Ils étaient principalement centrés sur une critique du positivisme et sur les débats qui animaient, à cette période, la montée des approches constructivistes<sup>2</sup>. S'ils m'ont

---

<sup>1</sup> Si j'ai repris un temps le produit de mes recherches sur la construction sociale de la déviance pour les interventions que j'ai assurées en parallèle à mes activités à l'ENSSAA, au début de mon parcours professionnel, à l'Institut de Formation d'Educateurs Spécialisés de Dijon (cf. [47]), ce domaine n'était plus au cœur de mes préoccupations. Bien qu'elles aient contribué à mes orientations de travail ultérieures, dans la mesure où elles ont été l'occasion d'une découverte, assez précoce, des courants inter-actionnistes anglo-saxons (Becker, Goffman, Garfinkel...), ces recherches ne sont pas intégrées, en conséquence, dans cette synthèse.

<sup>2</sup> Débats auxquels je me suis directement confronté en participant, en 1981, au Colloque

permis d'explorer de manière approfondie les conséquences, pour une analyse des dynamiques sociales à l'oeuvre dans le secteur agricole, de la constitution dans le champ des sciences humaines d'une « nouvelle configuration » accordant, suivant un « tournant pragmatique », « une position centrale à l'action dotée de sens » et réhabilitant « l'intentionnalité et les justifications des acteurs dans une détermination réciproque du faire et du dire » (Dosse, 1997, p. 12), ils demeuraient cependant assez généraux.

Suite à ma titularisation à l'ENSSAA, en 1982, et à la responsabilité qui m'a été confiée, à la même époque, par le Comité du CNRS « Diversification des Modèles de Développement Rural », de l'observation sociologique des Etats Généraux du Développement Agricole pour la Région Bourgogne<sup>1</sup> (cf. [17]), j'ai alors entrepris de me définir un axe de recherche mieux ciblé et qui soit susceptible de me permettre de donner à mes activités dans ce domaine une base empirique plus fortement constituée. Cette observation m'a fourni, en effet, l'occasion de me confronter à un travail de rationalisation particulièrement intéressant dans la mesure où ces Etats Généraux ont fonctionné comme une scène (Suaud, 1984) condensant l'espace de discours et d'opérations en jeu dans la définition de ce que devait être une agriculture « réellement moderne ». Je me suis donc engagé dans l'analyse de ce genre de discours et d'opérations, de leurs conditions de production et de leurs usages, en portant mon intérêt sur la question des « pratiques de rationalisation » à l'oeuvre en agriculture.

### ***2.1. Premier fil de recherche : l'étude des pratiques de rationalisation de l'agriculture***

Ce que j'entendais de la sorte mettre au cœur de ma problématique scientifique, c'était l'étude d'une forme spécifique de l'action sociale : celle qui correspond à

---

de Cerisy organisé par J.P. Dupuy et P. Dumouchel sur *L'auto-organisation : de la physique au politique* (Dumouchel et Dupuy, 1983). Sur le rôle fondateur de ce colloque dans la constitution de l'orientation « cognitiviste » actuelle des sciences humaines, cf. Dosse, 1997, pp.43 sq.

<sup>1</sup> Les Etats Généraux du Développement Agricole correspondent à une vaste consultation organisée en 1982 / 1983, à l'initiative de Madame Edith Cresson, alors Ministre de l'Agriculture, pour jeter les bases d'une politique de développement rénovée dans ce secteur, politique qui réponde « aux besoins réels » et s'appuie sur le « dynamisme des intéressés » (Etats Généraux du Développement Agricole, Documents de synthèse, 1983). Cette opération était fondée sur le principe de débats devant associer les agriculteurs « de base » (en particulier ceux qui s'étaient trouvés en marge du modèle dominant mis en place dans les années de la modernisation des années cinquante - soixante), leurs Organisations Professionnelles et leurs divers « partenaires » (industries d'amont et d'aval, autres ruraux, administration). Ces débats ont été organisés depuis le niveau des « petites régions agricoles » (un ou quelques cantons) jusqu'au niveau national, en passant par celui des Régions, au travers d'une série de « synthèses » successives. Cette consultation a donné lieu à un travail d'observation et d'analyse sociologique mené par un collectif constitué au sein d'un Comité *ad hoc* animé par le CNRS (cf. Eizner, 1985).

l'intervention - et à ce qu'induit en réponse l'intervention - d'agents particuliers, spécialisés, se mobilisant, au nom d'une logique de « professionnels » dont les modalités de construction et les principes d'application sont donc à interroger et à qualifier, pour provoquer ou accompagner une modification des comportements établis d'autres groupes sociaux, en référence à une conduite visée se revendiquant comme « plus » rationnelle. D'une réflexion globale sur les processus de rationalisation caractéristiques de notre type de société<sup>1</sup>, je suis ainsi passé à une entreprise de description et d'analyse des institutions, des dispositifs, et des formes d'interaction au travers desquelles s'effectuent de manière ordinaire ces processus dans le secteur agricole.

Plus précisément, ce que j'ai essayé de dégager, c'est ce qui, dans le fonctionnement et la dynamique de ces institutions, de ces dispositifs et de ces formes d'interaction, était susceptible de permettre de rendre compte du genre de rationalisation à l'œuvre dans ce secteur. C'est, en effet, aux modalités mêmes d'agencement et d'investissement des actions menées pour opérer sa transformation que me semblait devoir être référé le fait que la rationalisation qui s'y exerce puisse aller, pour reprendre ici une distinction proposée par Habermas, plutôt dans le sens, réducteur, d'une « colonisation des mondes vécus sociaux par extension des systèmes d'activité rationnelle par rapport à une fin », ou plutôt dans le sens, complexifiant, d'une « médiation entre progrès technique et monde vécu social » fondée sur la constitution d'espaces publics de délibération mettant en rapport savoir et pouvoir techniques et savoir et vouloir pratiques (Habermas, 1973 et 1987).

Cette entreprise s'est concrétisée à partir de mon inscription, en 1984, dans une structure associative, le Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Localisées (GERDAL), alors partie prenante d'une équipe du CNRS (dirigée par Marcel Jollivet), le Groupement Scientifique Agriculture, Agro-alimentaire et Dynamiques Sociales de l'Espace Rural (AGRAL). Le GERDAL, à cette époque animé par Jean-Pierre Darré et constitué à son initiative à l'issue des Etats Généraux du Développement Agricole, avait, et conserve toujours aujourd'hui, un double objectif. Il entend, d'abord, contribuer à la structuration - entre des sociologues, des anthropologues et des « technologues » relativement dispersés dans l'enseignement supérieur agronomique public et privé, à l'INRA, au CNRS, et dans les Universités - d'un réseau de recherche sur le travail et les transformations du travail en agriculture. Il se situe, ensuite, dans une perspective explicite d'expérimentation - en relation avec les organisations concernées - de dispositifs et de méthodes de développement. Ce qu'il vise, en effet, c'est à dégager les conditions et les moyens d'une augmentation de la capacité de groupes professionnels localisés à formuler, de leur point de vue, les problèmes qu'ils se posent dans l'exercice de leurs activités et à s'engager dans le traitement de ces problèmes et dans les jeux

---

<sup>1</sup> Réflexion donc fortement inspirée par mes lectures de Weber (cf. [31]), Habermas (cf. [30]), Castoriadis (cf. [46]) et Touraine...

de confrontation avec des partenaires divers que supposent cette formulation et ce traitement<sup>1</sup>.

Au sein de cette équipe, je me suis, dans un premier temps, intéressé à *la question des relations entre les agriculteurs et les agents de l'appareil d'encadrement mis en place par leurs Organisations Professionnelles pour leur fournir un ensemble de services destinés à améliorer la conduite technico-économique de leurs entreprises*<sup>2</sup> (élaboration de références<sup>3</sup>, diffusion d'informations, diagnostic d'exploitations, formation...). Pour étudier ces relations, je suis parti d'une observation des interactions et du cours des interactions auxquelles donnait lieu le dispositif de développement expérimenté par le GERDAL, en effectuant un suivi du fonctionnement d'un des groupes de formulation et de traitement de problèmes constitués dans ce cadre<sup>4</sup>. Ce travail, mené suivant une perspective de type

---

<sup>1</sup> Le GERDAL, dont j'assume la direction depuis 1996, se veut donc un lieu de réflexion, de débats et de production de connaissances, dans les domaines d'une sociologie du travail et d'une sociologie du développement résolument impliquées et appliquées. Il est doté d'un Conseil Scientifique d'une dizaine de membres venant de la Recherche (INRA et CNRS), de l'Enseignement Supérieur Agronomique et d'Organismes Professionnels de développement agricole. Actuellement constitué d'une équipe permanente de cinq personnes (dont deux chargées de mission salariées à temps partiel), il fonctionne sur la base de contrats de recherche ou d'étude et de prestations de service (formations à destination d'agents des Organisations Professionnelles Agricoles et interventions dans des établissements d'enseignement supérieur agronomique en matière de sociologie et de méthodologie du développement, accompagnement de chercheurs dans la mise en place de dispositifs de coopération chercheurs / praticiens, expertise et conseil auprès d'organismes de développement agricole). Il s'efforce également de mener une politique de publications, via un support propre, les *Cahiers du GERDAL* et des contributions à des revues diverses. Ses travaux ont, notamment, donné lieu à un numéro spécial de la revue *Agriscopes* (Darré et Le Guen, eds., 1986), et à un numéro spécial de la revue *TIP - Technologies / Idéologies / Pratiques* - (Darré, éd., 1994).

<sup>2</sup> Ceux que l'on désigne couramment comme des « techniciens » ou des « conseillers » agricoles.

<sup>3</sup> C'est-à-dire l'élaboration de données relatives à l'efficacité comparée (en termes de rendements ou de rapports coûts / bénéfiques), sous conditions données, de variétés végétales, de produits et de pratiques de fertilisation ou de traitements phyto-sanitaires, de pratiques d'alimentation du bétail, d'itinéraires techniques, de modes de conduite d'un troupeau etc., de façon à permettre aux agriculteurs d'ajuster et d'optimiser leurs façons de faire. Cette élaboration s'effectue sur la base « d'essais aux champs », d'enquêtes auprès de « réseaux de fermes de référence », et d'inventaire et de transposition des travaux menés par la Recherche, fondamentale (INRA) ou appliquée (dans le cadre des Instituts Techniques mis en place par la Profession Agricole par grands secteurs de production - céréales et plantes fourragères, oléo-protéagineux, élevage... -).

<sup>4</sup> Cf. Texte 1 dans la Sélection de Travaux qui accompagne cette synthèse. Très schématiquement, le dispositif de développement conçu et testé par le GERDAL consiste à initier, sur des périmètres correspondant à l'étendue du réseau de dialogue professionnel ordinaire des agriculteurs (en partant du principe, sur lequel j'aurai l'occasion de revenir dans la deuxième partie de ce document, que ces réseaux constituent un des lieux principaux où s'élaborent, s'ajustent et se transforment, les « normes » à partir desquelles

ethnométhodologique, a abouti à mettre en évidence les effets de la conception que les techniciens pouvaient avoir de leur rôle sur le genre de relations dans lequel ils étaient susceptibles de s'engager avec les agriculteurs et sur le genre de rationalisation des activités agricoles - plus ou moins « réducteur » ou plus ou moins « complexifiant » - qui en découlait (cf. [5], [11], [21], [22] et [23]).

Conduit de la sorte à m'interroger sur ce qui pouvait conditionner l'élaboration par ces agents de leur conception de rôle, j'ai lancé à partir de là - de 1988 à 1991 - une recherche de plus grande ampleur sur *les processus et les modalités de la construction de l'identité professionnelle des conseillers de Chambre d'Agriculture* et sur les effets de cette construction sur leur intervention auprès des agriculteurs. Dans cette recherche - qui a fait l'objet de mon doctorat (cf. [38] et les publications associées [2], [9], [10] et [40]) -, je me suis efforcé de montrer en quoi et pourquoi l'organisation et les tensions structurantes du champ professionnel du conseil technique en agriculture, avec ce qu'elles induisent quant à la manière dont les agents qui y participent définissent et réfléchissent leur rôle, rendaient actuellement problématique l'institution de véritables formes de confrontation de points de vue entre les exploitants agricoles et ceux qui sont censés les faire entrer dans une conduite mieux maîtrisée, parce que plus rationnelle, de leurs exploitations<sup>1</sup>.

Cet intérêt pour la question des interactions entre l'appareil technico-scientifique de rationalisation et les dynamiques de développement du secteur agricole s'est, par la suite, déplacé sur *l'étude des processus en jeu dans les situations*, de plus

---

ils organisent leurs activités, prennent leurs décisions et définissent ce qu'il convient de faire face aux divers événements susceptibles de venir perturber un certain état établi de ces normes), des réunions destinées à leur permettre d'exprimer leurs préoccupations, difficultés ou souhaits relativement à l'exercice de leur métier. Organisées et conduites par les agents de développement agricole intervenant habituellement sur ces zones - avec l'appui méthodologique du GERDAL -, ces assemblées ont pour but le repérage et la formulation la plus précise possible des questions identifiables au travers de cette expression. Ces questions, après validation des termes suivant lesquels elles sont renvoyées aux participants sous forme de problèmes à traiter, donnent lieu à la mise en place de groupes de travail se réunissant pour étudier les voies de leur résolution, en dégager les conditions de faisabilité et élaborer la marche à suivre pour les mettre en œuvre, avec l'aide toujours de ces agents et en sollicitant éventuellement le concours d'experts divers. On trouvera une présentation détaillée de ce dispositif dans Darré et Le Guen, eds (1986) et dans Ruault (1996). Ce sont les débats et les activités d'un tel groupe de travail que j'ai alors suivis en observant et en enregistrant l'ensemble de ses réunions jusqu'à sa dissolution.

<sup>1</sup> Cette recherche, qu'illustre le Texte 2 retenu dans ma Sélection de Travaux, a, ensuite, été prolongée par la direction d'un certain nombre de mémoires de fin d'études d'Ingénieurs des Techniques Agricoles sur le thème du conseil et de l'organisation des activités de conseil en agriculture (cf. Lannel, 1991, Langouet et Taillecours, 1991, et Beauchamp, 1992). En ce qui concerne mes activités d'encadrement et d'animation de recherche, activités que doit permettre d'apprécier le dossier soumis pour l'obtention d'une Habilitation, on trouvera quelques précisions dans l'Annexe 2 de ce document.

en plus fréquentes, où des scientifiques se trouvent directement convoqués pour la définition de nouvelles pratiques légitimes d'exercice de l'agriculture. Ce déplacement s'est opéré à partir de mon association, en 1994, à la Section de Dijon de l'Unité de Recherche Versailles - Dijon - Mirecourt du Département Systèmes Agraires et Développement de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA-SAD)<sup>1</sup>. Il s'est traduit par mon investissement dans un programme de recherche que menait alors cette Unité, à la demande d'une Société de production d'eau minérale dont la ressource se trouvait menacée par un risque de pollution, pour imaginer des systèmes de production - et dégager les conditions de mise en place de systèmes de production - correspondant à une agriculture « durable » (à la fois rentable et maîtrisant ses rejets de nitrates) sur le périmètre de protection de la source concernée<sup>2</sup>. Dans le cadre de ce programme, j'ai ainsi été amené à approfondir mon approche des pratiques de rationalisation en étudiant les relations entre, d'une part, les formes d'engagement et d'organisation d'un collectif de recherche sollicité pour la formulation et la résolution d'un problème d'environnement concernant une multiplicité d'acteurs<sup>3</sup> ayant à son propos des points de vue qui ne sont pas *a priori* convergents<sup>4</sup>, et, d'autre part, la nature du dispositif de gestion de ce problème résultant de ce processus même, dispositif caractérisé en fonction de ce qu'il produisait quant à la capacité des différents acteurs concernés à « s'approprier » l'histoire dans laquelle ils se trouvaient pris de la sorte (cf. [1], [13], [14] et [27])<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Ce Département, avec lequel j'ai commencé à travailler en fait depuis 1992, présente l'originalité d'être un département pluridisciplinaire. Il rassemble des agronomes, des zootechniciens, des économistes, des spécialistes des sciences de gestion, quelques géographes et quelques sociologues, tournés vers l'étude en situation des changements à l'œuvre dans le monde agricole, suivant une perspective de recherches « cliniques » et d'aide à la décision. Son objet principal se veut l'analyse des processus de production, d'adaptation et d'adoption des innovations techniques et organisationnelles qui conditionnent la capacité de ce monde à faire face aux transformations diverses auxquelles il se trouve actuellement confronté.

<sup>2</sup> Ce programme, intitulé Agriculture, Environnement, Vittel (AGREV), s'est déroulé de 1988 à 1995. Organisé en deux phases, une phase de diagnostic et de propositions (cf. Deffontaines *et alii*, 1993) et une phase de suivi de la mise en œuvre des changements de pratiques proposés aux agriculteurs (cf. [14]), j'ai pour ce qui me concerne assuré la responsabilité du volet sociologique de la recherche au cours de sa deuxième phase. Pour une présentation synthétique de l'ensemble de ce programme, je renvoie au numéro spécial de la revue *Les Dossiers de l'Environnement* qui lui a été consacré en 1997 (Deffontaines et Brossier, dir., 1997).

<sup>3</sup> Une entreprise industrielle appartenant à un grand groupe agro-alimentaire, une trentaine d'agriculteurs, leurs Organisations et leurs partenaires économiques d'amont et d'aval, des collectivités locales...

<sup>4</sup> Et qui sont inégalement « constitués »...

<sup>5</sup> Le troisième texte de ma Sélection de Travaux illustre cet aspect de mes recherches. Je soulignerai, au passage, que ma participation au programme AGREV a été l'occasion de me familiariser avec l'exercice que représente un encadrement de thèse (cf. Annexe 2). Je me suis, en effet, fortement impliqué dans l'accompagnement d'un doctorant en Sciences de Gestion de l'Université de Lyon 3 consacrant son travail à l'étude des implications

Parallèlement à cette exploration de la manière dont le recours à une expertise scientifique pour la formulation et le traitement de problèmes « concrets » et, au-delà, les modalités mêmes d'exercice de l'activité scientifique, contribuent à la rationalisation du social, j'ai été conduit à m'intéresser également à un autre aspect des pratiques au travers desquelles se joue cette rationalisation. Au début des années quatre-vingt-dix, toujours, j'ai en effet été sollicité pour participer à une opération d'évaluation du Plan de Développement des Zones Rurales (PDZR) de Bourgogne qui avait alors été confiée au Département d'Economie et de Sociologie de l'ENESAD<sup>1</sup>. Pour ce travail (cf. [34] et [35]), j'ai adopté la lecture des politiques publiques « en action » que proposent Jobert et Muller (1987), lecture suivant laquelle celles-ci sont moins à appréhender comme des instruments réglementaires que comme des espaces d'élaboration, de mise en circulation et « d'apprentissage » de normes de légitimation et de régulation de l'action qui convient dans tel ou tel domaine du social jugé critique. Ce que j'ai tenté de dégager, en conséquence, c'est la façon dont cette procédure particulière jouait sur les conceptions - et les systèmes de relations sociales en fonction desquels s'établissent et se modifient les conceptions - que les acteurs qui l'investissaient ou s'y trouvaient pris pouvaient se faire de ce qu'était un développement juste et efficace. En procédant de la sorte, c'était bien encore la question de ces dispositifs spécifiques, de ces « arrangements institutionnels qui mettent en relation des représentations, des normes, des pratiques et des acteurs » (Mormont, 1996) suivant une visée explicite et revendiquée de transformation d'un ordre des choses établi au nom des impératifs d'un « plus de modernité », que je rencontrais ainsi, mais sur un registre, cette fois, plus directement socio-politique que socio-technique<sup>2</sup>.

---

pour une gestion de la Recherche d'une situation du type de celle correspondant à ce programme comportant une dimension importante de sociologie des sciences et des techniques (cf. Barbier, 1998). J'indiquerai, également, que les analyses que j'ai développées dans le cadre de cette participation sur le thème des relations entre pratiques scientifiques et pratiques de rationalisation se sont prolongées par la mise en place au sein de l'INRA-SAD, en 1996 / 1997, d'un séminaire destiné à dégager de manière plus systématique les formes et les enjeux d'une « coopération » chercheurs / praticiens, sur la base d'une entreprise d'inventaire et de comparaison de différents cas de figure suivant lesquels une telle coopération se trouve mobilisée dans ce Département. Le produit de ce séminaire, que j'ai conduit avec l'appui du GERDAL est en cours de formalisation.

<sup>1</sup> Les PDZR correspondent à une des procédures mises en place, à la fin des années quatre-vingt, dans le cadre des politiques structurelles européennes d'aide aux régions « défavorisées » (zones en retard de développement, zones de reconversion industrielle, zones rurales fragiles...). Cette procédure, associant l'Union Européenne, l'Etat et les Régions a, très schématiquement, pour objectif de contribuer au maintien et au renforcement des activités - et des équipements nécessaires aux activités - rurales et d'appuyer l'élaboration par les acteurs locaux de projets de développement territorialisés. C'est dans une perspective d'évaluation de l'impact du PDZR en termes de mobilisation de ces acteurs que j'ai été amené à m'intéresser à cette opération.

<sup>2</sup> Conduits suivant une logique d'étude davantage que de recherche, les travaux que j'ai

C'est donc par une série de recherches relatives à l'analyse du genre d'action - et des effets du genre d'action - de changement qui est celle de certains agents (en l'occurrence des techniciens et des scientifiques principalement, et dans une moindre mesure, des agents politiques et administratifs) intervenant *sur* le monde professionnel agricole au nom d'une visée de rationalisation, qu'a été amorcée la concrétisation de mon projet scientifique. Mais cette concrétisation s'est aussi traduite par des recherches d'un autre ordre, portant sur l'exploration des dynamiques sociales que mettent en jeu les processus de rationalisation *dans* ce monde professionnel.

## ***2.2. Deuxième fil de recherche : l'étude des dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs***

Si les agriculteurs sont l'objet de fortes injonctions de changement, il m'est apparu nécessaire en effet, dans la perspective de rendre compte de la diversité des phénomènes que recouvrent les mouvements de rationalisation à l'œuvre dans leur univers, d'étudier également ce qu'ils font de telles injonctions à partir du sens qu'ils leur attribuent et de la manière propre dont ils envisagent ce que pourrait et devrait être la « modernisation » de leurs activités.

En ce qui concerne ce deuxième versant de ma problématique, les premiers jalons en ont été posés, à nouveau, dans le cadre du GERDAL, de 1987 à 1990, avec *une recherche* menée, en collaboration avec le GS-CNRS AGRAL<sup>1</sup>, *sur les conditions de développement de deux petites régions en voie de désertification, les vallées de l'Apance et de l'Amance, en Haute-Marne* (cf. [16], [20], [29] et [36]). La question posée à notre équipe par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) était, plus précisément, d'identifier quelles pouvaient être les axes directeurs d'une « politique volontariste » susceptible d'aboutir à l'engagement des acteurs locaux concernés dans un mouvement de « prise de conscience » du caractère critique de leur situation, dans une démarche d'exploration des atouts et des contraintes qui étaient les leurs et dans la construction d'un projet d'avenir pour leur territoire.

Chargé, dans ce programme, de l'analyse des dynamiques à l'œuvre dans le secteur agricole, cette recherche m'a amené à m'interroger sur la façon même dont une telle injonction au changement - avec ce qu'elle supposait d'opérations de partage entre le « mort » et le « vif », entre le « vieux » et le « neuf » et ce qu'elle induisait de travail de légitimation et de contestation de ces partages - intervenait dans la constitution des agriculteurs comme acteur collectif de développement. Schématiquement, la démarche adoptée pour cette recherche a consisté à dégager les liens qu'on pouvait établir entre la composition et la forme

---

menés sur ce registre (bien que correspondant à un aspect non négligeable de mes activités d'enseignement) ne seront pas repris, en tant que tels, dans cette synthèse.

<sup>1</sup> Cf. supra p.11.

des réseaux de dialogue et d'inter-influence au travers desquels les agriculteurs élaborent le cadre de référence et le fond de normes qui leur permettent d'orienter leurs activités professionnelles, d'une part, et le degré de leur mobilisation pour faire face aux difficultés qu'ils rencontraient dans ces activités, d'autre part<sup>1</sup>. Ce qui m'est alors apparu, c'est le caractère déterminant pour le cours que va prendre, localement, un processus de changement, de l'état et de la dynamique du système social de débats sur l'action qui convient (Thévenot, 1990) que révèle et contribue à instaurer entre les acteurs concernés un tel processus.

Selon cette perspective, rendre compte de la rationalisation du secteur agricole impliquait ainsi d'analyser comment les pressions de transformation qui s'y exercent aujourd'hui au nom de l'impératif d'une « nouvelle modernisation », s'inscrivent dans, se trouvent infléchies par et jouent sur l'espace des différentes positions - et des relations entre les différentes positions - relatives à ce que doit être l'activité agricole qui caractérise ce secteur. On peut en effet penser que c'est en fonction de la structure et de la dynamique de cet espace, tel qu'ils l'expérimentent et contribuent à le façonner, que ceux qui sont la cible privilégiée de ces injonctions de changement, c'est-à-dire les agriculteurs, vont se trouver conduits à s'engager, suivant certaines formes particulières, dans tout un travail de redéfinition de rôle, de reconfiguration de leurs systèmes de relations établies et d'invention et d'expérimentation de nouveaux modes d'organisation et de coordination.

A l'occasion de mon association à l'INRA-SAD, j'ai donc entrepris, depuis 1995, de monter *un ensemble d'opérations de recherche portant sur l'étude des enjeux, des conditions et des processus des transformations des identités professionnelles et du champ professionnel agricoles qu'induisent le réagencement et la diversification des demandes aujourd'hui adressées à ce secteur* (montée des problèmes de sécurité et de qualité des produits alimentaires, importance croissante des préoccupations environnementales, développement d'une agriculture de services...)<sup>2</sup>. Ces recherches - qui constituent l'essentiel de mes travaux actuels - correspondent à une série raisonnée d'études de cas menées sur des situations représentatives des différents ordres de perturbations auxquelles les activités agricoles doivent actuellement faire face, trois types de phénomènes me semblant appeler ici un examen particulier.

Le premier concerne les conséquences pour la conduite de ces activités d'un nouveau régime de relation avec l'aval se traduisant par ce que l'on désigne

---

<sup>1</sup> Les textes 4 et 5 de ma Sélection de Travaux correspondent à l'illustration des tenants et des aboutissants de ce genre d'étude.

<sup>2</sup> Ces opérations s'inscrivent, en fait, dans le prolongement des travaux que j'ai effectués de 1992 à 1995, dans le cadre du programme AGREV, précédemment mentionné : outre sa dimension de sociologie de la recherche, celui-ci comportait, en effet, un volet consacré à l'analyse des perturbations induites par la démarche même de changement qu'il se voulait initier dans le champ professionnel agricole.

couramment comme le passage d'une logique de l'offre à une logique de la demande, les façons de produire se trouvant de plus en plus directement commandées par les exigences des marchés (cf. la généralisation de cahiers des charges, la montée des processus de certification des produits etc.). Le second concerne le fait que l'activité agricole se voit invitée à intégrer des fonctions autres que celle de la seule production de matières premières alimentaires, que ce soit en matière de protection de l'environnement ou, plus largement, d'aménagement du territoire. Le troisième concerne l'émergence, à côté d'une régulation sectorielle de l'agriculture, de formes de régulation territoriales, le développement des activités agricoles se trouvant de plus en plus conditionné par la manière dont elles vont trouver à s'articuler avec d'autres activités suivant des arrangements (pluriactivité des individus, pluriactivité des ménages, pluriactivité au sein de collectifs de travail divers...) fortement contextualisés, c'est-à-dire marqués par les spécificités d'un « lieu » (distance / proximité par rapport aux pôles urbains et aux réseaux de communication, caractère plus ou moins spécialisé d'une économie régionale...).

Pratiquement, les recherches que j'ai réalisées dans cette perspective ont jusqu'ici porté sur l'analyse des conséquences sur les conceptions et les formes sociales d'exercice du métier d'agriculteur, des préoccupations environnementales telles que traduites dans les mesures de politiques publiques mises en place dans ce domaine à la fin des années 80 (cf. [7] et [12])<sup>1</sup>. Schématiquement, elles ont consisté à établir, sur les différents terrains retenus de la sorte, un relevé des registres et des formes d'argumentation mobilisés par les agriculteurs pour traiter les « nouvelles demandes » qui leur sont adressées dans ce domaine (compte tenu de la manière dont ces demandes sont socialement construites), à en qualifier la diversité, et à la référer aux caractéristiques, à la variété des configurations, de leurs systèmes de relations professionnelles et sociales, pour identifier, à partir de là, quels sont les enjeux, les conditions et les ressorts principaux, de l'émergence éventuelle de nouvelles définitions de rôles et de nouvelles dynamiques organisationnelles susceptibles de permettre l'appropriation de ces demandes par les agriculteurs.

Depuis 1996, j'ai commencé à appliquer le même genre d'analyse aux transformations qu'entraîne la montée des interrogations relatives à la sécurité et à la qualité des produits alimentaires dans le secteur de la production de viande

---

<sup>1</sup> Pour des raisons d'opportunité, toujours... C'est, en effet, à l'occasion de contrats - avec la Région Bourgogne et avec le Ministère de l'Environnement - portant sur l'évaluation des Mesures dites Agri-Environnementales mises en place dans le contexte de la réforme de la Politique Agricole Commune au tournant des années quatre-vingt / quatre-vingt dix, que ces recherches ont été effectuées. Leur réalisation m'a aussi permis de renforcer l'ancrage « universitaire » de mes travaux et d'approfondir mon expérience de direction de recherche, dans la mesure où elle a donné lieu à trois DEA (cf. Anfrie, 1997, Degrange, 1996, Hellich, 1994, et Annexe 2). Pour une illustration de cet aspect de mes travaux, cf. le Texte 6 de ma Sélection de Travaux.

bovine. Correspondant au souci, précédemment évoqué, d'appréhender dans leur diversité les perturbations que connaît l'activité agricole, ce travail, mené sur le bassin allaitant bourguignon, devrait me permettre une exploration plus systématique de ce que je cherche de la sorte à étudier, c'est-à-dire les processus en jeu dans les dynamiques de décomposition et de recomposition de la forme sociale particulière que constitue une « profession » quand cette forme sociale se trouve soumise à une injonction adaptative<sup>1</sup>.

### **3. La visée et les articulations de mon projet scientifique : un aperçu d'ensemble**

Au vu du parcours de recherches que je viens de retracer, et au-delà de l'enchaînement factuel des questions diverses auxquelles j'ai été amené à m'intéresser, l'itinéraire qui est le mien correspond à la mise en place d'un projet scientifique qui s'est précisé au fil du temps. Pour en proposer une formulation condensée, je dirais que ce qu'il vise, c'est l'analyse des processus sociologiques en jeu dans *l'articulation* entre les dynamiques de l'appareil de modernisation de l'agriculture, appréhendé de façon privilégiée à partir de ses composantes technico-scientifiques, d'une part, et les dynamiques de transformation de la profession agricole, d'autre part.

Sur un fond de préoccupations générales relatif au mouvement de rationalisation caractéristique des sociétés de modernité avancée, je me suis orienté vers l'analyse des formes d'action au travers desquelles s'effectuait concrètement ce mouvement dans le secteur particulier avec lequel j'ai à faire, l'agriculture. J'ai, pour cela, développé un premier axe de recherche portant sur la manière dont la constitution et la mobilisation d'instances d'expertise se réclamant d'un point de vue technico-scientifique aboutissait à l'élaboration d'une définition de ce que doit être l'agriculture se traduisant par la mise en circulation de certains modèles d'action conférant, via les prises de parti qu'ils induisent - compte tenu de ce qu'ils valorisent et de ce qu'ils dévalorisent - une physionomie propre au travail à l'oeuvre dans ce secteur pour en fixer les contours et les règles de fonctionnement « légitimes ». Ce fil d'investigation m'a conduit à étudier les modalités de constitution, les fonctions et les effets des activités de conseil technique en agriculture - objet de ma thèse - et il s'est prolongé par des travaux portant sur des situations où l'institution de la Recherche se trouvait directement impliquée dans l'élaboration de nouvelles normes d'exercice du métier d'agriculteur.

Ce premier ensemble de recherches, centré sur les processus et les modalités de la construction sociale des principes proposés pour une orientation « valable » de l'exercice de l'agriculture, a débouché sur un deuxième type d'interrogations, portant sur la place dans cette construction des acteurs qu'elle concerne le plus

---

<sup>1</sup> Ce travail fournit l'essentiel de la matière d'une thèse de sociologie d'une étudiante de l'Université Lumière / Lyon 2 dont j'ai en charge la responsabilité pour l'INRA-SAD (cf. Annexe 2).

directement, c'est-à-dire les agriculteurs eux-mêmes, dans la mesure où c'est leur activité ordinaire qu'elle engage. Suite à ma thèse, ce qui m'a principalement occupé, ainsi, c'est une série de travaux destinés à analyser comment ces acteurs, compte tenu des positions différenciées sont les leurs dans le champ professionnel agricole et de la manière dont, en conséquence, ils adhèrent plus ou moins à l'ordre des choses établi que manifeste la structure de ce champ, telle qu'elle se traduit dans leurs systèmes de relations de travail habituelles, se saisissent de la mise à l'épreuve que représente l'opposition à leurs façons de concevoir et d'exercer leur métier d'une définition de ce qu'il devrait être qui se revendique comme « plus adaptée ».

Si ces deux fils de recherche correspondent alors à un enchaînement de travaux qui se sont succédés dans le temps, mon ambition est bien de les penser ensemble, dans leurs imbrications. Dans cette perspective, les recherches que j'ai réalisées et lancées, après ma thèse, sur les dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs ne sont pas à envisager comme répondant à un simple déplacement d'intérêt. Complémentaires à celles sur les pratiques de rationalisation de l'agriculture qui les ont précédées, puisqu'elles se veulent en quelque sorte les prolonger en suivant les effets de ces pratiques dans le milieu professionnel agricole, elles visent aussi, et surtout, à trouver les moyens - théoriques et méthodologiques - d'en intégrer et d'en approfondir les acquis en se focalisant sur les situations où se trouvent *directement confrontés* une injonction de changement au nom d'un impératif de modernisation et les mouvements de transformation qui animent la profession agricole elle-même<sup>1</sup>.

En ce sens, la visée globale de mon projet scientifique peut être considérée comme relevant essentiellement d'une problématique de l'ordre d'une sociologie du développement, si l'on entend par ce terme non pas un mouvement historique dans et par lequel une société se trouverait emportée, mais, suivant l'acception que lui donne Touraine (1976), « un ensemble d'actions qui fait passer une collectivité d'un type de société à un autre défini par un degré plus élevé d'intervention de la société sur elle-même » (Touraine, op. cit., p. 9). Fondamentalement, en effet, ce qui m'intéresse c'est de décrire et d'analyser les actions qui font que l'idée qu'un certain état des choses pourrait et, surtout, *devrait* être autre que ce qu'il est, acquiert une reconnaissance et un efficace, et d'interroger, aussi, quelles sont les conséquences de la manière dont ces actions se trouvent de fait agencées sur le genre de maîtrise que les acteurs pris dans cette sorte de situations et cette sorte « d'histoires de changement » peuvent avoir de ce

---

<sup>1</sup> C'est ce qui explique mon attention à ce qui se joue autour des « nouvelles demandes » aujourd'hui adressées au secteur agricole. Au delà du fait que cette thématique aboutit à une sollicitation particulière de l'enseignant-chercheur que je suis, dans une institution dont on attend qu'elle se préoccupe de « l'actualité » de l'agriculture, ce qu'elles permettent de saisir « en actes » de la manière dont s'opère un processus de changement dans une forme professionnelle établie confère à leur analyse un intérêt proprement scientifique qui est bien celui que je poursuis.

qu'il en advient.

Tout mon itinéraire de recherches peut donc être lu comme une tentative d'exploration de ce que suppose l'entreprise qui consiste à rendre compte de telles actions sans les référer à une conception *a priori* de ce qu'elles peuvent signifier - puisque se donner comme objet d'étude des processus de changement en actes c'est considérer ce sens comme résultant d'une construction sociale -, mais en les appréhendant en tant qu'elles sont constitutives de sens - c'est-à-dire en tant qu'elles débouchent sur la fabrique d'un monde qui engage un jugement sur ce qui vaut pour les humains que nous sommes et qui appelle en retour une évaluation du caractère plus ou moins vivable de ce monde -. De ce point de vue, les différentes phases que l'on peut repérer dans cet itinéraire sont à considérer comme renvoyant aux diverses articulations qu'implique la conduite raisonnée d'une telle entreprise.

Suivant la perspective que j'indique ici, penser des processus de développement, c'est penser, d'abord comment s'invente une certaine représentation et certaines justifications de l'action qui convient, c'est penser, ensuite, comment cette représentation et ces justifications d'un avenir possible et souhaitable s'inscrivent dans des univers d'action ordinaires, et c'est, enfin, penser comment ces processus mêmes peuvent être réfléchis par ceux qu'ils mobilisent, dès lors que le monde sur lequel ils débouchent se révèle pour ce qu'il est, c'est-à-dire une création dont la validité ne peut être qu'expérimentée. Et c'est bien en fonction de cette triple exigence que s'ordonnent mes travaux.

S'il m'a semblé nécessaire de porter une attention particulière à ce que j'appelle les pratiques de rationalisation à l'œuvre dans le secteur agricole, c'est ainsi parce que l'activité scientifique et technique me semble constituer l'une des forces principales qui contribuent au mouvement de reconstruction des univers de l'action ordinaire qui anime nos sociétés. Si je me suis efforcé d'étudier les dynamiques de transformation propres à ces univers, en m'attachant à l'analyse du monde professionnel agricole, c'est ainsi parce que les processus de développement ne sauraient être saisis comme un pur mouvement évolutif, dans la mesure où ils mettent en jeu des formes sociales établies dotées d'une épaisseur propre qui rend leur « alignement »<sup>1</sup> problématique. Et s'il me semble aujourd'hui nécessaire de tenter de dégager, de façon programmatique, ce que pourrait être un cadre d'analyse permettant de rendre compte en cours d'action et de façon générale de ce travail d'une société sur elle-même qu'est essentiellement le développement, c'est parce qu'un tel cadre<sup>2</sup> m'apparaît pouvoir contribuer à la reprise critique que requiert l'accélération actuelle du mouvement d'invention incertaine de notre histoire dans lequel nous sommes collectivement pris.

---

<sup>1</sup> Sur ce concept d'alignement, cf. infra Première partie.

<sup>2</sup> Le dernier texte de ma sélection de travaux correspond à une illustration de ce que voudrait être un tel cadre...

Pour présenter alors la synthèse de mes activités de recherche, c'est l'enchaînement de ces trois moments de mon travail que je vais exposer. Dans un premier temps, ainsi, j'expliciterai comment j'ai entrepris d'explorer la question de la rationalisation de l'agriculture telle qu'effectuée à partir de la mobilisation de tout un appareil technico-scientifique spécifique destiné à faire entrer ce secteur dans la « modernité », en précisant les approches théoriques et méthodologiques que j'ai mises en œuvre pour cela et pourquoi, et en indiquant les principaux résultats auxquels je suis parvenu sur ce plan. Dans un deuxième temps, je procéderai de même pour la question des dynamiques de transformation internes à l'exercice ordinaire de la profession agricole. Pour finir, j'indiquerai, dans une troisième partie, en quoi et comment le projet d'une sociologie des pratiques de développement est susceptible de permettre d'appréhender ce double mouvement dans ses imbrications et ses tensions et de fournir quelques moyens d'en réfléchir les effets.



## 1. LES PRATIQUES DE RATIONALISATION DE L'AGRICULTURE

*« Aujourd'hui ... les sciences dites exactes ont pour tâche de sortir des laboratoires où elles ont peu à peu appris la nécessité de résister à la fascination d'une quête de la vérité générale de la nature. Les situations idéalisées, elles le savent désormais, ne leur livreront pas de clef universelle, elles doivent donc devenir enfin « sciences de la nature », confrontées à la richesse multiple qu'elles se sont longtemps donné le droit d'oublier. Dès lors se posera pour elles le problème à propos duquel certains ont voulu asseoir la singularité des sciences humaines - que ce soit pour les élever ou les abaisser - le dialogue nécessaire avec des savoirs préexistants au sujet de réalités familières à chacun. Pas plus que les sciences de la société, les sciences de la nature ne pourront plus alors oublier l'enracinement social et historique que suppose la familiarité nécessaire à la modélisation théorique d'une situation concrète. Il importe donc plus que jamais de ne pas conclure de la relativité de nos connaissances à un quelconque relativisme désenchanté. » I. Prigogine et I. Stengers<sup>1</sup>*

Les travaux que j'ai menés suivant le premier axe de ma problématique, telle que je viens d'en retracer la genèse et les articulations, concernent donc l'étude de la rationalisation « en actes » de l'agriculture. Ces travaux s'inscrivent très directement dans le domaine d'une sociologie des sciences et des techniques, et plus précisément, d'une sociologie centrée sur la question des modalités et des effets de la mobilisation des sciences et des techniques dans une perspective de réorganisation ou de transformation des mondes de l'action ordinaire<sup>2</sup>.

Pour rendre compte de ces travaux, je commencerai, en conséquence, par les situer au regard des différentes approches constitutives de ce domaine. Etant hors de question, cependant, de me livrer ici à une revue exhaustive<sup>3</sup>, je me centrerai, après quelques données de cadrage, sur l'exposé de la façon dont le genre d'analyse que j'ai entrepris sur ce plan peut être rapproché - et prétend se démarquer, aussi - du courant principal existant actuellement en matière de

<sup>1</sup> Prigogine et Stengers (1979), p. 280.

<sup>2</sup> Sur cette notion de « mondes », et sur l'approche des relations entre formes de connaissances et logiques d'actions en termes d'articulation de mondes sociaux, cf. Schütz (1987).

<sup>3</sup> Il existe d'excellentes synthèses en la matière, cf. Notamment Akrich (1994), Flichy, (1995), et Vinck (1995).

recherches sur les relations Sciences / Techniques / Sociétés. Pour cela, je présenterai succinctement ce qu'est ce courant, c'est-à-dire « la nouvelle école française de sociologie des sciences et des techniques », ou encore ce que l'on désigne comme la « sociologie de la traduction », associées aux noms de Bruno Latour et Michel Callon, en insistant sur les questions qu'il soulève.

Je proposerai ensuite une formulation des principes théoriques à partir desquels je me suis engagé, compte tenu de ces questions, dans l'étude des pratiques de rationalisation à l'oeuvre dans le secteur agricole. Je montrerai comment je me suis alors efforcé de mettre en œuvre ces principes dans une série de travaux de terrain dont je donnerai les grandes lignes de la construction et dont je dégagerai les enseignements. J'indiquerai, pour finir, ce que j'ai tiré de ces enseignements quant à l'orientation du cours ultérieur de mes recherches.

### **1.1. Sociologie des sciences et des techniques, sociologie de l'innovation: quelques repères et quelques controverses**

Depuis leur émergence et leur investissement, dans les sociétés « modernes », comme forces privilégiées de transformation de nos conditions d'existence et comme voies estimées les plus efficaces pour l'accroissement de la maîtrise que nous pouvons espérer avoir de ces conditions, jusqu'à la prolifération actuelle de leurs créations - avec les inquiétudes que cette prolifération suscite quant à son contrôle -, la question de la place des sciences et des techniques dans les processus de constitution, d'organisation et de développement des sociétés a donné lieu à de multiples débats dans le champ des sciences sociales en général et dans celui de la sociologie en particulier. Ces débats ont été, et restent, fortement marqués par la diversité des positions et les grands conflits d'options qui ont contribué à orienter et à structurer l'entreprise de connaissance propre à ces disciplines. En restituer les tours et les détours, suivre les enchaînements de problématiques et de thématiques qui en scandent le cours, avec les abandons, les résurgences et les inflexions qui y sont observables, s'avère donc une tâche complexe. Schématiquement, cependant, les différentes approches que l'on relève en la matière peuvent s'ordonner suivant un mouvement d'ensemble correspondant, au moins en tendance, à un changement de « paradigme »<sup>1</sup> marqué par un double déplacement.

#### ***1.1.1. De « l'autonomie » des sciences et des techniques à l'exploration des dimensions sociales de l'activité scientifique et technique : à propos d'un changement de paradigme***

Le premier de ces déplacements a trait à la manière d'envisager l'ordre de faits auquel renvoie le genre de rapport au monde qui se manifeste et se déploie dans le mouvement des sciences et des techniques. On assiste globalement, à ce niveau,

---

<sup>1</sup> Sur cette notion de paradigme, cf. Kuhn (1972).

au passage d'une conception faisant de ce mouvement l'expression d'une réalité en soi, irréductible à toute détermination culturelle ou sociale particulière et, en tant que telle, invitant à la poursuite en droit d'un dépassement de toute particularité de ce type, à une conception selon laquelle sciences et techniques sont, au contraire, à analyser en tant que renvoyant à un certain point de vue, seulement, sur le monde et à une certaine expérience, partielle aussi, de la prise que l'on peut en avoir. Dans cette perspective, ce point de vue et cette expérience sont à référer à des situations et à des processus d'ordre fondamentalement socio-historique et ils ne sont « universalisables » que moyennant tout un travail de production et d'entretien des conditions sous lesquelles peut s'établir une certaine communauté de vue et d'expérience qui ne saurait jamais être considérée comme définitivement acquise.

Le second déplacement que l'on note, étroitement lié au précédent, concerne la manière d'envisager ce qu'il convient de décrire et d'étudier dès lors qu'on se préoccupe de ce qu'il peut y avoir de social dans les sciences et les techniques. Il tient dans le glissement d'approches visant à proposer une interprétation globale de leur dynamique globale, suivant des cadres d'analyse se référant à des lectures fonctionnalistes ou structuralistes (développement de la rationalité technico-scientifique, ou expansion d'un appareil technico-scientifique...), à des approches centrées, elles, sur l'étude contextualisée des sciences et des techniques telles qu'elles se définissent, s'exercent et s'appliquent. Ce qui est alors privilégié, c'est l'analyse de jeux d'acteurs, d'agencements d'objets, de discours et de systèmes de relations, à appréhender dans leurs singularités, en étant attentif à ce que génère leur caractère événementiel.

Si ce double passage s'est opéré moyennant tout un ensemble de travaux intermédiaires attachés à l'exploration des modalités et du sens des multiples interactions pouvant exister entre sciences, techniques et sociétés conçues comme des univers à la fois distincts et interdépendants - la question de la définition des lignes de partage entre ces univers se trouvant au cœur de controverses particulièrement vives -, il indique une transformation assez radicale dans la façon dont la sociologie a été amenée, au fil du temps, à appréhender ces interactions. Ce que l'on relève, c'est ainsi un véritable changement de paradigme dans le projet même d'une sociologie des sciences et des techniques.

Ce qui s'efface, ce sont des perspectives selon lesquelles le développement des sciences et des techniques était appréhendé comme autonome, caractérisé par des principes de constitution, de fonctionnement et d'expansion, échappant à l'ordre du social. Ces perspectives pouvaient être marquées par des orientations, par ailleurs, extrêmement diverses. Elles pouvaient être plus ou moins idéalistes (développement progressif de la Raison dans l'Histoire...) ou plus ou moins matérialistes (sciences et techniques comme produits du développement de particularités biologiques de l'espèce humaine...). Elles pouvaient être plus ou moins positivistes (thématique du « Progrès »...) ou plus ou moins critiques (thématique de l'autonomisation d'un appareil technico-scientifique démesuré et

destructeur...). Ce qu'elles partageaient, dans tous les cas, c'est un intérêt pour les sciences et les techniques portant sur des questions qui restaient relativement secondaires au regard d'enjeux épistémologiques considérés comme ne relevant pas d'une analyse proprement sociologique. Ce qui était au cœur des préoccupations de tels courants, c'était, en conséquence, des problèmes comme celui des conditions sociales de la diffusion du genre de connaissance objective du réel qu'était seule censée autoriser la rationalité technico-scientifique, celui des modalités de l'adaptation de nos univers socio-culturels traditionnels aux impératifs de son expansion ou celui de la définition de ses usages légitimes et de l'exploration des risques de ses mésusages.

Et ce qui se met en place, ce sont des perspectives suivant lesquelles la compréhension de ce qui se joue dans les sciences et les techniques et, surtout, dans leur dynamique de développement, suppose, à l'inverse, de prendre en compte l'existence des dimensions proprement sociales, voire, dans certaines versions radicales, de la nature exclusivement sociale, du genre d'activité qui y est à l'œuvre. Là encore, on a à faire à des approches recouvrant une variété certaine dans la façon de concevoir la nature, le poids relatif, les modalités de combinaison et la signification même des processus directement sociologiques qui animent ou traversent les sciences et les techniques telles qu'elles se font et s'appliquent. Les courants qui s'inscrivent dans le nouveau paradigme qui tend à s'imposer peuvent ainsi insister plutôt sur la manière dont s'élabore et se maintient, pour ceux qui l'exercent, un sens partagé de ce qu'implique l'activité scientifique ou technique, ou plutôt sur les jeux de composition de forces sociales dont résulterait le mouvement effectif des sciences et des techniques. Ils sont, également, plus ou moins porteurs de préoccupations critiques diversement accentuées. Mais ce qui les caractérise, c'est un souci commun pour l'étude de la manière dont les sciences et les techniques se construisent *pratiquement* et de la manière dont, en se construisant, elles constituent des systèmes d'évidence, focalisent et stabilisent des intérêts autour de certains objets, et ouvrent ainsi des univers d'action possible.

Ce changement de paradigme apparaît nettement dans le domaine de la sociologie de la connaissance et de la sociologie des sciences. D'une problématique centrée sur l'étude des idéologies - appréhendées essentiellement en tant qu'opposé (au mieux en tant qu'anticipation) de la connaissance vraie que fournirait seul le point de vue, la méthode et les valeurs propres à la rationalité technico-scientifique -<sup>1</sup>, on est d'abord passé (dans la lignée des travaux de Znaniecki (1940) et de Merton (1973)) à une sociologie des scientifiques (Vinck, op. cit., pp. 23 sq.) dont l'objet ne concernait encore essentiellement que « l'environnement » social de la science. A cette approche contextuelle ont enfin succédé des recherches (inaugurées par les travaux de Kuhn (op.cit.)) qui visent à explorer la production sociale des contenus mêmes de la science, appréhendés soit en tant que croyances

---

<sup>1</sup> Pour une vue synthétique des travaux fondateurs de la sociologie de la connaissance chez Marx, Durkheim, Manheim ..., cf. Namer (1985).

particulières, passibles donc du même traitement que les idéologies (suivant le principe de « symétrie » proposé par le « programme fort » de Bloor (1983)), soit - et de façon plus complexe - en tant qu'expression d'un certain projet de « reconstruction » du monde associant des humains et des choses suivant des configurations singulières (Latour, 1989 a).

On peut aussi en suivre le cheminement, de façon plus enchevêtrée, dans les domaines de la sociologie, de l'anthropologie et de l'histoire des techniques. Les premiers travaux existant sur ce plan correspondaient soit à des analyses focalisées sur la question des phénomènes de décrochage ou de rattrapage pouvant exister entre le social et un développement technologique caractérisé par une dynamique propre (extériorisation du potentiel biologique particulier de l'espèce humaine<sup>1</sup> ou évolution d'un sous-système d'activité commandé par des principes spécifiques de cohérence, d'expansion et de transformation par saturation<sup>2</sup>), soit à des analyses cherchant à déterminer les causalités réciproques pouvant être établies entre des logiques sociales et des logiques techniques restant vues comme distinctes et irréductibles les unes aux autres<sup>3</sup>. Les recherches actuelles en la matière (cf. la thèse dite du « tissu sans couture »<sup>4</sup>) insistent, au contraire, sur l'imbrication des ordres de pratiques multiples - pratiques matérielles ou corporelles, pratiques économiques, pratiques culturelles, pratiques sociales... - que mobilisent et combinent, suivant des partages et des conventions qui sont à décrire, les activités dites techniques.

En fait, sociologie des sciences et sociologie des techniques apparaissent converger de la sorte vers une approche *intégrée* des processus d'innovation liés à la dynamique conjointe des sciences et des techniques et de l'emprise de cette dynamique sur les mondes de l'action ordinaire, approche qu'illustre bien la lecture de ces processus que proposent M. Callon et B. Latour. Pour entrer alors un peu plus précisément dans une discussion de la portée et des limites du nouveau paradigme en fonction duquel est aujourd'hui globalement appréhendée la question des articulations Sciences / Techniques / Sociétés, et indiquer comment se positionnent sur ce point mes travaux, c'est sur cette lecture et ses critiques que je m'arrêterai.

### ***1.1.2. Le paradigme de « la science en action » et de la « sociologie de la traduction »***

---

<sup>1</sup> Suivant la théorisation que propose Leroi-Gourhan de la « tendance » et du « fait » techniques, cf. Leroi-Gourhan (1973 a et b). Pour une critique de cette approche, voir Castoriadis (1978, reprise de son texte *Technique* de l'Encyclopedia Universalis) et les analyses que nous en avons proposées dans Lemery [46].

<sup>2</sup> Suivant le cadre d'analyse de Gille (1978).

<sup>3</sup> Cf., entre autres, Mumford (1950), Friedmann (1966), et plus généralement l'approche marxiste des rapports entre le technique, l'économique et le politique...

<sup>4</sup> L'expression est reprise de Hughes T. (1983). On trouvera une vue synthétique de ce genre d'analyse dans Vinck (op.cit), chapitre 6, « La technique et l'innovation ».

La sociologie de la science en action (Latour, 1989 a) et la sociologie de la traduction (Callon, 1986) se définissent explicitement comme un projet de rupture avec toutes les approches reposant sur une « séparation » entre la Science et la Société. Elles se veulent en opposition, en conséquence, aussi bien avec les explications « internalistes » du développement des sciences et des techniques (considéré comme autonome et socialement neutre) qu'avec les explications « externalistes » de ce développement (considéré comme pure expression de certains intérêts sociaux particuliers). Dans la perspective qui est la leur, l'activité scientifique et technique est, essentiellement, une activité de « mises en relations ». Cette activité est *à la fois*, totalement sociale, dans la mesure où elle repose sur des processus d'échanges et d'influence orientés par un objectif central de « conviction »<sup>1</sup> (il s'agit de faire partager, ou plus exactement, on va y revenir, d'imposer, certaines évidences et certaines procédures d'action), et totalement dépendante de sa capacité à s'inscrire dans une « matière », dans des systèmes d'objets, dont on ne saurait faire simplement ce que l'on veut, qui ont bien une réalité propre et qui ne sauraient se réduire aux seuls points de vue que l'on peut en avoir. Appréhendée de la sorte, cette activité se définit ainsi comme un projet de construction d'un monde<sup>2</sup> maîtrisable, en liant les humains et les choses de façon telle que leur comportement se stabilise réciproquement : « discipliner les hommes en mobilisant des choses et ... mobiliser des choses en disciplinant les hommes, voilà un nouveau moyen de convaincre appelé parfois recherche scientifique » (Latour, 1989 b, p. 503).

Plus précisément, ce qui est au cœur d'une telle analyse, c'est un ensemble de pratiques que l'on peut schématiser en reprenant la modélisation qu'en propose Latour. Suivant ce modèle (cf. figure infra), rendre compte de la science telle qu'elle se fait (au plus loin des représentations courantes que l'on peut en avoir et, surtout, des représentations qu'en ont ceux qui la font pourtant<sup>3</sup>), c'est la référer à une série d'opérations se déroulant sur des plans (avec des « horizons », Latour, 1995) multiples et étroitement imbriqués.

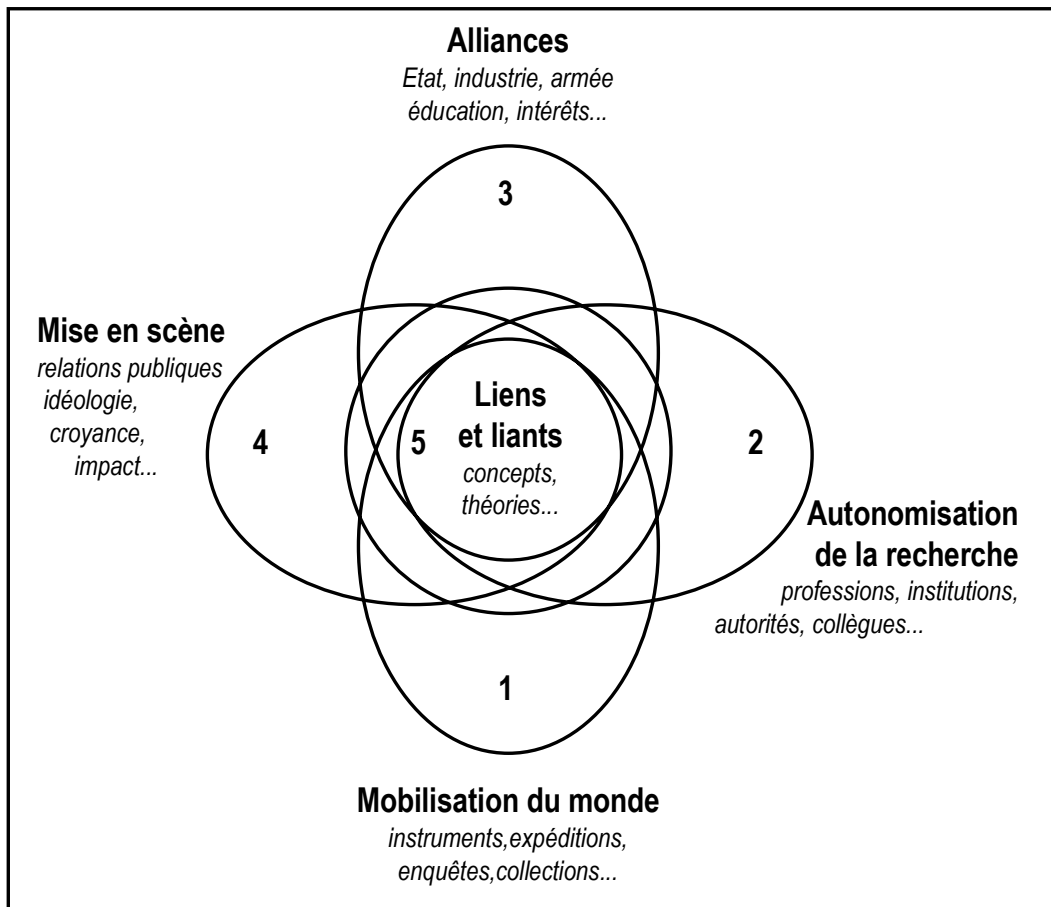
---

<sup>1</sup> Cf. notamment Akrich, Callon et Latour (1988 a et b).

<sup>2</sup> Ou plus exactement de sous-univers d'actions, reliés de proche en proche, mais dont l'agencement demeure toujours lacunaire, le fait que ces univers tiennent et se tiennent n'étant jamais définitivement assuré et impliquant un travail permanent d'ajustement, de défense et une visée d'expansion continue, aussi... D'où le dynamisme propre et la logique de croissance spécifique des sciences et des techniques.

<sup>3</sup> Ecart, soit dit en passant, dont le modèle proposé ne nous dit pas grand chose...

**Le modèle de la « science en action » suivant B.Latour (1995, p. 22)**



Le premier renvoie à un projet de « mobilisation du monde ». Il recouvre les activités au travers desquelles la science fabrique des objets et des faits sur lesquels elle va pouvoir obtenir une certaine prise, en isolant certaines de leurs propriétés de façon telle qu'ils puissent être manipulés, s'inscrire dans des relations répétables et prévisibles<sup>1</sup>. Le second concerne la question de la production de collectifs professionnels tels que le genre de mobilisation du monde qui s'effectue dans l'exercice de l'activité scientifique soit susceptible d'être interrogé sur sa pertinence et sa validité de façon à ce qu'il puisse acquérir la

<sup>1</sup> On retrouve là, d'une certaine façon, le thème très général de « l'arrondissement » du monde par la rationalité technico-scientifique tel que développé chez Heidegger (1958), d'une part, et la conception élaborée par Bachelard de l'activité scientifique comme activité de « véri-fication », comme mixte de « rationalisme appliqué » et de « matérialisme rationnel », d'autre part (Bachelard, 1963, 1968 et 1970). Si ces références, par bien des aspects à l'opposé de la problématique de Latour et Callon, peuvent ici surprendre, elles me semblent indiquer tout un arrière-plan de leurs travaux qui, pour être peu affiché (tant cette problématique se veut « radicalement » nouvelle), permettrait pourtant une approche assez fine de ce que recouvre la notion de mobilisation du monde (parfois utilisée de façon surtout métaphorique...).

légitimité que confère la reconnaissance par des pairs. Il renvoie aux problèmes de constitution et de fonctionnement des « communautés scientifiques » et aux effets d'objectivité liés à l'intensité des pratiques de débat et du type de concurrence caractéristiques de ces communautés<sup>1</sup>. Le troisième a trait à la nécessité de « s'allier des gens que l'on peut intéresser à la réalisation des opérations précédentes » (Latour, 1995, p. 25). Cet « intéressement » - de plus en plus déterminant pour la pratique ordinaire des scientifiques, dès lors qu'ils sont de plus en plus dépendants de ressources dont ils ne peuvent avoir seuls la maîtrise de la production, de l'accumulation et de la distribution - se porte de façon privilégiée sur les instances qui contrôlent ces ressources (Etat, entreprises industrielles etc.). Dans la mesure, cependant, où l'activité scientifique débouche sur des produits (des techniques et des questions...) qui mettent en cause ou affectent, à des titres divers, l'existence ordinaire de chacun d'entre nous, il suppose également - quatrième dimension des pratiques scientifiques - un travail particulier d'explicitation et de conviction, une « mise en scène », qui renvoient à une intervention sur « l'opinion publique ». Et cette intervention s'effectue suivant une logique de communication qui doit être, là encore, saisie comme partie prenante de la science en train de se faire, et non comme tâche périphérique ou purement contextuelle. Toutes ces opérations, enfin, et c'est là le point central selon Latour - le cinquième horizon, englobant tous les autres -, doivent pouvoir « tenir ensemble ». Ce qui fait le cœur de l'activité scientifique, son « contenu » spécifique, loin de renvoyer au seul face à face avec les choses, éventuellement modulé par les effets propres du fonctionnement des communautés scientifiques, est alors à entendre comme la production conjointe d'un discours et de schèmes d'action à même de permettre d'intégrer dans un ensemble cohérent tous les « acteurs » (humains et non humains) ainsi impliqués dans la fabrique du monde qui caractérise, en définitive, l'entreprise technico-politico-scientifique.

Ainsi appréhendée, cette activité apparaît comme une activité essentiellement *stratégique*<sup>2</sup>. La manière dont M. Callon expose, pour sa part, comment elle doit être pensée comme activité de « traduction », c'est-à-dire en termes de « mécanisme par lequel un monde social et naturel se met progressivement en forme et se stabilise, pour aboutir, si elle réussit, à une situation dans laquelle certaines entités arrachent à d'autres qu'elles mettent en forme, des aveux qui demeurent vrais aussi longtemps qu'ils demeurent incontestés » (Callon, 1986, p. 205), est sur ce point particulièrement éclairante. Elle permet, en effet, d'accéder plus précisément à ce que met en jeu, dans une telle approche, l'exercice effectif des sciences et des techniques (c'est-à-dire à ce que recouvre notamment le cinquième horizon, celui des « liens et des liants », du modèle de Latour).

Suivant Callon, les processus de traduction à l'œuvre dans la science en action

---

<sup>1</sup> Suivant une perspective là encore inaugurée par Bachelard et développée par les travaux sur la « sociologie des scientifiques » (cf. notamment l'approche de Kuhn, op. cit.).

<sup>2</sup> Et, au-delà, profondément « capitalistique », comme y insiste fréquemment Latour, non sans quelque intention délibérément provocatrice...

(telle qu'elle s'applique, en particulier, à la résolution de problèmes pratiques<sup>1</sup>) peuvent être analysés comme l'enchaînement de quatre types d'opérations qu'il qualifie à partir des concepts de « problématisation », « d'intéressement », « d' enrôlement » et de « mobilisation d'alliés ». La problématisation renvoie à la construction d'une certaine définition de la réalité à partir de laquelle un projet scientifique va se déployer en réponse à certaines interrogations ou à certaines difficultés, face à certains états de choses qui ne conviennent pas et sur la modification desquels une instance scientifique va s'investir. Si elle suppose une négociation, dans la mesure où cette construction doit faire avec des points de vue préexistants qui ne sont pas forcément accordés *a priori* avec le genre de définition de la situation-problème porté par cette instance, cette négociation est vue essentiellement, cependant, comme un mouvement par lequel un acteur, en l'occurrence l'instance parlant au nom de la science, cherche à se rendre « indispensable ». L'intéressement désigne précisément « l'ensemble des actions par lesquelles (cet acteur) s'efforce d'imposer et de stabiliser l'identité des autres acteurs qu'(il) a défini par sa problématisation » (Callon, op.cit., p. 185). C'est à la fois un lien et une coupure, il suppose de dissocier les entités que l'on cherche à intéresser d'autres associations possibles (id., pp. 186-187). L' enrôlement correspond alors à un intéressement réussi. Il recouvre les procédés par lesquels l'identité assignée par l'instance porteuse du projet aux différents acteurs qu'il implique va effectivement se trouver endossée par ces acteurs. Cette assignation de rôle passe, en particulier, par un travail de mobilisation d'alliés qui repose lui-même sur la désignation de « porte-paroles » et sur la mise en place d'une cascade d'intermédiations et d'équivalences, étant entendu que « par la sélection de porte-paroles, c'est-à-dire d'entités qui parlent au nom des autres et qui font taire celles-ci, la mobilisation contribue à réduire le nombre d'interlocuteurs représentatifs, à convertir des entités nombreuses et hétérogènes en un plus petit nombre d'entités homogènes et plus facilement contrôlables » (Vinck, op.cit., p. 206). Au total, l'ensemble de ces opérations aboutit à la constitution de « réseaux socio-techniques », ou « d'acteurs-réseaux » - qui peuvent être plus ou moins « robustes » et plus ou moins « alignés » -, réseaux dont la trame va assurer, pratiquement, l'emprise de l'activité scientifique sur les mondes de l'action ordinaire.

Pour la sociologie de la science en action et la sociologie de la traduction, c'est donc, fondamentalement, à la description d'un ensemble de pratiques de capture et d'assemblage d'humains et de non humains qu'il s'agit d'agencer suivant des configurations qui permettent le développement d'une action orientée et organisée (la concrétisation de certains projets), que renvoie une exploration sociologique<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Toute science, dans la perspective de Callon et Latour, étant en fait « appliquée » : ce qui varie, c'est l'étendue et la composition (plus ou moins homogène ou plus ou moins hétérogène) des mondes que cherche à constituer ou à stabiliser telle ou telle entreprise scientifique ou technico-scientifique particulière.

<sup>2</sup> Ou, plus exactement, « anthropologique », ces pratiques ne se réduisant pas à des pratiques sociales.

conséquence de ce qui se joue dans la dynamique des sciences et des techniques. Telles que conçues par Latour et Callon, ces pratiques relèvent d'un art de convaincre et d'un art, surtout, de la conquête<sup>1</sup>. Au plus loin des grandes lectures apologétiques ou dénonciatrices du Pouvoir mystérieux des Sciences et des Techniques, leur approche est une invitation à suivre, dans leurs tours et leurs détours, avec toutes leurs incertitudes, les jeux enchevêtrés au travers desquels scientifiques et techniciens participent à l'élaboration, via des arrangements plus ou moins solides, plus ou moins « réversibles » ou « irréversibles », d'un ordre social et d'un ordre des choses qui s'étayaient mutuellement. Ce regard se voulant résolument froid - et que certains qualifient de « cynique » (Bourdieu, 1997, pp. 42-43) - permet, assurément, d'entrer dans une étude objective des processus de rationalisation à l'œuvre dans nos sociétés modernes qui ne manque ni d'intérêt ni de puissance explicative. Il soulève aussi, cependant, quelques interrogations sur lesquelles j'insisterai, dans la mesure où elles contribuent à éclairer la manière dont, pour ce qui me concerne, j'ai entrepris d'aborder dans mes travaux la question de la signification, des modalités et des enjeux du genre d'intervention qui est celui des scientifiques et des techniciens dans la fabrique de notre monde.

### ***1.1.3. Les questions soulevées par le paradigme de « la science en action » et de la « sociologie de la traduction »***

Séduisant par le réalisme auquel il nous convie - et qu'il autorise effectivement du fait des moyens de description et d'analyse qu'il propose -, le « nouveau paradigme » de Callon et Latour peut susciter, d'abord quelques objections au regard de la façon dont il s'exprime dans les études précises qui s'en réclament. Flichy (1995) critique ainsi le caractère très lâche de l'usage qui est fait, dans ce cadre, de la notion de réseau, marquée par « un associationnisme généralisé et stérile » (Flichy, op. cit., p. 99)<sup>2</sup>. Il souligne, également, les ambiguïtés qui

---

<sup>1</sup> « La politique technique, comme la politique tout court, doit choisir ses alliés. Ceux qu'on ne peut soumettre, séduire ou faire coopérer, il faut savoir s'en passer. Si l'on ne peut s'en passer, il faut savoir négocier avec eux. Ne pas pouvoir s'en passer et ne pas vouloir négocier, c'est précipiter la chute des plus beaux projets techniques comme des plus beaux empires » (Coutouzis et Latour, 1986, p. 164). Dans cette perspective, c'est « dans une ambiance de mise à mort » que sont à envisager les processus d'innovation (Akrich, Callon et Latour, 1988 b, p. 29).

<sup>2</sup> Le genre de formalisation utilisé pour retranscrire la composition et les transformations de ces réseaux dans des « graphes socio-techniques » permettant de visualiser, au fil du temps, les fluctuations du « front de l'innovation » qui s'établit entre la série des « alliés », d'une part, et celle des « opposants », d'autre part, à un « programme » de recherche ou d'innovation (Latour, Mauguin, Teil, 1991), peut, de fait, laisser parfois un peu perplexe quant à sa capacité à rendre compte de la nature exacte, des objets précis et de la qualité, des relations qu'il se veut représenter. Il ne s'agit certes que d'un procédé d'inscription, mais les choix sur lesquels il repose (le primat que ce genre de « raison graphique » (Goody, 1979) confère, en l'occurrence, à la notion « d'alignement »...), s'ils sont clairement affichés ne sont pas forcément vraiment explicités.

découlent d'une définition de « l'acteur » qui reste très formelle<sup>1</sup>. Et il pointe, enfin, la réimportation, dans des descriptions nécessairement toujours situées, de références à des « contextes » dont les logiques propres de constitution et de fonctionnement demeurent cependant peu explorées, réimportation qui rend problématique le « constructivisme radical » dont se réclament pourtant ces descriptions. Rapportées au fait que tout programme de recherche ne saurait dégager les conditions de son opérationnalisation que suivant une mise en œuvre et un ajustement progressifs, ces limites peuvent être considérées, néanmoins, comme relativement secondaires.

Plus importante me semble la critique selon laquelle la saisie des processus d'innovation à laquelle correspond ce paradigme se réduit à une sociologie des pratiques des seuls innovateurs et ne nous dit pas grand chose des questions relatives à l'usage que font de ce qui se trame dans les réseaux socio-techniques ceux qui s'y trouvent simplement pris, ni même de la façon dont ils participent précisément - ou non - à la mise en place et à la stabilisation de ces réseaux et avec quelles conséquences sur le genre de monde qui en résulte (cf. Flichy, à nouveau, mais aussi Akrich, 1993, et, surtout, Dodier, 1995). Il est vrai qu'une telle focalisation - dès lors qu'elle ne se prétend pas exclusive d'analyses des processus d'innovation entreprises sous d'autres angles d'approche - peut être jugée parfaitement légitime en tant qu'elle renvoie à un certain choix d'objet de recherche<sup>2</sup>. Mais ce qui fait ici problème c'est la lecture de ce qu'est l'activité des innovateurs qui se trouve privilégiée de la sorte. Sur ce plan ce qui m'apparaît alors à discuter, c'est la réduction de cette activité à une activité qui serait purement stratégique. Cette réduction est en effet contestable pour, au moins, trois raisons.

Comme le note, d'abord, Dodier, le « fonctionnalisme » qui l'anime<sup>3</sup> débouche sur un certain risque, celui « de passer à côté des interrogations que pose la notion même de réseaux, dès lors qu'on ne conçoit pas ceux-ci comme le seul horizon possible du monde contemporain, mais comme une forme de solidarité parmi d'autres entre les êtres » (Dodier, op. cit., pp. 3-4). A ce niveau, ce qui est en question c'est le fait que « la dynamique interne de l'action scientifique et technique », avec ce qu'elle engage « (d')interprétations, (et de) délibérations ... que les acteurs humains (qui en sont porteurs) développent face à eux-mêmes et

---

<sup>1</sup> Un acteur c'est « n'importe quel élément qui cherche à courber l'espace autour de lui, à rendre d'autres éléments dépendants de lui, à traduire les volontés dans le langage de la science propre » (Callon et Latour, 1981, cité par Flichy, 1985, p. 100).

<sup>2</sup> Dans les travaux que je vais présenter dans la section qui suit, j'ai bien, pour ce qui me concerne, effectué aussi un choix de ce type.

<sup>3</sup> Le terme de fonctionnalisme renvoyant ici - suivant une modalité plus esthétique que sociologique - à la tendance à la célébration du fonctionnement pour le fonctionnement des réseaux que l'on peut relever dans la sociologie de la traduction, davantage qu'à une inscription de l'activité des innovateurs dans une distribution de rôles qui serait référée à des exigences de bonne marche de la société posées *a priori*.

face aux autres » (Flichy, op. cit., p. 111) se révèle quasiment absente d'une analyse qui fait des innovateurs de purs calculateurs. S'ils sont amenés à composer, à négocier - et Callon et Latour insistent, de fait, fortement sur ce point -, tout se passe comme si leur projet (au moins dans ses orientations directrices) était toujours évident, ne suscitait aucune interrogation. Ils sont confrontés à des incertitudes, mais ils n'ont aucun doute sur le bien fondé de leur entreprise, pourrait-on dire. Or, toute la microsociologie de l'action ordinaire - et c'est bien sur ce terrain de l'action ordinaire que Callon et Latour entendent se situer dans leur volonté de réalisme - est là pour nous indiquer que l'action stratégique ne se tient que d'être encadrée dans un travail d'ordre normatif, celui qui vise la définition, l'engagement, l'ajustement et le maintien de « l'action qui convient » (Thévenot, 1990), travail qui ne saurait être évacué sans perte de compréhension. De ce point de vue, on est ainsi en droit de se demander si le paradigme de la science en action et de la sociologie de la traduction permet bien la saisie de *l'épaisseur des interactions* au travers desquelles s'effectuent les opérations constitutives de l'activité scientifique et technique dont il cherche à rendre compte.

Si ce paradigme manque de la sorte d'ancrage en ce qui concerne l'appréhension des interactions ordinaires sur lesquelles il se veut pourtant fondé (les processus « identitaires » qu'elles mettent en jeu et le genre d'épreuves particulières qui leur correspondent y trouvant difficilement leur place<sup>1</sup>), il soulève également un deuxième type de problème. Suivant la conception purement stratégique de l'activité scientifique et technique qui l'anime, la visée d'intervention des innovateurs, la passion de la traduction qui continûment les inspire, y sont posées comme l'expression d'une force, d'une volonté de puissance, dont les conditions d'émergence et d'entretien, le genre et l'orientation, et les modalités de validation mêmes, ne semblent pas requérir d'explication particulière. Il s'en suit un formalisme, déjà évoqué, qui aboutit à un certain paradoxe : la particularité de l'action scientifique et technique que l'on cherche à caractériser et à analyser finit par se dissoudre. Pour rendre compte de l'efficace propre de cette action dans la fabrique de notre monde, il importe bien, cependant, d'essayer de penser ce qu'elle a aussi de singulier. Comme le souligne Bourdieu (1994), « ... le champ scientifique est (à la fois) un univers social *comme les autres* où il est question, comme ailleurs, de pouvoir, de capital, de rapports de force, de luttes pour conserver ou transformer ces rapports de force, de stratégies de conservation ou de subversion, d'intérêts, etc., et un monde *à part*, doté de ses lois propres de fonctionnement qui font qu'il n'est aucun des traits désignés par les concepts

---

<sup>1</sup> Un des intérêts du travail de Dodier précédemment évoqué sur la question de l'articulation des formes de solidarité qui se joue dans l'expansion des réseaux socio-techniques me semble être, précisément, de tenter de penser aussi ce genre de processus et d'épreuves. Ce dont il s'agirait alors, c'est de se donner les moyens de transposer la manière dont il traite cette question « du point de vue » de ceux qui sont assignés à une position d'opérateurs dans ces réseaux, dans une analyse de ce qui se passe, sur ce plan, du côté des « innovateurs » eux-mêmes...

utilisés pour le décrire qui n'y revête une forme spécifique, irréductible à toute autre » (Bourdieu, op. cit., pp. 91 sq.). A ce niveau, c'est la manière dont l'activité scientifique se déploie à partir d'une certaine *organisation* - organisation qui ne saurait se réduire à la prolifération de réseaux socio-techniques puisque cette prolifération même la suppose - qui apparaît faiblement explorée, et difficilement explorable, dans le modèle de Callon et Latour, quand, à nouveau, la prétention à saisir cette activité dans ses formes les plus ordinaires suppose l'examen de la façon dont y jouent les cadres de référence (cadres sociaux et cognitifs à qualifier précisément) en fonction desquels elle se développe.

La réduction de l'activité scientifique et technique à un simple jeu de composition de forces qu'opère ainsi ce modèle - même si ces forces sont posées comme excédant le registre des habiletés sociales et supposent une capacité particulière à associer des humains et des non humains de façon telle qu'ils entrent effectivement dans les alignements qu'implique la concrétisation réussie d'un « programme » d'innovation - appelle, enfin, une troisième observation. Son réalisme revendiqué s'accompagne, en effet, d'une mise en cause des lectures « critiques » du développement des sciences et des techniques qui me paraît contestable. Il est vrai que ces lectures présentent, assurément, des faiblesses dans la mesure où elles restent fréquemment cantonnées sur le terrain d'une philosophie sociale dont le caractère général et abstrait manque à rendre compte des processus suivant lesquels s'effectue pratiquement l'entreprise de reconstruction du monde à laquelle correspond essentiellement ce développement<sup>1</sup>. Mais il n'en demeure pas moins que la question de l'évaluation du produit de cette reconstruction ne saurait être éludée. Comme le fait remarquer Dodier, à nouveau, l'étude de l'action des innovateurs, si elle veut aborder vraiment « symétriquement ... science et politique », c'est-à-dire si elle ne se limite pas à une sociologie de l'intérêt appelant « « politique » ou « morale » (ce qui n'est en fait que) l'ensemble des intérêts politiques et moraux des êtres mobilisés dans les réseaux, tels qu'ils apparaissent dans le regard des innovateurs soucieux de faire exister ces réseaux et donc de composer avec eux », est à référer à une « anthropologie normative ». Elle doit, en effet, permettre d'interroger les effets de ces réseaux au regard, notamment, du genre de « violence » qui s'y exerce et de ce que cette violence peut atteindre dans « l'intégrité » des humains qui y sont pris (Dodier, op. cit., pp. 32 sq.). Et cette référence nécessaire ne tient pas à une exigence qui serait simplement de l'ordre d'un attachement traditionnel à une philosophie du sujet forcément dépassée (science sans conscience etc.). C'est bien plutôt parce que l'activité scientifique et technique est *réellement* une activité transformatrice du monde et de notre expérience du monde qu'elle s'impose. Stengers note ainsi que dès lors que l'on admet que cette activité

---

<sup>1</sup> Alors que « la raison scientifique se réalise quand elle vient à être inscrite ... dans les mécanismes sociaux de la compétition apparemment anarchique entre des stratégies armées d'instruments d'action et de pensée capables de régler leurs propres usages et dans les dispositions durables que le fonctionnement de ce champ produit et présuppose » (Bourdieu, 1992, p. 163).

mobilise des humains, c'est-à-dire « des êtres qui ne sont pas indifférents à la façon dont on les traite », on doit aussi reconnaître qu'elle fait « converger ce à quoi oblige une démocratie et ce qu'exige l'invention » (Stengers, 1997 b, pp. 23 et 64 sq.). Selon elle, en effet, « chaque fois que l'on fait taire, au nom de la science, des intérêts, des exigences, qui pourraient mettre en cause la pertinence d'une proposition, nous avons à faire à un double court-circuitage : celui des exigences de la démocratie et celui de la mise en risque qui donne sa fiabilité au savoir » (Stengers, 1997 a, p. 96). Or sur ce plan encore, celui de la réflexion qu'appelle « l'influence » sur nos univers d'action ordinaire de la dynamique propre des sciences et des techniques et le genre d'alignement des humains qu'elles visent, le paradigme de la sociologie de la science en action et de la sociologie de la traduction ne nous offre que peu de ressources conceptuelles.

Est-il alors possible d'envisager une approche qui permette, à la fois, d'appréhender « en actes » l'intervention de ceux qui participent à cette dynamique et de dépasser les limites qui sont celles de ce paradigme ? C'est dans cette perspective, en tout cas, que je me suis efforcé, pour ma part, de penser les pratiques de rationalisation que l'on peut observer à l'œuvre dans le secteur agricole. Sur quelles bases, moyennant quelle démarche particulière et avec quels résultats, c'est ce que je vais maintenant exposer.

## **1.2. Fondements, démarche et résultats d'un parcours de recherche sur les pratiques de rationalisation de l'agriculture**

### ***1.2.1. Principes directeurs***

Au vu des considérations qui précèdent, une tentative d'exploration conséquente des processus sociologiques à l'œuvre dans le mouvement de rationalisation que connaissent actuellement nos sociétés - mouvement entendu, donc, comme développement d'imbrications de plus en plus nombreuses et de plus en plus serrées entre les mondes de l'action ordinaire et les mondes de l'activité scientifique et technique - apparaît devoir répondre à au moins quatre exigences.

Suivant ce que l'on peut retenir comme l'acquis principal du nouveau paradigme dont on vient d'indiquer les grandes lignes, elle implique d'abord - *première exigence* -, de se centrer sur l'étude des pratiques au travers desquelles ce mouvement s'effectue concrètement. Pour échapper, cependant, à la réduction de ces pratiques à leur seule dimension stratégique, une telle étude doit s'efforcer de prendre en compte la manière dont s'élabore, s'ajuste et se maintient, dans les cours d'actions et d'interactions où se joue un travail de rationalisation, une certaine définition (plus ou moins partagée...) de ce que ceux qui y participent, à des titres divers, ont à faire, pourquoi et comment. Toute stratégie, en tant que combinaison de moyens pour atteindre certains objectifs, suppose en effet l'existence de fins qui « valent » d'être investies et poursuivies et d'un fond de normes permettant aux acteurs de s'orienter et de s'organiser pour et dans cette

entreprise<sup>1</sup>.

Si l'on se refuse alors - *deuxième exigence* -, à considérer comme allant de soi<sup>2</sup> les fins et les normes particulières qui animent et encadrent l'activité de ceux qui s'engagent dans une visée de transformation d'un état de choses établi en se référant à ce qu'appelle ou autorise un point de vue technico-scientifique sur cet état de choses, la question des modalités de constitution et d'application de cette visée même ne saurait être éludée. Sur ce plan, c'est-à-dire pour la saisie de la façon dont se construisent et se légitiment les intérêts à partir et en fonction desquels va se déployer un travail de rationalisation donné, l'analyse des situations de « rencontre » directe au sein desquelles s'exerce ce travail, représente une voie d'accès privilégiée. Dans une perspective compréhensive attentive à l'efficace propre des jeux d'attribution de sens qui conditionnent la manière dont les acteurs vont s'engager et se comporter dans telle ou telle situation suivant un « ordre de l'interaction » qui ne se réduit pas à une logique structurale de positions (Joseph, op. cit., pp. 5-13 et 50), ces rencontres sont, de fait, à appréhender comme un espace déterminant pour l'analyse en actes des processus de rationalisation qui nous préoccupent. Correspondant à « des activités bâtisseuses de mondes », cet espace où se met en place « une matrice d'événements possibles, une distribution de rôles à assumer pour que ces événements se déroulent, l'ensemble constituant le terrain pour l'action ... un plan d'existence, une machine à signifier, un monde par lui-même » (Goffman, 1961, cité dans Joseph, op. cit., pp. 83-84), apparaît particulièrement approprié pour étudier comment les activités scientifiques et techniques se traduisent dans la fabrique de certains agencements qui vont contribuer à une réorganisation des façons de voir et de faire de ceux qu'elles visent.

Pour autant, une posture de recherche qui limiterait l'étude de ces activités au suivi de leur manifestation dans une série de rencontres entre des agents de rationalisation et des groupes « cibles » semble difficilement tenable. On doit bien admettre, certes, que le cours que va prendre la rationalisation de tel ou tel domaine du social dépend du déroulement et de l'enchaînement d'une multiplicité d'occasions de confrontation entre ceux qui exercent dans ce domaine et ceux qui prétendent y intervenir au nom d'une compétence technico-scientifique. Mais ce déroulement et cet enchaînement ne se développent ni dans un espace vide, ni de façon aléatoire. L'engagement des « agents de rationalisation » dans de telles confrontations renvoie à certaines orientations directrices qui lui préexistent, même si chaque situation de rencontre constitue effectivement une mise à

---

<sup>1</sup> En d'autres termes, toute stratégie ne se développe que dans certains *cadres d'action*. Par cadre, on entend ici avec Joseph (1998), « un dispositif cognitif et pratique d'attribution de sens qui régit l'interprétation d'une situation et l'engagement dans cette situation, qu'il s'agisse du rapport à autrui ou de l'action elle-même » (pp. 65-66). Sur ce concept de cadre, cf. également Goffman (1991).

<sup>2</sup> Comme la simple expression d'une « tendance » naturelle ou historique à la rationalisation...

l'épreuve de ces orientations susceptible de déboucher sur leur transformation éventuelle. Il est conditionné par des systèmes d'évidences et des schèmes d'action préalables dont la genèse et la dynamique nécessitent - *troisième exigence* - d'être explicitées. A ce niveau, le concept de champ, tel qu'élaboré par P. Bourdieu (1992 et 1994) apparaît très opérationnel. Il permet, en effet, de relier l'activité de ces agents aux caractéristiques de fonctionnement des « sous-univers sociaux » particuliers auxquels ils appartiennent en référant leur visée d'intervention aux enjeux spécifiques qui commandent leur mobilisation et qui expliquent la diversité des directions et des formes que va concrètement prendre cette mobilisation, compte tenu des positions différenciées qu'ils occupent au regard de l'accès aux - et de la maîtrise des - ressources qui valent pour la poursuite de ces enjeux.

Prétendre analyser les processus de rationalisation du social tels qu'ils s'effectuent à partir de l'intervention d'agents dont les intérêts sont ancrés dans la logique et les tensions propres à certains champs (ceux qui correspondent aux différents mondes professionnels concernés par l'exercice d'une activité technico-scientifique) et au travers des interactions qui en découlent, implique enfin - *quatrième exigence* -, de s'interroger sur ce que produisent ces processus sur le genre d'expérience sociale - au sens que Dubet donne à ce terme - qui en résulte. Une telle analyse, pour être complète, ne saurait en effet laisser de côté la question des effets de ces processus sur la capacité de ceux qui y participent ou y sont pris à « construire le sens de leurs pratiques » dans des situations où ils se trouvent confrontés à des principes d'action marqués par une forte « hétérogénéité » (Dubet, 1994, p.15 sq.). Dès lors que l'on admet que l'activité technico-scientifique est à concevoir comme l'investissement d'une des dimensions seulement sous lesquelles la réalité peut être appréhendée - sa dimension « ensembliste-identitaire » ou « ensidique », pour me référer ici à Castoriadis (1975 et 1997)<sup>1</sup> -, le problème de l'articulation de ce point de vue particulier avec d'autres façons de voir et de faire, caractérisées par des intérêts et des critères *différents* d'appréciation de l'action qui convient, devient un problème crucial. Si l'objectivité n'est pas dans les choses mais dans la manière de s'accorder sur le sens des choses et de s'organiser pour faire avec elles, seule la réflexion et le jugement *a posteriori* sur ce qu'on éprouve dans le monde qui se fabrique de la sorte permet de déterminer ce qu'il vaut. En conséquence, une approche sociologique des sciences et des techniques en action me semble nécessairement appeler une posture « critique ». Comme le note Giddens (1993), c'est même le caractère de plus en plus « expérimental » de l'agir individuel et collectif dans les sociétés de modernité avancée qui requiert un travail spécifique d'argumentation et de « justification discursive »<sup>2</sup>, compte tenu de « l'intrusion

---

<sup>1</sup> C'est-à-dire celle sous laquelle cette réalité se prête à la « manipulation » et à l'accumulation de « puissance »...

<sup>2</sup> Et cela davantage que des impératifs « communicationnels » qui seraient inclus « par nature » dans la structure du langage, suivant les thèses d'Habermas : c'est le problème de l'écart qui se creuse « effectivement » entre des formes de vie différentes qui appelle

spectaculaire du projet dans l'histoire » qui les marque, avec le régime de « risques » croissants qui en découle (Giddens, op. cit., pp. 31 et 37). En d'autres termes, plus les sciences et les techniques interviennent réellement dans les mondes de l'action ordinaire, plus on doit se poser la question de ce que provoque cette intervention quant à la maîtrise que les divers collectifs qu'elle mobilise peuvent avoir de l'histoire dans laquelle ils se trouvent imbriqués<sup>1</sup>.

Pour présenter suivant quelle logique j'ai entrepris de conduire les travaux que j'ai menés sur les pratiques de rationalisation que l'on peut observer dans le secteur particulier de l'agriculture, c'est la façon dont j'ai essayé de répondre - en termes de problématique et de méthodes - à ces quatre exigences que j'explicitai alors.

### ***1.2.2. La logique de mes travaux sur les activités de conseil technique en agriculture et sur la mobilisation de la recherche agronomique pour la définition des « bonnes pratiques agricoles »***

Soucieux, en fonction de la première de ces exigences, d'appréhender « en actes » ce que recouvrait le travail de rationalisation à l'œuvre dans le domaine auquel je me trouve professionnellement confronté, c'est aux situations dans lesquelles ce travail pouvait être directement saisi que j'ai choisi de m'intéresser. Comme je l'ai indiqué en Introduction, c'est donc à partir des interactions entre les agriculteurs et ceux qui ont pour fonction de « diffuser (auprès d'eux) les connaissances nécessaires à l'amélioration de « (leurs) techniques de production et des conditions de gestion (de leurs exploitations) »<sup>2</sup>, c'est-à-dire les techniciens ou les conseillers agricoles, que j'ai entrepris d'étudier les pratiques de rationalisation de l'agriculture. Pour les mêmes raisons, lorsque j'ai été amené à m'interroger sur les enjeux et la place de la Recherche dans le mouvement de modernisation de ce secteur, c'est sur des cas de figure correspondant à la mobilisation de scientifiques pour contribuer à la résolution « en vraie grandeur » de problèmes très pratiques que j'ai porté mon attention.

#### *Etudier les pratiques de rationalisation de l'agriculture à partir des situations*

---

un effort de réflexivité particulier, à la hauteur de l'épreuve que constitue le fait de construire de façon de plus en plus délibérée le monde qui sera le nôtre.

<sup>1</sup> Comme y insiste Stengers (1997, b), penser l'intervention des scientifiques et des techniciens implique de s'interroger sur le genre « d'influence » qu'ils exercent. Cette influence n'est soutenable que s'il existe des possibilités d'y répondre, possibilités renvoyant à la question de la constitution d'interlocuteurs susceptibles d'opposer « une résistance active à la hiérarchisation des savoirs », de la « création de ... groupes d'intérêts susceptibles de faire valoir des dimensions ignorées des problèmes posés » (Stengers, op. cit., p. 65). En ce sens, l'intervention des scientifiques et des techniciens ne saurait, à nouveau, être réduite à une activité purement stratégique, elle met en jeu des processus identitaires et une incertitude radicale, celle de « la co-présence problématique des pratiques » (Stengers, op. cit., p. 96).

<sup>2</sup> Cf. supra p. 4, note 2.

*d'interaction au travers desquelles elles se déploient et sont mises à l'épreuve*

Dans l'analyse de ces situations - qu'il s'agisse des relations entre techniciens et agriculteurs, dans le cadre du dispositif de développement initié par le GERDAL<sup>1</sup> et dans le cadre de ma thèse, ou de celles entre chercheurs, agriculteurs et la Société d'Eaux Minérales ayant convoqué les uns pour trouver les moyens de modifier les pratiques des autres de façon à limiter les taux de nitrates relevés dans ses sources, dans le cadre du programme AGREV<sup>2</sup> -, la problématique en fonction de laquelle j'ai conçu mes investigations a été guidée par un principe central. Ce que je me suis efforcé, c'est de suivre la manière dont la référence à ce qu'impliquait un point de vue technico-scientifique se manifestait et se concrétisait dans le cours d'actions même qui s'établissait entre ceux qui intervenaient au nom de ce point de vue et ceux auprès de qui ils intervenaient. Suivant une perspective de type ethnométhodologique - correspondant à la deuxième exigence précédemment mentionnée -, j'ai cherché de la sorte à dégager comment les premiers (ceux dont l'activité est au cœur de ce volet de mes travaux) justifiaient la pertinence de la visée de modification d'un état de choses établi et comment se modulait cette justification au regard des événements qui résultaient de cette visée même. J'ai donc porté une attention particulière au genre de description<sup>3</sup> que ces agents effectuaient de cet état de choses et à la façon, plus précisément, dont ils formulaient les problèmes nécessitant leur intervention et dont ils envisageaient les procédures requises par un traitement adapté (c'est-à-dire « rationnel ») de ces problèmes. Globalement, ce que j'ai cherché sur ce plan, c'est à caractériser la trajectoire et l'efficace des énoncés correspondant à cette description, à cette formulation et à l'explicitation de ces procédures, et à les référer aux jeux de relations mêmes à partir desquels ces énoncés émergeaient et trouvaient - ou non - à être validés, moyennant des accords, des malentendus et des conflits socio-cognitifs à identifier et à explorer dans leur constitution.

Pour mener ce type d'analyse, j'ai travaillé à des niveaux différents, en utilisant des méthodes diverses. Dans le cas de mes recherches sur l'activité des conseillers agricoles, je suis parti de l'observation directe de situations de rencontre conseiller / agriculteurs<sup>4</sup>, en me donnant pour objet le relevé et l'interprétation des échanges discursifs (intégralement enregistrés) auxquels elles donnaient lieu quant à l'élaboration de certaines conceptions de « l'action qui convient » et quant à l'engagement des uns et des autres dans la concrétisation de ces conceptions.

J'ai ensuite conduit, dans le cadre de ma thèse, des investigations centrées sur l'étude de l'auto-analyse que ces agents faisaient de leurs activités. Cette étude a

---

<sup>1</sup> Cf. supra p. 13, note 1, et Sélection de Travaux, Texte 1.

<sup>2</sup> Cf. supra p. 14 et Sélection de Travaux, Texte 3.

<sup>3</sup> Cf. le concept d'*accountability* tel qu'élaboré par Garfinkel (1967).

<sup>4</sup> Une série de réunions d'un groupe de « résolution de problème » mis en place dans le cadre du dispositif de développement initié par le GERDAL, tel qu'évoqué précédemment (cf. supra Introduction), groupe constitué autour d'une question relative aux pratiques de gestion des exploitants y participant.

été menée sur la base d'une série d'entretiens approfondis auprès de techniciens de Chambre d'Agriculture<sup>1</sup>. Ces entretiens visaient à dégager comment se trouvaient associés certains modes de description et de justification de ce que doit être une « véritable » activité de « technicien » et certaines qualifications du genre de relations en découlant avec les agriculteurs.

Dans le cas, enfin, de mes travaux sur l'intervention de la Recherche Agronomique pour la définition de pratiques agricoles intégrant les préoccupations manifestées par la Société des Eaux de Vittel quant à la préservation de sa ressource, j'ai procédé sur la base d'une mise en perspective d'une approche de la construction et des transformations du programme imaginé et appliqué à cette fin par l'équipe de l'INRA concernée, d'une part, et d'une approche de la manière dont les agriculteurs impliqués par ce programme appréhendaient les exigences formulées à leur égard, les interprétaient et y réagissaient, d'autre part (cf. [13] et [14]). En ce qui concerne le premier niveau, le matériau exploité a été collecté sur un mode ethnographique, à partir de ma participation directe au déroulement du programme. J'ai eu là recours à des sources multiples : suivi des réunions de l'équipe et des débats qui s'y développaient, travail sur sa production documentaire, recueil du point de vue de ses membres à l'occasion d'échanges variés. En ce qui concerne le second, j'ai utilisé des démarches plus classiques d'enquêtes par entretiens auprès des agriculteurs, enquêtes répétées à différents stades d'avancée des opérations du programme.

*Référer les pratiques de rationalisation de l'agriculture à l'analyse des « champs professionnels » auxquels appartiennent ceux qui s'y investissent*

Si je me suis ainsi efforcé de saisir le plus précisément possible les jeux d'interactions au travers desquels s'effectue aujourd'hui la rationalisation des formes d'exercice de l'activité agricole, en analysant donc les pratiques des agents s'investissant dans un tel projet, j'ai également essayé - conformément à la troisième exigence énoncée dans la présentation des principes directeurs de mes recherches - de prendre en compte les processus qui président à l'élaboration de la visée d'intervention même de ces agents. Pour étudier, alors, la genèse et l'efficace propre des cadres d'interprétation en fonction desquelles ils s'orientent dans les diverses situations de rencontre auxquelles correspond l'exercice de leur métier, je me suis appuyé sur le concept de champ. Ce concept occupe notamment une place centrale dans mes travaux sur le conseil technique en agriculture (cf. [10] et [38]). C'est, en effet, à partir de l'exploration de la structure et des dynamiques de constitution et de fonctionnement du milieu professionnel qui est

---

<sup>1</sup> Population particulière choisie parce que ces agents exercent une fonction qui se veut « gratuite », fondée sur le seul souci d'augmenter la maîtrise « en soi » que les agriculteurs peuvent avoir de la conduite de leurs exploitations, à la différence d'autres (ceux qui appartiennent aux organismes dits économiques - les Coopératives, les Groupements de Producteurs... -) qui associent des tâches de conseil technique à des objectifs commerciaux... Sur cette recherche, cf. Texte 2 de ma Sélection de Travaux.

le leur que j'ai entrepris d'expliquer de façon compréhensive les différents phénomènes observables dans les situations de rencontre techniciens / agriculteurs auxquelles je m'étais antérieurement intéressé.

En tant que tel, pourtant, c'est-à-dire dans son acception classique, celle qu'il a dans la théorie de Bourdieu (1992 et 1994), ce concept de champ m'est apparu présenter quelques limites au regard de ce que je voulais appréhender, c'est-à-dire les modalités de la construction *par les agents* du sens de ce qu'ils ont à faire et des modalités d'inscription de ce sens dans des états de choses. Suivant cette acception, en effet, ce qui est privilégié, c'est la manière dont les pratiques d'individus et de groupes mobilisés autour de la poursuite d'intérêts spécifiques se trouvent commandées par les positions - et les jeux de relations entre les positions - qu'ils occupent dans un espace hiérarchiquement structuré en fonction d'une certaine distribution « donnée » des capitaux qui valent pour l'univers d'action particulier dans lequel ils sont pris de la sorte. Or il me semble que cet espace est lui-même travaillé en permanence par ces individus et ces groupes d'une manière qui va bien au-delà de simples aménagements ou rééquilibrages visant à compenser les effets de dévaluation ou de réévaluation des capitaux dont les agents sont porteurs en fonction des transformations inhérentes aux conditions dans lesquelles ils agissent. Ce que j'ai cherché alors, ce sont des moyens qui permettent d'intégrer ce travail à cette notion de champ.

Pour cela, j'ai conçu un modèle d'analyse faisant du champ professionnel du conseil technique en agriculture un espace à plusieurs dimensions, chacune de ces dimensions étant traversée et structurée par des tensions qui lui sont propres et qui contribuent, via les problèmes que pose leur combinaison, à l'orientation de la pratique des agents. Afin de rendre compte le plus finement possible de la manière dont s'élabore la visée d'intervention technique des conseillers agricoles, j'ai ainsi entrepris de suivre comment ils se fabriquent une certaine conception de ce que doit être leur activité en fonction de la façon dont ils se situent - et s'efforcent de donner sens à leur situation - au regard de quatre registres d'action distincts, renvoyant respectivement à un certain *espace de significations disponibles*, à un certain *espace de dispositions*, à un certain *espace social d'exercice et de référence* et à un certain *espace de pratiques et de débats*.

A partir de la notion d'espace de significations disponibles, ce que j'ai cherché à appréhender ce sont les représentations préétablies de leur métier, les mots d'ordre relatifs à ce qu'il doit être ou à ce qu'il ne doit plus être, qui sont adressées à ces agents par les différentes instances extérieures à leur profession avec lesquelles ils ont à faire. A ce niveau, ce que j'ai essayé de montrer c'est comment ces représentations et ces mots d'ordre fonctionnaient comme sources d'identifications et de différenciations possibles pour les conseillers, comme stock d'arguments diversement mobilisable et mobilisé pour défendre ou invalider telle ou telle définition de rôle.

Avec la notion d'espace de dispositions, ce que j'ai cherché à explorer c'est

comment la distribution des préconceptions, de la « réserve de connaissances » et du « dessein à disposition » (Schütz, 1987) qui sont celles de ces agents, compte tenu de leur histoire propre, de leur identité sociale telle qu'elle résulte des trajectoires particulières qui sont les leurs, se traduisait dans la mise en place d'une culture de métier. Sur ce plan ce que je me suis efforcé de dégager c'est le lien pouvant exister entre l'hétérogénéité de ces dispositions et le caractère problématique de la constitution, dans ce milieu professionnel, d'une conception de rôle qui soit un minimum partagée.

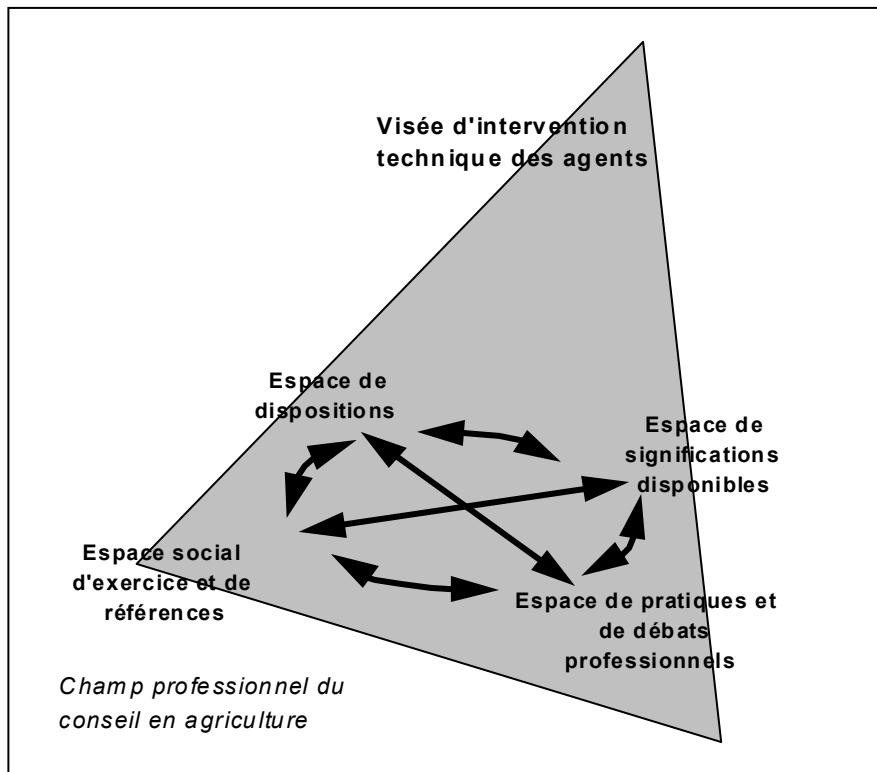
En m'attachant à décrire précisément la composition de l'espace social d'exercice et de référence des conseillers, c'est-à-dire les réseaux habituels de dialogue professionnel<sup>1</sup> établis entre eux et avec d'autres groupes professionnels susceptibles de fonctionner comme « attracteurs » ou comme « repoussoirs », ce que j'ai cherché à mettre en évidence, c'est comment la forme même de ces réseaux contribuait à donner certaines lignes de pente à leur action. Ce qui a retenu là mon attention ce sont les conséquences du caractère fortement hétérocentré du système de relations de ces agents, du fait de leur investissement dans la poursuite d'une reconnaissance essentiellement externe auprès de milieux de référence très divers, sur leurs façons d'envisager leur travail de « techniciens ».

En portant, enfin, un intérêt spécifique à l'espace de pratiques et de débats qui est celui de ces agents, ce que j'ai voulu étudier c'est comment les controverses qu'ils entretiennent habituellement à propos de ce qu'ils font les uns et les autres, pourquoi et comment, aboutissent à la constitution de certaines catégories de jugement et d'action qui contribuent à fixer le cadre de ce qui est convenable, acceptable, envisageable ou souhaitable en matière d'intervention appropriée auprès des agriculteurs. Ce à quoi je me suis ainsi attaché sur ce plan, c'est au relevé des différents « modèles » d'exercice de métier pour la défense ou la contestation desquels les agents se mobilisent, en se fabriquant des doctrines, en s'engageant, avec plus ou moins de succès, dans certaines façons de faire privilégiées pour tenter d'apporter les preuves de leur bien fondé, afin de dégager les conséquences de ces modèles - et du jeu entre ces modèles, plus ou moins constitués et plus ou moins valorisés - sur le travail de rationalisation auquel contribuent les fonctions de conseil technique en agriculture.

---

<sup>1</sup> Je vais revenir, dans la partie qui suit, sur cette notion de réseau...

### Le modèle d'analyse utilisé dans mes travaux sur les activités de conseil technique en agriculture : une représentation schématique



Suivant cette perspective - que le schéma qui précède tente de figurer -, c'est donc comme la résultante de ce qu'ils *expérimentent* au travers du jeu de leurs pratiques et de leurs débats ordinaires, jeu conditionné par la manière dont ils se situent dans des espaces connexes, tous espaces articulés les uns aux autres selon des relations de « couplage flou », pour reprendre ici un concept introduit par Goffman (1987) pour caractériser « l'interface entre l'ordre de l'interaction et les éléments de l'organisation sociale »<sup>1</sup>, que je me suis efforcé de décrire et d'analyser les formes prises par la visée d'intervention technique des conseillers agricoles. Une telle approche me semble bien, en effet, susceptible de permettre de combiner<sup>2</sup>, suivant les objectifs que je poursuis, une analyse des processus de

<sup>1</sup> « ... En général ce qu'on trouve, au moins dans les sociétés modernes, c'est un lien non exclusif - un *couplage flou* - entre les pratiques interactionnelles et les structures sociales, un déplacement des strates et des structures dans des catégories plus vastes, les catégories elles-mêmes ne correspondant terme à terme avec aucun élément du monde structurel, sorte d'engrenage de diverses structures dans les rouages interactionnels. Ou si l'on veut, un ensemble de transformations, une membrane sélectionnant la manière dont diverses distinctions sociales, extérieurement pertinentes seront prises en compte au cours de l'interaction » (Goffman, 1987, pp. 11-12).

<sup>2</sup> Moyennant un dispositif de collecte et de traitement de données qualitatives assez lourd, associant analyse documentaire, pour la reconstitution du fond de significations disponibles avec lequel les agents doivent faire pour justifier leurs interventions, récits de

rationalisation en actes auxquels contribuent les agents en charge de la « diffusion du progrès technique » au plus près des producteurs, d'une part, et une analyse de la façon dont ces processus se déploient à partir du travail spécifique qu'effectuent ces agents pour se fabriquer et négocier une définition de rôle<sup>1</sup> qui soit soutenable au regard des exigences propres au sous-univers qui est le leur dans le monde des sciences et des techniques (avec ses polarisations et ses hiérarchies...), d'autre part.

Appliquée de manière systématique dans mes recherches sur le conseil en agriculture, cette approche n'a pas donné lieu, pour l'instant, à un investissement de même ampleur en ce qui concerne mes contributions à l'étude des activités de rationalisation dans lesquelles se trouve directement impliquée la Recherche Agronomique. Les investigations que j'ai menées en la matière se sont, en l'occurrence, plutôt focalisées sur la façon dont *l'organisation* de la Recherche<sup>2</sup> jouait sur le genre d'articulation qui s'instaure entre des chercheurs et des « praticiens » quand ils se trouvent associés pour formuler précisément et tenter de résoudre les problèmes que pose aux acteurs du monde agricole la montée de préoccupations qui mettent en cause son fonctionnement et sa logique de développement établies. En ce sens, ces investigations ont été surtout conçues et conduites en référence à la quatrième des exigences auxquelles me semble devoir répondre une réflexion conséquente sur les pratiques de rationalisation, celle de l'intégration à leur analyse d'une perspective critique. Ce qui m'amène, pour en terminer avec cette présentation de la logique d'ensemble de mes recherches dans ce domaine, à exposer comment elles se situent au regard de cette perspective.

### *Interroger les pratiques de rationalisation de l'agriculture au regard de leurs effets*

La question des effets des pratiques mises en œuvre par les agents intervenant dans le secteur agricole en référence à un point de vue technico-scientifique se retrouve, de fait, dans toutes ces recherches. Comme j'ai essayé de le montrer précédemment, dans la mesure où l'action de scientifiques et de techniciens se réclame d'un projet de « maîtrise », rendre compte de cette action nécessite de s'engager dans une évaluation du genre de pouvoir auquel elle aboutit pour l'ensemble des acteurs qu'elle implique. Tout le problème est alors de savoir en fonction de quels critères cette évaluation peut être entreprise. Si l'on s'inscrit dans une problématique constructiviste, ces critères ne peuvent être définis à partir d'une conception *a priori* de l'action qui convient, toute conception de cet

---

vie, pour la reconstitution de leurs trajectoires, et entretiens semi-directifs pour l'inventaire détaillé de leurs systèmes de relations et l'analyse fine de leurs tâches.

<sup>1</sup> Sur cette notion, cf. Cicourel (1979), Chapitre 1, Procédés interprétatifs et règles normatives dans la négociation du statut et du rôle, pp. 13-52).

<sup>2</sup> C'est-à-dire ses procédures standard, avec les débats que suscitent leur mise en œuvre et leur adaptation dans des situations qui débordent le cadre du laboratoire, et la manière dont ces procédures sont négociées et ces débats sont gérés.

ordre correspondant à un certain point de vue conditionné par les intérêts de celui qui la soutient. Il ne s'en suit pas, pour autant, que l'on soit condamné à un relativisme (ou à un cynisme du pur rapport de forces...) qui rendrait toute évaluation impossible. On peut, en effet, considérer que s'il n'existe pas en la matière de normes absolues qui s'imposeraient d'elles-mêmes, la capacité à établir des normes qui soient partageables peut, elle, faire l'objet d'un jugement discutable.

Pour apprécier, alors, les effets des pratiques de rationalisation observables dans tel ou tel domaine d'activité, ce que l'on peut interroger c'est ce qu'elles provoquent, d'abord, quant à la capacité des acteurs concernés à se construire une *vision pertinente* de ce que recouvrent les problèmes à propos desquels ces pratiques sont mobilisées et de ce qu'engage, pour le traitement de ces problèmes, la manière même dont ils se trouvent formulés dans le cadre d'interprétation et d'action particulier auquel elles se réfèrent et qu'elles visent à instituer. Ce que l'on peut, ensuite, chercher à appréhender, c'est ce qu'elles induisent quant à la capacité de ces acteurs à entrer dans un jeu de *confrontation*, de mise à l'épreuve réciproque de ce cadre d'interprétation et d'action et des façons de voir et de faire propres à ceux dont ces pratiques visent à modifier l'activité.

Que ce soit dans mes travaux sur le conseil technique ou sur les situations dans lesquelles la Recherche se trouve directement sollicitée pour la résolution de problèmes « pratiques », dans tous les cas je me suis donc efforcé de caractériser dans quelle mesure, comment et pourquoi, l'intervention d'agents de rationalisation pouvait être estimée aller plutôt dans le sens d'un simple « alignement » ou d'une « instrumentalisation » des agriculteurs, ou plutôt dans le sens de l'ouverture d'un débat effectif sur l'action qui convient dans ce secteur, et de la construction d'une expérience commune permettant un engagement des uns et des autres dans des voies de développement s'inventant en cours d'action<sup>1</sup>.

Pour mener ce genre d'analyse j'ai, en conséquence, porté mon attention sur deux points particuliers. Le premier est le *degré de constitution* des acteurs qui se trouvent impliqués dans les situations où s'exerce une entreprise de rationalisation. Le second a trait à *l'agencement des relations* qui s'établissent entre ces acteurs dans des situations de cet ordre. Pour appréhender ce que j'appelle ici le degré de constitution des acteurs, j'ai procédé à partir d'une caractérisation de la plus ou moins forte cohérence du point de vue qu'ils exprimaient sur ce qu'ils avaient à faire et de la manière dont ce point de vue intégrait ou non - suivant des modalités plus ou moins élaborées - les diverses objections auxquelles ils pouvaient avoir à faire face. Pour qualifier les agencements de relations correspondant aux différents cas de figure d'interventions d'agents de rationalisation auxquels je me suis intéressé, je me suis efforcé de décrire et d'apprécier ces agencements au regard de ce qu'ils

---

<sup>1</sup> Cf. la référence faite en Introduction à la distinction opérée par Habermas entre rationalité « instrumentale » et rationalité « communicationnelle ».

autorisaient en fait de mise en place de scènes ou « d'arènes » sociales (Olivier de Sardan, 1995, p.45) telles que les points de vue des différents acteurs concernés puissent se manifester, trouver une certaine reconnaissance et se confronter les uns aux autres.

La démarche d'ensemble dont je viens de retracer les grandes lignes se veut ainsi permettre, tout à la fois, d'appréhender les jeux d'interactions au travers desquels s'effectue pratiquement le travail de rationalisation à l'oeuvre dans le secteur agricole, de référer ce travail aux particularités de la composition et du fonctionnement des mondes professionnels auxquels appartiennent les agents qui l'exercent, en explorant comment la structure et les dynamiques de ces mondes conditionnent la manière dont ces agents élaborent et investissent une certaine définition de leur rôle, et d'apprécier les conséquences du genre d'intervention dans lequel ils s'engagent à partir de là sur le type d'actions de développement qu'ils contribuent de la sorte à mettre en place. Quels sont alors les résultats obtenus sur ces bases ?

### ***1.2.3. Le produit de mes recherches sur les pratiques de rationalisation de l'agriculture***

Pour résumer le produit de mes travaux sur les pratiques de rationalisation de l'agriculture, j'insisterai sur deux points. Le premier concerne ce que l'on peut en tirer pour la compréhension de l'activité des agents qui s'investissent « professionnellement » dans ces processus. Le second concerne les relations que l'on peut établir, à partir de ces recherches, entre les modalités suivant lesquelles cette activité s'effectue et le genre même de rationalisation auquel elle aboutit.

#### *Le travail de définition de rôle des agents de rationalisation de l'agriculture et ses effets sur leurs pratiques*

Pour ce qui en est du premier point, l'acquis principal de mes analyses me semble être la remise en cause de l'idée suivant laquelle l'intervention d'agents de rationalisation pourrait être réduite à la simple application d'un modèle d'action totalement prédéterminé, comme si la mobilisation de compétences et de ressources technico-scientifiques pour la résolution de problèmes pratiques correspondait à une stratégie univoque de maîtrise<sup>1</sup>. Ce que je crois être parvenu à montrer, c'est que cette intervention s'opère en fait à partir de la sélection et de l'accentuation de *certaines traits* constitutifs d'un point de vue technico-scientifique. Ce point de vue se révèle de la sorte à saisir comme une matrice de représentations, de postures et d'opérations *possibles* diversement investies et développées par ces agents en fonction du type de positionnement qui est le leur dans les champs professionnels spécifiques auxquels ils appartiennent, d'une part,

---

<sup>1</sup> Stratégie qui serait exclusivement commandée par les impératifs d'une approche « objective » des choses tout au plus adaptée à la particularité des contextes dans lesquels elle doit trouver à s'inscrire.

et en fonction des situations particulières dans lesquelles la visée de rationalisation induite par ce positionnement se trouve mise à l'épreuve de son exercice effectif, d'autre part.

Dans le cas de l'activité des conseillers agricoles, ce que j'ai pu mettre en évidence, ainsi, c'est que leur intervention renvoyait à une multiplicité de conceptions relatives à ce que pourrait vouloir dire « faire de la technique », multiplicité que je me suis efforcé de qualifier sur la base de l'identification de quatre figures idéales-typiques principales<sup>1</sup>. Pour certains de ces agents, en effet, ceux qui se réclament du « travail d'autrefois », leur engagement auprès des agriculteurs repose sur une identification de la technique et de la pratique : faire de la technique, c'est faire du « terrain », c'est tenter d'intervenir le plus directement possible sur le rapport que les agriculteurs ont avec les choses, telles qu'ils les manipulent. Ce type d'intervention, qui se définit par le refus de l'abstraction (les chiffres qui ne veulent rien dire ou auxquels on fait dire ce que l'on veut...), de l'univers de la théorie (la recherche pure) et du « bureau » (la paperasse...) se veut essentiellement contribuer à détruire de fausses évidences, en les confrontant à la vérité issue de « démonstrations » appuyées par un patient travail de persuasion (les « discussions à la ferme » ou « au bout des champs »). Or cette conception est très différente de celle qui anime ceux qui se réclament de la figure de « l'entreprise de conseil ». Là, ce qui domine, c'est la dimension de maîtrise, par la formalisation et le calcul, de processus de production à isoler et à décomposer de la façon la plus fine possible. Faire de la technique, c'est effectuer un travail de « modélisation », à base d'identification de variables hiérarchisées, de détermination de seuils de performance et d'évaluation de marges de risques supportables. L'intervention du conseiller vise principalement à fournir aux agriculteurs des instruments de distanciation par rapport à ce qu'ils font (tableaux de bord, systèmes experts...), dans une logique de contrôle et de standardisation, de leurs activités. Avec la « recherche appliquée », ce sont encore d'autres dimensions de la technique qui se trouvent mises en avant. Faire de la technique, c'est trouver des solutions que l'on veut adaptées à des problèmes envisagés comme toujours particuliers, et c'est une dimension d'inventivité, de « bricolage » aussi - un art de faire et un art de l'improvisation qui cherchent leur référence du côté d'un modèle à forte coloration artisanale et « libérale » - qui se voit privilégiée. « L'enquête », la posture d'observation permanente de ce qui se passe dans les exploitations, constitue le support d'une activité de conseil qui apparaît articulée en priorité à une capacité de diagnostic, à une aptitude à porter un jugement sur une situation donnée et son devenir possible, fondée d'abord sur « l'expérience ». Quant à ce que j'ai pu repérer, enfin, comme la figure du « repli pédagogique », ce qui la caractérise, c'est avant tout une référence centrale et quasi exclusive au savoir objectif sur lequel est censé reposer une conduite de l'exploitation qui soit véritablement technique. Ce qui légitime, dans ce cas, l'intervention du conseiller auprès des agriculteurs, c'est la connaissance, scientifiquement garantie, qu'il a d'un certain domaine de production, et

---

<sup>1</sup> Cf. le Texte 2 de ma Sélection de Travaux.

l'essentiel de son activité consiste, en conséquence, dans la transmission didactique de cette connaissance, sur la base d'une définition du métier conçu essentiellement comme un métier de formateur.

Ce qui permet alors de comprendre le sens des activités de conseil technique en agriculture, c'est la manière dont ces différentes conceptions - renvoyant pour les agents qui les portent à des trajectoires distinctes et à des systèmes de relations professionnelles diversement composés et polarisés débouchant sur des lectures variées des attentes formulées à leur égard - se combinent, s'opposent et se répondent, en constituant le cadre à partir duquel les agents vont s'engager dans une certaine définition de rôle et entreprendre d'inscrire cette définition dans des pratiques d'intervention effectives auprès des agriculteurs. Appréhendées de la sorte, les formes que prend le travail de rationalisation que mènent les techniciens agricoles apparaissent essentiellement conditionnées par un jeu de positions à défendre, de façons de voir et d'exercer le métier de conseiller à affirmer et à légitimer par rapport à d'autres desquelles il importe en conséquence de se différencier. Elles sont, en particulier, à référer à un espace de pratiques et de débats professionnels marqué par une opposition centrale entre une conception dite « sociale » de la fonction, et une conception qui se veut réellement « professionnelle », et tout un ensemble de distinctions secondaires dont les termes fonctionnent comme marqueurs ouvrant, ou, à l'inverse fermant certaines possibilités d'action : la vraie technique contre les « recettes », la technique appliquée contre la technique pure, la technique contre le « commerce » etc..

De façon analogue, ce que j'ai dégagé de mes analyses sur les modalités de la contribution de la Recherche Agronomique à la transformation des pratiques des agriculteurs au nom de la nécessité d'intégrer les demandes de plus en plus fortes adressées à ce secteur par ceux qui en subissent les externalités négatives, c'est que le cours pris par un programme élaboré à cette fin ne tenait pas à la mise en œuvre d'une démarche scientifique qui existerait en soi, même si la référence à une telle démarche « idéale » y joue bien un certain rôle. Ce qui permet d'en comprendre les tours et les détours effectifs, c'est plutôt la manière dont y sont mises à l'épreuve - et peuvent y être plus ou moins « soutenues » - une pluralité d'acceptions de ce que signifie pour des chercheurs s'impliquer dans un tel programme. Là, en effet, ce qui m'est apparu déterminant pour expliquer comment se traduisait dans les faits, c'est à dire avec une forte ambiguïté, la mobilisation d'un point de vue technico-scientifique pour la résolution de problèmes « pratiques », ce sont les décalages<sup>1</sup>, existant entre une certaine volonté affichée de se démarquer des formes classiques, distancées, de la Recherche, en affirmant la possibilité d'un engagement direct de scientifiques dans la résolution de tels problèmes, d'une part, et les conséquences entraînées par la mise en œuvre effective d'une telle volonté<sup>2</sup>, d'autre part, avec la diversité de réactions qu'elles

---

<sup>1</sup> Plus ou moins forts suivant les individus, en fonction de leurs statuts et de leurs trajectoires, et suivant les disciplines impliquées, aussi.

<sup>2</sup> Le fait d'avoir à compter avec une tendance à l'instrumentalisation de la Recherche par

suscitaient chez eux. Pour certains des chercheurs concernés, occupant une position relativement assurée dans le champ scientifique<sup>1</sup>, porteurs d'une conception « militante » de leur rôle ou particulièrement intéressés à expérimenter et à théoriser ce que pouvait recouvrir une démarche scientifique de type « clinique », cette mobilisation s'opérait ainsi en référence, plus ou moins explicite, à une démarche de « recherche-action » revendiquée. Pour d'autres, plus soucieux ou plus dépendants de la valorisation de leur travail dans leur communauté d'appartenance disciplinaire, elle correspondait davantage à une opportunité ou à un prétexte pour conduire des recherches qui ne s'inscrivaient pas forcément, ou pas directement, dans la logique de résolution de problèmes au nom de laquelle leur concours s'était trouvé sollicité. Et c'est bien à partir de ces investissements différenciés, tels qu'ils sont parvenus à se concrétiser ou tels qu'ils se sont trouvés déçus en fonction des jeux de relations qui se sont établis entre les chercheurs, entre les chercheurs et leur commanditaire et entre les chercheurs et les agriculteurs pour et avec lesquels ils étaient censés travailler, que l'on peut rendre compte de ce qui s'est passé dans la situation à laquelle je me suis intéressé dans le cadre du programme AGREV<sup>2</sup>.

Dans tous les cas, donc, ce que l'on relève, c'est que, loin d'être déconnectée de toute préoccupation de type « communicationnel » (pour me référer, à nouveau, à Habermas), l'activité des agents de rationalisation est commandée par des problèmes d'articulation entre des justifications à la fois incertaines et concurrentes de ce qu'elle pourrait et devrait légitimement être. Moins que comme la manifestation d'une logique de « conquête » et d'imposition de point de vue, suivant la lecture de cette activité correspondant au paradigme de la sociologie de la traduction, elle est à appréhender comme résultant des compromis plus ou moins stables que ces agents élaborent pour faire tenir ensemble des exigences multiples : celles qu'induisent des discours préétablis sur leurs fonctions ambivalents, des dispositions incorporées hétérogènes, des possibilités de reconnaissance par leurs pairs ou par des instances de légitimation extérieures inégales et des positions à marquer et à rendre crédibles dans des débats professionnels dont la nature contribue à les fixer sur certaines orientations d'intervention privilégiées.

*L'état des champs professionnels d'appartenance des agents de rationalisation de l'agriculture et ses effets sur les formes de rationalisation de l'agriculture*

Globalement, pourtant, mes analyses ont également abouti au constat que cette activité débouchait plutôt sur des processus d'instrumentalisation des agriculteurs et une tendance à la normalisation de fait de leurs pratiques que sur des processus

---

ceux qu'elle se veut « servir », ou, surtout, le hiatus entre le genre de résultats forcément très contextualisés que l'on peut obtenir dans ce genre de situation et les règles en vigueur dans l'évaluation de ce qui fait la qualité d'un travail scientifique, notamment.

<sup>1</sup> Et pouvant donc assumer certains risques, à la hauteur de leur « crédit » dans ce champ.

<sup>2</sup> Sur ce point, cf. à nouveau le Texte 3 de ma Sélection de Travaux.

de confrontation de points de vue. Sur ce plan - et j'en viens là au deuxième point à retenir de mes travaux -, ce qui me semble à souligner, ce sont les liens que j'ai pu établir entre ce phénomène et le caractère problématique de l'existence de champs professionnels spécifiques susceptibles de fonctionner comme interface entre les mondes de la recherche scientifique et technique et les mondes de la production agricole.

Pour ce qui en est, en effet, de mes recherches sur le conseil technique, ce que j'ai pu montrer, c'est comment l'opposition même entre un mode d'exercice du métier posé comme dépassé (le travail d'autrefois) et la recherche d'un véritable accès à une professionnalité « moderne » du conseil en agriculture (le modèle de l'entreprise de conseil) aboutissait à rompre une certaine articulation provisoirement établie, dans la période de modernisation des années cinquante / soixante, entre une dimension sociale et une dimension technique du métier de conseiller et à engager les agents concernés dans un effort permanent de délimitation de plus en plus poussée d'une frontière nettement tranchée entre ces deux domaines. L'expulsion de tout ce qui serait susceptible d'entraîner une confusion de ce métier avec ce qui pourrait relever d'un travail « social » fonctionne ici, en effet, comme ressort principal de la quête de reconnaissance d'une compétence qui en soit véritablement une, c'est-à-dire d'une compétence assignable et valorisable sur un plan *purement* technique. Dans un milieu professionnel où toute référence sociale se voit de la sorte connotée négativement - ou identifiée à une vague dimension humaine de l'ordre de l'indicible -, ce qui se met en place c'est un investissement massif de tous les dispositifs et de toutes les procédures disponibles qui permettent de s'en dégager. Dans ces conditions, le « relationnel » se trouve rejeté soit du côté d'un domaine technique spécifique lui-même à instrumentaliser (affaire de spécialistes de la communication ou de l'animation conçues comme ingénierie sociale ou ingénierie pédagogique), soit du côté des simples arrangements privés qui commandent le maintien d'un contact viable avec les agriculteurs auprès desquels on doit intervenir. Ceux-ci apparaissent, alors, davantage comme des objets de travail (objets de modélisation, objets d'étude, objets d'enseignement...) que comme des partenaires potentiels. Et j'ai pu mettre en évidence que ce fait ne tenait pas à une intention délibérée. Il renvoie plutôt à une instabilité et, au-delà, à un manque de constitution, d'un champ professionnel *autonome*, qui aboutissent à la mise en circulation non contrôlée, faute de lieux de discussion propres aux agents de conseil technique, en particulier, de procédures, de dispositifs et de langages distanciés et « abstraits » directement importés des lieux de référence socialement valorisés que représentent les Instituts Techniques<sup>1</sup> et, plus largement, la Recherche Agronomique.

Dans le cas de mon travail sur une situation où des agents qui appartiennent à ce

---

<sup>1</sup> Les Instituts Techniques, que j'ai déjà eu l'occasion d'évoquer en Introduction (cf. supra p.12, note 3), sont les instances en charge de la « recherche appliquée » en agriculture.

monde de la Recherche se trouvaient directement mobilisés pour intervenir sur les pratiques des agriculteurs, c'est également à des processus de dissociation au sein de l'action du collectif de chercheur étudié qu'il m'est apparu que devait être attribué le fait qu'après un investissement initial d'une thématique de « recherche-action », on ait assisté au retour d'une posture assez classique d'expertise<sup>1</sup>. Prétendant, au départ, associer à son élaboration et à sa conduite les agriculteurs dont il voulait contribuer à modifier les activités de façon négociée, le programme mis en place a, en effet, abouti essentiellement à la définition d'un cahier des charges dont les termes sont restés peu discutés avec eux et qui a, par contre, fourni à son commanditaire (la Société d'Eaux Minérales concernée) le moyen de s'engager dans une stratégie très directive de réaménagement du fonctionnement global des exploitations agricoles sur le périmètre de protection de sa source. Or j'ai pu montrer la relation assez étroite qu'il y avait entre cette évolution et les difficultés de l'équipe de recherche concernée à s'organiser pour réfléchir et gérer en cours d'action les tensions diverses induites par son projet d'articulation entre une logique de recherche et une logique d'intervention<sup>2</sup>. Ces difficultés se sont traduites, notamment, par une séparation croissante entre les questions estimées « véritablement » scientifiques, celles que l'on peut se poser quant aux effets de telles ou telles pratiques des agriculteurs sur la qualité des eaux, d'une part, et les questions considérées comme purement « politiques », tenant à l'utilisation des connaissances ainsi produites (questions renvoyées aux « responsables » du programme ou aux seuls spécialistes des sciences sociales), d'autre part. Du fait de cette séparation, la visée de la Recherche s'est progressivement réduite à la simple exploration des conditions sur lesquelles agir pour faire que les pratiques des agriculteurs s'alignent sur l'objectif poursuivi par la Société des Eaux, la réduction de leurs rejets de nitrates. Les conséquences d'un tel alignement en ce qui concernait l'identité professionnelle des agriculteurs, c'est à dire le problème du sens qu'ils pouvaient attribuer à leur activité et à la maîtrise qu'ils pouvaient avoir de cette activité dans le nouveau système de production qu'il leur était proposé d'adopter, n'ont plus, alors, été réellement prises en compte dans le dispositif de changement initié à partir du cahier des charges proposé. Là encore, donc, la tendance observée au repli du genre d'intervention « participative » que visait le programme AGREV sur une démarche d'ordre finalement prescriptif semble bien tenir à une certaine faiblesse de la capacité du collectif d'agents de rationalisation concerné (l'équipe de recherche, en l'occurrence) à se constituer comme un acteur à même de s'investir et de s'inscrire de manière autonome dans un travail de formulation et de traitement des problèmes spécifiques, tout à la fois techniques et politiques, qui se posent dans les situations de rencontre et de confrontation entre des univers de pratiques différents.

---

<sup>1</sup> Cf. encore le Texte 3 de ma Sélection de Travaux et mes publications [13], [14] et [27].

<sup>2</sup> Tensions, par exemple, entre les urgences inhérentes à la temporalité de l'action et le rythme long de la recherche, ou entre la posture systémique à la base du programme et le fait que ce qu'implique un processus de changement, c'est une série de problèmes successifs s'enchaînant suivant un ordre linéaire de priorités.

## Conclusion

Au total, mes recherches sur les pratiques de rationalisation aujourd'hui à l'œuvre en agriculture m'apparaissent confirmer la pertinence d'une approche de ces processus à partir de l'analyse des dynamiques de constitution et de fonctionnement de certains champs spécialisés, à concevoir, cependant, en tant qu'espaces de problèmes à affronter et à traiter davantage qu'en termes d'espaces de détermination des comportements des agents qui y appartiennent. Mais ces recherches aboutissent, surtout, à la question des conditions et des modalités d'émergence et de stabilisation de tels champs autour d'un intérêt particulier pour l'institution de *médiations*<sup>1</sup> effectives entre « le potentiel dont la société dispose en matière de savoir et de pouvoir techniques » et « notre savoir et notre vouloir pratiques » (Habermas, 1973, p. 95). De ce point de vue, elles amènent à mettre en cause l'idée suivant laquelle c'est sur une augmentation et sur une accélération des échanges entre les mondes de la recherche, fondamentale ou appliquée, et ceux de la production, que reposerait une meilleure maîtrise de leur devenir par nos sociétés.

Ce que je retiendrais alors des travaux que j'ai conduits suivant ce premier fil d'investigations, c'est le fait que la volonté d'affirmer comme normes régulatrices de sociabilité, contre les effets mutilants de l'extension de logiques purement instrumentales, les exigences d'une activité proprement communicationnelle, renvoie à l'existence, au préalable, d'acteurs dotés d'un point de vue suffisamment constitué pour avoir quelque chose à dire, à défendre et à avancer dans les débats particuliers qu'appellent toutes les situations où se trouvent en jeu des visées de transformation d'un ordre de choses établi au nom d'impératifs de rationalisation. Dans cette perspective, on peut penser que la reprise « en pratique » des possibilités ouvertes par les avancées de la connaissance technico-scientifique ne saurait s'établir à partir de la poursuite d'une transposition directe de ces avancées dans les mondes de l'action ordinaire. Une telle transposition est en effet strictement utopique, dans la mesure où elle fait abstraction des conditions matérielles et sociales de production de ces possibilités, et elle conduit en fait, de façon plus ou moins masquée, à une réduction de la pratique ordinaire à la manifestation « incomplète » d'un comportement qui serait vraiment rationnel. Ce qui se trouve en jeu, à ce niveau, c'est plutôt l'invention de dispositifs tels que puissent être formulés et traités les problèmes que créent ces possibilités mêmes, dès l'instant où l'on s'interroge sur ce qu'elles peuvent vouloir dire et sur leurs effets éventuels dans d'autres lieux que ceux où elles sont apparues.

Une réflexion conséquente sur la signification et le devenir du mouvement de rationalisation de nos sociétés est ainsi indissociable d'une analyse des modalités de constitution éventuelle de tels acteurs et de tels dispositifs, compte tenu des processus sociaux à l'œuvre dans ce mouvement. Pour conduire ce genre

---

<sup>1</sup> Sur ce concept de médiation, cf. Lemery [38], Conclusion, et Stengers (1997 b), Chapitre 7 « La trahison des diplomates ».

d'analyse, l'étude des situations « d'expertise » à la multiplication desquelles donne lieu la montée des risques induits par les pouvoirs mêmes des sciences et des techniques, du fait de leur capacité effective à modifier nos environnements sans que le cours des événements susceptibles d'en résulter soit pour autant prévisible<sup>1</sup>, apparaît une voie particulièrement appropriée.

Au delà de la saisie de ce que met en jeu un travail de rationalisation relativement diffus du type de celui que je me suis efforcé d'appréhender dans mes recherches sur le conseil technique en agriculture, se focaliser sur de telles situations est, en effet, susceptible de permettre d'entrer dans une approche sociologique plus précise des actions de changement qui impliquent directement des agents de rationalisation dans une visée de transformation des normes établies dans un secteur d'activités donné. C'est dans cette voie que je me suis engagé avec les travaux que j'ai menés, suite à ma thèse, dans le cadre du programme AGREV. Et c'est dans cette direction que je compte prolonger le fil de mes recherches sur les pratiques de rationalisation en agriculture, en approfondissant mon exploration des conditions à même de permettre la mobilisation et l'engagement d'un point de vue technico-scientifique suivant des modalités qui fassent sens à la fois pour ceux qui en sont porteurs et pour ceux à qui il est proposé ou opposé comme susceptible d'accroître la pertinence de leurs façons de voir et de faire.

Un tel prolongement implique, cependant, l'élaboration d'un cadre théorique et méthodologique qui permette de penser non plus seulement les pratiques de rationalisation, mais, plus globalement, les actions de changement dans lesquelles elles s'inscrivent et auxquelles elles contribuent. Dans le cours de mes travaux, l'élaboration d'un tel cadre a été entreprise, comme je l'ai indiqué en Introduction, à partir d'une exploration de ce qu'induisaient ces pratiques du côté de ceux qu'elles visent, en m'interrogeant sur la manière dont les agriculteurs, donc, se situaient vis à vis des injonctions au changement auxquelles ils se trouvent confrontés de la sorte, sur la manière dont ils appréhendaient ces injonctions et sur ce qu'ils en faisaient, en fonction de leurs logiques professionnelles propres. Ce sont alors les raisons, les principes et le produit de cette exploration des dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs que je vais présenter dans la deuxième partie de cette synthèse, avant de revenir ensuite sur la façon dont ce deuxième ensemble de recherches s'articule, suivant le projet scientifique global que je poursuis, avec celles que j'ai menées sur les pratiques de rationalisation.

---

<sup>1</sup> Sur ce point, cf. Beck (1992) et Roqueplo (1997).

## 2. LES DYNAMIQUES DE L'ACTION PROFESSIONNELLE ORDINAIRE DES AGRICULTEURS

*« Si on définit un monde social comme un réseau d'acteurs coopérant dans l'accomplissement d'activités spécifiques, le chercheur est tenu d'identifier qui agit avec qui, pour produire quoi, selon quel degré de régularité et sur la base de quelles conventions. L'une des conséquences de ce mode d'analyse est de renoncer à la valeur opératoire des descriptions qui établissent des distinctions strictes et des classifications étanches ... (et de permettre) de développer toute une réflexion sur la façon dont les acteurs s'accordent ou non pour inventer des catégories et des classements, et tracer des frontières. .... Dès lors qu'ils sont interprétés comme autant de processus mobilisant des acteurs, les faits, les valeurs et les significations qui en résultent peuvent changer graduellement ou radicalement comme se modifient les réseaux qui les ont produits. » P.M. Menger<sup>1</sup>*

La problématique correspondant au premier fil de recherches que je viens de dérouler peut être récapitulée de la façon suivante. S'interroger sur les processus de rationalisation à l'œuvre dans le secteur agricole, ce n'est pas suivre comment une tendance naturelle à une maîtrise et à une prise de possession de plus en plus assurée de leur environnement par ceux qui exercent dans ce secteur trouverait à s'y appliquer via la généralisation, par apprentissage cumulatif<sup>2</sup>, d'une représentation et de plus en plus objective des facteurs et des conditions de mise en œuvre des facteurs de production qui comptent réellement dans ce type particulier d'activités<sup>3</sup>. Ce n'est pas, non plus, réduire ces processus à la simple expression idéologique de la domination exercée par un pouvoir d'ordre « technocratique ». C'est étudier, comment certains collectifs constitués, non sans ambivalences et sans tensions internes, autour d'intérêts spécifiques<sup>4</sup> pour la forme de modernisation de l'agriculture qui correspond à l'expression dans ce secteur de la dynamique de développement propre à la rationalité technico-

<sup>1</sup> Introduction à Becker (1988), cité dans Baszanger (1992).

<sup>2</sup> Pour une critique des thèses liant processus de rationalisation et « apprentissage » dans une lecture de l'histoire de l'humanité comme « *problem-solving* de plus en plus réussi », cf. Castoriadis (1997), pp. 33-37.

<sup>3</sup> En s'attachant simplement à dégager moyennant quels obstacles matériels et quelles résistances culturelles s'effectue concrètement ce mouvement.

<sup>4</sup> Certaines conceptions de ce qui vaut, fondées sur certains modèles de connaissance, et certains attachements à la défense et à l'élargissement des conditions - matérielles, sociales et idéologiques - sous lesquelles ces conceptions sont pratiquement tenables.

scientifique, s'engagent, pour légitimer les points de vue sur l'action qui convient dont ils sont ainsi porteurs, dans un travail d'invention de pratiques telles que ces points de vue puissent prendre corps, acquérir une crédibilité et un efficace. Et c'est étudier aussi comment ils sont amenés, par là même, à entrer dans tout un jeu de confrontation avec d'autres collectifs, porteurs d'autres intérêts ou d'autres critères d'appréciation de ce qui vaut, cette confrontation aboutissant à la fabrication d'un monde plus ou moins commun, à décrire, à analyser et à réfléchir au regard du genre d'expérience qu'il autorise pour *l'ensemble* de ceux qui y participent et y sont pris.

Adopter une telle approche suppose de rompre avec la vision classique de la rationalité scientifique et technique comme simple dévoilement de l'ordre des choses et comme instrument d'un partage absolu - même si sa conquête effective ne saurait être que progressive - entre les faits et les représentations culturelles et subjectives que peuvent en avoir les acteurs ordinaires<sup>1</sup>. Ce qu'il s'agit d'appréhender, c'est la nature constructive, réalisatrice, des activités scientifiques et techniques et ce qu'implique de transformation, de mise à l'épreuve, de tout état de choses établi le projet singulier de maîtrise et de prévisibilité qui les anime. Pour mener à bien une telle entreprise, le paradigme de la sociologie de la traduction offre des ressources certaines, avec la conceptualisation qu'il propose de ces activités comme renvoyant à une visée d'agencement et de stabilisation de réseaux socio-techniques liant humains et non-humains selon des configurations assurant le déploiement d'une action organisée sur des échelles de plus en plus vastes. En appréhendant, suivant le principe d'une « anthropologie symétrique » (Latour, 1991), les sciences et les techniques comme des modalités *parmi d'autres* du travail que toute collectivité humaine doit effectuer pour se fabriquer un monde qui se tienne et où elle puisse se tenir de façon qui fasse sens, il permet bien, en effet, d'amorcer une réflexion conséquente sur notre modernité.

Pour autant, ce paradigme présente également des limites. Comme on l'a vu, il appelle ainsi des ajustements pour penser l'épaisseur des interactions et la particularité des cadres d'interactions qui conditionnent l'extension des réseaux socio-techniques et pour réfléchir, dans une perspective critique, le genre de monde et la forme de vie singulière qui résultent de cette extension. Plus profondément, on peut s'interroger sur sa cohérence au regard même du principe de « symétrie » dont il se réclame. La lecture anthropologique des sciences et des techniques de Callon et Latour, contribue, certes, à réinscrire la singularité des modernes que nous prétendons être sur le fond de l'obligation propre aux humains d'avoir à *constituer* leur monde, en trouvant à établir des assemblages - et des partages - de nature et de culture qui soient « vivables ». Elle débouche sur une interprétation de la particularité de notre modernité (en tant que fondée, à la fois, sur une prolifération sans précédent des « hybrides » et sur un étrange déni de

---

<sup>1</sup> Conçue de la sorte, en effet, la science ne saurait être « la théorie de la pratique ». Elle correspond plutôt à une certaine façon d'interroger la pertinence de la pratique, ce qui est tout autre chose... Sur ce point, cf. Darré (1984).

notre investissement dans cette prolifération...) qui ne manque pas de pertinence. Mais elle tend aussi à réduire cette modernité au seul efficace des sciences et des techniques et à la logique de maîtrise par capture et alignement de plus en plus étendus qui les caractérise. Or, si les sciences et les techniques sont bien à envisager comme contribuant de manière essentielle aux transformations que connaissent aujourd'hui nos sociétés, leur emprise même suppose pour s'exercer effectivement que le genre de dynamique de changement qui leur correspond soit *repris*, trouve, en tout cas, à se combiner avec d'autres qui n'y sont pas *a priori* réductibles dès lors que cette dynamique est vue pour ce qu'elle est, c'est-à-dire comme liée à des intérêts qui restent spécifiques et qui s'ils peuvent être universalisés<sup>1</sup> ne sont pas en soi universels.

Que l'application d'un point de vue technico-scientifique à des domaines d'activité de plus en plus nombreux se traduise par la mise en circulation d'objets, de procédures et de problèmes dont l'irruption, venant perturber des façons de voir et de faire établies et, au-delà, les identités collectives et les systèmes de relations sur lesquelles est fondée la validité de ces façons de voir et de faire, appelle l'ouverture et l'exploration d'univers d'action inédits, est une chose. Que le pouvoir créatif des sciences et des techniques induise même, avec le genre de fascination qu'il induit, une mise en cause généralisée de la pertinence de toute façon de voir et de faire « traditionnelle » est une réalité qui requiert, assurément, un effort de réflexion particulier pour en mesurer la portée et les conséquences. Reste que ce qu'il advient de ces objets, de ces procédures, de ces problèmes et de ce pouvoir dépend tout autant de ce qu'ils provoquent chez ceux qu'ils affectent et à qui ils posent question dès lors qu'ils leurs sont adressés. L'extension des réseaux socio-techniques débouche donc sur des interrogations relatives à la dynamique propre des collectifs que ceux qui en sont les promoteurs se veulent reconfigurer.

Si les transformations que connaît actuellement le secteur agricole tiennent bien ainsi, pour partie, à la manière dont il se trouve investi par une certaine visée de modernisation reposant sur la mobilisation d'agents spécialisés porteurs d'un point de vue de type technico-scientifique sur ce que doit être l'agriculture, ces transformations ne se réalisent, en effet, qu'en fonction de la manière dont cette visée trouve à s'articuler au travail que mènent, pour leur part, les professionnels qui en sont la cible pour donner un sens et développer leurs activités. Etudier la rationalisation de l'agriculture, c'est alors aussi étudier ce travail là. C'est à cette analyse que correspond le deuxième fil de mes recherches et c'est ce fil que je vais donc maintenant dérouler.

Je procéderai pour cela comme je l'ai fait pour la présentation de mes travaux sur les pratiques de rationalisation de l'agriculture. Afin de préciser la problématique qui sous-tend ce second volet de mes recherches, je commencerai par la situer au

---

<sup>1</sup> Moyennant certaines conditions qui ne sont pas garanties mais doivent être construites et assurées.

regard des différentes approches sociologiques auxquelles a pu donner lieu la question du rapport des agriculteurs aux changements qui ont marqué et qui continuent à marquer les conceptions et les formes d'exercice de leur métier. J'expliciterai, ensuite, les principes théoriques qui ont guidé ces recherches et je présenterai enfin la logique et le produit de l'enchaînement des différents travaux de terrain au travers desquels je me suis efforcé de mettre en œuvre ces principes<sup>1</sup>.

## **2.1. Les approches sociologiques du travail et des transformations du travail en agriculture : un état des lieux et des questions**

Pour présenter dans leurs grandes lignes les approches relatives à la question des transformations du travail en agriculture, je partirai d'une lecture de type chronologique des recherches en la matière<sup>2</sup>. Quand on les examine, en effet, on relève la succession de phases assez tranchées dans la manière d'envisager cette question<sup>3</sup>. Schématiquement, on peut ainsi distinguer (dans le contexte français, en tout cas) deux grandes périodes dans ces approches.

Du début des années soixante à la fin des années soixante-dix, la sociologie du travail agricole et de ses transformations s'organise autour d'un débat entre, d'une part, une conception directement inspirée des recherches menées aux Etats Unis, dès les années trente / quarante, sur la « diffusion des innovations » dans ce secteur, et, d'autre part, des lectures systémiques ou structurales des changements qui y sont à l'œuvre. Dans le premier cas, on a à faire à des analyses dans

---

<sup>1</sup> Mes recherches relatives aux dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs ont été effectuées à l'occasion de chantiers plus divers que ceux qui correspondent à mon exploration des pratiques de rationalisation de l'agriculture. Elles ont donné lieu, par ailleurs à la publication de rapports davantage que d'articles. Pour en montrer la logique scientifique, je m'efforcerai en conséquence, dans cette deuxième partie de ma synthèse, de donner à voir assez précisément comment elles ont été construites, conduites et articulées.

<sup>2</sup> Il est à souligner d'emblée que ces recherches ne fournissent pas un corpus de référence de grande ampleur. Du côté de la sociologie rurale, la question du travail en agriculture apparaît relativement secondaire au regard de celle de la constitution socio-politique de la profession agricole (on peut ainsi estimer symptomatique le fait que l'index de l'ouvrage de référence qu'est le volume de l'Histoire de la France Rurale consacré à la période de 1914 à nos jours (cf. Gervais, Jollivet et Tavernier, 1976) ne comporte qu'un nombre très réduit de références au thème du travail proprement dit, qui n'y apparaît directement, soit dit en passant, que sous la rubrique « travail des femmes »...). Du côté d'une sociologie du travail essentiellement focalisée sur le secteur industriel, les problèmes du travail en agriculture ont toujours occupé une place assez marginale.

<sup>3</sup> Une telle façon de procéder est, certes, à manier avec prudence : il existe aussi des continuités, des prolongements et des résurgences, auxquelles il conviendrait d'être attentif. Mon but dans cette section n'est pas de me livrer à une analyse détaillée des recherches conduites dans le domaine de la sociologie du travail et des transformations du travail en agriculture, mais simplement d'indiquer les préoccupations principales autour desquelles s'est organisé ce domaine de recherche.

lesquelles les pratiques professionnelles des agriculteurs sont appréhendées en référence à des choix et à des stratégies qui sont d'ordre essentiellement individuel. Dans le deuxième, l'accent est mis, au contraire, sur les déterminants d'ordre collectif qui conditionnent l'exercice du métier d'agriculteur. Parmi les approches qui s'inscrivent dans cette seconde orientation, on peut, à nouveau, distinguer deux courants principaux qui divergent quant à leur interprétation de la nature des processus sociaux qui commandent les formes prises par le travail agricole. Suivant une première perspective, ces processus sont à référer aux propriétés d'un milieu socio-professionnel caractérisé par certains traits culturels, sociaux, économiques et politiques singuliers, traits faisant système et fournissant une matrice particulière à partir de laquelle les exigences d'adaptation de l'agriculture au mouvement global d'industrialisation et d'urbanisation de la société sont interprétées et traduites en changements effectifs. Suivant une deuxième perspective, c'est davantage la logique de fonctionnement de cette société globale, et plus précisément les exigences de reproduction et d'élargissement du mode de production capitaliste, qui permettent de rendre compte des spécificités du travail agricole. Dans tous les cas, cependant, que l'on considère la problématique de la diffusion des innovations ou les analyses appréhendant les transformations de l'agriculture en termes d'effets de systèmes ou de structures, étudier le travail agricole et ses changements, c'est les situer au regard d'un processus de modernisation inéluctable de ce secteur, en fonction de modèles qui lui sont au départ extérieurs et qui s'imposent à lui.

Au tournant des années soixante-dix / quatre-vingt, c'est une approche très différente qui se met en place. Pour des raisons multiples mais convergentes - constat du maintien de certaines spécificités du travail agricole<sup>1</sup>, remise en cause du modèle « productiviste » en agriculture<sup>2</sup> et, plus généralement, de l'optimisme industriel, d'une part, et, sur un plan plus théorique, méfiance à l'égard des grandes explications et montée d'approches compréhensives centrées sur le jeu des acteurs et le sens qu'ils attribuent à ce qu'ils font plutôt que sur les effets de système, d'autre part -, les transformations du travail dans ce secteur vont être envisagées pour elles-mêmes et non plus en référence quasi exclusive à une logique de modernisation exogène et univoque. Ce dont il s'agira c'est de les décrire et de les analyser de l'intérieur, de tenter de dégager à quelles exigences propres elles répondent, de quelles valeurs elles sont porteuses et, au-delà, de saisir les potentialités mêmes qu'elles représentent au regard de la crise généralisée de nos sociétés. Loin d'être vues comme de simples survivances, les particularités du travail agricole donneront ainsi lieu à une entreprise de « réhabilitation » suivant des lectures qui s'attacheront à y repérer l'émergence de

---

<sup>1</sup> La « fin des paysans », toujours annoncée, n'en finissant pas de finir et l'identité même de « paysan » donnant lieu à un nouvel investissement, explicitement revendiqué par certains agriculteurs (cf. le mouvement des « paysans travailleurs » et la contestation du monopole représentatif de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) par la « Confédération Paysanne »).

<sup>2</sup> Sur ce point cf. notamment Chavagne (1984) et Coulomb et Delorme (1987).

nouvelles formes d'entreprise et de vie, d'un nouveau régime d'articulation entre production marchande et fonctions d'utilité sociale, via l'expérimentation de modes d'organisation et de coordination du travail alternatifs. En rupture avec la perspective diffusionniste antérieure et avec les schémas « descendants » du développement qui lui correspondaient, on en appelle à la créativité des acteurs de base porteurs de nouvelles façons de travailler et de vivre ensemble pour autant, essentiellement, qu'ils « rusent » avec les normes qui leur sont imposées.

Que l'on considère, cependant, cette perspective diffusionniste ou son renversement au nom de conceptions « ascendantes » du développement, on ne sort pas d'approches qui me semblent présenter quelques limites en ce qui concerne l'analyse fine des modalités d'exercice du travail des agriculteurs, c'est-à-dire de la manière dont ils définissent « pratiquement » comment il convient que leurs activités soient accomplies et pourquoi. Dans un cas, en effet, cette élaboration est réduite à un mouvement de type exclusivement adaptatif, dans l'autre elle est envisagée en termes culturalistes ou macropolitiques, sans que les *processus socio-cognitifs ordinaires* qui président à la construction par les agriculteurs des normes légitimes d'exercice de leur métier<sup>1</sup> apparaissent y trouver véritablement leur place. Or, si l'on adhère aux orientations actuelles d'une sociologie du travail qui fait, non plus de la seule réaction des acteurs à des situations de travail posées comme données, mais de la définition même de ces situations par les acteurs un élément primordial d'explication de leur action (Tripiet, 1994), ce sont bien ces processus qu'il importe aussi de penser pour rendre compte de la réalité de l'exercice et des transformations de l'exercice d'une profession<sup>2</sup>.

La réduction du travail agricole à l'application ou à l'imposition de modèles qui lui seraient essentiellement hétéronomes, comme sa lecture en termes d'expression d'une culture de métier appréhendée dans des termes qui insistent surtout sur ses particularismes et sur ce qu'elle peut présenter d'irréductible ou qui privilégient ses aspects socio-politiques, doivent alors être dépassées ou complétées. En exposant et en discutant rapidement les approches successives auxquelles a donné lieu, des années soixante aux années quatre-vingt, la question des transformations du travail en agriculture, ce sont donc les raisons d'un tel dépassement et, surtout, la direction suivant laquelle ces approches gagneraient à être infléchies ou complétées, que je vais essayer d'expliciter, pour justifier la perspective suivant laquelle j'ai, pour ma part, engagé mes recherches sur cette question.

---

<sup>1</sup> Le rôle à ce niveau, notamment, des débats et des négociations sur l'action qui convient existant entre eux et entre eux et tous ceux, de plus en plus nombreux, qui interviennent dans cette construction.

<sup>2</sup> Sur les rapports entre sociologie du travail et approches cognitives, cf. le numéro de la revue *Sociologie du Travail* publié sur le thème « Travail et cognition » en 1994 (Sociologie du Travail, 1994).

### 2.1.1. Les débats des années soixante / soixante-dix sur la « modernisation » de l'agriculture

C'est sous l'angle de l'étude des enjeux, des processus, des conditions et des effets de la modernisation d'un ensemble d'activités jusque là soumises à une « régulation de maintenance » plus qu'à une « régulation d'adaptation » (Muller, 1984 b), que la question des transformations du travail en agriculture a d'abord été envisagée dans les années soixante / soixante-dix. Dans le contexte de mise en place d'une politique résolument tournée vers la constitution d'un secteur de production répondant aux exigences de fonctionnement et de développement d'une économie industrielle et d'une société urbaine<sup>1</sup>, l'analyse des modalités d'adoption par les agriculteurs des différents éléments susceptibles de contribuer à l'élaboration de systèmes d'exploitation plus performants (mécanisation, techniques de fertilisation, introduction de nouvelles variétés végétales plus productives, recours aux traitements phytosanitaires, invitation à une sélection génétique dans le domaine animal...) apparaît un objet d'investigation particulièrement important. Cet objet va alors donner lieu à des approches diverses.

Un premier courant<sup>2</sup> va se développer principalement en liaison avec les interrogations dont étaient porteurs les concepteurs et les praticiens de ce que l'on nommait alors la vulgarisation agricole quant aux moyens à mettre en œuvre pour assurer la pénétration la plus efficace possible des « techniques modernes » dans les campagnes<sup>3</sup>. Il se caractérise fondamentalement par l'idée que l'innovation, le changement technique, dans la mesure où ils sont le simple produit de l'application à la production agricole d'une meilleure connaissance de ses lois de fonctionnement telles qu'elles peuvent être scientifiquement appréhendées, doivent en fait s'imposer par eux mêmes. Il suffit, pour cela, que ceux qui sont susceptibles de les mettre en œuvre soient correctement informés et parviennent de la sorte à rompre avec leur attachement traditionnel à des façons de produire « routinières ». Dans cette perspective, le changement est avant tout un problème de *communication* : ce qui définit, en effet, les formes, plus ou moins adaptées, du

<sup>1</sup> Politique que traduisent bien les lois d'orientation de 60-62 et la visée d'intervention sur les « structures » mêmes de la production agricole qui les anime. Pour une présentation synthétique de ce contexte, cf. Servolin (1988). Pour une approche plus détaillée, cf. Gervais, Jollivet et Tavernier (1976).

<sup>2</sup> Les références fondatrices, essentiellement nord-américaines, étant ici celles des travaux de Katz et Lazarsfeld (1962), Lewin (1956), Lionberger (1953 et 1954), Lionberger et Hassinger (1954), Rogers (1962), Ryan et Gross (1943), Wilkening (1950 et 1952), Wilkening et Lionberger (1962).

<sup>3</sup> Pour une présentation - critique - de ce courant, cf. le numéro thématique que la revue *Pour* lui a consacré en 1975. Cf. également les présentations qu'on en trouve chez Mendras (1958), dans son texte introductif consacré à un « Aperçu sur les problèmes généraux du changement dans les sociétés rurales » (pp. 7- 28), et chez Bodiguel (1975), dans le chapitre 1 de cet ouvrage (« Comportement individuel et changement technique », pp. 47-54, en particulier).

travail des agriculteurs, c'est l'état des connaissances techniques dont ils disposent<sup>1</sup>. Dès lors on s'intéresse essentiellement à deux types de problèmes. Le premier est celui des conditions de « circulation » des innovations. A ce niveau, et dans le prolongement, à la fois des études sur les mécanismes de la communication sociale et de la psycho-sociologie des groupes restreints, on se centre sur l'étude des phénomènes d'influence, sur l'analyse des caractéristiques et du rôle des leaders d'opinion, sur la recherche de profils types d'innovateurs etc.. Le second est celui de « l'adoption » des innovations, l'accent étant mis cette fois sur l'analyse des processus de décision des agriculteurs. Sur le fond d'une théorie de « l'acteur rationnel », il s'agit là de dégager, pour chacune des phases supposées de ce processus - le modèle classique distinguant ici la prise de conscience, l'intérêt, le jugement coûts / avantages, l'essai et l'adoption... - les facteurs favorables ou défavorables à l'enchaînement « normal » d'une séquence d'innovation considérée comme allant de soi.

Dans ce genre d'approche la question de la nature particulière des intérêts qui soutiennent les innovations mêmes qui sont proposées aux agriculteurs, d'une part, et le fait que la réception que ces derniers vont donner à ces innovations puisse être conditionnée par leur convergence ou leur divergence avec des préoccupations propres dont ils pourraient être porteurs, d'autre part, restent hors champ d'analyse. Ces points apparaissent, en tout cas, assez secondaires dans une lecture qui réduit, le plus souvent, les dimensions proprement sociales des transformations de l'agriculture à des aspects simplement contextuels<sup>2</sup>. En réaction à une telle perspective, c'est alors un second courant qui va se développer et s'imposer, à partir, notamment, des travaux du Groupe de Sociologie Rurale de Nanterre. Ce second courant, en opposition à « l'atomisme » social que l'on trouve à la base de la théorie de la diffusion de l'innovation et de la théorie de la décision qui lui est sous-jacente, insiste, lui, sur les liens existant entre les modalités du changement en agriculture et les *structures* caractéristiques de cet univers de production particulier, avec ce qu'elles induisent quant aux représentations différentes de l'intérêt d'une innovation que peuvent avoir les divers acteurs qu'elle concerne<sup>3</sup>. Il recouvre cependant, comme je l'ai déjà

---

<sup>1</sup> L'entrée dans une conduite rationnelle par les agriculteurs de leurs exploitations dépend aussi, bien évidemment, des ressources matérielles auxquelles ils peuvent avoir accès pour mettre en œuvre ces connaissances. D'où la nécessité d'une politique des structures devant leur fournir les moyens adéquats, dans les domaines du foncier, du crédit, de l'organisation économique de la production etc. Reste qu'une bonne utilisation de ces moyens suppose un « comportement éclairé », l'action sur les « mentalités » joue donc un rôle estimé déterminant...

<sup>2</sup> Contexte social le plus souvent interprété, qui plus est, sur un mode seulement négatif, toute appartenance (forcément « traditionnelle »...) étant considérée jouer dans le sens d'une résistance au changement essentiellement conservatrice...

<sup>3</sup> L'association de la réflexion sur les transformations techniques en agriculture à une réflexion sur les « structures agraires » et les problèmes de « psychologie collective » représentant une direction de recherche assez ancienne dans la tradition intellectuelle des « ruralistes » français (et en particulier des historiens). Sur ce point, cf. notamment Bloch

précédemment indiqué, des orientations de recherche qui s'opposent quant à leur conception respective de ce que sont les structures pertinentes à prendre en compte à ce niveau<sup>1</sup>.

Suivant une première orientation - qu'illustrent les travaux de Mendras sur les « sociétés paysannes » (Mendras, 1976) -, pour comprendre véritablement le changement, il faut prendre en compte le fait que les individus appartiennent à un certain milieu social (dans lequel ils occupent des positions qui ne sont pas toutes équivalentes...) et participent donc d'une certaine culture à partir de laquelle seulement ils vont interpréter et évaluer des innovations qui sont toujours elles-mêmes socialement et culturellement connotées. De ce point de vue, ce qui caractérise une agriculture engagée dans un processus de modernisation, c'est un certain état de relations entre une société paysanne, qui a sa cohérence propre - même si elle est cours d'effacement - et la société industrielle en voie de généralisation, chaque situation locale, ou chaque « collectivité rurale » (Jollivet et Mendras, 1974), correspondant à une combinaison particulière de ces deux systèmes. Sur cette base, alors, étudier le cheminement d'une innovation, c'est suivre et analyser comment elle va s'insérer et jouer dans cette combinaison particulière, son devenir dépendant de sa capacité à fonctionner comme opérateur de compromis entre logique paysanne et logique industrielle. La société paysanne se définissant, suivant le modèle de Mendras, comme l'association des cinq traits caractéristiques que sont a) son autonomie relative par rapport à une société englobante, b) l'importance structurelle du groupe domestique et de sa logique patrimoniale, c) la valorisation d'une autarcie économique relative, d) l'importance des relations d'interconnaissance et e) le rôle stratégique des « notables », c'est, plus précisément, par rapport à la place qu'elle va prendre au regard de ces traits et de leurs agencements locaux que doit être envisagée toute innovation.

A cette approche à la fois fonctionnaliste et localiste, va s'opposer une autre orientation qui insiste, elle, sur le poids de facteurs tenant directement à la société

---

(1948) et Faucher (1948 et 1954).

<sup>1</sup> M. Bodiguel, dans *Les paysans face au progrès*, ouvrage qui se veut, en quelque sorte, une tentative de synthèse entre les deux branches de ce courant, note ainsi que « L'analyse des attitudes des exploitants à l'égard de la modernisation de l'agriculture révèle deux directions de recherche différentes. D'une part, elle révèle une société locale qui, entraînée par le dynamisme et la cohésion de ses propres structures, « ne demande qu'à se reproduire telle que », et donc résiste aux sollicitations qui pourraient perturber son équilibre. D'autre part, elle affirme la permanence d'un dialogue entre la collectivité en question et la société englobante, dialogue entraînant une participation, des échanges, ferments de changement. L'étude de l'introduction et de la diffusion de changement devrait donc comprendre, d'une part, une analyse de la structure sociale, du système de valeurs, des attitudes et des rôles dans la société locale choisie, d'autre part, une analyse des modes de participation des individus à la société globale. Henri Mendras s'attachera à expliciter davantage le premier point de vue (...); de son côté Marcel Jollivet (s'orientera) davantage vers la deuxième perspective. » (Bodiguel, 1975, p. 19)

globale et à sa dynamique de développement. Dans cette perspective, « ce qui est caractéristique de l'évolution (des) campagnes, c'est la transformation de l'ensemble de leurs activités ... par le développement de la « société industrielle », ... l'évolution de la stratification et de la structure sociale, des rapports sociaux, du genre de vie, de la famille, des systèmes de valeurs professionnels, religieux et politiques (se faisant) à l'évidence sous l'influence des transformations des activités économiques ». En conséquence, « la logique générale à laquelle obéit l'évolution des ... sociétés rurales ... doit être ... recherchée hors de celles-ci, dans l'analyse des phases de développement actuelles du capitalisme ..., et dans un examen de la place qu'y occupe l'agriculture » (Jollivet, 1974, pp. 294-295). La modernisation de l'agriculture recouvre donc ici des changements qui sont en fait commandés par les intérêts des groupes dominants dans un mode de production particulier, ces changements pouvant tout au plus être modulés par la résistance que les dominés sont susceptibles d'opposer à ces intérêts. L'agriculture étant caractérisée par une forme sociale de production spécifique, la « petite production marchande », c'est-à-dire par l'existence d'unités de production à la fois dépendantes du marché mais relativement autonomes dans leur organisation interne, analyser une innovation implique alors d'en dégager la signification, et surtout « l'utilité », au regard de l'institution et de la reproduction de cette forme de production particulière. Dans ce type de lecture du changement<sup>1</sup>, la diffusion et l'adoption de nouvelles techniques dans ce secteur apparaissent ainsi essentiellement conditionnées par des facteurs de deux ordres. Elles sont à analyser, d'abord, en référence à leur impact économique sur des phénomènes comme la réduction de la part des coûts d'alimentation dans le budget des ménages, l'augmentation du profit des firmes d'amont et d'aval ou la constitution (via l'exode rural) d'une masse de main d'œuvre disponible pour les secteurs de production industriels. Elles sont, ensuite, à considérer, en termes idéologiques et politiques, sous l'angle de leur contribution à la constitution et à l'entretien de l'illusion d'une maîtrise personnelle de leur travail par des entrepreneurs dont le statut d'indépendance ne fait que masquer le principe réel « d'auto-exploitation » auquel ils sont soumis.

Au total, les recherches conduites sur les transformations du travail en agriculture tout au long de la première période ici distinguée apparaissent marquées par une perspective plutôt déterministe et qui privilégie les dimensions exogènes des changements observables dans ce domaine. Que ces transformations soient analysées sous l'angle d'un développement naturel de façons de produire plus rationnelles et plus efficaces, d'une adaptation progressive et négociée aux valeurs et aux règles constitutives d'une société industrielle et urbaine ou d'une expression de la logique d'expansion du mode de production capitaliste, dans tous les cas elles sont rapportées à un principe de mouvement qui échappe aux acteurs. Ceux-ci n'y interviennent que de façon réactive et sur un mode surtout négatif, moyennant des phénomènes appréhendés en termes de résistance des mentalités, de poids des structures traditionnelles de la société paysanne ou de réflexes de

---

<sup>1</sup> Sur ce genre d'analyse, cf. par exemple Faure (1978) ou Lacroix (1981).

défense corporatifs. Dans ce genre d'analyses, ainsi, quelles que soient leurs divergences, la créativité propre des agriculteurs demeure une sorte de point aveugle. Par ailleurs, ce qu'elles supposent finalement, c'est-à-dire l'alignement des formes d'exercice des activités agricoles sur des modèles standard, que ce soit l'entrepreneur moderne, l'agriculteur responsable ayant su convertir le principe d'autonomie des sociétés paysannes dans un genre inédit d'indépendance se combinant avec une ouverture toujours plus assurée aux réalités de la société industrielle et urbaine, ou l'intégration des travailleurs agricoles aux firmes d'amont ou d'aval, n'apparaît pas vraiment correspondre à la réalité d'une agriculture qui reste, et devient même de plus en plus, diverse. C'est alors la question de cette créativité et cette thématique de la diversité qui vont se trouver au cœur des réflexions conduites sur le travail et les transformations du travail en agriculture à partir des années quatre-vingt.

***2.1.2. Le tournant des années quatre-vingt : la montée d'analyses en termes d'identités professionnelles et l'attention portée au caractère « socialement construit » des formes d'exercice de l'agriculture***

Pour paraphraser le titre d'un ouvrage de Touraine, ce qui domine ces nouvelles approches, c'est le thème du « retour de l'acteur » (Touraine, 1984). Le point commun qui caractérise, en effet, les recherches récentes menées dans le champ de la sociologie du travail et du changement technique en agriculture, c'est l'attention qu'elles portent à la notion « d'autonomie »<sup>1</sup>. Certes, il ne s'agit pas de nier l'existence de contraintes qui s'exercent sur les agriculteurs et qui contribuent à limiter leurs marges de manœuvre. Mais ce qui est nouveau, c'est que ces contraintes sont analysées en termes moins de déterminants que de conditions avec lesquelles doivent faire des agriculteurs considérés comme acteurs à part entière du devenir de leur secteur, avec l'idée que, dans cette action, ils sont animés par la poursuite d'un objectif central : maintenir ou conquérir le maximum de maîtrise possible sur leur travail et le produit de leur travail. Du coup, on observe un glissement très net dans les problématiques de recherche. Ce qui est privilégié, c'est l'étude de la manière dont les agriculteurs, appréhendés dans leur diversité, s'y prennent concrètement pour mettre en œuvre une telle action, avec une attention particulière aux problèmes qu'ils rencontrent dans sa conduite et à la manière dont ils s'efforcent d'y faire face et de les négocier.

On va s'interroger, d'abord, sur la façon même dont ils perçoivent, formulent et analysent ces problèmes en fonction de catégories de pensée et de schèmes opératoires à interpréter non pas dans le sens d'une « rationalité limitée » mais en référence à une logique propre, celle qui correspond à toute action devant trouver sa cohérence et se développer dans des contextes par nature incertains et dans lesquels les agents sont pris sans pouvoir accéder à une position d'extériorité du type de celle que suppose un point de vue technico-scientifique. Cette

---

<sup>1</sup> Pour une illustration du genre de questionnement associé à cette notion, cf. Muller (1984 a).

interrogation se traduit par un intérêt croissant pour la description et l'étude des systèmes de représentations qui contribuent à l'organisation par les agriculteurs de leurs activités matérielles. Au-delà d'une curiosité d'ordre folklorique, on va explorer les divers processus (sociologiques, politiques, psycho-sociologiques, cognitifs...) en jeu dans la construction, la mobilisation, la validation ou l'invalidation, de ces systèmes de représentations. On assiste ainsi au développement de tout un ensemble de recherches sur la dynamique des savoirs et des savoirs-faire dits traditionnels (ou « endogènes ») et, plus généralement, sur le statut du genre d'intelligence pratique des choses qui sous-tend les activités de production en agriculture<sup>1</sup>.

Sur un autre plan, plus macro-sociologique<sup>2</sup>, on note, ensuite, la montée d'approches qui vont mettre l'accent<sup>3</sup> sur le caractère socialement construit de la « profession » agricole et se centrer, en conséquence, sur le travail de « mise en place » (Pharo, 1986) et de légitimation des normes commandant l'investissement, différencié, des agriculteurs dans un mouvement de modernisation de leurs activités. Cette perspective de recherche se traduit d'abord par des analyses portant sur les processus idéologiques en jeu dans la fabrication du « paysan modèle » (Coulomb et Nallet, 1980) ou de « l'entrepreneur-paysan » (Muller, 1984 b) comme figures de références « hégémoniques » occupant une place

---

<sup>1</sup> Une telle orientation de recherche, soucieuse de réhabiliter le « sens pratique » (suivant des interprétations cependant assez opposées aux travaux précurseurs dans ce domaine de P. Bourdieu (1972 et 1980)...), s'inscrit dans un mouvement, à cette époque, assez général dans les sciences sociales et qu'illustre bien la réception faite à des ouvrages comme *Les ruses de l'intelligence* de Détienné et Vernant (1974), *L'invention du quotidien* de De Certeau (1980), *La transmission des savoirs* de Delbos et Jorion (1984) ou la réactualisation de la lecture de la « pensée sauvage » comme « bricolage » proposée par Lévi-Strauss (1962). Cette orientation donnera lieu, dans le domaine de l'agronomie, à des approches soucieuses d'intégrer à leurs analyses les « raisons » qu'ont les agriculteurs de faire ce qu'ils font et de ne pas réduire leurs pratiques à l'application de modèles techniques « autosuffisants » (approches très prégnantes dans la problématique du Département SAD de l'INRA). Si dans les années quatre-vingt l'intérêt pour la question des « pratiques » était assez fortement marqué par des préoccupations d'ordre directement sociologique et politique (avec une insistance sur les processus identitaires et les formes de contestation du « système » en jeu dans des activités quotidiennes, ordinaires, considérées comme un espace essentiel pour la constitution même du social), il semble se traduire aujourd'hui surtout par des analyses qui privilégient, dans une perspective assez exclusivement « cognitive », l'étude (sur un mode qui apparaît de plus en plus formel) de « l'action située ». J'aurai l'occasion de revenir sur cette évolution et sur les problèmes qu'elle me semble soulever dans l'exposé des ambitions et de la problématique de mes recherches propres.

<sup>2</sup> Ou, plus exactement, davantage marqué par les préoccupations d'ordre socio-politique caractéristiques de la tradition française des études rurales...

<sup>3</sup> En rupture avec la réduction fonctionnaliste ou structuro-fonctionnaliste antérieure des agriculteurs à une catégorie sociale ou à un ensemble hiérarchisé de « couches sociales » totalement définies par leur position objective dans un système ou un mode de production donné.

centrale dans les dispositifs spécifiques de « domination symbolique » impliqués par ce mouvement de modernisation<sup>1</sup>. Ces analyses s'orienteront, au fil du temps<sup>2</sup>, vers l'étude des multiples transactions<sup>3</sup> au travers desquelles s'effectue la constitution, la décomposition et la recomposition des conventions et des qualifications diverses (la dynamique des « licences » et des « mandats »<sup>4</sup>) qui sont à la base des formes d'exercice des activités agricoles et de leurs transformations<sup>5</sup>.

Dans tous les cas, le travail des agriculteurs apparaît moins, dorénavant, comme l'application plus ou moins contrainte et plus ou moins réussie de modèles préétablis que comme l'expression et l'expérimentation de « projets » qui s'enracinent dans une certaine représentation de soi et des autres, dans certaines conceptions à défendre et à faire valider de ce que l'on estime souhaitable, en un mot, dans l'affirmation d'une certaine identité sociale et professionnelle<sup>6</sup>. Quant à la façon d'envisager cette identité, cependant, il existe des points de vue assez différents. Sans prétendre ici être exhaustif, on peut relever, schématiquement, deux tendances principales, à nouveau.

Suivant une première orientation - qu'illustrent les recherches de M. Salmona (1994 a et b) -, orientation plus psycho-sociologique et ethnographique que sociologique, le travail et les transformations du travail en agriculture sont référés à une « culture technique » essentiellement appréhendée comme issue d'un face à

---

<sup>1</sup> Sur ces dispositifs, cf. également Maresca (1983 et 1986).

<sup>2</sup> Au fur et à mesure de la découverte d'une approche « interactionniste » des professions assez tardivement introduite en France, d'une part (les textes fondateurs en la matière ne commençant à être traduits que dans la décennie quatre-vingt-dix - cf. Strauss (1992) et Hughes (1996) -, même si cette approche avait donné lieu, vingt ans plus tôt, à quelques discussions critiques (cf. Chapoulie, 1973)), et face à la nécessité de prendre en compte le fait empirique du caractère de plus en plus négocié d'activités agricoles dont les modalités d'exercice apparaissent de plus en plus dépendantes de ce que pensent qu'elles doivent être des acteurs de plus en plus nombreux et de plus en plus divers, d'autre part.

<sup>3</sup> Sur cette notion de transaction, cf. Rémy, Voye et Servais (1978) et Blanc (1992).

<sup>4</sup> Suivant Hughes, en effet, « un métier existe lorsqu'un groupe de gens s'est fait reconnaître la *licence* exclusive d'exercer certaine activité en échange d'argent, de biens ou de services (...) ceux qui disposent de cette licence, s'ils ont le sens de la solidarité et de leur propre position, (revendiquant) un *mandat* pour définir les comportements que devraient adopter les autres personnes à l'égard de tout ce qui touche à leur travail ». Dès lors, « la compréhension de la nature et des limites de la licence et du mandat, de leurs relations (...) et des circonstances dans lesquelles l'un et l'autre s'étendent ou se restreignent, est un domaine crucial de l'étude des professions », les formes de « contestation d'ensemble (dont ces licences et ces mandats peuvent faire l'objet étant) une question sociologique encore plus décisive » (Hughes, 1996, pp. 99-103).

<sup>5</sup> Pour une illustration de ce genre d'approche, cf. Rémy (1997).

<sup>6</sup> Sur ce plan, les évolutions observables dans l'analyse du travail en agriculture se révèlent converger avec la montée, dans le domaine de la sociologie du travail en général, de l'attention portée à la question des identités professionnelles (cf. Sainsaulieu, 1977, et, pour une vue plus systématique, Dubar, 1991).

face des producteurs avec les choses (en l'occurrence le monde du vivant, celui des plantes et des animaux) et du genre d'expérience personnelle, autant affective qu'intellectuelle<sup>1</sup>, qui en résulte. Posée comme irréductible aux formes d'exercice de l'agriculture fondées sur une organisation « scientifique » de la production assimilée, de façon assez radicale, à l'expression d'une « violence » industrielle débouchant sur une véritable « pathologie du développement », cette culture technique apparaît comme le propre d'un collectif paysan dont les contours et la composition restent relativement indéterminés et ne donnent pas lieu à une interrogation très poussée. Elle est globalement attribuée à une catégorie sociale dont le rapport direct à la matière, la mobilisation du corps et la faiblesse des ressources économiques (on s'intéresse aux « petits producteurs », aux « petits entrepreneurs »...), d'une part, la conscience de métier, d'autre part, sont des traits qui semblent suffire à épuiser la qualification. Si ce type d'analyse se caractérise donc bien par une réelle attention à tout ce qu'il peut y avoir de créatif dans le travail de cultivateurs ou d'éleveurs, cette créativité reste assignée à une logique de la pratique lue dans des termes quelque peu essentialistes, sans que soient véritablement envisagés les débats, les controverses, la diversité des prises de position pouvant exister - entre agriculteurs, y compris - quant à ce que sont les bonnes façons de produire aujourd'hui en agriculture.

Pour d'autres approches, plus directement sociologiques, c'est précisément à la mise à l'épreuve d'une telle culture technique paysanne et aux mouvements de différenciation qu'y induit le processus même de modernisation de l'agriculture, que doit être plutôt rapportée la constitution des identités en fonction desquelles se définissent - via, principalement, des conflits entre des modèles professionnels divers - les formes du travail dans ce secteur. Dans cette perspective, ces formes et leur devenir ne sont plus appréhendées à partir d'une opposition frontale entre une logique de modernisation purement exogène et les valeurs endogènes d'un monde agricole que sa relation privilégiée à ce qu'implique une intervention productive sur le vivant permettrait de caractériser une fois pour toute. Elles sont envisagées comme le produit de l'exploration et de l'expérimentation par les agriculteurs de façons de produire appropriées aux injonctions qui leur sont faites pour adapter leurs systèmes d'exploitation à des demandes sociétales multiples et vis à vis de la satisfaction desquelles ils ne disposent pas de ressources (économiques, sociales, culturelles) équivalentes. Si l'élaboration de ces façons de produire met en jeu un « éthos paysan » porteur d'exigences spécifiques (Pharo, 1980), celui-ci est envisagé moins comme un ensemble de traits de personnalité donné que comme une ressource mobilisable, et effectivement mobilisée, par *certaines* agriculteurs dans certaines situations, pour un réaménagement de pratiques qui n'est pas de l'ordre seulement de la défense d'une identité de producteur agricole relativement indifférenciée, mais de l'invention d'un certain sens de la modernité qui cherche à se démarquer activement d'autres interprétations qui peuvent en être données<sup>2</sup>. De ce point de vue, étudier les

<sup>1</sup> Sur ce point, voir également Soriano (1988).

<sup>2</sup> C'est une telle conception des modalités d'exercice du travail en agriculture comme

dynamiques du travail en agriculture, c'est analyser, tout à la fois, les processus qui conduisent à son alignement sur une logique « productiviste » et les résistances à cet alignement manifestées par les exclus, les déçus et tous ceux qui contestent cette logique, en considérant que ces résistances peuvent donner lieu à l'émergence de véritables « alternatives » (Pernet, 1982)<sup>1</sup>.

Appréhendées de la sorte, ces dynamiques apparaissent donc renvoyer à des processus de décomposition et de recombinaison de formes professionnelles, complémentaires et concurrentes, portées par des collectifs variés se constituant au travers même de la manière dont ils s'engagent dans la recherche d'un sens « soutenable » pour leurs activités. A la différence de l'approche précédente, ce type d'analyse fournit bien, alors, des moyens pour une saisie des transformations à l'œuvre dans les modalités d'exercice de l'agriculture qui intègre la diversité des situations actuellement observables dans ce secteur. Plus précisément, il permet de dégager les liens existant entre la logique de ces transformations et une certaine organisation de cette diversité<sup>2</sup>. Il donne, de fait, un véritable ancrage social à l'exploration de la participation des agriculteurs à la définition même de leurs activités, en faisant de cette participation non plus seulement l'expression de la défense d'une identité de producteur en soi<sup>3</sup>, mais une prise de position s'inscrivant dans les rapports qu'entretiennent - entre eux et avec les tiers intervenant dans la prescription de ce que devrait être leur métier - des agriculteurs présentant des caractéristiques spécifiques et n'ayant pas tous les mêmes références.

Ce gain en termes d'explication proprement sociologique s'accompagne,

---

résultant des tensions provoquées par la confrontation d'un monde agricole appréhendé dans son hétérogénéité et ses ambiguïtés et d'une logique industrielle qui n'est pas elle-même sans ambivalences, qui marque, également, les analyses conduites par A. Barthez sur le caractère familial du travail agricole, caractère qu'elle interroge non pas en tant que « survivance » d'une organisation traditionnelle de la production dans ce secteur particulier, mais en tant qu'expression d'une activité de recherche et d'expérimentation de formes d'articulation entre relations familiales et rapports de production induite par ces tensions mêmes (cf. Barthez, 1982).

<sup>1</sup> Du type de celle, par exemple, que P. Muller propose de conceptualiser à partir de la figure de « l'exploitant rural », faisant l'hypothèse que le secteur agricole, historiquement construit autour d'une activité exclusive de production de masse de matières premières alimentaires, est aujourd'hui amené à redéfinir son organisation en trouvant à y intégrer un nouveau type d'entreprises et de nouveaux métiers susceptibles de permettre la prise en compte des demandes qui se font jour en matière de produits de qualité spécifiée, de protection de l'environnement, d'usages touristiques des espaces ruraux etc. (Muller, Gerbaux et Faure, 1989).

<sup>2</sup> Dans les travaux correspondant à la première orientation ici distinguée, la thématique de la diversité de l'agriculture a, en effet, aussi sa place, mais sur un mode qui me semble rester celui d'une collection de cas particuliers venant illustrer un mécanisme unique, l'opposition entre les exigences de l'homme au travail et la logique déshumanisante de l'industrialisation de l'agriculture...

<sup>3</sup> Au risque d'un certain « populisme »...

cependant, d'une certaine perte quant à l'attention portée au détail des processus au travers desquels s'élaborent pratiquement de telles références. Ce dont il s'agit surtout, en effet, c'est de mettre en évidence les correspondances que l'on peut établir entre des modèles professionnels envisagés dans des termes qui restent assez globaux, et des *catégories* d'exploitants définies par certains traits communs de l'ordre, essentiellement, des capitaux et de la structure des capitaux - aussi bien sociaux et culturels qu'économiques - dont ils disposent<sup>1</sup>. Les modalités concrètes de construction de ces modèles, au travers de jeux de relations contextualisés, mettant en présence non pas d'abord des « types » d'agriculteurs mais des agriculteurs divers ayant à se définir les uns par rapport aux autres, suivant les configurations singulières que forment les liens *effectifs* qu'ils entretiennent les uns avec les autres dans l'accomplissement de leurs tâches ordinaires, restent, par contre, assez peu étudiées.

Au total, tout se passe comme si, dans les analyses du travail et des transformations du travail en agriculture qui se sont développées depuis le tournant des années quatre-vingt, la prise en compte de ce qu'implique d'activité d'un « sujet » la pratique professionnelle des agriculteurs, d'une part, et celle du caractère socialement construit des cadres de référence qui contribuent à orienter cette pratique suivant certaines directions privilégiées, d'autre part, demeuraient disjointes. C'est alors avec le souci d'essayer de trouver une voie permettant de tenir ensemble ces deux ordres de préoccupations que j'ai engagé mes recherches dans ce domaine.

## **2.2 Fondements, démarche et résultats d'un parcours de recherche sur les dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs**

Pour présenter ces recherches, j'indiquerai d'abord suivant quelle problématique d'ensemble elles ont été conduites. Cette problématique ayant été élaborée dans un cadre collectif, celui du GERDAL<sup>2</sup>, ce sont les principes théoriques qui sont à la base de l'approche que j'ai entreprise de développer avec cette équipe pour rendre compte du rapport des agriculteurs à leur travail et aux transformations de

---

<sup>1</sup> J.Rémy, s'interrogeant sur ce que supposerait une analyse sociologique conséquente des dynamiques professionnelles à l'œuvre en agriculture aujourd'hui note ainsi que « plutôt que de chercher vainement à identifier une logique unique de la professionnalisation en agriculture, ce qui conduit soit à privilégier la démarche propre à un groupe dominant, soit à reprendre à son compte les visées de la politique agricole, on peut se demander s'il ne serait pas fécond de considérer de manière distincte chacun des divers groupes professionnels qui composent l'agriculture française, de dégager la logique interne de son fonctionnement et de ses stratégies de reproduction, et de confronter chacun de ces groupes professionnels agricoles à la *catégorie sociale* [c'est moi qui souligne...] par rapport à laquelle il se situe de lui-même en mettant en œuvre des indicateurs de professionnalisation reconnus comme pertinents dans cette population de référence. » (Rémy, 1987, p. 438).

<sup>2</sup> Pour la présentation de ce groupe, cf. supra Introduction, pp. 11-12.

leur travail, que je vais préciser<sup>1</sup>. J'exposerai ensuite comment cette approche s'est traduite, et avec quels résultats, dans les diverses investigations de terrain que j'ai mises en place pour explorer la question qui m'a amené à me préoccuper des dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs : celle de la part et de ce qui conditionne la part qui est la leur dans la définition de ce que doivent être les formes d'exercice des activités agricoles dans des contextes particuliers où ils sont soumis à de fortes injonctions « d'adaptation » et où ces formes d'exercice sont, en conséquence, à négocier.

### ***2.2.1. Les principes théoriques à la base de mes recherches sur les dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs***

La problématique que j'ai élaborée, avec le GERDAL, pour penser les dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs vise à dépasser la dissociation précédemment évoquée dans la discussion des différentes approches existant actuellement en matière d'analyse du travail en agriculture, entre le souci de prendre en compte la créativité propre de ceux qui l'exercent, d'une part, et le souci de référer cette créativité aux cadres et aux jeux sociaux qui contribuent à l'orienter, d'autre part. Cette problématique peut être formulée à partir de trois propositions de base, aboutissant à une hypothèse directrice, fournissant un certain angle d'attaque pour l'approche de ce que peut vouloir dire considérer les agriculteurs comme acteurs à part entière de la définition de leur métier. La première proposition est que le travail, en agriculture comme ailleurs, ne se réduit pas à des tâches d'exécution<sup>2</sup>, mais qu'il comporte une dimension de *conception* véritable, répondant à une logique spécifique de production de connaissance pour l'action. La seconde est que cette production de connaissance pour l'action est une activité *directement sociale* et qui ne s'effectue pas seulement dans un certain contexte social. La troisième est que, en tant que sociale, cette activité est à référer à certains collectifs *identifiables*, correspondant à un certain ordre d'interactions se déployant suivant des configurations de relations à décrire. Et l'hypothèse qui découle de ces propositions est qu'il existe un lien entre la capacité des agriculteurs à produire des connaissances *pertinentes* pour la conduite et la maîtrise de leurs activités - à faire face de manière appropriée, notamment, aux invitations et aux injonctions à changer leurs pratiques dont ils sont l'objet - et la *forme* des collectifs où s'effectue cette production. Tels sont donc les quatre points que je vais développer pour expliciter la perspective dans laquelle s'inscrivent les travaux qui correspondent au deuxième fil de mes recherches.

---

<sup>1</sup> Pour un exposé synthétique du projet scientifique du GERDAL, cf. les *Cahiers du GERDAL* (1984, 1987, 1988 et 1992).

<sup>2</sup> Quelle que soit la reconnaissance que l'on accorde à ce qu'il y a « d'intellectuel » - et non pas seulement « d'habiletés » - dans ce genre de tâches.

*Penser la part de conception - de « production de connaissance pour l'action » - que comporte le travail des agriculteurs*

Comme on l'a vu précédemment, ce qui caractérise les approches actuelles du travail en agriculture, c'est la rupture qu'elles introduisent avec les lectures qui n'appréhendent les pratiques des agriculteurs qu'en termes d'application plus ou moins réussie, en fonction des compétences individuelles des agents et des ressources dont ils disposent, de procédures d'action qui s'imposeraient d'elles-mêmes dès lors que l'on considère comme admis certains objectifs de production<sup>1</sup>. C'est aussi la distance qu'elles prennent avec les analyses qui font de ces pratiques la simple mise en œuvre de schèmes d'action préétablis, répondant à certains conditionnements socio-culturels ou socio-politiques appréhendés globalement. Ce que partagent ces approches, c'est l'idée que la compréhension des modalités d'exercice des activités agricoles suppose la prise en compte de l'intentionnalité de ceux qui y sont engagés, c'est-à-dire des projets dont ils sont porteurs. Ces projets étant construits à partir à la fois d'une certaine situation donnée et de certains buts visés, ils se traduisent par la recherche d'arrangements entre des ordres de l'action hétérogènes. Ils reposent, notamment, sur des articulations à trouver entre un ordre de ce qui va de soi et de l'inévitable et un ordre du possible et du souhaitable. Etudier l'activité effective des agriculteurs, c'est, en conséquence, dégager la logique de telles articulations dans l'univers de travail particulier qui est le leur.

Quant à ce qui commande cette logique, comme j'ai également essayé de le montrer, les points de vue divergent. Certaines analyses mettent plutôt l'accent sur l'expression et la défense d'exigences identitaires référées à des processus d'ordre psycho-sociologique. D'autres insistent davantage sur ce qui tient à des jeux de positionnement social dans un espace professionnel dont la composition et l'organisation ouvrent des possibilités d'action différenciées pour ceux qui s'y inscrivent<sup>2</sup>. Dans tous les cas, cependant, ce qu'il y a d'actif dans la pratique des

---

<sup>1</sup> Objectifs le plus souvent considérés comme allant de soi : « faire » (et faire le plus possible) du lait, des céréales, de la viande etc., implique bien, en effet, certaines opérations techniques ou technico-économiques obligées, même si elles doivent être ajustées aux conditions, toujours particulières, dans lesquelles elles doivent être effectuées. Réduire l'exercice du métier d'agriculteur à ces seuls aspects correspond cependant à une définition de ce métier qui est loin d'être évidente (comme l'atteste le discours permanent sur le « manque » de technicité ou de rationalité économique des exploitants qui accompagne ce genre de lecture...).

<sup>2</sup> Pour les agronomes ou les agro-économistes soucieux d'intégrer à leur travail de modélisation des comportements des agriculteurs la part « projective » qu'implique l'exercice de l'agriculture, c'est essentiellement en référence à une conception stratégique de l'action - vue comme calcul d'opportunités à partir d'un certain ensemble d'atouts et de contraintes « donnés » - que se manifeste l'attention portée aux « logiques pratiques » ayant cours dans ce secteur. Si je n'ai pas insisté sur ce courant - précédemment évoqué seulement (cf. supra p. 67, note 1), dans la mesure où les approches proprement sociologiques du travail en agriculture se définissent assez généralement en s'en

agriculteurs reste référé à des règles de comportement sur lesquelles ils n'apparaissent avoir que peu de prise. S'ils développent bien des projets qui doivent être considérés dans ce qu'ils ont de spécifique, c'est en fonction de principes d'action qui, en dernière instance, leur échappent. Or on peut penser que la difficulté des approches actuelles du travail en agriculture à tenir ensemble une étude de sa dimension « subjective » et une étude du caractère socialement construit des cadres de représentation et d'action qui contribuent à l'orienter dans certaines directions particulières, renvoie à cette faiblesse de l'attention portée à la question de l'intervention, et des conditions de l'intervention, des agriculteurs eux-mêmes dans la définition et dans la légitimation de ce qu'ils ont à faire, pourquoi et comment<sup>1</sup>.

La première caractéristique de la problématique que j'ai élaborée avec le GERDAL pour rendre compte des processus à l'oeuvre dans les transformations du travail en agriculture, c'est alors la place centrale qu'elle attribue, dans ces processus, à la *réflexivité* des agriculteurs dans la conduite de leurs activités habituelles. Comme le souligne, en effet, J.P. Darré, penser le travail en agriculture c'est penser *deux types* d'activité. Le premier correspond à des « activités normalisées », c'est-à-dire à « des activités exécutées selon des schémas établis (qui) indiquent à la fois comment évaluer, caractériser une situation et comment agir, selon les caractères qui auront été attribués à la situation » (Darré, 1986 b, p. 143). Le second renvoie à une activité de « recherche de solution » face aux problèmes induits par la nécessité de « revoir, réajuster la conception qu'on s'était constituée auparavant sur les choses », du fait que « les situations ne restent pas immuablement identiques à elles mêmes ... des techniques nouvelles (apparaissant et étant promues par des entreprises commerciales ou des organisations diverses) » et du fait que « les agriculteurs eux-mêmes ont des projets ou des désirs nouveaux » (Darré, 1986 b, pp. 143-144). Et si l'on admet que « cette activité de production de normes relatives aux façons de concevoir les choses et d'agir est *en croissance* par suite des changements techniques associés à la pression économique, la part relative du temps immédiatement productif (tendant) à se réduire au profit de la part « d'investissement » en réflexion » (Darré, 1996, p. 61), on est en droit d'estimer que l'étude de ce qui se joue actuellement dans le travail agricole appelle un intérêt particulier non pas seulement pour les « modèles de connaissance ou d'action eux-mêmes » des agriculteurs, mais pour les « processus sociaux de

---

démarquant -, les observations qui suivent concernant les limites que me semblent présenter les différentes analyses actuelles de ces logiques pratiques valent aussi pour une telle conception.

<sup>1</sup> En d'autres termes, tout se passe comme si ces approches ne parvenaient pas à échapper au « dualisme » des analyses de la pratique qui en font l'affrontement entre une intentionnalité pure, d'une part, et une réalité totalement extérieure, d'autre part, sans prendre en compte suffisamment les liens entre l'intentionnalité et son expression et son accomplissement *publics*. Sur la présentation et la critique de ce dualisme, cf. Quéré (1990).

transformation » de ces modèles » (Darré, 1989, p. 113).

Suivant une telle perspective, ce qui se trouve ainsi à la base de mes recherches sur les dynamiques de l'action professionnelle ordinaire en agriculture, c'est l'exploration des modalités, chez les agriculteurs, de ce que nous appelons donc au GERDAL *la production de connaissance pour l'action*. Ce que ces recherches se veulent contribuer à analyser, c'est la façon dont ceux-ci fabriquent et modifient<sup>1</sup> les principes et les règles qui leur permettent de s'orienter dans l'exercice de leur profession, de « savoir quoi faire ». Une telle analyse m'apparaît, en effet, particulièrement appropriée dans le genre de contextes d'action, fortement incertains, qui correspond aux situations dont je cherche plus précisément à rendre compte, c'est-à-dire des situations dans lesquelles les agriculteurs se voient sommés d'intégrer de nouvelles dimensions à leur métier<sup>2</sup> sans que personne ne soit en mesure de définir *a priori* comment ces nouvelles dimensions sont susceptibles de se traduire concrètement dans l'exercice de ce métier. Que recouvre alors exactement cette activité de production de connaissance pour l'action ?

A ce niveau, ce qu'il importe de souligner, c'est que, telle que nous l'envisageons, cette activité réflexive ne se situe pas sur un plan du type de celui de la logique de résolution de problèmes que postulent les théories de l'action rationnelle. N'impliquant pas forcément - et ne supposant généralement pas pour s'exercer - une « explicitation continue » et systématique de ses « implicites » (Darré, 1981, p. 90), ce qu'elle met en jeu, c'est ce que Bakhtine (1977) appelle « l'idéologie du quotidien ». De ce point de vue, la production de connaissances pour l'action qui soutient l'exercice habituel de leur travail par les agriculteurs renvoie à « la parole intérieure et extérieure désordonnée et non fixée dans un système, qui accompagne chacun de nos actes ou de nos gestes et chacun de nos états de conscience » (Bakhtine, op. cit., p. 130). Par analogie avec la description que propose Kaufmann (1997) des dynamiques de cette autre forme d'action ordinaire qu'est « l'action ménagère », on pourrait dire aussi qu'elle est de l'ordre, non pas d'une analyse de situation circonstanciée, sur la base d'une prise de distance des individus à l'égard de leur expérience pour en tirer les enseignements, mais plutôt du genre de pensée « nébuleuse » qui anime le travail des et le travail sur les habitudes<sup>3</sup>. Elle relève de ce qu'il désigne comme la « pensée parallèle », cette activité « d'imagerie », « mi-rêves, mi-projets », qui fournit le support, le fond de références, à partir duquel, dans ses moments critiques, quand les choses ne tournent plus rond, l'action ordinaire se réagence autour de nouveaux modèles (Kaufmann, op. cit., pp. 194-195<sup>4</sup>).

---

<sup>1</sup> Selon des processus qui ne sont pas seulement adaptatifs, puisque l'on pose que ce qui fait problème correspond à des situations dont la qualification, précisément, ne va pas de soi et requiert une part proprement *d'invention*.

<sup>2</sup> Cf. la thématique des « nouvelles fonctions » de l'agriculture.

<sup>3</sup> Sur la « fonction cognitive » de l'habitude, cf. Kaufmann, op. cit., pp. 132-135.

<sup>4</sup> Sur l'approche de la pensée de la pratique qui est celle de Kaufmann, voir en particulier

*Penser l'activité de production de connaissance pour l'action des agriculteurs comme une activité « directement » sociale*

Saisie de la sorte, cette activité de production de connaissances pour l'action est à considérer comme une activité directement sociale, et cela en tant qu'elle mobilise une activité langagière<sup>1</sup>. On peut, en effet, avec Berger et Luckmann, « concevoir la vie quotidienne de l'individu en termes d'action d'un appareil de conversation qui continuellement maintient, modifie et reconstruit sa réalité subjective » (Berger et Luckmann, 1986, p. 208). Non pas que tout ne soit qu'affaire de langage et d'intercompréhension, mais parce que toute action « organisée » suppose une coordination et que cette coordination implique un minimum d'accord ou de « convergence »<sup>2</sup> sur le sens que l'on attribue aux choses. Suivant une telle approche, c'est donc « l'interaction ... qui produit les concepts qui constituent le sens des mots dont disposent les individus » et qui fait « que les acteurs s'approprient « des termes généraux (pour) leur attribuer des références spécifiques et les adapter ainsi à (leur) propre sphère d'intérêt », selon les mots d'E. Benveniste » (Darré, 1981, pp. 111-112). Etudier le travail et les transformations du travail en agriculture se traduit alors par une attention particulière aux conditions et aux modalités des *dialogues* qui permettent aux agriculteurs de définir ce qu'il est normal, possible, souhaitable de faire « en tant qu'agriculteur ». A la différence des analyses de la pratique qui mettent l'accent sur les seuls systèmes de représentations particuliers à partir desquels cette pratique se déploie, mes travaux privilégient, en conséquence, l'analyse des jeux d'*argumentation* qui soutiennent ces représentations, l'analyse de la manière dont elles sont engagées dans les débats avec autrui que requiert la définition de l'action qui convient.

Cette attention portée au rôle des dialogues et des débats<sup>3</sup> dans la conduite même d'une activité professionnelle<sup>4</sup> rejoint les préoccupations de certains courants

le Chapitre XIV de l'ouvrage cité (pp. 189- 202, « La rationalité diffuse »).

<sup>1</sup> Ce caractère social de la production de connaissance pour l'action me semble, par contre, peu pris en compte dans les analyses de Kaufmann que je viens d'évoquer...

<sup>2</sup> Sur cette notion de convergence, reprise de Rogers et Kincaid (1981), cf. Darré (1986 a) : « la convergence est une action collective entre plusieurs personnes pour maintenir un niveau d'entente sur le sens des mots, afin de pouvoir mener toute autre action collective à commencer par l'action qui consiste à trouver dans les dialogues quotidiens les moyens de maîtriser le travail et la production » (Darré, op. cit., p. 29).

<sup>3</sup> C'est à dire des ajustements sur la façon d'envisager ce qui compte et ce qui ne compte pas ou qui compte moins et, surtout, sur la façon de formuler avec pertinence les questions que l'on se pose par rapport à ce que l'on a à faire, qui se réalisent « en en parlant »...

<sup>4</sup> Attention présente dans mes recherches sur les pratiques de rationalisation, et sur les modalités de la définition de leur rôle par les conseillers agricoles, notamment (cf pp. 43-44), mais dont les fondements théoriques ont été essentiellement travaillés et assurés dans celles que j'ai conduites sur les dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des

actuels de la sociologie du travail, ceux qui se réclament d'une « analyse située » de l'action abordée sous l'angle des processus « délibératifs » qu'elle implique<sup>1</sup>. Les orientations qui sont les miennes se démarquent cependant de la tendance de ces courants à se focaliser sur les seules interactions et les seuls échanges communicationnels qui se déroulent à l'occasion de l'accomplissement d'une tâche requérant une coopération effective entre une multiplicité d'agents en présence ou, au moins, reliés par un procès de production unique dans lequel ils s'inscrivent tous ensemble<sup>2</sup>. Ce qu'elles concernent, c'est plutôt, le fond de relations professionnelles sur lesquelles s'élaborent les catégories de pensée et les capacités réflexives « d'arrière plan » qui encadrent (contraignent et impulsent à la fois) l'exercice par les agents de leurs activités. Ce parti pris tient, pour une part, au fait que les agriculteurs sont des entrepreneurs et des travailleurs individuels amenés à effectuer des tâches en commun de façon ponctuelle seulement. Mais il correspond aussi à un choix délibéré : le refus d'absolutiser les interactions en les dissociant des formes sociales à partir desquelles elles se déploient<sup>3</sup>.

*Penser les « formes » sociales de la production de connaissance pour l'action des agriculteurs : le concept de groupe professionnel local*

Prétendre tenir ensemble une analyse du travail en tant qu'activité de sujets intervenant dans la définition de ce qu'ils ont à faire, d'une part, et une analyse des formes sociales qui conditionnent cette activité, d'autre part, implique alors de préciser quelles sont ces formes et comment elles jouent sur cette définition. Sur ce point, le principe qui est à la base de mes recherches est que les flux de dialogue au travers desquels les agriculteurs élaborent les normes relatives à ce qu'ils ont à faire - et à ce qu'ils pourraient faire d'autre ou autrement que ce qu'ils font - renvoient à un espace de relations particulier correspondant à un collectif que l'on peut appréhender à partir du concept de « groupe professionnel local » (GPL), tel qu'élaboré par J.P. Darré (1986 a et 1996).

Ce concept est construit à partir d'une transposition de la notion de « groupe co-actif » proposée par Maget (1953) et Nadel (1980) et de celle de « groupe ouvrier homogène » d'Oddone (1981). Il vise à caractériser l'unité sociale élémentaire dans laquelle s'effectue la production de connaissance pour l'action des agriculteurs, à partir de l'idée que cette unité peut être saisie comme « l'ensemble des agriculteurs qui travaillent dans des conditions semblables et qui ont des

---

agriculteurs.

<sup>1</sup> Pour une revue de ces courants, cf. Conein et Jacopin (1994).

<sup>2</sup> Tendance qui ne m'apparaît pas sans rapport avec le « formalisme cognitiviste » qui marque, selon moi, ces courants (cf. supra p. 67, note 1). La fixation sur les modalités d'accomplissement d'opérations précises dans des situations étroitement définies aboutit à une sorte d'impasse sur la manière dont se constituent, en amont et en dehors de ces situations, les intérêts et les ressources en fonction desquels les agents s'y investissent.

<sup>3</sup> Sur ce point, cf. supra, Première Partie p.38.

occasions nombreuses et répétées sur des périodes longues de se rencontrer, de parler, de coopérer à des actions diverses » (Darré, 1986 a, p. 27). Le terme de co-activité désignant des situations d'interaction telles que les individus qui y participent orientent leurs conduites en fonction les uns des autres sans que cela implique nécessairement des relations d'interdépendance ou de complémentarité de ces conduites, il importe de préciser que le GPL ainsi défini n'est pas à envisager comme un collectif correspondant à une visée de coopération ou à une exigence de coordination explicites ou implicites. S'il suppose une certaine homogénéité de conditions, c'est-à-dire que ceux qui y appartiennent soient confrontés à des questions du même ordre, il ne postule pour autant aucune « communauté d'intérêts », au sens où il impliquerait un ensemble d'individus partageant absolument le même point de vue sur ces questions et poursuivant les mêmes objectifs pour leur résolution<sup>1</sup>. Il se situe, pourrait-on dire, en amont de tels collectifs, dans la mesure où il se veut désigner le lieu où se fabriquent les catégories de pensée et les principes d'action à partir desquels des projets de coopération, des exigences de coordination ou des communautés d'intérêts peuvent vouloir dire quelque chose<sup>2</sup>. C'est, en d'autres termes, l'instance de production « (du) fond commun relatif aux façons de voir les choses, de concevoir la réalité ... sur lequel se répartissent les opérations et les choix individuels » (Darré, 1986 a, p. 28).

Forme sociale spécifique, issue du processus de mise en place de l'agriculture comme activité professionnelle spécialisée<sup>3</sup>, le GPL est à considérer, dans cette

---

<sup>1</sup> Il n'est donc pas exclusif d'une diversité et de processus de différenciation internes, voire de conflits. Ce qui s'y joue, c'est le fait que cette diversité va prendre (ou non) du sens et « un certain » sens. Sur les rapports entre la notion de GPL et la question de l'hétérogénéité et des conflits pouvant exister en agriculture, voir Darré (1986 a) et *Les Cahiers du GERDAL* (1992).

<sup>2</sup> Appréhendée de la sorte, la notion de GPL peut être rapprochée de celle de « communauté virtuelle » chez P.Livet (1994), c'est-à-dire de ces collectifs de référence qui fournissent aux individus les repères, les indices, indispensable à l'ajustement et à la « révision » nécessaire de leur action qu'implique le fait qu'ils ne peuvent être totalement assurés des intentions d'autrui, des leurs propres et, *a fortiori*, de ce qui résultera des cours d'interaction dans lesquels ils sont pris et qui doivent être maintenus pour que leur action même puisse exister. A la différence, cependant, du caractère purement « conventionnel » qu'ont chez Livet ces communautés virtuelles, le GPL renvoie à un type de collectif qui présente un caractère « objectif » : celui d'une configuration (Elias, 1981) de relations effectives ( en l'occurrence de relations de dialogue professionnel).

<sup>3</sup> Il doit être clair, en effet, que le GPL ne saurait être conçu comme une survivance ou une forme dégradée des anciennes « communautés rurales ». C'est bien plutôt une émergence : « (le) dépérissement de la ruralité traditionnelle s'est accompagné de l'émergence, par différenciation, d'un *groupe professionnel* agricole, (émergence) due à deux ordres d'évolution liés. En premier lieu la composition sociale des villages a changé. L'agriculture n'est plus l'activité dominante des habitants des communes rurales, de telle sorte que les ruraux non agricoles ne sont plus, comme naguère, associés (...) aux activités agricoles (...). Aujourd'hui on ne peut parler métier au village qu'entre gens de métier : les échanges d'observations, d'idées ou d'expériences ont cessé d'être l'affaire de tout le

perspective, comme un opérateur de la construction des qualifications collectives, au sens de connaissances distribuées autant que de connaissances partagées<sup>1</sup>, sur lesquelles repose la capacité des agriculteurs à s'affirmer comme acteurs du développement de leur secteur<sup>2</sup>. En tant qu'espace d'élaboration de leurs conceptions de métier et en tant qu'espace où ces conceptions vont parvenir ou non à se concrétiser, en étant plus ou moins reconnues et plus ou moins soutenues, il joue en effet sur la manière dont les agriculteurs vont pouvoir faire valoir, avec plus ou moins de force, leur(s) point(s) de vue quant à ce pourrait être ce développement. Le GPL n'est certes pas le seul lieu à prendre en compte pour comprendre comment s'opère la définition des normes d'exercice de métier des agriculteurs. Ceux-ci appartiennent, de fait, à des collectifs multiples dans lesquels circulent des idées quant à ce qu'ils ont à faire, pourquoi et comment (des groupes de développement, des organisations professionnelles et des associations diverses de portée plus ou moins étendue mais excédant, en tout cas, un espace de rencontres « habituelles »)<sup>3</sup>. Ce que l'on pose simplement, c'est que le GPL a un rôle déterminant dans la façon dont ces idées vont accéder à une certaine évidence et, surtout, à un certain efficace, cela dans la mesure où il est la scène de leur mise à l'épreuve ordinaire.

*L'hypothèse directrice de mes recherches sur les dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs et ses conséquences sur l'organisation de ces recherches*

Les trois propositions qui précèdent peuvent être récapitulées de la façon suivante. S'interroger sur la manière dont les agriculteurs sont susceptibles de faire face aux injonctions qui leur sont adressées pour qu'ils adaptent leurs pratiques aux impératifs d'un exercice « rationnel » de leur métier dans le nouveau contexte qui est actuellement celui de l'agriculture, c'est s'interroger sur les termes suivant

---

monde pour devenir l'affaire de groupes professionnels. La « différenciation » du groupe agricole procède aussi de changements propres aux activités agricoles (dans la mesure où on observe) un accroissement de technicité ou de spécificité technique de ces activités (et une) distance croissante à ce que pouvait être une culture locale. » (Darré, 1996, pp. 72-73).

<sup>1</sup> Selon Cicourel, « l'idée de cognition sociale distribuée met en lumière le fait que des individus travaillant en coopération sont susceptibles d'avoir des connaissances différentes et doivent engager un dialogue pour rassembler leurs sources et négocier leurs différences » (Cicourel, 1994, p. 429). L'expression de « connaissances partagées » renvoie, elle, à l'idée d'un savoir « commun ».

<sup>2</sup> En ce sens, on pourrait établir un parallèle entre la notion de GPL et celle de « communautés pertinentes de l'action collective » telle qu'élaborée par D.Segrestin (1980) pour rendre compte des « collectivités concrètes de référence » (Segrestin, op. cit., p.174) qui sont à la base des mouvements sociaux dans le monde du travail industriel en cherchant à mettre en relation les formes diverses que peuvent prendre ces mouvements avec les configurations spécifiques qui sont celles de ces collectifs.

<sup>3</sup> Phénomène dont on peut rendre compte à partir de la notion de « multi-appartenance », reprise de Simmel (1964).

lesquels ils vont réfléchir ces injonctions et les traduire en problèmes professionnels précis à résoudre. Cette réflexion et cette formulation de problèmes renvoient à une activité sociale de dialogue, de confrontation de points de vue. Cette activité s'effectue au sein de certains collectifs, parmi lesquels le GPL occupe une place centrale.

Suivant cette perspective, on est amené à penser que, dans la mesure où elles jouent sur le genre et la qualité des débats auxquels ils participent, la composition et la structure des réseaux de dialogue professionnel auxquels appartiennent les agriculteurs ont aussi une influence sur leur pouvoir d'imagination et d'argumentation, leur capacité à avancer et à défendre des positions affirmées quant à ce que doit être leur métier et leur aptitude à inscrire ces prises de positions dans un exercice professionnel effectif. Toute ma problématique repose alors sur l'hypothèse d'un tel lien. Elle est, en conséquence, centrée sur l'analyse des rapports pouvant exister entre la capacité des agriculteurs à faire face aux changements de situation auxquels ils se trouvent confrontés de la sorte, d'une part<sup>1</sup>, et les caractéristiques des collectifs au travers desquels s'inventent, se stabilisent et se modifient leurs façons de voir et de faire, d'autre part.

A partir de cette hypothèse, une étude des processus sociologiques en jeu dans les transformations du travail en agriculture conduit à s'interroger, plus précisément, sur deux points. Elle implique, d'abord, de dégager en quoi et comment la forme des collectifs au sein desquels s'effectue la production par les agriculteurs de leurs connaissances pour l'action conditionne leur activité réflexive. Elle nécessite, ensuite, d'explorer en quoi et comment les modalités de constitution et la dynamique de ces collectifs, appréhendées au regard des mouvements qui affectent aujourd'hui les contours et l'organisation interne du champ professionnel agricole, permettent de comprendre les changements qui y sont actuellement à l'oeuvre. Tel est donc, dans ses grandes lignes, le programme en fonction duquel j'ai organisé mes recherches sur les dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs.

Dans un premier temps, ainsi, ce que j'ai entrepris, c'est essentiellement de tester la pertinence même de l'hypothèse que je viens d'énoncer, c'est-à-dire de tenter de mettre précisément en évidence l'existence de phénomènes de qualification collective en agriculture<sup>2</sup>. C'est en fonction de cet objectif que je me suis investi, à la fin des années quatre-vingt, dans le travail conduit par le GS-CNRS AGRAL en Haute-Marne<sup>3</sup>. C'est également avec ce souci que j'ai participé, à la même époque, à l'entreprise menée par le GERDAL pour tenter de dégager de manière

---

<sup>1</sup> Que ce soit du fait des conséquences imprévues de leurs pratiques établies ou, aujourd'hui surtout, du fait des injonctions « externes » qui leur sont adressées pour reconsidérer ces pratiques.

<sup>2</sup> Cette première direction de recherche correspond à mes publications [4], [16], [20] et [29].

<sup>3</sup> Cf. supra Introduction, p. 17.

systématique, sur la base de comparaison d'études de cas, les liens pouvant exister entre les formes de « créativité » professionnelle des agriculteurs et la configuration de leurs GPL<sup>1</sup>. Dans un deuxième temps, qui correspond à mes travaux de recherche les plus récents et en cours, je me suis efforcé de mobiliser - et d'ajuster - la problématique que je viens d'exposer pour une analyse, plus ciblée, des transformations du travail induites par les « nouvelles demandes » aujourd'hui adressées au secteur agricole<sup>2</sup>. Pour expliciter, donc, la démarche et le produit de mes recherches sur les dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs, ce sont ces deux étapes de mon activité scientifique dans ce domaine - et la manière dont elles se sont enchaînées - que je vais exposer.

### ***2.2.2. La démarche et le produit de mes recherches sur les dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs : première phase, la mise en évidence des phénomènes de « qualification collective » en agriculture***

L'étude conduite par le GS-CNRS AGRAL en Haute Marne portait sur les conditions de développement possible de deux petites régions agricoles considérées comme prises dans un mouvement de déclin typique des « zones rurales profondes » (érosion démographique, vieillissement de la population, phénomène de désertification, poids d'une agriculture restée assez « traditionnelle » et en crise...). Elle se voulait prendre en compte non pas seulement les facteurs structurels susceptibles d'expliquer cette situation et de commander son évolution, mais également la question des points de vue des acteurs concernés sur cet état des choses et celle du pouvoir qu'ils avaient d'y intervenir. Elle fournissait de la sorte un terrain particulièrement propice pour mettre à l'épreuve ma problématique sur les processus en jeu dans la dynamique d'action professionnelle des agriculteurs. Plus particulièrement chargé de l'analyse de la manière dont ceux-ci envisageaient leur devenir et celui de leur territoire, j'ai alors mis en place un dispositif de recherche visant un double but. Il devait me permettre, d'abord, d'identifier et de spécifier quelles étaient, sur ce plan, les positions des agriculteurs de la zone et ce qu'il en était de leur capacité à les soutenir dans l'exercice effectif de leur métier en s'engageant dans les débats et les confrontations impliquées par la justification de ces positions. Il devait me permettre, ensuite, d'explorer les rapports que l'on pouvait établir entre la distribution de ces positions et de cette capacité, d'une part, et la nature et l'état des collectifs au travers desquels elles s'élaborent, d'autre part.

#### *Questions de méthode*

Un tel dispositif reposait donc sur la collecte d'informations de deux ordres. Il

---

<sup>1</sup> Cf. le Texte 5 de ma Sélection de Travaux.

<sup>2</sup> Cf. supra Introduction, pp. 18-19. Cette seconde direction de recherche correspond à mes publications [7], [12], [13], [14], [15] et [19]. Elle est illustrée par le Texte 6 de ma Sélection de Travaux.

nécessitait de qualifier les points de vue et le degré d'initiative des agriculteurs quant à leurs perspectives d'avenir. Il supposait d'établir un relevé précis de leurs systèmes de relations professionnelles - et de leurs systèmes de relations professionnelles *locales* tout spécialement -, de façon à pouvoir en dégager les caractéristiques morphologiques.

En ce qui concerne le premier ordre d'informations, c'est à partir du repérage des points de débats, des objets et du style des controverses, existant entre les agriculteurs relativement aux questions portant sur les pratiques à mettre en œuvre pour faire face aux problèmes qu'ils se posaient quant à l'exercice et à la pérennité de l'exercice de leur métier que j'ai procédé. Si l'on admet en effet que la façon dont des acteurs sont susceptibles de se mobiliser pour intervenir sur leur situation dépend des termes suivant lesquels ils formulent ce qui ne convient pas dans cette situation, ce qu'il importe de saisir, ce ne sont pas leurs opinions sur ou leurs représentations de l'avenir en général, ni même de celui de leur territoire en particulier, mais la manière dont ils argumentent ce constat, en déroulent les conséquences et explicitent à partir de là ce qu'ils font, ce qu'ils souhaiteraient faire et essayent éventuellement de faire, ce qu'ils ne peuvent pas faire etc. Ce qu'il importe, également, c'est de se donner les moyens d'apprécier le poids, le degré de reconnaissance dans leur espace social ordinaire de vie et de travail, des arguments ainsi utilisés et des pratiques mises en œuvre pour leur donner corps. Ce que j'ai cherché à décrire à ce niveau, autrement dit, c'est « le champ du possible et du faisable » en fonction duquel les agriculteurs appréhendaient leur devenir et conduisaient leur action.

En ce qui concerne le second point, partant du principe que ce champ du possible et du faisable renvoyait aux conditions et aux modalités des débats au travers desquels il se définit, qu'il était donc à associer à des configurations de relations privilégiées dessinant certains sous-ensembles au sein de la population agricole de la zone étudiée, la méthode suivie a été celle de l'étude des réseaux de dialogue professionnel des agriculteurs, telle que mise au point au GERDAL avec J.P. Darré et R. Le Guen<sup>1</sup>. Schématiquement, elle a consisté, une fois repérés, à partir d'entretiens exploratoires, quels étaient les points de controverses existant localement<sup>2</sup> entre agriculteurs, à explorer systématiquement (à partir d'une enquête exhaustive, cette fois) *qui en parlait avec qui*. Ce dont il s'agissait de la sorte, c'était de construire, de proche en proche<sup>3</sup>, en combinant ce questionnement avec des investigations plus larges sur les divers liens établis entre les agriculteurs

---

<sup>1</sup> Sur les fondements et les méthodes de l'étude des réseaux cf. Boissevain et Mitchell (1973), Degenne et Forsé (1994), Rogers et Kincaid (1981) et Wellman et Berkowitz (1988). Sur l'usage de ce type d'étude fait par le GERDAL, cf. Darré (1986 b) et *Les Cahiers du GERDAL* (1988), « L'analyse des réseaux de dialogue : questions de méthode », pp. 24- 34.

<sup>2</sup> Je vais revenir sur la question de la définition de « l'échelle » appropriée pour entreprendre ce genre d'analyse.

<sup>3</sup> Sous forme de graphes dont on trouvera plus loin une illustration.

« du coin » ou plus éloignés géographiquement (entraide, matériel en commun, appartenance à des groupes formels - syndicats, coopératives, groupes de développement -)<sup>1</sup> et sur ceux qu'ils avaient avec des interlocuteurs professionnels non exploitants (techniciens d'organismes divers, fournisseurs, partenaires d'aval), une représentation de la composition et de la structure du système de relations habituelles sur le fond duquel prenaient sens ces controverses<sup>2</sup>.

Pour appliquer ce dispositif, j'ai commencé par réaliser une typologie des communes de la zone afin d'identifier les différents cas de figure qu'elle recouvrait quant au potentiel de développement « supposé » des divers sous-espaces agricoles qu'on pouvait y repérer<sup>3</sup>. En fonction de cette typologie, j'ai sélectionné un certain nombre de communes<sup>4</sup> censées illustrer des situations théoriquement plus ou moins favorables suivant les critères communément utilisés en la matière (structures d'exploitations jugées convenables versus structures fragiles, perspectives de reprise versus population agricole âgée et sans succession, implication dans les organisations professionnelles agricole versus absence d'engagement ou désengagement, etc.), communes sur lesquelles ont été effectuées les enquêtes conçues suivant le modèle précédemment indiqué. Le travail mené sur ces bases m'a ainsi permis de disposer, pour chacun de ces sites, de deux types de données : une évaluation des dynamismes professionnels localement observables, d'une part, et une description des systèmes de relations professionnelles y ayant cours, d'autre part. Pour apprécier ces dynamismes, je

---

<sup>1</sup> Une précision à ce niveau. L'étude des réseaux de dialogue professionnel des agriculteurs est à distinguer de l'étude de leurs relations de sociabilité en général. Elle vise, délibérément, à isoler les seuls liens « qui relèvent d'une entraide pour savoir quoi faire, accompagnée ou non ... de visées d'influence » (*Les Cahiers du GERDAL*, 1988, p. 24)

<sup>2</sup> Dans les faits, c'est à partir d'un entretien unique avec les agriculteurs que sont collectées les informations nécessaires pour produire les deux ordres de données que requiert la problématique de recherche du GERDAL. Ce sur quoi portent ces entretiens, c'est à la fois sur l'inventaire des relations de dialogue de l'agriculteur enquêté à propos d'un objet de débat donné, sur sa position dans ce débat (en termes de façons de voir mais aussi de façons de faire...) et sur la manière dont il appréhende les autres positions en présence, c'est à dire la manière dont il caractérise et évalue ces positions et ceux qui les tiennent.

<sup>3</sup> Cette typologie a été effectuée à partir de données statistiques (situation démographique globale, poids du secteur agricole, caractéristiques des exploitations et des exploitants), et de données relatives à la vision qu'avaient de la diversité de la zone des informateurs privilégiés amenés à y intervenir.

<sup>4</sup> Compte tenu de l'histoire de la constitution de la profession agricole en France, la commune représente une entrée commode pour l'identification d'un GPL. Cela ne signifie pas que le GPL se superpose exactement à l'ensemble des agriculteurs d'une même commune : il peut dépasser cet ensemble (c'était le cas sur certains sites d'enquête en Haute-Marne, département où la population agricole est caractérisée par une faible densité) ou lui être « inférieur ». Le genre d'interconnaissance entre agriculteurs ayant cours à cette échelle facilite simplement le recueil des informations nécessaires à la reconstitution d'un GPL.

me suis appuyé sur des indicateurs comme le caractère plus ou moins marqué des débats entre agriculteurs, le degré d'élaboration des arguments échangés<sup>1</sup>, le degré de concrétisation de ces arguments dans l'expérimentation de « nouvelles » façons de faire et le caractère plus ou moins « assuré » de cette expérimentation. Pour décrire les systèmes de relations professionnelles locales, j'ai procédé à partir des indicateurs couramment utilisés pour l'analyse de réseaux sociaux : densité, organisation des liens (en « chaînes », en « étoiles » ou en « grappes » plus ou moins homogènes et plus ou moins articulées), degré « d'ouverture »<sup>2</sup>...

*Les résultats de mes recherches sur les phénomènes de « qualification collective » en agriculture*

Le produit principal de l'analyse conduite de la sorte a été de mettre en évidence le fait que les différences localement observées quant au dynamisme des agriculteurs (au sens précédemment donné à ce terme) semblaient bien pouvoir être attribuées à des effets de composition de leurs réseaux de dialogue professionnel. Ce que j'ai pu en effet montrer<sup>3</sup>, c'est que ce dynamisme ne variait pas tant en fonction du potentiel de développement supposé de mes différents sites d'enquête - suivant l'idée qu'il devait être le plus fort là où les agriculteurs les plus « modernistes »<sup>4</sup> étaient les mieux représentés -, qu'en fonction de la présence plus ou moins affirmée, sur ces sites, d'une *pluralité* de conceptions de ce qu'étaient et de ce à quoi tenaient les problèmes de l'agriculture de la zone et de ce qu'impliquait un traitement de ces problèmes.

Plus précisément, ce à quoi je suis parvenu, c'est à établir un certain rapport entre la capacité des agriculteurs à exprimer, soutenir et négocier un point de vue propre sur le développement de leurs activités et de leur territoire et le degré de constitution, au sein de leurs GPL, de sous-groupes (de « grappes ») à la fois porteurs d'une façon propre d'envisager ce développement d'autant plus consistante que débattue à plusieurs et engagés dans un jeu de confrontation, d'objections réciproques, contribuant à complexifier cette argumentation et à renforcer le pouvoir d'initiative global de ces GPL. J'ai pu relever, en particulier, une correspondance assez étroite entre les modalités des relations qu'entretenaient agriculteurs « modernistes » et agriculteurs tenants d'une conception « économe et autonome » de leurs activités, d'un côté, et les différents cas de figure relevés quant à l'état des dynamiques professionnelles agricoles locales, de l'autre. Cette correspondance peut être illustrée par le tableau ci-dessous qui synthétise mes

---

<sup>1</sup> Lui-même estimé en fonction de la plus ou moins grande diversité des pistes de solution envisagées au regard des problèmes formulés par les agriculteurs et de la complexité de ces solutions (de la manière plus ou moins détaillée dont était discutée leur pertinence et leur faisabilité).

<sup>2</sup> Pour une présentation de ces indicateurs, cf. Darré (1986 b).

<sup>3</sup> Cf. mes publications [16] et [20] et les Textes 4 et 5 de ma Sélection de Travaux.

<sup>4</sup> C'est-à-dire les plus engagés dans une logique d'investissement, de spécialisation et d'intensification de leur production.

observations sur ce point.

	Position « moderniste » fortement constituée	Position « moderniste » faiblement constituée
<b>Revendication de la légitimité d'une agriculture « économe et autonome » fortement constituée</b>	Existence d'un débat professionnel local vif sur ce qu'il faudrait faire pour améliorer la situation existante. Recherche conjointe d'adaptation de la logique « productiviste » et d'alternatives à cette logique (diversification des productions, agriculture de services...)	Affirmation surtout idéologique de « contre-modèles » de développement. Conduites de repli
<b>Revendication de la légitimité d'une agriculture « économe et autonome » faiblement constituée</b>	Querelle des « anciens » et des « modernes ». Fortes tensions entre agriculteurs limitant leurs capacités d'initiative.	Conduites de crise. Initiatives individuelles peu maîtrisées faute d'être débattues.

Au vu de ces résultats, l'hypothèse de l'existence d'un lien entre la capacité des agriculteurs à faire face aux changements de situation auxquels ils sont confrontés et les caractéristiques morphologiques des collectifs où s'élaborent et se transforment leurs façons de voir et de faire apparaissait donc présenter une pertinence certaine. Un travail comparatif mené avec l'équipe du GERDAL - parallèlement à ma participation aux recherches du GS-CNRS AGRAL en Haute Marne - sur une quarantaine de monographies de GPL est venu renforcer encore l'idée de cette pertinence. Ce travail nous a en effet permis de dégager des configurations-types de réseaux de dialogue pouvant être associées à des régimes distincts de rapport au changement des agriculteurs (les figures de la page qui suit fournissent un aperçu du produit de cette entreprise<sup>1</sup>).

Ce premier ensemble de travaux concernait, cependant, des situations dans lesquelles les principes constitutifs de la profession agricole - c'est-à-dire la définition de l'agriculture comme activité essentiellement assignée à la production de matières premières alimentaires et régulée en fonction d'un mandat quasiment exclusif accordé à cette fin aux organisations professionnelles en charge de la représentation de ce secteur - ne se trouvaient pas fondamentalement affectés. Mon inscription, en 1992, dans le programme AGREV de l'INRA-SAD<sup>2</sup>, allait m'amener à m'intéresser à des processus de changement plus radicaux. Dans ce cas, certes singulier mais assez représentatif d'un genre nouveau de perturbation de leurs activités avec lequel ils doivent aujourd'hui compter, les agriculteurs se voyaient en effet adresser une interpellation portant directement sur le cadre établi de leur métier : c'était quelque chose qui était jusque là considéré comme une externalité seulement, les conséquences de leurs pratiques sur la qualité des eaux de la Société Vittel, qu'il leur était demandé d'intégrer *dans* son exercice.

De tels processus, correspondant donc à une mise en cause de la qualification même des agriculteurs, appelaient alors un effort d'investigation spécifique. La focalisation de ma problématique sur le travail que ceux-ci effectuent pour donner sens à ce qui vient perturber leurs pratiques établies et l'importance qu'elle accorde aux formes sociales concrètes au travers desquelles ce travail se réalise

<sup>1</sup> Pour une présentation plus détaillée, cf. le Texte 5 de ma Sélection de Travaux.

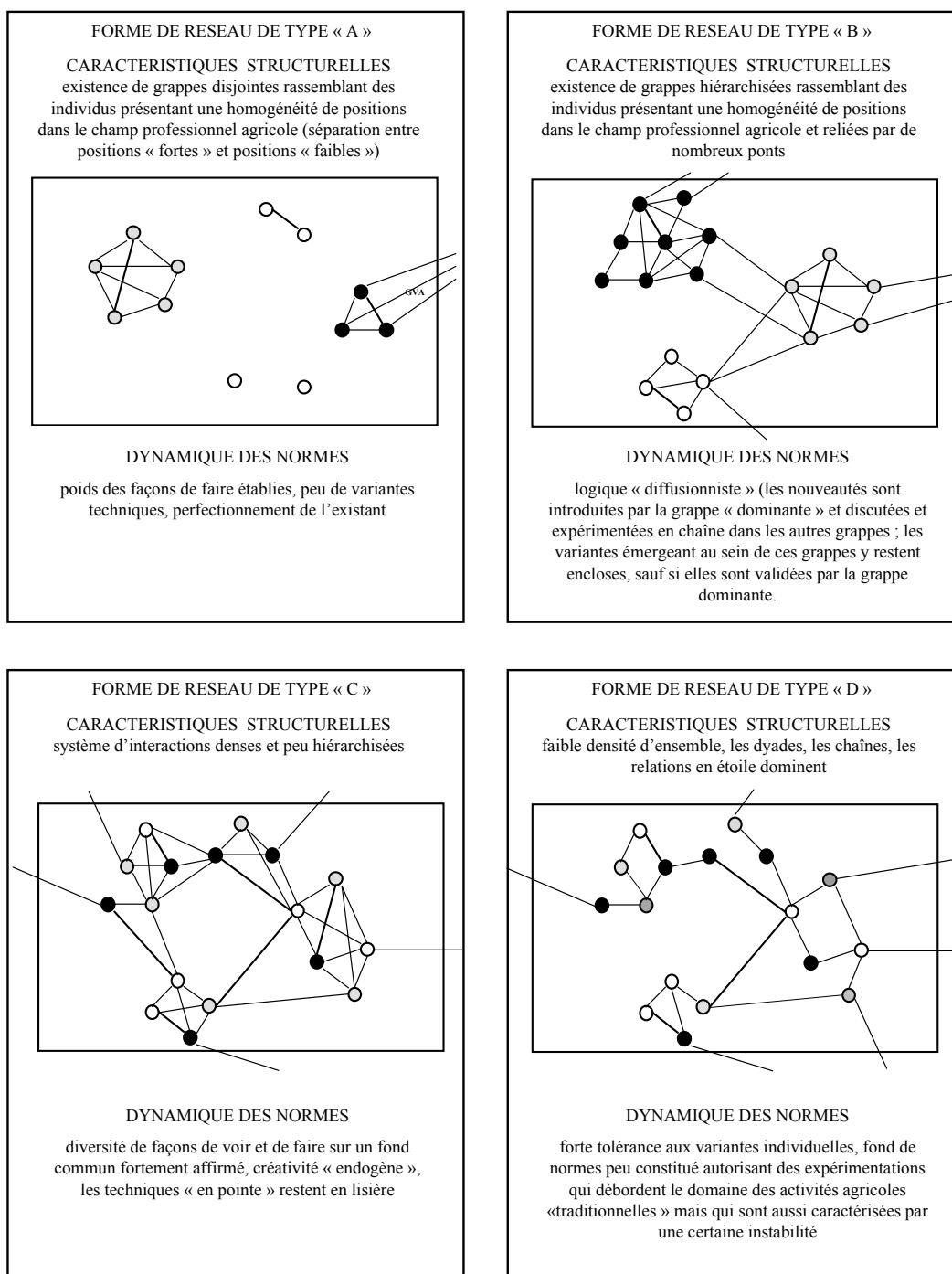
<sup>2</sup> Introduction p. 14.

pouvaient être, certes, estimées particulièrement opératoires pour l'exploration de situations où ils ont à faire avec des « objets » qui leur sont *a priori* étrangers et qui ne peuvent acquérir une place et un statut dans leur monde qu'au travers, précisément, des débats qui visent<sup>1</sup> à en tracer les contours. Mais il convenait de s'interroger sur ce qu'il advenait de ce travail et de ces formes

---

<sup>1</sup> Il est essentiel de ne pas perdre de vue, en effet, que ce que l'on désigne couramment aujourd'hui comme de nouvelles fonctions attendues de l'agriculture, ne recouvre en fait qu'un mélange d'attentes et de prescriptions qui est relativement *indéterminé* et qui n'est susceptible de se préciser qu'au cours même des interactions qui se déploient autour de cette nébuleuse, pour autant qu'elle parvienne à « prendre » et à fixer ainsi les intérêts de ceux qu'elle est censée concerner.

## Typologie des relations entre les dynamiques du changement technique en agriculture et la forme des « réseaux de dialogue professionnel » des agriculteurs



N.B. Dans ces schémas, le cadre central marque les limites du GPL et les variations du gris des points figurant chacun des agriculteurs qui y appartiennent représentent la diversité de leurs positions (plus ou moins fortes) dans la structure établie du champ professionnel agricole.

sociales<sup>1</sup> lorsque les normes pour la construction desquelles ils sont sollicités débordent le fond de références ordinaires à partir duquel la profession agricole s'est constituée, et lorsque les jeux d'acteurs intéressés à cette construction excèdent les systèmes de relations établies entre agriculteurs et entre les agriculteurs et leurs partenaires habituels.

***2.2.3. La démarche et le produit de mes recherches sur les dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs : deuxième phase, l'analyse des modalités de l'investissement des agriculteurs dans la redéfinition de leur travail appelée par les « nouvelles demandes » qui leur sont adressées***

A partir de mon implication dans le volet du programme AGREV consacré à l'étude de la manière dont les agriculteurs concernés par les actions engagées pour modifier leurs pratiques par la Société des Eaux de Vittel se positionnaient au regard de ces actions et y réagissaient, j'ai donc entrepris de mettre en place une série raisonnée de recherches portant sur les diverses situations de remise en cause de la qualification des agriculteurs auxquelles on assiste actuellement<sup>2</sup>. Mes premières observations dans le cadre de ce programme (cf. mes publications [13], [14] et [15]) m'ayant amené à mettre en évidence l'importance, dans ce genre de situations, des débats relatifs aux conceptions que se font les agriculteurs de leur identité même de producteurs<sup>3</sup>, d'une part, et la complexité des formes sociales qui soutiennent et conditionnent le déroulement de ces débats, d'autre part - formes renvoyant à des enchevêtrements et à des combinaisons des systèmes de relations professionnelles locales des agriculteurs et de systèmes de relations d'ordre davantage institutionnel<sup>4</sup> -, j'ai construit ces travaux avec une triple préoccupation.

*Les ajustements de ma problématique de recherche actuelle sur les dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs et leurs conséquences méthodologiques*

S'inscrivant dans une perspective d'exploration des processus et des conséquences des processus suivant lesquels s'effectue la rencontre entre les « nouvelles demandes » aujourd'hui adressées à l'agriculture et la dynamique des conceptions de métier ayant cours dans ce secteur, ces recherches sont, d'abord,

---

<sup>1</sup> Du GPL, notamment, en tant qu'expression d'un certain état de la professionnalité agricole.

<sup>2</sup> Cf. supra, Introduction, pp. 16-17.

<sup>3</sup> Dans le cas Vittel, en effet, ce que j'ai pu relever, c'est que les réactions des agriculteurs aux changements de pratiques qui leur étaient proposés tenaient moins à des considérations relatives à leur faisabilité au plan technique ou technico-économique qu'à des prises de parti engageant les « valeurs » qu'ils associaient à leur métier.

<sup>4</sup> Rapports des agriculteurs à leurs Organisations, rapports entre ces Organisations, relations, également, tenant aux divers dispositifs institués pour orienter et réguler les changements visés des pratiques des agriculteurs.

centrées sur l'analyse du sens que les agriculteurs attribuent à ces demandes *particulières* et de ce qu'ils en font, moyennant la diversité des positions qu'ils occupent et qu'ils tiennent dans leur monde professionnel. Ce qu'elles veulent contribuer à éclairer, plus précisément, c'est ce que les invitations, les incitations ou les injonctions, actuellement formulées à l'égard des exploitants agricoles pour qu'ils reconsidèrent leurs pratiques établies provoquent quant à leur définition de ce que doit être le métier d'agriculteur et quant aux « modèles d'excellence professionnelle » qu'ils associent à cette définition, en dégagant comment elles interfèrent dans les débats qu'ils entretiennent à ce sujet. A ce premier niveau, mon objectif de recherche est donc de suivre et de tenter de comprendre la manière dont les arguments sur lesquels se fondent ces appels au changement et les actions qui les accompagnent sont interprétés et mobilisés (ou non) par les agriculteurs en fonction du travail qu'ils mènent pour renforcer, dénier ou faire admettre la validité de tel ou tel point de vue relatif aux directions suivant lesquelles il conviendrait de développer ou de réorienter l'exercice de leur profession.

Dans la mesure, cependant, où les remises en cause que connaît de la sorte cette profession s'effectuent au travers de tout un ensemble de médiations à prendre en compte, ces études de cas sont, ensuite, menées avec le souci d'une approche *élargie* des formes sociales qui soutiennent l'élaboration du sens que les agriculteurs vont donner aux exigences de transformation de leur activité auxquelles ils se trouvent confrontés et aux réponses qu'ils vont entreprendre d'apporter à ces exigences. Si cette approche privilégie toujours ainsi l'examen de la contribution à cette élaboration de leurs systèmes de relations de dialogue locales, elle se caractérise par une attention renforcée à leurs multi-appartenances et elle inclut une analyse d'autres scènes professionnelles que celle du GPL, sur la base d'un relevé de ce qui se passe dans et entre les divers lieux où se traitent les problèmes soulevés par les nouvelles demandes avec lesquelles ils doivent faire. A ce deuxième niveau, ce dont il s'agit, c'est d'identifier l'ensemble de ces lieux, de préciser à quelles échelles ils se situent<sup>1</sup>, de décrire leur composition et d'étudier comment ils se combinent, avec quels effets de consolidation ou de déplacement dans la structure des différentes positions constitutives du champ professionnel agricole et avec quels effets sur la capacité des agriculteurs à entreprendre la redéfinition de rôle à laquelle ils sont actuellement conviés.

Etant donné l'importance, dans le genre de situations ici étudiées, des procédures initiées sur un registre volontariste pour engager une telle redéfinition de rôle, ces recherches sont, enfin, animées par un intérêt particulier pour la question de l'articulation entre les dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs et les multiples dispositifs institués au travers desquels s'opère la légitimation de la nécessité d'un changement de leurs pratiques<sup>2</sup>. A ce troisième

---

<sup>1</sup> GPL, réseaux de plus longue portée, forums « hybrides » (Callon (1988)) associant les agriculteurs et d'autres catégories d'acteurs.

<sup>2</sup> En tant que tel, cet intérêt marque le point où s'effectue le croisement entre mes

niveau, ce que je m'efforce d'analyser, ce sont les possibilités qu'ouvrent ces dispositifs, tels qu'ils sont agencés, à la constitution d'espaces publics de discussion et de négociation effectives de ce changement « préconisé ». Ce sur quoi je m'interroge alors plus précisément, c'est, d'une part, sur la place qu'ils accordent à l'expression du point de vue et de la diversité des points de vue des agriculteurs, compte tenu de la façon dont y sont représentés les différents collectifs au travers desquels ce point de vue s'élabore et se transforme, et, d'autre part, sur les modalités suivant lesquelles ils autorisent et organisent la confrontation de ce point de vue avec ceux dont sont porteurs les acteurs extérieurs au champ professionnel agricole intéressés à sa transformation.

Pratiquement, la démarche adoptée pour ces recherches est la suivante. Reposant sur une méthode d'études de cas, elle consiste, en premier lieu, à rechercher des terrains correspondant à des situations où des agriculteurs ont à se positionner vis à vis d'actions mises en place pour les inciter à modifier leurs façons de travailler<sup>1</sup> au nom d'impératifs de prise en compte de nouvelles « fonctions » de l'agriculture. A partir de là, elle repose sur une double analyse : celle de la construction sociale de ces actions, d'un côté, et celle de leur investissement par ceux à qui elles s'adressent, de l'autre. Des données ainsi produites je m'efforce de dégager les rapports de résonance ou de dissonance pouvant exister entre ces deux ordres de phénomènes, rapports qui sont interprétés, pour finir, au regard de ce qu'ils signifient quant aux conditions, aux processus et aux enjeux de l'implication des agriculteurs dans les transformations de leur métier qu'appelle la contestation à dont il fait actuellement l'objet.

En ce qui concerne l'analyse des dispositifs au travers desquels se définit

---

préoccupations relatives à l'étude des dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs et mes préoccupations relatives à l'étude des pratiques de rationalisation de l'agriculture suivant les perspectives explicitées dans la première partie de ce document. Dans la présentation du produit de mes recherches actuelles sur les transformations des identités et du champ professionnel agricoles qui accompagnent la montée de nouvelles demandes sociales formulées à l'égard des agriculteurs, cette dimension de mon travail sera, en conséquence, seulement évoquée. Je reviendrai, en effet, sur le genre de questionnement scientifique qui lui correspond et sur les premiers résultats que j'ai obtenus à partir de ce questionnement lorsque j'aborderai, dans ma troisième partie, la façon dont j'envisage une sociologie des pratiques de développement se donnant pour objet de penser à la fois les actions de changement menées *sur* le secteur agricole et les processus de changement qui sont à l'œuvre *dans* ce secteur.

<sup>1</sup> C'est-à-dire sur des zones où les demandes qui leur sont adressées à cette fin présentent un caractère « concret », dans la mesure où elles se traduisent par un certain nombre de faits précis amenant les agriculteurs à y réagir, à en discuter, à prendre des décisions et à commenter ces décisions (interventions spécifiques de techniciens, réunions d'information, interpellation des Organisations Professionnelles Agricoles, proposition de cahiers des charges à mettre en œuvre moyennant un régime d'aides financières compensatrices, constitution d'instances publiques pour la définition et le suivi de ces opérations...).

« pratiquement » l'invitation au changement adressée aux agriculteurs, les méthodes utilisées sont multiples et variables suivant les cas. Elles combinent des entretiens auprès des différents acteurs qui y sont mobilisés, l'observation directe du fonctionnement des instances composant ces dispositifs et le travail sur documents<sup>1</sup>. L'ensemble des matériaux collectés de la sorte est traité dans l'objectif de décrire le système d'acteurs qui se constitue au fur et à mesure du déroulement du cours d'action observé, de caractériser les fondements, la nature et les variations de la nature, de l'engagement de chacun de ces acteurs dans ce cours d'action, et, surtout de relever les controverses et l'évolution des controverses auxquelles il donne lieu.

En ce qui concerne l'analyse de ce qu'induisent les dispositifs ainsi étudiés quant aux dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs, elle s'effectue sur la base d'entretiens conçus, modulo quelques ajustements, suivant les principes exposés dans la présentation de mes travaux dans le cadre du programme AGRAL / Haute-Marne. Ces entretiens ont donc pour but d'explorer, d'une part, l'argumentation que développent les agriculteurs relativement à la pertinence des changements qui leur sont proposés et la manière dont se traduisent ces propositions dans leurs pratiques effectives, et, d'autre part, la composition et la fonction des systèmes de relations professionnelles en référence auxquels cette argumentation et les actes qui en découlent prennent sens<sup>2</sup>. Autant que faire se peut, ce type d'enquête est mené de manière exhaustive auprès de l'ensemble des exploitants concernés, pour construire une représentation la plus fine possible de l'objet et de la forme des débats et des jeux d'influence à partir desquels va s'établir une certaine articulation, plus ou moins « productive », entre le genre de changements préconisés et attendus des agriculteurs et leur dynamique d'action professionnelle propre<sup>3</sup>.

#### *Les résultats de mes recherches en cours sur les modalités de l'investissement des*

---

<sup>1</sup> Analyse des « inscriptions » de l'avancée des actions : projets élaborés pour les « décideurs », comptes-rendus de réunions, notes techniques, bilans, courriers, informations communiquées aux agriculteurs...

<sup>2</sup> Pour ce qui en est de l'exploration de ces systèmes de relations, conformément au souci précédemment indiqué d'une approche élargie à ce niveau, les investigations conduites associent à l'examen des réseaux de dialogue de proximité des agriculteurs celui des rapports qu'ils entretiennent avec les différents acteurs intervenant dans le dispositif support de l'élaboration des propositions de changement vis à vis desquelles ils ont à se situer : représentants des Organisations Professionnelles Agricoles, des Administrations en charge de l'agriculture et des problèmes que ces propositions se veulent contribuer à traiter (Agences de Bassin, élus locaux, Associations de protection de l'environnement, par exemple...). Plus largement, ce que je cherche à établir ce sont les relations pouvant exister entre les agriculteurs et les divers mondes qu'incarnent ces représentants.

<sup>3</sup> Dynamique appréhendée sur la base des indicateurs déjà mentionnés à propos de mes travaux en Haute-Marne (cf. supra pp. 84), appliqués ici aux domaines de pratiques particuliers mis en cause par les changements proposés aux agriculteurs, variables donc suivant les cas étudiés.

*agriculteurs dans la redéfinition de leur travail appelée par les « nouvelles demandes » qui leur sont adressées*

A l'heure actuelle, j'ai mené à leur terme deux études de cas suivant la démarche que je viens d'exposer. La première correspond à une partie des travaux que j'ai réalisés dans le cadre de ma participation au programme AGREV, la seconde à une analyse de la mise en œuvre de mesures agri-environnementales (MAE) relatives à la protection de la qualité des eaux contre les pollutions diffuses d'origine agricole, sur deux sites du département de l'Yonne<sup>1</sup>. Au regard du projet d'ensemble dans lequel elles s'insèrent, c'est à dire l'analyse du travail qu'effectue sur elle-même la profession agricole pour faire face à la remise en cause de ses formes d'exercice établies et l'examen de la place de ce travail dans la transformation effective de ces formes d'exercice sur la base d'une exploration des différentes modalités suivant lesquelles s'exprime cette remise en cause, ces recherches présentent donc un caractère encore limité. Ayant porté sur un aspect seulement de la contestation dont font aujourd'hui l'objet les activités agricoles, celui qui tient aux conséquences négatives qu'elles induisent sur le milieu « naturel »<sup>2</sup>, elles ne couvrent assurément pas la totalité des phénomènes à prendre en compte pour mener un tel projet à son terme<sup>3</sup>. La manière dont la

---

<sup>1</sup> Sur cette analyse, cf. mes publications [7] et [12] et le Texte 6 de ma Sélection de Travaux. Voir également Degrange (1996) et Hellich (1994). Les MAE sont des mesures de politique agricole mises en place dans le cadre de la réforme de la Politique Agricole Commune de 1992, pour favoriser le maintien ou l'introduction de pratiques agricoles compatibles avec les exigences de protection de l'environnement. Elles recouvrent des procédures destinées à promouvoir des systèmes d'élevage extensifs, à protéger les races menacées, à faciliter les reconversions vers l'agriculture biologique, à défendre la biodiversité, à lutter contre la pollution des eaux, et, plus généralement à sensibiliser les agriculteurs aux préoccupations environnementales. Ces mesures reposent sur le principe général d'aides financières apportées en contrepartie d'un engagement des agriculteurs à mettre en œuvre certaines pratiques fixées par des cahiers des charges.

<sup>2</sup> Aspect lui-même appréhendé partiellement. Que ce soit à Vittel ou dans l'Yonne, mes travaux ont porté sur des situations où le problème d'environnement retenu comme analyseur de la manière dont jouent les dynamiques de l'action professionnelle des agriculteurs dans des situations de mise en cause des formes d'exercice établies de l'agriculture, était un problème relatif aux effets de leurs pratiques sur la qualité des eaux. Ce type de problème correspond à un cas de figure dans lequel ce qui est attendu des agriculteurs, c'est qu'ils fassent autrement ce qu'ils font et non pas qu'ils fassent autre chose que ce qu'ils font. La montée des préoccupations environnementales s'accompagne aussi d'attentes d'ordre différent : celles de l'engagement des exploitants agricoles dans de nouvelles fonctions, en matière de protection du milieu ou d'aménagement des espaces naturels (maintien de la bio-diversité, entretien du paysage...). Je n'ai pas, jusqu'à présent, abordé de telles situations, si ce n'est marginalement, à partir de la direction d'un travail de DEA (cf. Anfrie, 1996).

<sup>3</sup> Tel que je l'ai conçu, je le rappelle (cf. supra Introduction, p. 18), ce projet se veut couvrir une diversité de situations présentant un intérêt significatif sur ce plan : leur contestation au nom d'exigences renvoyant à l'importance prise par la question de la nature dans nos sociétés, leur contestation au nom d'exigences tenant à la question de la

dynamique d'action professionnelle des agriculteurs se voit affectée par ce genre de contestation présente, en effet, un certain nombre de traits assez particuliers. Elle se caractérise, notamment, par l'importance qu'y prennent des aspects réglementaires au regard de pressions de changement qui s'exercent aujourd'hui sur les activités agricoles en relation plus directe à des mécanismes de marché, d'une part, et elle renvoie à une remise en cause des pratiques des agriculteurs qui s'effectue à l'échelle d'espaces géographiquement bien délimités, sur certaines zones « sensibles » privilégiées, d'autre part. Quant à ma visée de tenter de mettre en évidence, sur un mode systématique, dans quelle mesure on est en droit de considérer que les agriculteurs interviennent effectivement - de façon active, et pas seulement « adaptative » - dans la redéfinition de leur métier à laquelle ils sont aujourd'hui conviés, et d'avancer dans la compréhension des processus au travers desquels s'effectue cette intervention, je ne dispose ainsi que de résultats partiels seulement<sup>1</sup>. Quels sont, cependant, ces résultats ? C'est ce que je vais présenter pour finir.

---

qualité des produits alimentaires et au poids pris par les acteurs de l'aval des filières agro-alimentaires dans la définition de cette qualité, et leur contestation au nom de nouvelles logiques d'aménagement du territoire appréhendant les espaces ruraux comme des espaces sur lesquels doivent trouver à se combiner des activités multiples, les agriculteurs ayant à négocier la nature et les modalités de leur travail avec d'autres acteurs porteurs de conceptions propres de ce que doivent être ces espaces.

<sup>1</sup> Pour dépasser les limites qui sont celles des études de cas que j'ai jusqu'ici conduites, j'ai d'ores et déjà entrepris de porter mon attention sur des situations où la redéfinition de rôle attendue des agriculteurs tient à d'autres phénomènes que la montée des préoccupations environnementales. Le travail que j'ai lancé sur les transformations en cours du métier d'éleveur ( cf. supra, p.19) devrait me permettre d'explorer ce qu'il advient des dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs dans un contexte de changement dans lequel les modifications à l'œuvre dans une filière agro-alimentaire tiennent une place centrale et de sortir d'un certain localisme que présentent mes investigations à Vittel et dans l'Yonne. Il est, en effet, construit dans l'idée de saisir comment un sous-univers professionnel agricole - le monde de l'élevage bovin allaitant bourguignon, en l'occurrence - appréhendé dans sa globalité, réagit à une remise en cause de ses principes d'organisation et de fonctionnement particulièrement vive (cf. la charge symbolique de la crise dite de « la vache folle »). Dans cette recherche, c'est à partir d'un inventaire *préalable* de la diversité des formes de réponse à cette crise que l'on peut observer chez les éleveurs concernés - inventaire effectué sur la base d'enquêtes exploratoires auprès d'informateurs privilégiés - que j'ai entrepris, avec B. Dégrange, d'identifier les différents cas de figure à prendre en compte pour une analyse des processus en jeu dans les mouvements de décomposition et de recomposition que connaît l'ensemble d'un « segment » (Strauss, 1992) de la profession agricole. Ce dont il s'agit, plus précisément, c'est, une fois repérés différents types de mobilisation des éleveurs pour faire face aux interpellations dont ils sont l'objet (appel à un renforcement de l'organisation des producteurs pour faire poids vis à vis de la grande distribution, recherche de formes de contractualisation plus directes avec l'aval de la filière, ou engagement de stratégies de mise en avant de la spécificité de produits de « terroir »), d'explorer ce qui conditionne cette mobilisation différenciée et ce qu'elle engage quant au rapport que les éleveurs entretiennent avec leur métier. Cette recherche n'en est cependant qu'au stade de la collecte de données.

Deux points principaux me semblent à retenir de mes recherches sur la mise à l'épreuve de la définition établie - et du rapport à la construction de la définition - de leur métier que constitue l'injonction faite aux agriculteurs de trouver à intégrer dans leurs activités les moyens de réduire les conséquences négatives qui en découlent en matière d'environnement. Le premier est la mise en évidence du travail de réinterprétation propre à partir duquel les problèmes soumis aux agriculteurs dans ce domaine se traduisent par un investissement de leur part, les modalités de cet investissement apparaissant bien renvoyer à la manière dont ils se situent au regard des débats relatifs à ce que doit être l'agriculture qui se tiennent actuellement dans leur champ professionnel et des jeux de positionnement qui sous-tendent ces débats. Le second est la confirmation de l'existence d'un effet spécifique des formes sociales suivant lesquelles se développent ces débats - et de la configuration des systèmes de relations de dialogue professionnel ordinaire des agriculteurs, tout particulièrement - sur leur engagement (plus ou moins actif et plus ou moins maîtrisé) dans une redéfinition de rôle qui fasse sens pour eux et qui soit soutenable au regard des nouvelles exigences qu'il leur est demandé de prendre en compte dans cette redéfinition. Pour illustrer ces deux points, je m'appuierai essentiellement sur le produit des observations que j'ai conduites avec C. Soulard et B. Degrange sur l'application des MAE dans l'Yonne et je ne mobiliserai le produit de mes recherches à Vittel que de façon complémentaire pour préciser quelques aspects particuliers de mon argumentation.

*Logiques professionnelles propres des agriculteurs et modalités d'investissement des « nouvelles demandes » adressées à l'agriculture*

Les observations menées sur les MAE dans l'Yonne montrent bien le poids et le genre d'efficace des logiques professionnelles propres des agriculteurs dans la façon dont ils appréhendent les « nouvelles demandes » qui leur sont adressées et dans les usages qu'ils en font<sup>1</sup>. Elles permettent également de comprendre

---

<sup>1</sup> Mes travaux réalisés dans le cadre du programme AGREV confirment ce poids et cet efficace, mais « par la négative » pourrait-on dire. Sur ce site, ce que j'ai pu mettre en évidence, c'est comment une décomposition de ces logiques tenant à des facteurs divers (ampleur des moyens mobilisés par un grand groupe agro-alimentaire pour obtenir une transformation des systèmes de production de quelques dizaines d'agriculteurs, difficultés des Organisations Professionnelles à traiter les problèmes précis qu'impliquait cette transformation et repli de ces Organisations sur le seul registre d'un rapport de forces plus qu'aléatoire, en l'occurrence, et de la défense de principe de la « liberté d'entreprendre » des exploitants), aboutissait à une situation qui, bien que relativement ouverte au départ, se caractérisait au bout du compte par une perte de maîtrise des agriculteurs sur leurs activités. Dans ce cas, ce que mes analyses m'ont permis d'appréhender, c'est comment le blocage d'un débat professionnel sur l'action qui convient, amenait à un régime de changement fortement dépendant d'une gestion externe (cf. le rôle central, dans le « pilotage » actuel de l'agriculture sur la zone étudiée, de la Société de Service mise en place à cette fin par le groupe agro-alimentaire concerné, tel qu'évoqué dans le Texte 3 de ma Sélection de Travaux) et qui, parce qu'externe, présente des fragilités spécifiques

comment des actions visant à articuler l'exercice des activités agricoles et de telles demandes trouvent, dans ces conditions, à se concrétiser, et avec quels effets.

Ce qui est ressorti de nos investigations, d'abord, sur la traduction opérationnelle des MAE telle qu'effectuée par l'appareil professionnel et politico-administratif en charge de leur mise en œuvre, c'est qu'elles étaient moins utilisées pour traiter des problèmes d'environnement précisément identifiés et bien circonscrits, que comme des aides financières parmi d'autres et comme un cadre d'action (une procédure de concertation, une démarche d'information et de conseil) disponibles pour impulser ou conforter des projets assez hétérogènes. Plus précisément, ce que nous avons noté, c'est qu'elles étaient d'abord envisagées comme une simple « commodité » pour atteindre des objectifs qui ne se révélaient pas véritablement liés, en première analyse, à de tels problèmes. C'était, de fait, plutôt pour compenser les handicaps de certaines zones jugées défavorisées, pour sensibiliser les agriculteurs aux exigences d'une « démarche qualité » en les familiarisant avec le principe de cahiers des charges, pour relancer la politique de développement de la Chambre d'Agriculture en lui permettant d'élargir son public habituel et d'ouvrir des champs d'expérimentation « innovants », ou pour monter des opérations de communication destinées à revaloriser l'image de l'agriculture auprès du grand public, qu'elles étaient avant tout mobilisées. Pour autant - et c'est là l'important -, ce que nous sommes aussi parvenus à dégager, c'est que ce phénomène - dès lors que l'on considère le fait que les MAE étaient, *de la sorte*, l'occasion de débats réels, et assez vifs, dans le monde des Organisations Professionnelles Agricoles et que l'on examine de près la nature de ces débats -, ne se réduisait pas à un processus de l'ordre de l'évitement ou du détournement. Au-delà des réticences qu'elles suscitaient<sup>1</sup>, les prises de position qu'induisaient ces mesures, contribuaient à l'élaboration, à l'ajustement et à l'ébauche de l'expérimentation de nouvelles conceptions de ce qu'être agriculteur pouvait vouloir dire dans un univers où il s'agissait bien de faire avec l'événement que représentaient les MAE au travers même de l'exploration de ce qu'il était susceptible de recouvrir et *qui n'allait pas de soi*.

Tout se passait donc, en fait, comme si elles étaient un terrain pour tester la pertinence et la crédibilité de nouveaux modèles d'excellence professionnelle permettant de donner une place à cet événement, deux courants principaux s'exprimant à ce niveau. Pour certains, la prise en compte de l'environnement était vue comme susceptible de fournir la base d'une certaine revalorisation de la technicité du métier d'agriculteur. Elle était appréhendée comme le moyen d'une sorte d'*aggiornamento*, de reconversion progressive, du modèle « productiviste »

---

(grande sensibilité à tout retournement de situation que pourrait entraîner n'importe quelle modification de contexte).

<sup>1</sup> Craintes à l'égard d'une agriculture qui serait de plus en plus administrée, ou, plus exactement, craintes de voir contesté le « monopole » de la Profession sur cette administration...

vers une activité de pilotage des systèmes complexes que met en jeu tout travail sur du vivant. Pour d'autres la thématique environnementale était davantage associée à la légitimation d'une conception plus « rurale » du métier. C'était un élément dans des stratégies de développement qui insistaient sur les avantages de la mise en exergue d'une image de qualité des « terroirs » et des produits des terroirs agricoles. Dans tous les cas, ce à quoi l'on avait donc à faire, ça n'était pas tant à des lectures et à des applications partielles et partiales d'une politique publique dont l'intention générale aurait déjà « contenu » les modalités de sa traduction en actes qu'à la recherche active des voies de cette traduction à partir de tentatives diverses - à la fois complémentaires et antagoniques - de formulation du sens possible d'une articulation entre agriculture et environnement qui trouve à s'inscrire *dans* l'exercice même des activités agricoles compte tenu du genre d'interrogations qui accompagne actuellement cet exercice.

Cette participation des agriculteurs à la fabrique même d'un univers d'actions tel que la question de cette articulation sorte du seul registre des intentions et des mots d'ordre et acquière une « réalité » qu'elle ne possède pas *a priori*, se retrouve de manière encore plus nette si l'on considère ce qui se passe, non plus seulement dans l'appareil professionnel, mais directement au niveau de l'investissement des MAE par les exploitants « de base ». Sur ce plan également, ce que nous avons relevé, c'est l'importance, quant à ce que produisent ces mesures en fait de réaménagement des pratiques des agriculteurs, du travail qu'ils effectuent pour explorer les multiples significations possibles que recouvre le simple événement qu'est, au départ, la mise en œuvre de MAE sur leur territoire et tirer de ces multiples significations telles qu'ils en font l'expérience au travers de cette mise en œuvre, une ligne de conduite leur permettant de mettre en cohérence un certain usage de ces mesures et une certaine conception de l'exercice de leur métier.

A ce niveau, ce que nous avons mis en évidence, c'est que les MAE donnaient lieu, à nouveau, à des lectures et à des modalités d'application variées. Quatre cas de figure ont ainsi été identifiés<sup>1</sup>. Pour un premier groupe d'agriculteurs, les MAE sont vues comme une opportunité d'ordre *technique*. L'adhésion au cahier des charges dans lequel elles se traduisent est ici motivée par le fait d'anticiper une évolution jugée inéluctable, en testant de nouvelles pratiques plus ajustées, mieux raisonnées. Polluer moins, c'est devoir être « encore plus compétent ». Les modifications de pratiques sont appréhendées sous l'angle des conditions de leur maîtrise et au regard de la conduite globale de l'exploitation. Pour un deuxième groupe, il s'agit plutôt d'une opportunité *économique*. Les MAE sont une possibilité d'accéder à certaines primes. Leurs objectifs sont peu discutés. La question du bien fondé des changements de pratiques ne se pose quasiment pas. Les modifications sont appréciées en fonction de ce qu'elles coûtent et effectuées en référence strictement à ce qu'impose le cahier des charges, avec un souci de perturbation minimum du système d'exploitation en place. Pour un troisième

---

<sup>1</sup> Cf. le Texte 6 de ma Sélection de Travaux.

groupe, elles sont raisonnées en fonction de leur caractère de contrainte, suivant un répertoire que l'on pourrait qualifier aussi d'*éthique*. Dans ce cas, ce qui est mis en avant, c'est le fait que les MAE ne sont pas jugées pertinentes au regard du problème qu'elles sont censées contribuer à résoudre. Elles ne sont pas compatibles avec le travail « bien fait ». Des « pratiques écologiques », c'est un entretien « soigneux » de ses terres, à l'opposé de la logique productiviste incarnée par ceux qui, après l'avoir prônée, voudraient maintenant réglementer l'exercice du métier. Pour un quatrième groupe, enfin, les MAE sont avant tout une occasion d'expérimentation sociale et elles sont référées à une argumentation plus *civique* qu'agricole. Ce qui est en jeu c'est la question de la place de l'agriculture dans la société. Les agriculteurs devant faire preuve « d'ouverture », adhérer c'est manifester un souci du bien commun. Les discours sur les changements de pratiques proposés restent cependant là peu élaborés et ils témoignent d'une position d'ordre surtout idéologique.

Ce qui est alors à souligner, c'est que ces différentes conduites peuvent être considérées comme correspondant chacune à l'investissement d'une dimension particulière des problèmes que génère la confrontation des agriculteurs à la nécessité d'avoir à faire avec les MAE, nos analyses nous ayant permis de dégager - et j'en arrive à mon second point - certains liens entre la façon dont elles s'exprimaient et se combinaient et les jeux de relations sociales auxquelles donnait lieu la mise en oeuvre de ces mesures.

*Modalités d'investissement par les agriculteurs des « nouvelles demandes » qui leur sont adressées et effets des formes sociales d'élaboration de leur définition de rôle*

Modulée par le sens que lui attribuent les agriculteurs en fonction des questions qu'ils se posent quant à ce que doit être leur métier, l'application des MAE se révèle, en effet, fortement conditionnée par les jeux de relations qui soutiennent les débats que les exploitants entretiennent à son propos. Ce que nous avons pu d'abord montrer sur ce plan, c'est que, d'une façon générale, les diverses interprétations et les divers usages que font les agriculteurs de ces mesures ne renvoyaient pas tant à leurs caractéristiques individuelles et aux caractéristiques de leurs exploitations considérées isolément, qu'à la manière dont ils se situaient au regard de la structure et des mouvements de recomposition qui animent aujourd'hui la structure de leur champ professionnel.

Moins qu'à certaines stratégies définies en fonction d'un calcul sur les coûts et les avantages technico-économiques d'une adhésion aux changements de pratiques proposés, la distribution de ces interprétations et de ces usages nous est ainsi apparue pouvoir être assez directement référée à des logiques de positionnement à l'égard de l'éventail des significations possibles des MAE tel qu'il se présente aux agriculteurs à partir de la reprise de ces mesures effectuée par l'appareil professionnel et politico-administratif en charge de leur opérationnalisation. Et ce positionnement est lui-même étroitement dépendant des rapports existant entre les

agriculteurs et ceux qui incarnent pour eux ces différentes significations possibles (en les défendant, ou en les contestant). Nous avons à ce niveau constaté, ainsi, la forte inscription des agriculteurs faisant des MAE une opportunité technique dans les réseaux gravitant autour de la Chambre d'Agriculture ou dans des réseaux syndicaux, les liens privilégiés de ceux qui les envisageaient en termes d'opportunité économique avec le monde des coopératives et les agents des firmes d'amont et d'aval, l'importance des relations de proximité et la distance à l'égard des Organisations Professionnelles Agricoles de ceux qui y voyaient surtout une contrainte, et la relative marginalité dans le milieu professionnel agricole de ceux qui s'y engageaient suivant une logique d'expérimentation sociale en valorisant plutôt leurs relations avec des « non-agriculteurs ».

Amenant les agriculteurs à se positionner vis à vis de questions qui ne vont pas de soi et pour le traitement desquelles ils ne disposent pas *a priori* de repères et de critères de jugement très assurés, les MAE apparaissent de la sorte mobiliser de façon privilégiée leurs appartenances à des réseaux institués qui débordent leurs relations de dialogue ordinaires. Impliquant des prises de parti engageant directement les conceptions qu'ils se font de leur identité de « professionnels » et qui comportent, en conséquence, une charge idéologique importante, elles génèrent même des tensions et des clivages inédits qui viennent assez fortement perturber ces relations<sup>1</sup>. Celles-ci conservent, cependant, une fonction essentielle dans la manière dont les débats auxquels donnent lieu ces mesures vont se traduire dans les pratiques des agriculteurs et dans la manière dont ils vont effectivement intégrer dans ces pratiques les problèmes au nom desquels leurs activités se voient mises en cause. L'analyse approfondie que nous avons réalisée de la façon dont intervenaient ces relations dans la mise en œuvre des MAE sur deux périmètres de protection de captages dans le cadre de nos recherches dans l'Yonne est ici particulièrement éclairante.

Ce dont il s'agissait là de rendre compte, c'était du fait que sur l'un, on avait affaire à une situation où les agriculteurs y avaient précocement et massivement adhéré sans que, pour autant, ils semblent s'être véritablement investis dans une réflexion sur les conséquences environnementales précises de leurs pratiques, et que sur l'autre, à l'inverse, on se trouvait devant une situation où une adhésion très progressive et accompagnée de nombreuses critiques de la pertinence des changements proposés, avait finalement abouti à un engagement des agriculteurs dans le traitement du problème de la pollution du captage concerné tel qu'il s'était traduit par l'élaboration d'une voie de solution<sup>2</sup> dépassant la seule application des mesures préconisées. Or ce que nous avons pu constater, c'est que cette différence

---

<sup>1</sup> Situation particulièrement marquée dans le cas Vittel, la radicalité du changement en question ayant abouti à une radicalisation des positions en présence quant à ce qu'il convenait d'en faire se manifestant par des situations de conflit ou d'évitement (pour ne pas avoir à parler « de ce qui fâche »).

<sup>2</sup> En l'occurrence un regroupement concerté de leurs jachères sur les parcelles entourant ce captage. Sur cette analyse, cf. le Texte 6 de ma Sélection de Travaux.

correspondait à des configurations et à des dynamiques de GPL très contrastées. Dans le premier cas, l'application des MAE tenait essentiellement à la mobilisation d'un groupe d'agriculteurs - relevant dans notre typologie du type « opportunité technique » - constituant, au sein d'un GPL fonctionnant sur un mode plutôt hiérarchique<sup>1</sup>, une grappe dominante, très homogène mais aux liens assez lâches<sup>2</sup>, ayant eu un simple effet d'entraînement sur les autres exploitants du voisinage<sup>3</sup>. Dans le deuxième cas, elle s'inscrivait sur un fond de controverses très marquées entre un groupe d'agriculteurs également assez homogène<sup>4</sup> - tous étant jugés et se revendiquant, suivant les critères en vigueur sur leur zone, comme plutôt « traditionnels » et tous, à une exception près, appréhendant les MAE en termes de contrainte - et un autre groupe, faiblement constitué, lui, mais fortement identifié par le premier comme celui des « gros » à l'origine de « l'histoire » des MAE sur leur territoire, fond de controverses que l'on peut estimer avoir contribué à exercer, par l'effort de justification qu'il appelait de part et d'autre, une sorte d'incitation à innover pour trouver un dénouement à cette histoire « là ».

Manifestement, alors, on est en droit de penser qu'au delà des positions de principe adoptées par les agriculteurs, en fonction de la place qu'ils occupent dans le champ professionnel qui est le leur, pour faire face à des exigences « nouvelles », la configuration particulière des scènes locales sur lesquelles ils doivent avancer, défendre, ajuster et, éventuellement, modifier, ces positions pour les soutenir publiquement et dans les faits, n'est pas indifférente à la manière dont s'opère le travail de redéfinition de rôle auquel ils sont aujourd'hui conviés et à l'issue que peut connaître ce travail.

## Conclusion

Au total, le produit principal de mes recherches sur les dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs m'apparaît être la mise en évidence du fait que les transformations en cours dans ce secteur renvoient à des processus que l'on ne saurait réduire à un simple mouvement d'alignement des formes d'exercice des activités agricoles sur un nouveau régime de production que suffiraient à définir, d'une part, les attentes sociétales au nom desquelles est avancée la nécessité de ces transformations et, d'autre part, les stratégies déployées par ceux qui s'en font les porte-parole. Ce qui ressort de ces recherches, en effet, c'est que les agriculteurs ne sont pas dans une situation telle qu'ils ne feraient et ne pourraient que s'adapter à une nouvelle réalité qui serait en quelque sorte « déjà là », et que manifesteraient simplement les appels au

---

<sup>1</sup> Cf. supra p. 87 notre forme de réseau de type « B ».

<sup>2</sup> Fondés simplement sur une adhésion partagée à l'idée que des agriculteurs « réellement modernes » se devaient de ne pas rester inactifs face à la montée des préoccupations environnementales.

<sup>3</sup> Des agriculteurs caractérisés par une vision des MAE en termes d'opportunité économique, essentiellement.

<sup>4</sup> Mais caractérisé, cette fois, par des liens de dialogue serrés.

changement qui leur sont adressés. Cette réalité restant largement à inventer<sup>1</sup>, comprendre comment elle va se mettre en place et avec quelles conséquences, suppose donc d'appréhender *en elle-même* la manière dont, pour leur compte, ils vont s'engager dans cette invention suivant leur point de vue de professionnels concernés, c'est à dire en fonction de certains intérêts spécifiques renvoyant, à la fois, à la position qu'ils occupent dans un certain espace social présentant une structure propre et au travail qu'ils mènent pour rendre cette position « tenable » pour eux et face à autrui.

Plus précisément, ce que montrent sur ce plan mes travaux, c'est que les demandes qui sont aujourd'hui adressées aux agriculteurs au nom de l'impératif d'une « nouvelle modernisation » aboutissent à des remises en cause de leurs pratiques qui se traduisent par un certain éclatement du modèle d'excellence professionnelle à partir et autour duquel s'était effectuée la mise en place de l'agriculture comme secteur de production à part entière des années cinquante aux années soixante-dix. Tout se passe comme si les composantes technique, économique, civique et éthique de ce modèle se trouvaient dissociées et donnaient lieu, chacune pour leur part, à l'engagement d'un travail d'ajustement et d'exploration d'un nouveau régime de développement possible, ce travail s'effectuant à partir d'un investissement *différencié* des agriculteurs, suivant les spécificités de leurs systèmes de relations d'appartenance et de référence.

Dans ces conditions, ce qui commande le devenir de l'agriculture, c'est autant le cours que va prendre ce travail, que les pressions qui s'exercent, de l'extérieur, pour redessiner les contours et le contenu des activités qui étaient jusqu'ici constitutives de ce secteur. Et la manière dont les différentes tentatives à l'oeuvre dans le milieu professionnel agricole lui-même pour redéfinir l'exercice du métier - ou d'une pluralité de métiers - d'agriculteur, sur la base de telle ou telle dimension d'action privilégiée (le pilotage de systèmes techniques complexes, l'habileté gestionnaire, la recherche d'une « diversification » des activités agricoles, la réhabilitation du sens du travail « bien fait »...), vont parvenir, ou non, à se préciser et à se combiner, me semble ici particulièrement déterminante.


Pour autant, être attentif à la façon dont les dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs interviennent effectivement dans les transformations aujourd'hui observables dans leur monde ne doit pas conduire à simplement inverser les approches diffusionnistes des processus d'innovation, en substituant à une lecture « descendante » du changement une lecture qui ne ferait qu'en inverser le signe, au nom d'une approche qui se voudrait, elle, « ascendante ». Suivant la problématique qui a commandé, et que m'ont permis de préciser, mes travaux en la matière, étudier ces transformations, c'est bien tenter d'analyser comment elles émergent et se déroulent au travers des jeux d'interaction auxquels donnent lieu des situations sociales où une *multiplicité*

---

<sup>1</sup> Ce qui ne veut pas dire qu'elle peut être « n'importe quoi », mais qu'elle résulte de l'activité - et de la façon dont va se combiner l'activité - de ceux qui sont impliqués dans et par sa définition pour trouver à y inscrire ce qui leur importe...

d'acteurs porteurs de conceptions différentes de ce qui ne convient pas dans un état de choses donné, et de ce qu'il conviendrait en conséquence d'y modifier, sont amenés à se confronter pour donner corps à ces conceptions.

Au-delà des recherches distinctes que j'ai été amené à conduire sur les pratiques de rationalisation de l'agriculture, d'un côté, et sur la façon dont les agriculteurs eux-mêmes appréhendent et s'investissent dans les changements de leurs pratiques auxquels ils se voient actuellement invités, de l'autre, ce que je vise, ainsi, c'est à penser ces deux composantes des transformations qui s'opèrent dans ce secteur dans leurs articulations. Comment est-ce que j'envisage, alors, l'étude de ces articulations, c'est ce que je vais maintenant expliciter pour conclure.



### **3. LE PROJET, L'OBJET ET LE PROGRAMME D'UNE SOCIOLOGIE DES PRATIQUES DE DEVELOPPEMENT EN AGRICULTURE**

*« La sociologie ... n'est au fond que l'essai d'une mise en forme théorique des mystères et des paradoxes auxquels s'affrontent les sociétés modernes au cours du processus pratique par lequel elles se découvrent « libres » parce qu'indéterminées et arbitraires, parce que non fondées en nature et ne dépendant, en dernière analyse, de rien d'autre que d'elles-mêmes. Elle est le corrélat de la reconnaissance par les sociétés du fait qu'elles sont leurs propres démiurges ... elle n'est pas autre chose que ce moment de l'auto-réflexivité tant des sociétés que des disciplines discursives à travers lesquelles ces sociétés s'efforcent de s'appréhender et de se déterminer » A. Caillé<sup>1</sup>*

Pour présenter la synthèse de mes activités scientifiques, j'ai commencé par en fournir une vue d'ensemble, sur la base de l'exposé de l'enchaînement factuel des diverses recherches que j'ai menées dans le contexte qui est le mien, celui d'un sociologue exerçant dans l'enseignement supérieur et la recherche agronomiques. J'ai ensuite entrepris de montrer la logique de cet enchaînement, en détaillant en fonction de quelles orientations théoriques et pourquoi, moyennant quelles démarches et avec quels résultats, j'ai conduit mes travaux suivant les deux fils autour desquels ils se sont organisés - l'étude des pratiques de rationalisation de l'agriculture, d'une part, et l'étude des dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs, d'autre part - et suivant la façon, aussi, dont je me suis efforcé de tenir ensemble et de nouer ces deux fils. Parvenu au terme de ce parcours réflexif, c'est une formulation du projet scientifique auquel ces travaux ont abouti que je proposerai.

Ce projet s'inscrit dans la perspective d'une « sociologie des pratiques de développement en agriculture ». Dans cette troisième et dernière partie c'est donc l'objet et le programme d'une telle sociologie que je vais préciser. Avant d'aborder ces deux points, cependant, il me semble utile de récapituler ce qui, dans mon cheminement scientifique, m'a amené à envisager dans ces termes l'orientation actuelle et à venir de mes recherches.

#### **3.1. Retour sur mon cheminement scientifique : la mise en place du projet d'une sociologie des pratiques de développement en agriculture**

---

<sup>1</sup> A. Caillé (1993), p. 91.

Mon itinéraire de recherches renvoie à un fond de préoccupations relatives à la signification, aux processus et aux enjeux de la « modernisation » des activités de production agricole. Il relève, globalement, d'une problématique qui consiste à rendre compte de cette modernisation telle qu'elle s'effectue, c'est-à-dire en tant qu'elle implique la constitution et la mobilisation de certains acteurs s'engageant dans une entreprise de transformation de ces activités, entreprise se déployant moyennant certains jeux sociaux particuliers.

Suivant cette problématique, j'ai d'abord porté mon attention sur l'analyse des pratiques des agents qui s'inscrivent dans de tels jeux au nom d'une visée de rationalisation, en référence à un point de vue « technico-scientifique » sur ce qu'est et ce que doit être l'exercice de l'agriculture. J'ai ainsi commencé par m'intéresser à la façon dont participaient à la mise en place d'un certain régime de modernisation de cet exercice ceux qui, parmi ces agents, interviennent au plus près des producteurs, les conseillers agricoles. Dans mes travaux sur les activités de conseil technique en agriculture, ce que j'ai alors cherché à appréhender, c'est comment ce régime de modernisation, correspondant, pour dire rapidement les choses, à l'alignement des agriculteurs sur ce que l'on désigne comme le « modèle productiviste », pouvait être référé à la manière dont les techniciens agricoles conçoivent et mettent en action leur rôle à partir du travail qu'ils mènent pour donner un sens à leur métier compte tenu de l'état et des dynamiques de l'espace professionnel dans lequel ils ont à soutenir cette conception. Je me suis pour cela efforcé de combiner une théorie des champs et une micro-sociologie compréhensive de « l'action située ».

Pour approfondir et compléter mon approche des processus de rationalisation de l'agriculture, je me suis, ensuite, tourné vers l'étude de la contribution de la Recherche Agronomique à ces processus. Cette orientation a, au départ, été motivée par un constat issu de mes analyses mêmes sur les activités de conseil technique. Ayant noté l'importance de la référence à l'univers de la « science » dans la manière dont les techniciens agricoles envisageaient et exerçaient leurs fonctions, l'exploration de cet univers m'a semblé en effet s'imposer, afin de dégager, toujours, les rapports pouvant exister entre son organisation et son fonctionnement pratiques et les formes prises par la modernisation de l'agriculture. C'est alors pour conduire une telle exploration que je me suis investi dans le programme AGREV.

Correspondant à une situation de confrontation directe entre le monde de la Recherche et les mondes de l'entreprise industrielle et des agriculteurs concernés par ce programme, le travail que j'ai réalisé dans ce cadre s'est traduit par une accentuation de la dimension micro-sociologique de ma problématique. Ce que je me suis en effet donné là pour objet, ça n'était plus seulement la façon dont une certaine visée de rationalisation se constituait à partir de l'état et des tensions d'un champ professionnel donné, en l'occurrence le champ scientifique, appréhendé à partir de l'organisation d'un collectif de chercheurs particulier. C'était surtout l'analyse de la façon dont cette visée se trouvait mise à l'épreuve d'un cours

d'action de changement effectif et l'analyse de ce qui résultait de cette mise à l'épreuve quant à ce qu'il advenait de ce changement, et cela *dans un contexte où la définition même de ce que l'instance de rationalisation convoquée avait à y faire, et à quel titre, était marquée par de fortes incertitudes*<sup>1</sup>.

Au delà de cette inflexion du fil de mes recherches consacrées à l'étude des pratiques de rationalisation de l'agriculture, le fait de travailler sur une telle situation de confrontation directe entre des agents de rationalisation et ceux dont ils se veulent contribuer à modifier les activités a eu une conséquence d'un autre ordre sur mon cheminement scientifique. Ayant eu, à cette occasion, à m'intéresser aussi à ce qui se passait du côté des agriculteurs lorsqu'ils sont l'objet de fortes injonctions de changement, la question des modalités d'articulation entre ce type d'injonctions et le rapport qu'ils entretiennent, pour leur part, à leur travail, a pris une place de plus en plus importante dans les recherches que j'ai menées à partir de cette époque.

Je m'étais, en fait, déjà confronté auparavant à cette question. Dans la mesure, en effet, où la problématique dont je me réclame pour l'étude du mouvement de modernisation de l'agriculture consiste à appréhender ce mouvement comme la résultante de jeux d'acteurs et de jeux d'interactions entre des acteurs multiples, sa mise en oeuvre conséquente impliquait de ne pas limiter mes investigations aux seuls agents intervenant dans ce secteur au nom d'une visée de rationalisation technico-scientifique. Parallèlement à mes travaux sur l'activité des conseillers agricoles, et suivant en quelque sorte le principe de « symétrie » que suppose, à sa façon, cette problématique, j'avais ainsi engagé - initiant par là le deuxième fil de mes recherches - d'autres travaux centrés, eux, sur l'analyse des processus « d'auto-transformation » par les agriculteurs de leurs pratiques.

Ces recherches correspondent à mon investissement dans le programme AGRAL / Haute-Marne et dans le programme scientifique élaboré avec le GERDAL pour rendre compte de ce qui pouvait expliquer les différences localement observables dans le « dynamisme technique » des agriculteurs. Elles présentaient, cependant, un caractère relativement général. Ce qu'elles visaient, c'était à tester la pertinence d'une approche du travail et des transformations du travail en agriculture intégrant la part de conception s'exerçant dans la conduite même par les agriculteurs de leurs activités<sup>2</sup>, et à tester la pertinence aussi, et surtout, de l'hypothèse de l'existence d'effets de qualification collective<sup>3</sup> sur les modalités

---

<sup>1</sup> Pour dire rapidement les choses, si la recherche agronomique sait comment jouent les nitrates sur le rendement des cultures, et peut tirer de cette connaissance certaines prescriptions quant à la façon de conduire ces cultures, partir, au nom d'exigences « externes » au monde de l'agriculture, d'un objectif de réduction des taux de nitrates dans l'eau pour en déduire de telles prescriptions était une toute autre affaire.

<sup>2</sup> Conformément, toujours, au genre de sociologie compréhensive de l'action qui est à la base de l'ensemble de mes recherches.

<sup>3</sup> Cf. le concept de « groupe professionnel local ».

d'expression de cette capacité propre des agriculteurs à modifier leurs pratiques techniques<sup>1</sup>.

De la même façon que le programme AGREV m'a amené à interroger les pratiques de rationalisation de l'agriculture, non plus dans un régime de modernisation qui pouvait être encore considéré comme à peu près stable<sup>2</sup>, mais au regard de situations marquées par de fortes incertitudes et dans lesquelles les agents se réclamant d'un point de vue technico-scientifique se trouvent confrontés à des questions qui débordent leurs compétences établies<sup>3</sup>, il a abouti à une inflexion notable de mon fil de recherches sur les dynamiques de l'action professionnelle ordinaire des agriculteurs. A partir de là, en effet, c'est pour tenter de *comprendre ce qui se passe lorsque se voit mis en cause le fond d'évidences même sur lequel reposait jusqu'ici le rapport des agriculteurs à leur travail et le genre de transformation de leurs pratiques dans lequel ils étaient couramment engagés*, que j'ai mobilisé le cadre d'analyse que j'avais antérieurement élaboré dans ce domaine. Et c'est à cette fin que j'ai initié le programme de recherches dans lequel je suis actuellement engagé, programme portant donc sur l'étude des enjeux, des conditions et des processus de transformation des identités et du champ professionnels agricoles qu'induisent les « nouvelles demandes » aujourd'hui adressées à ce secteur<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Conformément au souci qui est également le mien de ne pas dissocier l'attention que je porte au sens que les acteurs attribuent à ce qu'ils font, considéré comme un élément à part entière pour l'explication de leur action, de la prise en compte des formes sociales en fonction desquelles cette action se trouve « cadrée ».

<sup>2</sup> Du type de celui dans lequel ont été menés mes travaux sur le conseil technique, à la fin des années quatre-vingt, c'est-à-dire dans une période où la « crise » de l'agriculture, telle qu'ouverte pourtant dès le milieu des années soixante-dix, restait essentiellement lue en termes de crise de l'efficacité du « modèle productiviste ». On était alors encore dans le cadre d'un effort de rationalisation « classique » (réduction des charges de structure, gestion plus fine des intrants etc.), sans que le principe de constitution des activités agricoles en termes d'activités de production exclusivement de matières premières alimentaires se trouve fondamentalement mis en cause.

<sup>3</sup> Alors même que ce point de vue est censé garantir qu'ils aient quelque chose de « sûr » à en dire.

<sup>4</sup> Je soulignerai au passage, puisque cette Synthèse de mes travaux est destinée à permettre d'apprécier ma capacité, non pas seulement à mener, mais à animer et à « diriger », des recherches, que l'élaboration de ce programme ne fait pas que traduire l'aboutissement actuel de mon parcours scientifique. Elle s'inscrit en effet dans la perspective de la construction d'un projet scientifique collectif en vue de la constitution éventuelle (suite à la dissolution de l'ensemble dit Versailles-Dijon-Mirecourt existant jusqu'à cette année) d'une Unité de Recherche autonome de l'INRA-SAD sur le pôle agronomique dijonnais. Parti, ainsi, d'une situation dans laquelle le point de vue sociologique dont je suis porteur a dû trouver à s'articuler aux préoccupations « techniques » dominantes dans mon univers d'appartenance professionnel, je suis maintenant sollicité pour proposer des orientations de recherche telles qu'un point de vue technologique sur les transformations du travail en agriculture puisse se renouveler. Cet état de choses n'est pas sans conséquence sur la façon dont j'entends mon projet de

Les deux fils directeurs suivant lesquels s'est progressivement structuré mon itinéraire scientifique convergent ainsi dans un projet d'analyse d'un genre particulier d'actions sociales. Ces actions présentent les deux caractéristiques suivantes. Elles sont à l'origine de la mise en place et elles se déploient à partir de scènes sur lesquelles se joue la remise en cause d'un univers d'action établi du fait de la mobilisation d'acteurs contestant le bien fondé de son fonctionnement au nom d'exigences se réclamant d'intérêts « généraux » et « supérieurs ». Elles s'inscrivent dans des contextes tels que les pratiques « nouvelles » qui seraient en cohérence avec ces intérêts ne peuvent pas être définies *a priori* dans la mesure où une telle définition requiert une participation effective de ceux dont les activités se trouvent mises en cause. Et je considère, alors, que le type de situations qui leur correspond - celles où, pour dire les choses autrement, on a à faire, dans un univers d'activités donné, à des volontés de changement qui s'expriment en tant que telles, moyennant certains dispositifs explicitement construits à cette fin, et qui renvoient à des débats sur l'action qui convient envisagée au regard d'une réflexion d'ordre fondamentalement *normatif* sur le « bien commun » -, soulève un ensemble d'interrogations qui permet de circonscrire un domaine d'investigation sociologique présentant une certaine spécificité.

Pour indiquer cette spécificité, c'est à la sociologie du développement qu'il me semble le plus approprié de me référer. Ce choix pourra apparaître discutable dans la mesure où cette sociologie n'est pas des plus évidentes à définir dans son objet (cf. Goussault et Guichaoua, 1989, *L'année Sociologique*, 1992 ou Choquet *et alii*, 1993). Mais ce qu'il se veut souligner, c'est la proximité qui existe entre l'orientation d'ensemble du projet scientifique auquel ont abouti mes travaux, et celle de chercheurs se réclamant d'une telle sociologie qui ont entrepris de penser comme un fait social *à part entière*<sup>1</sup> les actions délibérées de changement mettant aux prises des acteurs se réclamant d'une visée de modernisation (et des populations « d'experts », tout particulièrement), d'un côté, et des mondes sociaux ordinaires soumis de la sorte à tout un ensemble de tensions quant à ce qui vaut et ce qui ne vaut plus dans leur organisation et dans leur dynamique propre, de l'autre. Il existe ainsi, assurément, une parenté entre le cours pris par mes recherches et une sociologie du développement conçue, suivant les termes de Guichaoua, « comme une sociologie des pratiques assemblées sous ce vocable, une sociologie des publics, promoteurs ou objets (des) politiques (qu'il désigne), une sociologie des idéologies mobilisatrices (et) une sociologie des mécanismes de construction des discours sur le développement » (Guichaoua, 1992, p. 125).

Ma thèse sur les activités de conseil technique en agriculture se revendiquait déjà

---

sociologie des pratiques de développement en agriculture, point sur lequel j'aurai l'occasion de revenir dans les considérations qui vont suivre.

<sup>1</sup> Suivant une perspective, il est vrai, plus anthropologique que sociologique, mais cette distinction est ici assez secondaire, selon moi. D'une manière générale, le point de vue anthropologique et le point de vue sociologique tendent en effet aujourd'hui à se rapprocher (sur ce point, cf., entre autres, Augé, 1994, Balandier, 1994 et Bouvier, 1995).

du genre « d'anthropologie appliquée » dont R. Bastide appelait la constitution dès les années soixante-dix (Bastide, 1971). Elle s'inscrivait explicitement dans une visée de transposition de « l'étude théorique de l'altération<sup>1</sup> des cultures et des sociétés par les ethnologues-planificateurs et les anthropologues-praticiens » qu'il prônait de la sorte (Bastide, op. cit., p. 193) à l'analyse de l'intervention des agents de modernisation de l'agriculture. Et les principes de base formulés par Olivier de Sardan (1988) pour préciser l'objet d'une « anthropologie du développement » sont très voisins de ceux sur lesquels reposent mon projet scientifique actuel. Son invitation à appréhender le développement comme un « événement social » parmi d'autres, comme un processus de « négociation » entre des acteurs multiples animés par des « logiques » diverses, et comme un processus dont l'issue n'est pas donnée d'avance mais résulte de ce qui se passe dans les cours même des interactions (toujours « contextualisées ») qui supportent cette négociation (Olivier de Sardan, op. cit., pp. 216-217), présente une indéniable proximité avec la manière dont je viens de caractériser le genre d'actions sociales à l'analyse desquelles ce projet entend contribuer.

La revendication de la pertinence d'une telle référence à la sociologie ou à l'anthropologie du développement ne saurait se limiter, cependant, à l'invocation des similitudes existant entre l'orientation que j'ai entrepris de donner à mes travaux et la tendance que l'on observe actuellement dans ces disciplines à redéfinir leur objet en en faisant non plus tant l'analyse des facteurs structurels et des macro-processus qui conditionnent le passage d'un type de société dite « traditionnelle » à un autre posé *a priori* comme plus « moderne », que l'analyse d'une forme singulière d'action et de transaction sociales. Cette tendance, au demeurant, est loin d'y faire l'unanimité. Certains soutiennent ainsi que « bien que l'anthropologie du développement soit désormais courante, elle ne semble vraiment spécifiable ni du point de vue de la théorie économique, ni de celui des institutions spécialisées, ni sous l'angle des processus sociaux réels qui attendent toujours leur explication voire simplement leur description » (Baré, 1995, p. 158).

Au delà de l'intuition de ce que l'ampleur aujourd'hui prise par la montée d'actions délibérées de changement visant, au nom d'un impératif de modernisation, à modifier les principes et les règles de fonctionnement d'univers sociaux et de systèmes d'activités entiers et à reconfigurer les collectifs qui s'étaient mis en place à partir et autour de ce fonctionnement, requiert un investissement de recherche particulier, la justification doit donc être donnée de l'intérêt de passer de ce simple constat à la constitution d'un domaine d'étude spécifique. Ce sont l'objet et le programme d'une telle étude, tels que je les conçois, qu'il faut alors préciser.

---

<sup>1</sup> Au sens de « devenir autre »...

### 3.2. L'objet d'une sociologie des pratiques de développement en agriculture

Pour expliciter mon projet scientifique actuel, c'est-à-dire celui d'une contribution à la mise en place de ce que j'appellerai donc une sociologie des pratiques de développement en agriculture<sup>1</sup>, j'insisterai sur trois points. Le premier concerne l'attention portée, dans une telle perspective, au fait que les changements qu'elle cherche à analyser - c'est-à-dire ceux qui se déroulent sur le fond d'un appel à une « modernisation » de pratiques établies - renvoient à des processus de décomposition et de recomposition et à des problèmes de coordination de *formes sociales* (des professions, des modèles et des procédures d'action et d'organisation...) à considérer suivant leurs dynamiques propres. Le second a trait à l'importance qu'une telle approche accorde à l'examen de la place qu'occupent dans ces changements les questions relatives à la *production des normes* quant à l'action qui convient. Le troisième, d'un ordre différent, concerne la question du *style de recherche* approprié à une sociologie qui se donne de la sorte pour objet des phénomènes d'invention et d'expérimentation sociales.

#### *Analyser les dynamiques de décomposition et de recomposition de formes sociales établies*

Se donner comme objet de recherches les processus de changement qui affectent aujourd'hui l'agriculture ne présente pas, en soi, une très grande originalité. Si le terrain retenu pour cela peut apparaître un peu exotique, l'interroger sous l'angle des transformations qui y sont à l'œuvre relève, par contre, de préoccupations assez communes dans le contexte de sociétés qui tendent toujours davantage à se définir en termes de mouvement plutôt que d'ordre, faisant, en quelque sorte, de l'injonction à innover leur principal mot d'ordre. Cette fascination pour le

---

<sup>1</sup> Le recours à une telle formulation se veut indiquer clairement l'inscription de mon projet scientifique dans la tendance actuelle de la sociologie du développement - telle que je viens de l'évoquer - à appréhender son objet comme une forme particulière de l'action sociale et non comme un mouvement « historique ». Si j'emploie, néanmoins, le terme de « pratiques » plutôt que celui « d'actions » de développement, c'est dans le souci de marquer le fait que les jeux d'acteurs à l'œuvre dans les situations de développement me semblent caractérisés par une tension entre leur dimension projective et le poids des états de choses établis pour la transformation ou la défense desquels ils se trouvent mobilisés (cf. les considérations qui vont suivre) qui leur confère une épaisseur dont les connotations du terme de pratique me semblent mieux rendre compte que celles qui sont associées à celui d'action. En parlant, enfin, d'une sociologie des pratiques de développement « en agriculture », ce que je veux simplement indiquer c'est que les pratiques de développement que je cherche à analyser en particulier sont celles qui se déploient à partir et autour des mises en cause dont fait l'objet l'univers d'activités qui est celui de la profession d'agriculteur.

mouvement n'est pas, cependant, sans effets sur la manière même d'envisager les phénomènes sociaux qui y sont en jeu. Elle donne lieu, notamment, à un renforcement des discours faisant du développement le simple produit de l'évolution des sciences et des techniques ou de l'expansion de l'économie de marché, d'une part, et à la montée de lectures purement stratégiques du changement, vu comme résultant d'un travail permanent d'adaptation des acteurs à un environnement « mouvant », d'autre part.

A l'opposé de telles lectures, ce qui caractérise alors une sociologie des pratiques de développement, c'est, d'abord, le souci de référer toute injonction au changement, toute action engagée pour cela et toute réponse à ce genre d'injonction et d'action, à la structure et aux tensions propres des mondes particuliers à partir desquels elles sont formulées. Le dynamisme technico-scientifique ou celui du marché ne possèdent, en effet, aucun caractère d'universalité en eux-mêmes, leur invocation ou leur contestation renvoyant à la mobilisation de certains acteurs occupant certaines positions dans certains univers sociaux. Et la rationalité stratégique ne se déploie jamais qu'en fonction de certaines conceptions préalables des fins qu'elle suppose. Si elle peut bien ainsi être considérée comme un principe explicatif qui vaut pour rendre compte de changements effectivement d'ordre adaptatifs seulement, ce principe apparaît insuffisant dès lors que l'on a à faire à des situations où ce sont les fins mêmes qu'il convient de poursuivre et les critères d'appréciation de ce qui vaut et de ce qui ne vaut pas pour les atteindre, qui se trouvent en question.

En rupture, donc, avec les visions évolutionnistes de l'histoire comme avec les visions purement adaptatives du changement, ce sur quoi met l'accent une sociologie des pratiques de développement, c'est sur les processus de confrontation et sur les problèmes d'articulation auxquels donnent lieu la rencontre entre des mondes qui se découvrent interdépendants mais qui sont différents, structurés autour de principes et de logiques d'action qui ne sont pas *a priori* - et, en tout cas, pas immédiatement - compatibles et accordables. Ce qu'elle place, en conséquence, au cœur de ses investigations, c'est le travail - et les effets du travail - de réagencement qu'une telle rencontre provoque dans chacun de ces mondes, en fonction de l'état et de la dynamique du ou des champ(s) d'activités qui y sont impliqués, compte tenu des modalités diverses suivant lesquelles elle s'effectue et du cours qu'elle va prendre à partir de ce réagencement même.

Le projet scientifique que je poursuis vise ainsi à rendre compte des transformations de l'agriculture, non pas en référence à un mouvement global d'adaptation (plus ou moins facile, plus ou moins acceptée, etc.) de ce secteur à un nouveau contexte qui irait de soi et qui serait « déjà là », mais en tant que résultant de la rencontre entre le monde professionnel agricole et d'autres mondes sociaux en voie de constitution ou de réorganisation autour de la défense de certains intérêts jugés affectés par les activités agricoles, situations qui vont trouver ou non, suivant ce qu'ils vont en faire, à être intégrées par les uns et par

les autres dans un cadre d'interprétation et d'action renouvelé.

*Analyser la production de normes quant à l'action qui convient*

Caractériser une sociologie des pratiques de développement à partir de l'attention qu'elle porte aux situations de rencontre entre des mondes sociaux distincts et à ce que ces situations impliquent de reconfiguration de ces mondes, n'est cependant pas suffisant pour définir ce qu'elle se veut explorer. Ce qu'elle cherche à étudier, plus précisément, c'est ce qu'induisent dans ces situations des appels à la transformation d'un état de choses existant qui s'effectuent au nom d'une contestation ouverte de cet état de choses et de l'affirmation qu'une autre façon de concevoir ce qu'il convient de faire et comment, dans tel ou tel domaine d'activités, serait préférable parce que « plus » efficace ou « plus » juste.

Ainsi appréhendée, une sociologie des pratiques de développement a très directement à voir avec des problèmes qui sont de l'ordre du normatif. Mais la relation qu'elle entretient avec des problèmes de cet ordre doit être bien comprise<sup>1</sup>. Ce qu'elle signifie, ça n'est pas que ce genre de sociologie prétendrait tirer d'une analyse des situations de conflits ou d'incertitude quant à l'action qui convient qu'elle se donne pour objet ce que devraient être les « bonnes » façons de faire. Ce qu'entend simplement une sociologie des pratiques de développement, c'est décrire, pour en dégager la logique, les processus sociaux particuliers au travers desquels s'opère, dans des contextes de crise, lorsque se trouve directement en question le fond d'évidences sur lequel reposaient un ordre et une dynamique d'action jusque là considérés comme donnés, la production des catégories de jugement et des normes d'action qui conditionne la mise en place d'un nouveau régime de fonctionnement de cet ordre et de cette dynamique. Et ce qu'elle se propose, à partir de là, c'est d'avancer dans la compréhension de ce qui, dans les modalités de cette production, peut jouer sur la capacité des acteurs concernés à élaborer un cadre de référence qui leur permette de redonner sens à la conduite de leurs activités et de trouver les moyens de s'engager effectivement dans la poursuite de ces activités.

Ce que vise ainsi une telle approche, c'est à répondre à une série de questions bien précises. Ce qu'elle cherche, d'abord, à caractériser, c'est comment sont construits les problèmes au nom desquels un état de choses établi va se trouver mis en cause. Ce dont il s'agit, à ce niveau, c'est d'identifier, à la fois<sup>2</sup>, dans quels

---

<sup>1</sup> Elle est, en effet assez fréquemment invoquée pour souligner l'impossibilité qu'il y aurait à prétendre constituer une telle sociologie du fait de son incapacité à maintenir la distance qui s'impose entre le factuel et le normatif...

<sup>2</sup> En fonction de la problématique théorique suivant laquelle j'envisage la question de la production de connaissance pour l'action en tant qu'activité sociale à référer aux caractéristiques des espaces de dialogue au sein desquels s'effectue cette production. Je renvoie ici aux considérations exposées sur ce plan dans la deuxième partie de ce document (cf. supra pp.76-81). Le genre d'analyse qui y est présenté pour la saisie de la

termes ces problèmes sont formulés - les objets qu'ils concernent, la nature et la cohérence des arguments échangés à propos de ces objets, en fonction de quels points de vue... - et par qui ils sont formulés - au sein de quels collectifs, composés comment, moyennant quels systèmes de relations, présentant quelle solidité...-.

Ce dont une sociologie des pratiques de développement cherche, ensuite, à rendre compte, c'est de la manière dont les actions de changement initiées dans ces conditions affectent - et sont affectées en retour par - ceux à qui elles sont adressées. Sur ce plan, ce qu'il s'agit d'analyser c'est à la fois, à nouveau, la signification de ces actions pour ceux qu'elles mettent en cause - compte tenu de ce qu'elles touchent dans les conceptions propres qu'ils ont de leur activité et de la façon dont elles s'inscrivent dans les débats qu'ils mènent, pour leur part, à propos de ce que doit être cette activité - et ce qu'elles provoquent dans leurs jeux de relations établies - en étudiant quels collectifs elles mobilisent, moyennant quelles associations privilégiées et quels clivages... -.

Et ce qu'une telle sociologie cherche, enfin, c'est à appréhender les effets du cours suivi de la sorte par ces actions en ce qui concerne la capacité des différents acteurs qui participent à leur mise en place et qui y sont pris à s'y faire reconnaître et entendre et à y intervenir<sup>1</sup>.

C'est bien alors cette perspective qui anime mon projet scientifique. Ce en quoi il consiste, en effet, c'est à analyser les transformations de l'agriculture en tant qu'elles renvoient, d'une part, à la construction, via une certaine mobilisation et une certaine réorganisation des instances d'expertise intéressées à ce secteur d'activité<sup>2</sup>, de nouvelles prescriptions relatives à ce qu'il devrait être, et, d'autre part, à un travail de réinterprétation par les agriculteurs eux-mêmes de ce qu'ils font et de ce qu'ils ont à faire, via tout un ensemble de débats mettant en jeu les conceptions diverses qui sont les leurs sur ce plan, compte tenu de la structure différenciée de leur champ professionnel et des relations qu'ils entretiennent à partir de là. Et ce à quoi il veut contribuer, aussi, c'est à dégager les liens pouvant exister entre les modalités de cette construction et de ce travail de réinterprétation et le genre de maîtrise que ceux y sont investis sont susceptibles d'avoir sur ces transformations

---

construction et de la transformation par les agriculteurs des normes d'exercice de leur métier me semble, en effet, pouvoir être transposé à d'autres contextes dans lesquels se joue une production de connaissance pour l'action.

<sup>1</sup> Sur ce qui fonde ce type de questionnement, je renvoie aux considérations théoriques exposées dans la première partie de ce document pour fonder la dimension « critique » d'une analyse conséquente des pratiques de rationalisation, pratiques à envisager comme une modalité particulière des pratiques de développement (cf. supra pp. 35-36, 38-39 et 46-47).

<sup>2</sup> Dans la mesure où elles jouent, dans les sociétés de « modernité avancée », un rôle assez déterminant dans les modalités de définition de la « légitimité » des problèmes sociaux...

*Le style de recherche impliqué par une sociologie des pratiques de développement*

Sociologie de l'émergence et de la stabilisation de nouveaux cadres d'action à partir du travail de réagencement que mènent les acteurs sur leurs façons de voir et de faire établies quand celles-ci se trouvent remises en cause et perdent de leur évidence, une sociologie des pratiques de développement implique un style de recherche particulier, tenant à la nature même de son objet. Pour en finir avec cette présentation de ce que recouvre le projet qui est le mien de contribuer à la mise en place d'une telle approche pour rendre compte des transformations en cours de l'agriculture, il me semble alors nécessaire d'apporter aussi quelques précisions sur ce plan.

Centrée sur l'étude de processus d'invention et d'expérimentation sociale qui présentent une fluidité et une instabilité qui ne facilitent pas leur appréhension, cette approche suppose, d'abord, pour pouvoir accéder à ces processus, de trouver les moyens de suivre au plus près ce qui se passe sur les scènes ordinaires où ils sont à l'oeuvre. L'observation directe ou la reconstruction, sur un mode ethnographique, de cours d'action à caractériser dans leurs détails<sup>1</sup>, est ainsi pour elle une voie privilégiée d'élaboration de son matériau. De ce point de vue, le contexte de recherche « appliquée » dans lequel se déroule mon activité scientifique<sup>2</sup> présente un intérêt certain. Les demandes adressées à l'ENESAD, à l'INRA-SAD ou au GERDAL, par des acteurs intéressés à voir « changer les comportements » des agriculteurs dans tel ou tel domaine de la conduite de leurs exploitations, celles aussi qui émanent de professionnels de l'agriculture s'interrogeant sur la manière de répondre aux nouvelles exigences auxquelles ils se voient aujourd'hui confrontés, sont autant d'occasions, en effet, d'identifier des situations du type de celles qu'une sociologie des pratiques de développement se donne comme objet, et de trouver les moyens, aussi, d'entrer dans de telles situations. Si ces demandes se traduisent sous la forme de travaux d'étude<sup>3</sup>, ces travaux s'inscrivent bien, ainsi, dans une visée scientifique qui implique par construction, c'est-à-dire en tant qu'elle concerne des phénomènes d'émergence qui ne peuvent être saisis que dans une certaine dispersion<sup>4</sup>, une multiplicité de sites d'observation de cours d'actions de changement effectifs.

---

<sup>1</sup> Sur ce genre d'ethnographie cf. Dodier et Baszanger (1997). Sur la question du statut du « détail » dans l'analyse sociologique cf. Piette (1996).

<sup>2</sup> Cf. supra Introduction, pp. 6-8.

<sup>3</sup> Ne serait-ce que pour des raisons de financement de mes recherches...

<sup>4</sup> Adopter une perspective constructiviste du type de celle qui correspond à une sociologie des pratiques de développement telle que je l'entends, c'est-à-dire considérer que les formes sociales qui encadrent l'activité des individus et des groupes sont aussi le produit de cette activité, conduit à poser que, lorsque de telles formes se trouvent mises en cause et se défont, leur recomposition ne peut s'effectuer qu'à partir de la façon dont vont prendre et s'agréger des initiatives, au départ forcément « locales », dans la mesure où, précisément ce sont des repères et des références globales qui font défaut...

La première caractéristique du style de recherche propre à une sociologie des pratiques de développement est donc de procéder par accumulation d'observations ponctuelles de terrain. C'est en fonction de cet impératif que, dans les recherches que je mène actuellement sur les enjeux, les conditions et les processus de transformation des identités et du champ professionnels agricoles qu'induisent les « nouvelles demandes » aujourd'hui adressées à ce secteur, j'ai délibérément choisi une méthode d'études de cas. Mais ce style de recherche me semble également présenter une deuxième caractéristique sur laquelle je voudrais insister pour bien expliciter comment je conçois actuellement mon activité scientifique.

Telle que je viens d'en dessiner l'objet, une sociologie des pratiques de développement se veut étudier des situations qui sont telles que les acteurs qui y sont investis se trouvent poussés à ou sommés d'agir (poussés à « faire bouger les choses » et à modifier des façons de voir les choses, pour ceux qui jugent qu'elle ne peuvent plus rester en l'état, sommés de « regarder les choses en face » et de « prendre leurs responsabilités » pour ceux qui se trouvent mis en cause), sans que personne ne sache exactement pour autant ce qu'il convient précisément de faire. Ayant à voir de la sorte avec des histoires *en train de se faire*, mettant en jeu la capacité de ceux qui y sont pris à leur donner un sens qui, je le répète, n'est pas déjà là et que nul - et *a fortiori* un observateur extérieur - ne saurait posséder, elle me semble alors relever d'une perspective de connaissance qui est de l'ordre d'une « sociologie clinique » (de Gaulejac et Roy, 1993).

Ce qu'elle vise, en effet, c'est à proposer une interprétation possible, un récit ordonné<sup>1</sup>, du cours et de ce qui peut conditionner le cours, suivi par de telles histoires. Le mode de validation du genre de connaissance qu'elle peut apporter dans ces conditions<sup>2</sup> repose alors fortement<sup>3</sup> sur le pouvoir d'explication des interprétations et des récits qu'elle élabore, pour tenter de rendre compte de la logique de « ce qui se passe », apprécié au regard leur contribution à une

---

<sup>1</sup> Sur les fonctions de connaissance du récit, cf. Balandier (1994). Les considérations qui sont les siennes à ce propos, si elles concernent la discipline particulière qu'est l'histoire, me semblent transposables à celui de la sociologie : « L'histoire historique est productrice de *réécits*, de narrations qui introduisent des principes d'ordre et de sens. Cet aspect de narrativité est d'autant plus accentué que les recherches dites *narratologiques* se sont développées au cours des dernières décennies; non seulement en historiographie, mais aussi et surtout en philosophie et en critique littéraire, jusqu'au point où elles définissent un autre régime de la connaissance. C'est toute l'expérience humaine qui se trouve alors postulée intelligible dans le contexte des *histoires*. Selon un concept du phénoménologue Wilhelm Schapp, *l'empêchement* dans des histoires, reliées entre elles par des liens d'une complexité déconcertante, s'étend de celles qui sont particulières à celle qui, universelle, les englobe toutes. L'histoire historique propose les récits possibles, les « intrigues narratives » recevables et éclairantes » (Balandier, op. cit., p. 50).

<sup>2</sup> C'est à dire compte tenu du fait qu'elle a rarement accès à la « fin », au demeurant difficilement assignable, des cours d'action qu'elle analyse.

<sup>3</sup> Ce qui ne veut pas dire exclusivement, je vais y revenir.

clarification de la manière dont les acteurs concernés analysent eux-mêmes la situation qui est la leur et justifient ce qu'ils en font ou essayent d'en faire<sup>1</sup>.

Appréhendé sous cet angle, le caractère appliqué d'une sociologie des pratiques de développement me semble alors moins une limite sur le plan des exigences propres à une démarche qui se veut scientifique, qu'une réponse à ces exigences mêmes, appropriée à l'étude de processus d'invention sociale. Les dimensions clinique et narrative d'une telle approche, ne doivent pas, en effet, être vues comme conduisant à une sorte de « prophétisme » sociologique. Le récit interprétatif qu'il s'agit de construire doit être argumenté et discutable. Il implique donc de s'inscrire dans un cadre de description et d'analyse permettant d'explicitier les critères de choix des éléments qu'il retient comme pertinents pour son intrigue et en fonction de quelle trame il tente de les ordonner de façon à ce qu'ils puissent faire sens. Comment est-ce que je me situe vis à vis de ces exigences, c'est ce que je vais maintenant indiquer en exposant comment je conçois, actuellement, un tel cadre, c'est-à-dire en explicitant comment j'envisage, finalement, le « programme » d'une sociologie des pratiques de développement en agriculture.

### **3.3. Le « programme » d'une sociologie des pratiques de développement en agriculture**

Les recherches les plus récentes que j'ai conduites et celles dans lesquelles je suis à ce jour engagé<sup>2</sup>, dans la mesure où elles portaient déjà ou portent explicitement à la fois sur l'étude de la construction sociale de certaines injonctions de changement adressées aux agriculteurs et sur l'étude de ce que ceux-ci font de et à partir de ces injonctions, m'ont fourni la matière de diverses tentatives de formalisation d'un modèle d'analyse pour une interrogation raisonnée du type de

---

<sup>1</sup> C'est pourquoi, en termes de méthode, une sociologie des pratiques de développement ne peut se limiter à l'observation directe, fût-elle « participante ». Elle implique aussi le recours à un type spécifique d'entretiens, permettant de fournir un espace pour l'analyse *par les acteurs* de la façon dont ils envisagent les « problèmes de changement » qu'elle étudie. Je noterai au passage, qu'en tant qu'elle repose à la fois sur une analyse du sens que les acteurs attribuent à leurs pratiques et sur la proposition d'une interprétation « du dehors » des cours d'action dans lesquels ces acteurs sont pris, l'approche dont je me réclame présente également des similitudes avec « l'intervention sociologique », telle que conçue par A. Touraine (Touraine, 1978, et Touraine *et alii*, 1983). Elle s'en distingue cependant par le fait qu'elle porte sur des « mouvements » sociaux en actes (sans passer par la constitution de scènes « expérimentales » où ils soient « représentés »), et par le fait que le type de mouvements auxquels elle s'applique sont ceux qui se déroulent au niveau de l'exercice d'une activité professionnelle ordinaire (et non à un niveau directement « sociétal »).

<sup>2</sup> Programme AGREV, travaux sur les effets de la mise en oeuvre des MAE sur les conceptions de métier et les pratiques des agriculteurs dans l'Yonne, travaux en cours sur les transformations du métier d'éleveur dans le contexte de crise que connaît la filière bovins allaitants.

situations et d'actions de changement que j'assigne donc pour objet à une sociologie des pratiques de développement (cf. mes publications [12] et [13])<sup>1</sup>. A l'issue du retour réflexif sur mon cheminement scientifique opéré pour effectuer cette Synthèse de mes travaux, il est alors possible de passer de ces tentatives à une formulation plus élaborée. C'est cette formulation que je vais donc exposer.

Pour présenter, dans ses grandes lignes, le modèle d'analyse en fonction duquel peut se décliner le programme d'une sociologie des pratiques de développement<sup>2</sup>, je partirai des questions que j'ai précédemment énoncées dans mes considérations relatives à l'objet d'une telle sociologie (cf. supra p. 111). C'est, en effet, en dégagant ce que suppose une tentative de réponse à ces questions, que l'on peut préciser ce qu'il faut décrire et interroger pour escompter effectivement y répondre.

Ces questions peuvent être récapitulées de la façon suivante. Ce que vise mon projet scientifique actuel, c'est à étudier :

- comment se construisent les injonctions de changement adressées à l'agriculture à partir de l'agrégation de certains intérêts pour une remise en cause des principes mêmes d'organisation et d'orientation de ce secteur au nom de problèmes dont l'importance est jugée rendre légitime une telle remise en cause, d'abord
- comment ces injonctions se trouvent reprises par ceux à qui elles s'adressent, compte tenu de la structure et des dynamiques propres de leur champ professionnel, ensuite
- et comment, enfin, les jeux de relations qui vont s'établir, à partir de là, entre ceux qui s'engagent dans une remise en cause de formes établies de l'exercice de l'agriculture et les agriculteurs eux-mêmes jouent sur la capacité des uns et des autres à attribuer un sens à la situation d'interaction dans laquelle ils se trouvent

---

<sup>1</sup> Ces tentatives ont été reprises et discutées à l'occasion de différents séminaires ou groupes de travail, au sein de la Section de Dijon de l'INRA-SAD et, plus largement, dans un groupe pluri-disciplinaire constitué dans le cadre d'une Action Incitative Programmée lancée par l'INRA sur la question des *Nouvelles fonctions de l'agriculture et de l'espace rural*. Ce groupe, que j'ai co-animé, travaillait sur le thème de l'émergence de nouvelles formes d'organisation et de coordination sur les espaces ruraux. Sur le produit de la réflexion que j'y ai conduite, cf. [8] (Texte 7 de ma Sélection de Travaux).

<sup>2</sup> J'insiste sur le fait que le modèle dont il s'agit est un modèle d'analyse, et non un modèle explicatif. Il est à envisager, en conséquence, comme un *outil d'investigation*. C'est une sorte de « machine à se poser des questions » en fonction d'un corps d'hypothèses *a priori* sur la nature des différents processus en jeu dans les situations de développement que je me donne comme objet, et non pas une représentation *a posteriori* de ce que l'on peut tirer, dans une perspective de généralisation à prétention systématique, de l'étude d'un ensemble de situations de ce type quant au contenu et aux modalités d'expression du « contenu » de ces processus tels qu'ils sont à l'œuvre dans les transformations actuelles de l'agriculture. C'est en ce sens qu'il dessine un certain programme de recherches, pour lequel il fournit comme une carte indicative des différentes directions d'investigation à suivre et à relier pour sa conduite...

pris de la sorte et à traduire ce qui se produit dans cette interaction dans la conduite de leur action respective.

Le fait de distinguer ces trois questions est fondé sur l'idée que la compréhension des transformations actuellement à l'œuvre en agriculture - si l'on veut réellement les saisir « en actes », sans se laisser prendre à une définition *a priori* de ce qu'elles engagent<sup>1</sup> - renvoie à des problèmes de relations entre des acteurs qui appartiennent à des champs sociaux différents et qui - même si dans les situations de crise concernées les contours de ces champs ne sont plus assurés - vont s'engager ou se trouver engagés dans ces transformations en référence à de tels champs (cf. supra, pp. 109-110). Dans ces conditions, il convient, pour analyser un cours d'action de changement, de le décrire et de l'interroger en suivant la manière dont il mobilise les divers univers d'action entre lesquels il se joue. Ce qu'il importe, donc, c'est d'identifier et de caractériser les espaces sociaux particuliers au travers desquels cette mobilisation s'effectue. Sur ce plan, alors, ce que je considère, c'est que trois types de « lieux », ou trois types de scènes, sont ici à prendre en compte.

La première de ces scènes est celle sur laquelle s'effectue, à partir d'un fond de représentations et de jugements sur « ce qui ne va pas » dans tel ou tel aspect des formes d'exercice établies de l'agriculture, fond au départ relativement vague et hétéroclite, la fabrication d'injonctions « ciblées » de changement. Elle correspond à la mise en place de ce que j'appellerai des « mondes de prescripteurs », associant des agents pouvant relever (et relevant généralement) de champs d'activités plus ou moins déjà constitués<sup>2</sup> mais devant trouver à se combiner suivant des configurations *inédites*.

La seconde est celle sur laquelle s'effectue le travail mené, dans le champ professionnel agricole, pour trouver à faire quelque chose de ces injonctions. Elle correspond à la mise en place, au sein de ce champ et du fait que ces injonctions affectent diversement et inégalement les agriculteurs, de sous-ensembles particuliers (que je qualifierai, là encore, de « mondes », et, plus précisément de « mondes des professionnels agricoles concernés »), se constituant, suivant des partitions préexistantes dans ce champ ou suivant des associations et des lignes de

---

<sup>1</sup> En évitant aussi bien une lecture « apologétique » du changement en termes d'adaptation nécessaire à un nouveau contexte d'exercice des activités agricoles posé comme une évidence (la « mondialisation », les « nouvelles demandes sociales » qu'elles se doivent d'intégrer...), qu'une lecture « froide » de l'innovation en termes de processus de « traduction » initié par des concepteurs de projets cherchant à y intéresser ceux dont la mobilisation est nécessaire à la concrétisation des fins qu'ils se donnent, suivant une conception du changement comme « tissu sans coutures », alors que celui-ci ne s'opère, de mon point de vue, que moyennant ce qu'il advient des « accrocs » et des « reprises » (tant qu'à filer la métaphore...) que n'en finit pas de produire une telle traduction...

<sup>2</sup> Ceux de la recherche agronomique, de l'expertise en matière d'agriculture, de l'administration, des industries agro-alimentaires, de la distribution, des « consommateurs », des associations de protection de l'environnement etc.

partage nouvelles, en réponse à telle ou telle mise en cause des pratiques établies en agriculture.

La troisième est celle qui correspond directement aux dispositifs (Mormont, 1996) ou aux arènes (Olivier de Sardan, 1995) à la mise en place desquels donne lieu l'engagement d'une action de changement. Dans la mesure, en effet, où ils constituent un espace de rencontres spécifique, mobilisant certains acteurs seulement (des « représentants » des deux mondes précédemment définis) entre lesquels va s'élaborer, se débattre et se négocier une certaine vision des problèmes qui « comptent » et qui sont à traiter et une certaine conception de la manière dont il convient de les traiter, ils m'apparaissent devoir être appréhendés comme un genre de monde à part entière (ce que j'appellerai les « mondes des dispositifs de développement »), doté d'une efficacité propre.

Sur ces bases, analyser un cours d'action de changement, c'est ainsi analyser, d'abord, comment se construisent, dans chaque situation étudiée, ces trois mondes, ce qui s'y passe - comment ils fonctionnent -, et ce qu'ils produisent. La question est alors de savoir ce que mettent en jeu, plus précisément, cette construction, ce fonctionnement et cette production.

A ce niveau, ce que je considère, en référence à une conceptualisation proposée par Touraine (1976), c'est que les actions de développement se déploient dans des situations caractérisées par une désarticulation de façons de voir et de façons de faire établies. Cette désarticulation aboutit à une dissociation des différentes dimensions dont l'articulation commande la possibilité pour les acteurs d'orienter et d'organiser leurs conduites. Les liens que requièrent une telle orientation et une telle organisation entre un certain cadre symbolique (un système de représentations de soi, d'autrui et de la « réalité », des conceptions de ce qui vaut et de ce qui ne vaut pas...), un certain cadre social (des collectifs constitués, des systèmes de relations établies au sein de et entre ces collectifs...) et un certain cadre matériel (des objets familiers, des usages incorporés, des techniques « qui marchent...») ne sont plus assurés. Et ce que je pose, à partir de là, c'est que ce qui se joue dans la mise en place des trois mondes - et dans le travail propre à chacun des mondes - sur les lesquels repose l'engagement et le devenir d'une action de changement donnée, c'est une activité spécifique - expérimentale, processuelle - visant à réagencer une certaine intentionnalité (des idées quant à ce qu'il faudrait faire), un certain régime de relations sociales (des collectifs stables, des modes de coordination entre ces collectifs) et un certain rapport aux choses (des formes de travail sur et avec les objets (Conein, Dodier et Thévenot, 1993), une certaine « inter-objectivité » (Latour, 1994)) suivant des arrangements « qui se tiennent ».

Dans cette perspective, rendre compte de ce qui s'effectue dans ces mondes, c'est décrire cette activité et en dégager la logique. Dans le monde des prescripteurs, ainsi, cela signifie étudier pourquoi, comment, moyennant quels problèmes, vont trouver ou non à se constituer et à s'articuler un ensemble de justifications de la nécessité d'un changement (à caractériser et à interroger au regard de son degré

d'élaboration et de sa cohérence interne...), des collectifs porteurs de ces justifications (à caractériser et à interroger au regard de leur stabilité et de leurs modalités d'inscription dans les jeux de relations et de positionnement propres aux différents champs qui se trouvent impliqués dans ce monde...), et des propositions de nouveaux « modèles techniques » tels que les changements préconisés puissent trouver à se concrétiser dans de nouvelles formes de conduite des exploitations agricoles (modèles à caractériser et à interroger au regard de leur « faisabilité »<sup>1</sup>...).

Dans le monde des professionnels agricoles concernés, cela signifie étudier pourquoi, comment, moyennant quels problèmes, vont trouver ou non à se constituer et à s'articuler un ensemble d'arguments « pour » ou « contre » un changement préconisé, ou de propositions quant à ce qu'il faudrait faire « d'autre », des formes de mobilisation et d'organisation sociales telles que ces arguments ou ces propositions acquièrent une reconnaissance et une légitimité (plus ou moins fortes, plus ou moins étendues...) et toute une série de données « matérielles » conditionnant la possibilité pour les agriculteurs de traduire les différents arguments et les différentes propositions dont ils sont porteurs dans la mise en oeuvre de modes de conduite de leurs exploitations qui soient cohérents avec leurs positions de principe.

Et dans le monde des dispositifs de développement, enfin, cela signifie étudier pourquoi, comment, moyennant quels problèmes, vont trouver ou non à se constituer et à s'articuler une certaine définition (c'est à dire une certaine hiérarchie, aussi) des problèmes à traiter, avec les divers ordres (« techniques », « politiques »...) de débats qu'elle suppose, les jeux sociaux spécifiques induits par le statut de « représentant » des acteurs qui composent ce monde (positionnements institutionnels, effets des rapports - plus ou moins proches, plus ou moins contraignants - qu'ils entretiennent avec leurs mandants...) et un ensemble de contraintes et de possibilités « opérationnelles (réglementations, savoirs faire des participants et de leurs institutions d'appartenance en matière de conduite de « projets », faisabilité technique des « expérimentations » éventuellement envisagées pour tester telle ou telle préconisation retenue...).

Mais si l'étude des actions de changement que se donne pour objet une sociologie des pratiques de développement implique, de la sorte, une lecture de la manière dont elles s'élaborent et s'opèrent au travers de mondes distincts - associés par

---

<sup>1</sup> Il est évident que, sur ce point, comme en ce qui concerne toutes les références, dans les développements qui vont suivre, à des aspects « techniques », le genre d'observations et d'analyses à effectuer dépasse ce que l'on peut attendre d'une approche sociologique de ce qui se joue dans la fabrique des prescriptions auxquelles les agriculteurs peuvent se voir confrontés. C'est parce que mes recherches se déroulent dans un cadre pluridisciplinaire, qu'elles me permettent donc une coopération avec des « technologues » que je m'autorise ici ce débordement, pour pointer le genre de questions à propos desquelles cette coopération se manifeste (ou pourrait utilement se manifester...)

une situation de crise qui les mobilise « ensemble », sans que, pour autant, ce qu'ils ont à faire de coordonné à partir de là puisse être *a priori* défini -, elle nécessite aussi de suivre ce qui se passe *entre* ces mondes.

De ce point de vue, et si l'on admet que dans des situations où fait défaut le fond d'évidences partagées, les formes sociales instituées et le réseau d'objets familiers qui permettent aux acteurs de s'orienter et de se coordonner de façon habituelle, routinière, c'est de l'expérience et de l'épreuve des interactions effectives à soutenir dans un tel contexte d'incertitude que va, pour une large part, dépendre la reconstruction éventuelle d'un cadre d'action « commun », le monde des dispositifs doit être considéré avec une attention particulière. Dans la mesure, en effet, où il fonctionne comme un espace de mise en scène de la diversité des intérêts en présence, ou, plus exactement, comme un espace à partir duquel ces intérêts vont se définir, les décisions et les actes qui y sont publiquement posés fournissant matière à ce qu'ils se précisent, il est à envisager comme un lieu privilégié d'interaction.

Ce que suppose donc ici le modèle en fonction duquel s'organise mon projet scientifique, c'est :

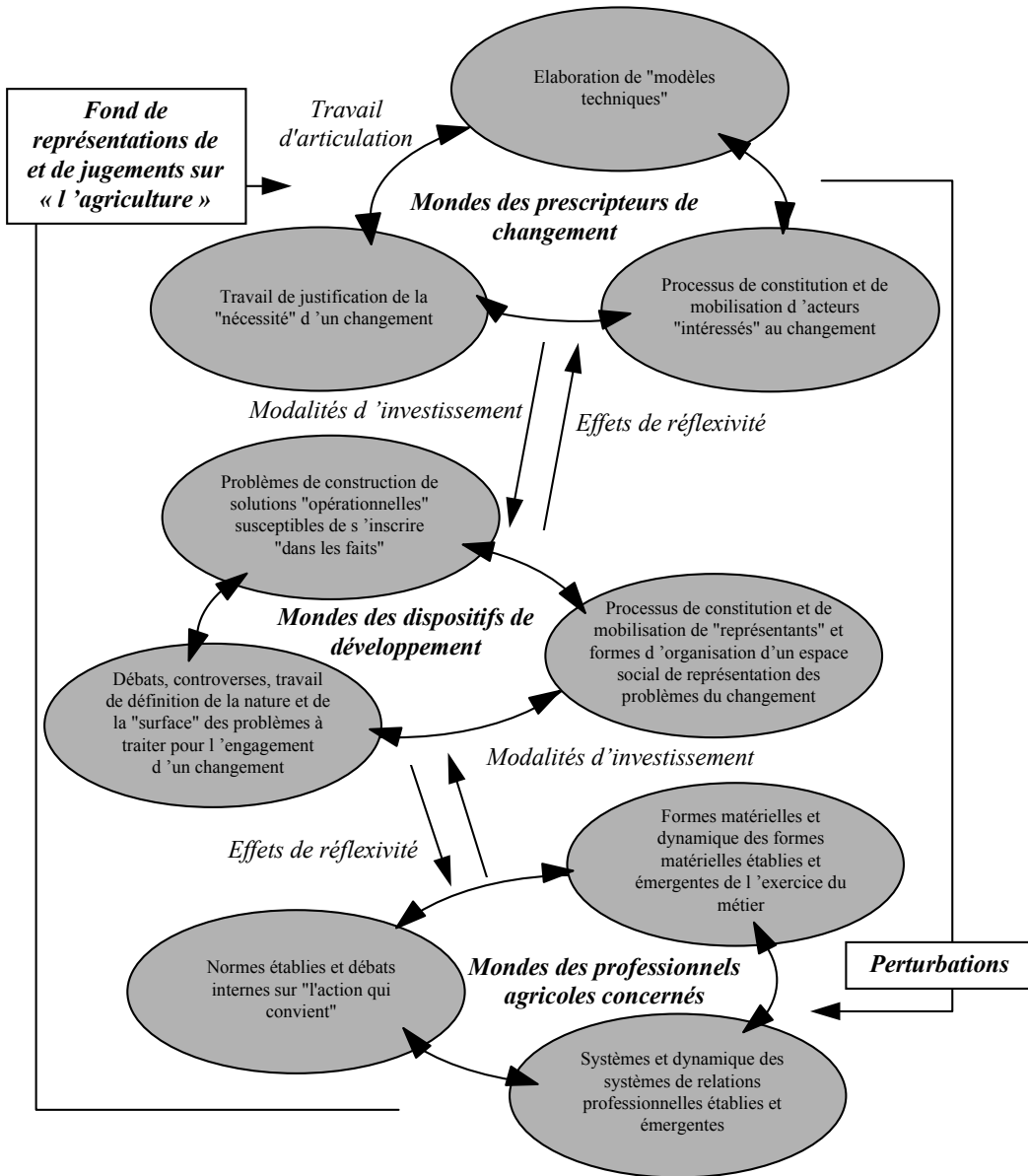
- d'analyser, d'une part, comment le travail de constitution et de mobilisation qui s'effectue dans un monde de prescripteurs, d'un côté, et dans un monde de professionnels agricoles concernés, de l'autre, aboutit à un certain *mode d'investissement* des dispositifs censés permettre leur mise en convergence,
- d'analyser, d'autre part, comment ce qui se passe dans ce monde là influe sur la capacité respective des différents acteurs en présence à *réfléchir* l'histoire dans la fabrication de laquelle ils se trouvent pris de la sorte.
- et cela pour identifier quels peuvent être les *points critiques* qui, dans cet ensemble de processus enchevêtrés, sont susceptibles de jouer sur l'augmentation ou la limitation de cette capacité même.

Au total, l'ensemble des propositions formulées pour expliciter le genre d'analyses impliquées dans ce projet peut être récapitulé dans le schéma qui suit. Tel qu'il s'y trouve représenté, c'est-à-dire compte tenu de la multiplicité des niveaux et des dimensions d'investigation qu'il recouvre, le programme qui correspond, selon moi, à une sociologie des pratiques de développement en agriculture apparaîtra, pour le moins, assez vaste. En fait, il est essentiellement à considérer - et c'est sur cette précision que je conclurai -, comme le cadre en fonction duquel j'entends structurer un ensemble raisonné de recherches dont chacune ne saurait couvrir qu'une partie de la sorte de carte que constitue le modèle ici exposé à grands traits.

En me donnant comme objectif de couvrir une diversité de situations de mise en cause des formes d'exercice établies des activités agricoles (cf. supra Introduction, p. 18), en ayant entrepris pour cela de mettre en place une série d'études de cas devant me permettre d'appréhender des cours d'actions de

changement diversement engagés, en conduisant des recherches qui sont de fait centrées, suivant les cas, plutôt sur tel ou tel des mondes sociaux que mobilisent ce genre d'actions, mon ambition est bien d'avancer, par accumulation, vers une compréhension globale de ce type de situations. Et ce que je compte produire par là, ce sont des connaissances, à la fois, sur les processus sociologiques en jeu dans les actions délibérées de changement en général, et sur la façon dont ces processus interviennent en particulier dans les transformations qui s'effectuent actuellement dans la profession agricole. Ce qui me préoccupe le plus directement, en effet, c'est de dégager ce qui conditionne les modalités, plus ou moins productives en termes de capacité d'invention et d'expérimentation sociales, suivant lesquelles peuvent s'articuler les interventions conduites pour voir intégrées par les agriculteurs de nouvelles « exigences sociétales » et le travail que mènent les agriculteurs eux-mêmes sur leurs activités.

**Un modèle pour l'analyse des « pratiques de développement » au travers desquelles se jouent les transformations en cours de l'agriculture**



## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Akrich M.**, 1993, Les objets techniques et leurs utilisateurs. De la conception à l'action, dans Conein B., Dodier N. et Thévenot L., dir., *Les objets dans l'action. De la maison au laboratoire*, Raisons Pratiques 4, Paris, EHESS, pp.35-57.
- Akrich M.**, 1994, Comment sortir de la dichotomie technique / société? Présentation des diverses sociologies de la technique, dans Latour B et Lemonnier P., dir., *De la préhistoire aux missiles balistiques. L'intelligence sociale des techniques*, Paris, La Découverte.
- Akrich M., Callon M., Latour B.**, 1988 a, A quoi tient le succès des innovations? 1. L'art de l'intéressement, *Gérer et Comprendre*, n° 11, pp. 4-18.
- Akrich M., Callon M., Latour B.**, 1988 b, A quoi tient le succès des innovations? 2. L'art de choisir les bons porte-parole, *Gérer et Comprendre*, n° 12, pp. 14-29.
- Anfrue M.N.**, 1997, *Le patrimoine naturel : de la conservation à la gestion concertée*, DEA Environnement, Temps, Espace, Sociétés, Université d'Orléans, INRA-SAD.
- L'Année Sociologique*, 1992, *La sociologie du développement : bilan et perspectives*, n° 42.
- Augé M.**, 1994, *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Aubier.
- Bachelard G.**, 1963, *Le matérialisme rationnel*, Paris, PUF.
- Bachelard G.**, 1968, *Le nouvel esprit scientifique*, Paris, PUF.
- Bachelard G.**, 1970, *Le rationalisme appliqué*, Paris, PUF.
- Bakhtine M.**, 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.
- Balandier G.**, 1994, *Le dédale. Pour en finir avec le XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Fayard.
- Barbier M.**, 1998, *Pratiques de recherche et invention d'une situation de gestion d'un risque de nuisance. D'une étude de cas à une Recherche-Intervention*, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université Jean Moulin - Lyon 3, INRA-SAD.
- Barthez A.**, 1982, *Famille, travail et agriculture*, Paris, Economica.
- Bastide R.**, 1971, *Anthropologie appliquée*, Paris, Payot.
- Baszanger I.**, 1992, Les chantiers d'un interactionniste américain, introduction à Strauss A., op. cit., pp. 11-63.
- Baré J.F.**, 1995, En quoi peut bien consister une anthropologie appliquée au développement ?, dans Baré J. F., dir., 1995, *Les applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective depuis la France*, Paris, Karthala, pp. 141-177.
- Beauchamp J.J.**, 1992, *Le métier de contrôleur laitier, identités professionnelles et changement*, Mémoire de fin d'études d'Ingénieur des Techniques Agricoles, Dijon, INPSA.
- Beck U.**, 1992, *Risk society. Towards a new modernity*, London, Sage Publications.
- Becker H.**, 1988, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion.
- Berger P. et Luckmann T.**, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens-Klincksieck.

- Blanc M.**, éd., 1992, *Pour une sociologie de la transaction sociale*, Paris, L'Harmattan.
- Bloch M.**, 1948, Les transformations des techniques comme problème de psychologie collective, *Journal de psychologie normale et pathologique*, XLI, pp. 104-120.
- Bloor D.**, 1983, *Sociologie de la logique : les limites de l'épistémologie*, Paris, Pandore.
- Bodiguel M.**, 1975, *Les paysans face au progrès*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Bodiguel M.**, 1986, *Le rural en question*, Paris, L'Harmattan.
- Boissevain J.** et **Mitchell J.C.**, 1973, *Network analysis. Studies in human interaction*, La Haye, Mouton.
- Bourdieu P.** et **Wacquant L.**, 1992, *Réponses*, Paris, Seuil.
- Bourdieu P.**, 1972, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève / Paris, Droz.
- Bourdieu P.**, 1980, *Le sens pratique*, Paris, Minuit.
- Bourdieu P.**, 1994, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil.
- Bourdieu P.**, 1997, *Les usages sociaux de la science. pour une sociologie clinique du champ scientifique*, Paris, INRA.
- Bouvier P.**, 1995, *Socio-anthropologie du contemporain*, Paris, Galilée.
- Cahier du GERDAL**, 1984, *Le programme du groupe*, Mars, n°1.
- Cahier du GERDAL**, 1987, *Résultats et orientations de recherche du GERDAL, 1983-1986*, Février, n°9.
- Cahier du GERDAL**, 1988, *Résultats et orientations de recherche du GERDAL, 1986-1987*, Juin, n°12.
- Cahier du GERDAL**, 1992, *Le GERDAL a neuf ans. Résultats, projets, difficultés*, Septembre, n°17.
- Caillé A.**, 1993, *La démission des clercs. La crise des sciences sociales et l'oubli du politique*, Paris, La Découverte.
- Callon M.** et **Latour B.**, 1981, Unscrewing the big Leviathan : how actors macro-structure reality and how sociologists help to do so, dans Knorr-Cetina K. et Cicourel A. (eds), *Advances in Social Theory and Methodology. Toward an Integration of Micro and Macro-Sociologies*, Boston, Routledge and Kegan.
- Callon M.**, 1986, Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc, *L'Année Sociologique*, n° 36, pp. 169-208.
- Callon M.**, 1988, Les scientifiques et la production des normes, communication aux *Journées de l'Environnement*, Paris, 30 Novembre / 1° Décembre 1988, doc. ronéo.
- Callon M.**, 1994, L'innovation technologique et ses mythes, *Gérer et Comprendre*, n° 34, pp. 5-17.
- Castoriadis C.**, 1975, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil.
- Castoriadis C.**, 1978, *Les carrefours du labyrinthe*, Paris, Seuil.
- Castoriadis C.**, 1997, *Fait et à faire*, Paris, Seuil.
- Cerf M.** et **Lenoir D.**, 1987, *Le développement agricole en France*, Paris, Presses Universitaires de France.

- Chapoulie J.M.**, 1973, Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels, *Revue Française de Sociologie*, XIV, pp. 86-114.
- Chavagne Y.**, 1984, *L'agriculture industrielle en crise*, Paris, Syros.
- Choquet C., Dolfuss O., Le Roy E., et Vernières M.**, dir., 1993, *Etat des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Karthala.
- Cicourel A.**, 1979, *La sociologie cognitive*, Paris, PUF.
- Cicourel A.**, 1994, La connaissance distribuée dans le diagnostic médical, *Sociologie du Travail*, n° XXXVI/4, pp. 427-449.
- Conein B., Dodier N., Thévenot L.**, dir., 1993, *Les objets dans l'action. De la maison au laboratoire, Raisons Pratiques*, 4, Paris, EHESS.
- Conein B. et Jacopin E.**, 1994, Action située et cognition, le savoir en place, *Sociologie du Travail*, n° XXXVI/4, pp. 475-500.
- Coulomb P. et Nallet H.**, 1980, *Le syndicalisme agricole et la création du paysan modèle*, Paris, CORDES / INRA.
- Coulomb P. et Delorme H.**, 1987, Crise agricole, crise de politique, *Sociologie du Travail*, n° 4, pp. 385-413.
- Coutouzis M., Latour B.**, 1986, Le village solaire de Frangocastello. Vers une ethnographie des techniques contemporaines, *L'Année Sociologique*, n° 36, pp. 113-167.
- Darré J.P.**, 1981, *La parole et la technique. L'univers conceptuel des éleveurs du Ternois*, Thèse de Doctorat en Ethnologie, EHESS (cette thèse a fait l'objet d'une publication, en 1985, aux éditions de l'Harmattan).
- Darré J.P.**, 1984, *La diffusion des connaissances scientifiques. Propositions pour se débarrasser du consensus empiriste*, *Cahiers du GERDAL*, n°2.
- Darré J.P.**, 1986 a, La production de connaissance dans les groupes locaux d'agriculteurs, dans Darré J.P. et Le Guen R., éd., 1986, *L'élaboration des modèles de vie et de travail en agriculture. Les recherches du GERDAL, Agriscope*, n° 7, pp. 24-35.
- Darré J.P.**, 1986 b, Comment les façons de faire et de penser se transforment : l'étude des réseaux de dialogue, dans Darré J.P. et Le Guen R., éd., 1986, *L'élaboration des modèles de vie et de travail en agriculture. Les recherches du GERDAL, Agriscope*, n° 7, pp. 143-151.
- Darré J.P.**, 1989, *Construction d'une sociologie possible parmi d'autres*, Paris, GERDAL, document de travail interne.
- Darré J.P.**, éd, 1994, *Pairs et experts dans l'agriculture. Dialogues et production de connaissances pour l'action*, Ramonville, Editions Erès, coll Technologies / Idéologies / Pratiques, XII/1.
- Darré J.P.**, 1996, *L'invention des pratiques dans l'agriculture. Vulgarisation et production locale de connaissance*, Paris, Karthala.
- Darré J.P. et Le Guen R.**, éd., 1986, *L'élaboration des modèles de vie et de travail en agriculture. Les recherches du GERDAL, Agriscope*, n° 7.
- Debatisse M.**, 1963, *La révolution silencieuse*, Paris, Calmann-Levy.
- De Certeau M.**, 1980, *L'invention du quotidien*, Paris, UGE 10/18.

- Deffontaines J.P., Benoît M., Brossier J., Chia E., Gras F. et Roux M.**, 1993, *Agriculture et qualité des eaux. Diagnostic et propositions pour un périmètre de protection*, Paris, INRA.
- Deffontaines J.P., Brossier J.**, dir., 1997, Vittel, *Les Dossiers de l'Environnement*, INRA, n° 14.
- Degenne A. et Forsé M.**, 1994, *Les réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin.
- Degrange B.**, 1996, *Les procédures environnementales et le métier d'agriculteur. Etude comparative sur les processus et les formes d'identité professionnelle agricole dans le département de l'Yonne*, DEA de Sociologie, Université Lumière Lyon 2, INRA-SAD.
- Delbos G., Jorion P.**, 1984, *La transmission des savoirs*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.
- Detienne M. et Vernant J.P.**, 1974, *Les ruses de l'intelligence. La Métis des grecs*, Paris, Flammarion.
- Dodier N.**, 1995, *Les hommes et les machines. La conscience collective dans les sociétés technicisées*, Paris, Métailié.
- Dodier N. et Baszanger I.**, 1997, Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique, *Revue Française de Sociologie*, vol. XXXVIII, pp. 37-66.
- Dosse F.**, 1997, *L'empire du sens. L'humanisation des sciences humaines*, Paris, La Découverte.
- Dubar C.**, 1991, *La Socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin.
- Dubet F.**, 1994, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil.
- Dumouchel P., Dupuy J.P.**, dir., 1983, *L'auto-organisation, de la physique au politique*, Paris, Seuil.
- Eizner N.**, 1985, *Les paradoxes de l'agriculture française. Essai d'analyse à partir des Etats Généraux du Développement Agricole*, Paris, L'Harmattan.
- Elias N.**, 1981, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Pandora.
- Etats Généraux du Développement Agricole**, 1983, *Documents de synthèse de la Rencontre Nationale des 7-9 Février 1983*, Paris, Ministère de l'Agriculture.
- Faucher D.**, 1948, Routine et innovation dans la vie paysanne, *Journal de psychologie normale et pathologique*, XLI, pp. 89-104.
- Faucher D.**, 1954, *Le paysan et la machine*, Paris, Minuit.
- Faure C.**, 1978, *Agriculture et capitalisme. Essai sur les rapports de production en agriculture*, Paris, Anthropos.
- Flichy P.**, 1995, *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales vers une théorie de l'innovation*, Paris, La Découverte.
- Friedmann G.**, 1966, *Sept études sur l'homme et la technique*, Paris, Denoël-Gonthier.
- Garfinkel H.**, 1967, *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice Hall.
- de Gaulejac V., Roy S.**, dir., 1993, *Sociologies cliniques*, Marseille, Hommes et Perspectives, EPI.

- Gervais M., Jollivet M., Tavernier Y.**, 1976, *La fin de la France paysanne. De 1914 à nos jours*, dans DUBY G. et WALLON A., dir., *Histoire de la France Rurale*, Volume 4, Paris, Seuil.
- Giddens A.**, 1993, Une théorie critique de la modernité avancée, dans Audet M. et Bouchikhi H., dir., 1993, *Structuration du social et modernité avancée. Autour des travaux d'Anthony Giddens*, Sainte Foy, Presses de l'Université de Laval, pp. 29-53.
- Gille B.**, 1978, *Histoire des techniques*, Paris, Gallimard.
- Goffman E.**, 1961, *Encounters : two studies in the sociology of interaction*, Indianapolis, The Bobbs- Merrill Company.
- Goffman E.**, 1987, L'ordre de l'interaction, *Sociétés*, n°14, pp. 8-16.
- Goffman E.**, 1991, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit.
- Goody J.**, 1979, *La raison graphique*, Paris, Minuit.
- Goussault Y. et Guichaoua A.**, 1989, La sociologie du développement, dans Durand J.P. et Weil P., dir., 1981, *Sociologie contemporaine*, Paris, Vigot, pp. 395- 414.
- Grignon C., Weber F.**, 1993, Sociologie et ruralisme, ou les séquelles d'une mauvaise rencontre, *Cahiers d'Economie et de Sociologie Rurales*, n° 29, pp. 59-74.
- Guichaoua A.**, 1992, Crises et stratégies disciplinaires des sciences sociales du développement, *L'Année Sociologique*, n° 42, pp. 107-138.
- Habermas J.**, 1973, *La technique et la science comme idéologie*, Paris, Seuil.
- Habermas J.**, 1987, *Théorie de l'Agir communicationnel 1. Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*, Paris, Fayard.
- Habermas J.**, 1987, *Théorie de l'Agir communicationnel 2. Critique de la raison fonctionnaliste*, Paris, Fayard.
- Heidegger M.**, 1958, La question de la technique, dans *Essais et Conférences*, Paris, Gallimard, pp. 9-48.
- Hellich M.C.**, 1994, *Organisations pour changer, organisations à changer. Cas du Comité de Pilotage et du Comité technique dans la gestion de la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole dans la région migennoise*, DEA Dynamique des Organisations et Administrations Sociales, Université Paris X Dauphine, INRA-SAD.
- Hughes E.C.**, 1996, *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Editions de l'EHESS.
- Hughes T.**, 1983, *Networks of Power*, Baltimore, John Hopkins University Press.
- Jobert B., Muller P.**, 1987, *L'Etat en action, politiques publiques et corporatismes*, Paris, PUF.
- Jollivet M.**, dir., 1974, *Sociétés paysannes ou luttes de classes au village ? Les collectivités rurales françaises 2*, Paris, Armand Colin.
- Jollivet M. et Mendras H.**, dir., 1974, *Les collectivités rurales françaises*, Paris, Armand Colin.
- Joseph I.**, 1998, *Erving Goffman et la microsociologie*, Paris, PUF.
- Katz E. et Lazarsfeld P.**, 1962, *Personal Influence*, New-York, The Free Press of Glencoe.

- Kaufmann J.C.**, 1997, *Le cœur à l'ouvrage. Théorie de l'action ménagère*, Paris, Nathan.
- Kuhn T.S.**, 1972, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.
- Lacroix A.**, 1981, *Transformation du procès de travail agricole. Incidences de l'industrialisation sur les conditions de travail paysannes*, Grenoble, INRA.
- Lannel C.**, 1991, *Dynamique des identités professionnelles des conseillers agricoles : les logiques professionnelles et les changements organisationnels dans les Chambres d'Agriculture de la Région Centre*, Mémoire de fin d'études d'Ingénieur des Techniques Agricoles, Dijon, INPSA.
- Langouet T., Taillecours P.**, 1991, *Logiques professionnelles et dynamiques identitaires dans les pratiques de conseil en agriculture : analyse du fonctionnement d'un groupe de conseillers juridiques et fiscaux intervenant auprès des Sociétés d'Exploitation Agricole*, Mémoire de fin d'études d'Ingénieur des Techniques Agricoles, Dijon, INPSA.
- Latour B.**, 1989 a, *La science en action*, Paris, La Découverte.
- Latour B.**, 1989 b, Joliot : l'histoire et la physique mêlées, dans Serres M., dir., 1989, *Eléments d'histoire des sciences*, Paris, Bordas, pp. 493-513.
- Latour B.**, 1991, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte.
- Latour B.**, 1995, *Le métier de chercheur, regard d'un anthropologue*, Paris, INRA.
- Latour B.**, 1994, Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'inter-objectivité, *Sociologie du Travail*, XXXVI / 4, pp. 587-607
- Latour B., Mauguin L., Teil G.**, 1991, La méthode nouvelle de suivi socio-technique des innovations, dans Vinck D. éd., 1991, *Gestion de la recherche*, De Boeck, pp. 419-478.
- Latour B., Lemonnier P.**, 1994, Genèse sociale des techniques, genèse technique des humains, dans Latour B et Lemonnier P., dir., *De la préhistoire aux missiles balistiques. L'intelligence sociale des techniques*, Paris, La Découverte, pp. 9-25.
- Leroi-Gourhan A.**, 1973 a, *L'homme et la matière*, Paris, Albin Michel.
- Leroi-Gourhan A.**, 1973 b, *Milieu et techniques*, Paris, Albin Michel.
- Lévi-Strauss C.**, 1962, *La pensée sauvage*, Paris, Plon.
- Lewin K.**, 1956, Group decision and social change, dans Newcomb et Hartley, éd, *Readings in social psychology*, Holt, pp. 330-344.
- Lionberger H.F.**, 1953, Some characteristics of farm operators sought as sources of farm information in a Missouri community, *Rural Sociology*, Mars, pp. 327-328.
- Lionberger H.F.**, 1954, The relation of informal social groups to the diffusion of farm information in a northeast Missouri community, *Rural Sociology*, Septembre, pp. 233-243.
- Lionberger H.F. et Hassinger E.**, 1954, Neighborhoods as a factor in the diffusion of farm information in a northeast Missouri farming community, *Rural Sociology*, Décembre, pp.377-384.
- Liu M.**, 1981, Technologie, organisation du travail et comportement des salariés, *Revue Française de Sociologie*, XXII / 2, pp. 205-221.

- Livet P.**, 1994, *La communauté virtuelle. Action et communication*, Combas, Editions de l'Eclat.
- Maget M.**, 1953, *Guide d'étude directe des comportements culturels*, Paris, CNRS.
- Maget M.**, 1989, Remarques sur le village comme cadre de recherches anthropologiques, *Cahiers d'Economie et de Sociologie Rurales*, n°11, pp. 79-91.
- Maresca S.**, 1983, *Les dirigeants paysans*, Paris, Minuit.
- Maresca S.**, 1986, Le théâtre de la profession. Le contrôle collectif de l'installation des jeunes agriculteurs, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 65, pp. 77-85.
- Mendras H.**, 1958, *Les paysans et la modernisation de l'agriculture. Compte rendu d'une enquête pilote*, Paris, CNRS.
- Mendras H.**, 1967, *La fin des paysans*, Paris, SEDEIS.
- Mendras H.**, 1976, *Sociétés paysannes*, Paris, Armand Colin.
- Merton R.K.**, 1973, *The sociology of science*, Chicago, University Press of Chicago.
- Mormont M.**, 1996, Agriculture et environnement : pour une sociologie des dispositifs, dans *Economie Rurale*, n° 236, pp. 28-36.
- Muller P.**, 1984 a, Mouvement social et identité : le problème de l'autonomie, dans *Peuple et culture*, *Les enjeux de l'autonomie*, Grenoble, La Pensée Sauvage, pp. 43-62.
- Muller P.**, 1984 b, *Le technocrate et le paysan. Essai sur la politique française de modernisation de l'agriculture*, Paris, Editions Ouvrières.
- Muller P., Gerbaux F., Faure C.**, 1989, *Les entrepreneurs ruraux*, Paris, L'Harmattan.
- Mumford L.**, 1950, *Technique et civilisation*, Paris, Seuil.
- Nadel S.F.**, 1980, *La théorie de la structure sociale*, Paris, Minuit.
- Namer G.**, 1985, *Court traité de sociologie de la connaissance*, Paris, Librairie des Méridiens.
- Oddone I. et al.**, *Redécouvrir l'expérience ouvrière*, Paris, Editions Sociales.
- Olivier de Sardan J.P.**, 1988, Peasant logics and development project logics, *Sociologia Ruralis*, XXVIII- 2/3, pp. 216-225.
- Olivier de Sardan J.P.**, 1995, Une anthropologie de l'innovation est-elle possible?, dans Chauveau J.P et Yung J.M., eds, 1995, *Innovation et Sociétés*, Volume 2, *Les diversités de l'innovation*, Montpellier, CIRAD, pp. 33-49.
- Pernet F.**, 1982, *Résistances paysannes*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- Pharo P.**, 1980, Ethique et mutation économique, *Revue Française de Sociologie*, n° XXI, pp. 355-377.
- Pharo P.**, 1986, Travail et mise en place sociale, *Sociologie du travail*, n° 2, pp. 144-155.
- Piette A.**, 1996, *Ethnographie de l'action. L'observation des détails*, Paris, Métailié.
- Pour**, 1975, *La diffusion des innovations*, n° 40.

- Prigogine I. et Stengers I.**, 1979, *La nouvelle alliance. Métamorphose de la science*, Paris, Gallimard.
- Quéré L.**, 1990, Agir dans l'espace public. L'intentionnalité des actions comme phénomène social, dans Pharo P. et Quéré L., dir., *Les formes de l'action. Sémantique et Sociologie, Raisons Pratiques*, n°1, Paris, EHESS, pp. 85-112.
- Rémy J., Voye L. et Servais E.**, 1978, *Produire ou reproduire ? Une sociologie de la vie quotidienne*, Tome 1, Bruxelles, Editions Vie Ouvrière.
- Rémy J.**, 1987, La crise de la professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur, *Sociologie du Travail*, n° XXXIX/4, pp. 415-441.
- Reynaud E.**, 1982, Identités collectives et changement social : les cultures collectives comme dynamique d'action, *Sociologie du Travail*, n°2, pp. 159-177.
- Rogers E.M.**, 1962, *Diffusion of Innovations*, New-York, The Free Press of Glencoe.
- Rogers E.M. et Kincaid D.L.**, 1981, *Communication networks. Toward a new paradigm for research*, New-York, Free Press.
- Roqueplo P.**, 1997, *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*, Paris, INRA.
- Ruault C.**, 1996, *L'invention collective de l'action. Initiatives de groupes d'agriculteurs et développement local*, Paris, L'Harmattan.
- Ryan B. et Gross N.**, 1943, The diffusion of hybrid corn-seed in two Iowa communities, *Rural Sociology*, Mars, pp. 15-24.
- Sainsaulieu R.**, 1977, *L'identité au travail*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Salmona M.**, 1994 a, *Les paysans français. Le travail, les métiers, la transmission des savoirs*, Paris, L'Harmattan.
- Salmona M.**, 1994 b, *Souffrances et résistances des paysans français. Violence des politiques de modernisation économique et culturelle*, Paris, L'Harmattan.
- Schütz A.**, 1987, *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Méridiens-Klincksieck.
- Segrestin D.**, 1980, Les communautés pertinentes de l'action collective. Canevas pour l'étude des fondements sociaux des conflits du travail en France, *Revue Française de Sociologie*, n° XXI, pp. 171-203.
- Servolin C.**, 1988, *L'agriculture moderne*, Paris, Seuil.
- Sociologie du Travail**, 1994, *Travail et cognition*, n° XXXVI 4/94, pp. 413-607.
- Simmel G.**, 1964, *Conflict and the web of affiliation*, New-York, Free-Press.
- Soriano V.**, 1988, L'imaginaire et l'affectif en jeu dans la réussite économique. Les relations homme-animal, dans Jollivet M., dir, 1988, *Pour une agriculture diversifiée*, Paris, L'Harmattan, pp. 75-83.
- Suaud C.**, 1984, Le mythe de la base. Les Etats Généraux du Développement Agricole et la production d'une parole paysanne, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 52 / 53, pp. 56-80.
- Stengers I.**, 1997 a, *Sciences et pouvoirs. La démocratie face à la technoscience*, Paris, La Découverte.
- Stengers I.**, 1997 b, *Pour en finir avec la tolérance. Cosmopolitique 7*, Paris, La Découverte / Les Empêcheurs de Penser en Rond.

- Strauss A.**, 1992, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan.
- Thévenot L.**, 1990, L'action qui convient, dans Pharo P. et Quéré L., dir, *Les formes de l'action. Sémantique et sociologie*, Raisons Pratiques 1, Paris, Editions de l'EHESS, pp. 39-69.
- Touraine A.**, 1969, *La société post-industrielle. Naissance d'une société*, Paris, Denoël.
- Touraine A.**, 1976, *Les sociétés dépendantes*, Paris / Gembloux, Duculot.
- Touraine A.**, 1978, *La voix et le regard*, Paris, Seuil.
- Touraine A.**, 1984, *Le retour de l'acteur. Essai de sociologie*, Paris, Fayard.
- Touraine A., Dubet F., Hegedus Z., Maheu L., Wieviorka M.**, 1983, *La méthode de l'intervention sociologique*, Paris, Atelier d'Intervention Sociologique.
- Tripier P.**, 1994, La sociologie du travail à travers ses paradigmes, dans De Coster M. et Pichault F., dir., 1994, *Traité de sociologie du travail*, Bruxelles, De Boeck, pp. 29-47.
- Unité de Recherche Versailles - Dijon - Mirecourt**, 1996, *Rapport de synthèse du Programme Agriculture, Environnement, Vittel*, Dijon, INRA.
- Vinck D.**, 1995, *Sociologie des sciences*, Paris, Armand Colin.
- Wellman B., Berkowitz S.D. et al.**, 1988, *Social structures. A network approach*, Cambridge, University Press.
- Wilkening E.A.**, 1950, Sources of information for improved practices, *Rural Sociology*, Mars, pp. 19-30.
- Wilkening E.A.**, 1952, Informal leaders and innovations in farm practices, *Rural Sociology*, Septembre, pp. 272-275.
- Wilkening E.A. et Lionberger H.F.**, 1962, *Adoption of the new ideas and practices*, Iowa University Press.
- Znaniecki F.**, 1940, *The social role of the man of Knowledge*, New-York, Columbia University.

## **ANNEXE 1 : LISTE DE PUBLICATIONS**

### ***1. Articles dans des revues à comité de lecture***

- [1] **Lemery B., Barbier M., Chia E.**, 1997, Une recherche-action en pratique : entre production d'eau minérale et agriculture, *Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, n° 30, pp. 71-89
- [2] **Lemery B.**, 1994, Une position d'expert incertaine : les conseillers techniques en agriculture, dans : Darré J.P. (dir), 1994 : *Pairs et experts dans l'agriculture. Dialogues et production de connaissances pour l'action*. Ramonville, Editions Erès, coll Technologies / Idéologies / Pratiques, pp. 91-116.
- [3] **Lemery B.**, 1994, Usages de la recherche en situations de formation professionnelle : le point de vue d'un enseignant chercheur, *Recherche et Formation*, n° 17, pp. 9-21.
- [4] **Darré J.P., Le Guen R., Lemery B.**, 1989, Changement technique et organisation professionnelle locale en agriculture, *Economie Rurale* n° 192/193, pp. 115-122.
- [5] **Lemery B.**, 1986, Problématique de technicien, problématiques d'agriculteurs, *Agriscopes* n° 7, pp. 78-87.
- [6] **Bady V., Lemery B.**, 1975, Par où le réel survient au sociologue, *Chronique Sociale de France* n° 6, pp. 27-34.

### ***2. Rapports et communications (soumis à comité de lecture) à des congrès, colloques, journées d'études***

- [7] **Lemery B., Soulard C., Degrange B.**, 1997, Les mesures agri-environnementales : une terrain d'expression de la diversité des conceptions de métier en agriculture, Communication au Colloque de la Société Française d'Economie Rurale, *Les mesures agri-environnementales : premiers bilans des expériences européennes, une perspective pluridisciplinaire*, 3 et 4 Novembre, Paris, INA-PG, 12 pages.
- [8] **Lemery B., Couix N., Barbier M., Cartier S.**, 1996, Agriculture et environnement : jeux d'acteurs, émergence de nouvelles formes d'organisation et recherche de coordinations sur les espaces ruraux, dans : Allaire G., Hubert B., Langlet A. (eds), 1996 : *Nouvelles fonctions de l'agriculture et de l'espace rural. Enjeux et défis identifiés par la recherche*, Paris, INRA, Actes du Colloque final de l'action Incitative 1993-1995, Toulouse, 17 et 18 Décembre, pp. 35-54.
- [9] **Lemery B.**, 1993, Agricultural development and modes of professionalization of extension work: some reflections about the french case, dans : Cristovao A. et Koehen T. (eds), *New Focuses on European Extension Education: the Issues*. Vila Real (Portugal), UTAD, pp. 143-150.
- [10] **Lemery B.**, 1991, Conditions et modalités de constitution du champ professionnel du conseil technique en agriculture et formes de rationalisation du secteur agricole, 15 pages, Cinquièmes journées de Sociologie du Travail, Lyon,

Actes, *Les rationalisations du travail*. PIRTTEM - CNRS - Université Lumière Lyon 2 - MRASH (deux volumes non paginés).

[11] **Lemery B.**, 1987, Vulgarisation, diffusion, Interaction, Communication au Colloque de la FAO *Théorie et Pratique de la Vulgarisation Rurale*, Meknès (Maroc), 7 pages.

### 3. *Rapports de recherche*

[12] **Lemery B., Soulard C., Degrange B.**, 1997, *Le métier d'agriculteur à l'épreuve des mesures agri-environnementales. Enquêtes dans le département de l'Yonne*, Dijon, INRA-SAD, 72 pages.

[13] **Chia E., Lemery B., Barbier M.**, 1996, Socio-économie du changement, dans : INRA-SAD, Unité de Recherche de Versailles - Dijon - Mirecourt, 1996 : *Rapport Final du Programme AGREV (Agriculture Environnement Vittel). Documents de Base*. Dijon, INRA, Document de base n°6, 82 pages.

[14] **Barbier M., Benoît M., Brossier J., Chia E., Deffontaines J.P., Gras F., Lemery B., Roux M.**, 1996, *Programme de recherche Agriculture, Environnement Vittel (AGREV). Rapport de synthèse*, INRA, Département Systèmes Agraires et Développement, Unité de Recherche Versailles - Dijon - Mirecourt, 41 pages.

[15] **Lemery B.**, 1994, Recherches sociologiques, dans : Deffontaines J.P., Brossier J., Benoit M., Chia E., Gras F. et Roux M. (eds), *Agriculture et Environnement Vittel 2. Théorie et pratique du changement. Rapport d'étape*, Dijon, INRA-SAD, pp. 6-22.

[16] **Lemery B.**, 1990, Systèmes locaux de relations professionnelles et capacité d'action des agriculteurs dans les petites régions des vallées de l'Apance et de l'Amance, dans : Jollivet M. (dir), *Recherche sur les petites régions de l'Apance et de l'Amance. Rapport Final*, Paris, GR.CNRS AGRAL, pp.139-182.

[17] **Lemery B.**, 1983, *Observation sociologique des Etats Généraux du Développement Agricole. Région Bourgogne, petite région du Charolais. Rapport au Comité Diversification des Modèles de Développement Rural*, Dijon, ENSSAA, 46 pages + Annexes.

[18] **Lemery B.**, 1975, Un lieu dit « N ». Etude sur le pavillon des urgences psychiatriques de l'Hopital Edouard Herriot, 25 pages, dans : Daille R., Lemery B., Mandon D., Quenard O., Rolland J.C., *Les mécanismes de définition sociale de la déviance*, Lyon, Association Lyonnaise de Criminologie et d'Anthropologie Sociale / DGRST (non paginé).

### 4. *Articles dans des revues sans comité de lecture*

[19] **Darré J.P., Le Guen R., Lemery B.**, 1992, Le GERDAL a neuf ans : résultats, projets, difficultés, *Cahiers du GERDAL*, n° 17, 53 pages.

[20] **Lemery B.**, 1988, Notes sur l'état des systèmes locaux de relations professionnelles agricoles dans la petite région des vallées de l'Apance et de l'Amance, *Cahiers du GERDAL*, n° 13, 60 pages + annexes.

[21] **Lemery B.**, 1988, Les relations chercheurs, techniciens, groupe professionnel: notes sur les recherches en cours, *Cahiers du GERDAL*, n° 12, pp. 35-44.

[22] **Lemery B.**, 1987, Usage des mots et présupposés des distinctions technique / pratiques. Relations entre chercheurs et institutions de développement, *Cahiers du GERDAL*, n° 11, pp. 17-48.

[23] **Lemery B.**, 1987, Connaissance scientifique et connaissance des praticiens : relations entre chercheurs, techniciens et groupe professionnel dans la formulation et le traitement des problèmes, *Cahiers du GERDAL*, n° 9, pp.38-52.

[24] **Lemery B.**, 1986, Crise du syndicalisme: en agriculture aussi ? *Bulletin du Centre Coopératif de Recherche Action Développement de Bourgogne*, Numéro Spécial: Syndicalisme agricole, pp. 1-7.

##### **5. Rapports et communications (sans comité de lecture) à des congrès, colloques, journées d'études, séminaires**

[25] **Barbier M., Lemery B., Chia E.**, 1998, The contextualization of studies on learning processes. Some proposals based on an in-depth case-study analysis, communication à l'atelier *Learning processes in developed agricultures* de la Conférence Européenne de la *Farming System Research Association*, Session 3, *How to built collective action*, Hohenheim (Allemagne), 20-24 Mars, 4 pages.

[26] **Lemery B.**, 1995, Pour une approche renouvelée du développement de l'agriculture : un cadre de recherche possible, l'approche anthropologique. Présentation du programme de recherche du Groupe de Socio-Economie de la Section de Dijon de l'INRA-SAD aux responsables du Secteur SESAMES de l'INRA, 12 pages.

[27] **Lemery B.**, 1994, A propos de formation et de recherche-action : remarques sur quelques aspects du programme AGREV 2, Communication au Séminaire de l'équipe de recherche *Agriculture, Environnement, Vittel*, Dijon, Novembre 94, 14 pages.

[28] **Lemery B.**, 1991, Décomposition et recomposition des professions en agriculture: une nouvelle perspective sur le développement agricole. Communication aux Journées d'Etude de l'Institut National de Promotion Supérieure Agricole, Dijon, 18-22 Mars. Actes, *Où en sont les recherches en sciences sociales sur le milieu rural*, pp. 78-93.

[29] **Lemery B.**, 1990, Approche compréhensive du changement technique en agriculture, dans : Groupe de Sociologie du Travail, *De l'ethnométhodologie aux approches socio-historiques. Parcours d'un séminaire*. Paris, CNRS, pp. 63-82.

[30] **Lemery B.**, 1986, Quelques remarques à propos de la distinction techniques / pratiques, Communication au colloque du GERDAL *Sciences sociales et développement agricole*, Paris, 11 pages.

[31] **Lemery B.**, 1986, L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociale selon Max Weber, Communication au *Séminaire d'Epistémologie* des Chaires de Sciences Humaines de l'ENSSAA, 15 pages.

[32] **Lemery B.**, 1983, La place et la fonction des sciences humaines dans la formation des agents de développement: un enjeu pour l'appropriation des

techniques, Communication au Colloque ITEB - ITP - ITOVIC : *Les paysans et les cultures techniques*, Paris, 29 et 30 Mai, 9 pages.

### **6. Travaux d'étude, recherches finalisées**

[33] **Lemery B.**, 1995, *Propositions d'actions pour une mobilisation des partenaires de la filière du Comté en vue du traitement des problèmes d'adaptation au marché posés par le glissement de la production de lait pour des fromages d'automne à la production de lait pour des fromages d'hiver*, Dijon, INRA-SAD / ENESAD, 12 pages.

[34] **Lemery B.**, 1994, L'évaluation des « Contrats Locaux d'Adaptation et de Restructuration des Exploitations Agricoles » (CLARE) : approche qualitative, dans : ENESAD, 1994, *Evaluation du PDZR de Bourgogne. Rapport d'étape 1993*, Fascicule Agriculture, pp.1-19.

[35] **Lemery B.**, 1994, Evaluation qualitative des actions d'animation conduites dans le cadre du PDZR, dans : ENESAD, 1994, *Evaluation du PDZR de Bourgogne. Rapport d'étape 1993*, Fascicule Animation, 18 pages.

[36] **Lemery B.**, 1990, *Note sur le déroulement de l'action « gerdal » dans le cadre du projet de recherche / développement mené par le GS.CNRS AGRAL à la demande du Conseil Général de la Haute Marne dans les petites régions des vallées de l'Apance et de l'Amanche*, Paris, GERDAL, 13 pages.

[37] **Lemery B.**, 1985, *Les interventions en fromagerie du Comité Technique du Comté : une analyse socio-technique. Rapport au Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté*, Dijon, ENSSAA, 60 pages.

### **7. Travaux universitaires**

[38] **Lemery B.**, 1991, *Lectures sociologiques des activités de conseil technique en agriculture. Essai sur les processus de rationalisation*, Thèse de Doctorat de Sociologie (nouveau régime), Université Lumière / Lyon 2, deux volumes, 328 et 109 pages.

[39] **Lemery B.**, 1976, *Déviance et société industrielle*, Diplôme d'Etudes Approfondies de Sociologie, Université de Lyon 2, 185 pages + bibliographie.

### **8. Travaux de vulgarisation**

[40] **Lemery B.**, 1995, La profession de conseiller agricole. Un point de vue de sociologue, *Travaux et Innovations*, n° 16, pp. 62-65.

[41] **Lemery B.**, 1994, *La « solidarité » en agriculture aujourd'hui*, Intervention à l'Assemblée Générale de l'Association Vétérinaires Eleveurs du Millavois (AVEM), Millau, 17 Octobre, 15 pages.

[42] **Lemery B.**, 1992, *Signification, enjeux et conditions d'une « solidarité » en agriculture aujourd'hui*, Intervention au Dixième Anniversaire de l'Association pour une Nouvelle Pratique vétérinaire (ANPRAV), Usson en Forez, 3 Octobre, 9 pages.

[43] **Lemery B.**, 1992, *Quelques réflexions d'un sociologue à propos du développement local et de l'action culturelle*, Intervention au Festival Tinta Mars, Rencontre sur « L'action culturelle dans les pays », Rolampont, 21 Mars, 9 pages.


**9. Publications d'enseignement directement associées à mes activités de recherche**

[44] **Lemery B.**, 1987, *Qu'est-ce que la sociologie ?* Dijon, ENSSAA, Chaire de Sciences Sociales et Développement, 34 pages.

[45] **Lemery B.**, 1987, *De quelques caractéristiques sociologiques du milieu rural : des données statistiques*, Dijon, ENSSAA, Chaire de Sciences Sociales et Développement, 25 pages.

[46] **Lemery B.**, 1982, *Développement et rationalité scientifique et technique. Approches épistémologiques*, Dijon, ENSSAA, Chaire de Pédagogie, 68 pages.

[47] **Lemery B.**, 1978, *Quelques remarques à propos de l'objet d'une sociologie de la déviance. Document de cours*, Dijon, Institut de Formation des Educateurs Spécialisés, 20 pages.



## **ANNEXE 2 : A PROPOS DE MON EXPERIENCE DE DIRECTION ET D'ANIMATION DE RECHERCHE**

Suivant les textes précisant les attendus d'un candidat à une Habilitation à Diriger des Recherches, le dossier qu'il a à fournir pour justifier d'une prétention à ce titre doit permettre d'apprécier « sa capacité à encadrer de jeunes chercheurs » et « son expérience dans l'animation d'une recherche ». Au delà de l'idée que le lecteur aura pu se faire de ce qu'il en est de ma situation sur ce plan, à partir de la synthèse de mes travaux telle que j'ai ici tenté de la présenter, il me semble utile de fournir quelques précisions et informations complémentaires.

Mes activités d'encadrement de recherche ont été et restent soumises à la position particulière d'un enseignant-chercheur en sociologie dans un établissement dont la finalité principale est la formation d'ingénieurs et dont les liens avec l'Université, dans le domaine des sciences sociales, en particulier, n'étaient pas évidents à établir (cf. supra Introduction). Recruté à l'ENSSAA dans le cadre de Chaires de Sciences Humaines intervenant de façon « horizontale » (pour un travail surtout de sensibilisation, destiné à l'ensemble d'une promotion) dans une formation d'ingénieurs d'agronomie alors conçue de manière plutôt disciplinaire (les mémoires étaient des mémoires d'option, en zootechnie, phytotechnie ou économie), ces activités ont en fait démarré par un investissement privilégié dans la formation par la recherche des ITA en formation continue à l'INPSA. Mes préoccupations relatives à l'étude des processus de développement - et à la dimension sociale des techniques, en particulier - ont en effet ici rencontré l'intérêt de ce public pour une meilleure compréhension des enjeux sociologiques de ses pratiques professionnelles. A partir de cette rencontre, le souci que j'ai eu de contribuer à une approche mieux définie de ce que pouvait précisément signifier une formation d'ingénieurs par la recherche (souci renvoyant à mon intérêt pour les questions d'épistémologie et de sociologie des sciences) et le genre de suivi méthodologique que j'ai progressivement élaboré dans cette perspective (cf. supra Annexe 1, référence [3]) ont abouti à une situation, me semble-t-il, assez originale dans une école d'ingénieurs puisque, de 1979 à cette année, j'ai assuré la direction de plus de soixante mémoires à caractère sociologique (correspondant à près d'une centaine étudiants encadrés, cf infra liste jointe 1.).

Ma participation au suivi de travaux directement universitaires n'a vraiment été initiée qu'à partir de mon inscription dans un cadre scientifique mieux marqué, via mon association puis ma délégation à l'INRA-SAD. A l'heure actuelle - c'est-à-dire en fait sur les cinq dernières années -, elle s'est traduite (cf. infra liste jointe 2.) par l'encadrement de quatre DEA, d'un DESS et d'un DUSS<sup>1</sup>, l'appui à une

---

<sup>1</sup> J'ai également encadré les travaux d'un certain nombre d'étudiants du Diplôme des Hautes Etudes de Pratiques Sociales (DHEPS), à l'Université de Bourgogne,

thèse en Sciences de Gestion, la co-responsabilité « de fait » d'une deuxième thèse de Gestion (à forte dimension sociologie de la recherche / sociologie de l'innovation) et d'une thèse de Géographie (à forte dimension sociologie du travail agricole), et le lancement, en 1996, d'une thèse co-financée INRA / Région Bourgogne dans le domaine spécifique de la sociologie, thèse dont j'assume la pleine responsabilité pour l'INRA. Je suis, enfin, membre du « comité de pilotage » de deux autres thèses encore, actuellement en cours à l'INRA-SAD.

En ce qui concerne mes activités d'animation de recherche, leur développement a été, là encore, très directement lié à l'histoire de mon insertion progressive dans des réseaux scientifiques institués. Elles se traduisent essentiellement par les responsabilités que j'ai été amené à prendre au fil du temps dans l'orientation des travaux de l'équipe du GERDAL, d'une part, et dans la conduite d'un certain nombre de « chantiers » collectifs de recherche à l'INRA-SAD, d'autre part (responsabilité du volet sociologique du programme *Agriculture, Environnement, Vittel - AGREV* -, co-responsabilité d'un groupe de travail « Emergence de nouvelles formes d'organisation et de coordination en milieu rural » dans le cadre de l'Action Incitative Programmée *Nouvelles Fonctions de l'Agriculture et de l'Espace Rural*<sup>1</sup>). On peut considérer le fait que je me trouve aujourd'hui chargé de l'animation d'ensemble des travaux que l'équipe de Dijon de l'INRA-SAD a été invitée à mener par la direction de ce Département dans la perspective de sa constitution prochaine en Unité de Recherche autonome, comme un certain aboutissement sur ce plan. Dans ce contexte, en effet, j'ai en charge la mobilisation d'une petite dizaine de personnes pour l'élaboration d'un projet scientifique global - projet centré sur l'étude, pluridisciplinaire, des enjeux, des conditions et des processus de la transformation par les agriculteurs de leurs pratiques, dans un contexte où celles-ci doivent être de plus en plus « négociées » -, la déclinaison de ce projet en programmes opérationnels et la préparation d'une évaluation « externe » prévue pour cet automne...

### **1. Liste des mémoires de fin d'étude d'Ingénieur des Techniques Agricoles effectués sous ma direction sur le pôle agronomique dijonnais**

- Stéphane MILLE, Le conseil, outil d'une relation de partenariat entre la CIALYN et ses adhérents. Identités professionnelles et changements organisationnels au sein d'un Groupement de Producteurs, 1998
- Michel RAGOT, Les producteurs laitiers face à l'éventualité d'une reconversion à l'agriculture biologique. Enquêtes sociologiques dans le Morbihan et le Cantal, 1998

---

essentiellement. Même si ce diplôme est un peu particulier et ne correspond qu'à une formation de 2<sup>o</sup> Cycle universitaire, le principe sur lequel il repose, c'est-à-dire la conduite par des acteurs engagés dans la vie professionnelle d'un travail d'analyse de leurs pratiques mobilisant une démarche scientifique, me semble correspondre à une expérience de direction de recherche qui n'est pas sans valeur... (sur cette expérience cf. à nouveau [3]).

<sup>1</sup> Cf. Texte 7 dans la Sélection de Travaux jointe à mon dossier d'Habilitation...

- Colette SUBILEAU, L'agriculture durable : quelles significations pour les agriculteurs, quelles démarches d'accompagnement ? Une étude de cas sur un groupe d'éleveurs laitiers d'Ile et Vilaine, 1998
- Jean-Luc THERARAZ, Les viticulteurs en cave coopérative du Lubéron et les problèmes de mise en marché de leurs produits. Comment faire évoluer les pratiques professionnelles ?, 1998
- Olivier PARAT, Analyse des processus de développement dans les groupes partenaires de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, 1997
- Pascal GIRARD, Les déterminants de l'adhésion et des usages d'un Cercle d'Echanges et d'Entraide (CEMES 70), 1996
- Denis LEPICIER, Logiques de fonctionnement et effets de développement des associations de développement local. Etudes de cas en Région Franche-Comté, 1996
- Jacques GUIGNARD, Lambert BOKSEBELD, L'avenir de la MSA vu par ses administrateurs, 1996
- Victor LALOUER, Les agriculteurs du Finistère et le Crédit Agricole : quelles relations ?, 1996
- Marie-Thérèse GAUVIN, André PLANCHENAULT, Evaluation qualitative de la formation professionnelle continue des agriculteurs en Bourgogne dans le cadre du FAFEA, 1995
- Pierre EDOUARD, Le bois-énergie : une solution de développement local, 1995
- Alain GRANGE, Quelle évaluation pour les actions de développement local ?, 1995
- Catherine LAPOINTE, Parcours de reconversion des agriculteurs bénéficiaires de l'Aide à la Réinsertion Professionnelle en Bourgogne et Franche Comté, 1995
- Michel LEBOSSÉ, Joseph TESSIER, Coordination et coopération dans la mise en œuvre des politiques de développement local : trois études de cas en Franche Comté, 1995
- Didier CHOLLET, Analyse des cadres de décision des pratiques des agriculteurs producteurs de colza, 1994
- Huguette DELAGE, Les attentes des éleveurs charolais en matière de conseil, 1994
- Jean-Philippe MIGNOT, Alain ROUSSEL, Les raisons de la diversification des agriculteurs dans le tourisme en espace rural, 1994
- Sylvie CHASSELAY, Evaluation qualitative de l'animation du PDZR de Bourgogne, 1993
- Vincent GAUCHARD, Marie-Claude LEROUX, Evaluation qualitative d'un dispositif agricole dans le cadre d'une politique européenne de développement : étude des Contrats Locaux d'Adaptation et de Restructuration des Exploitations Agricoles pour le PDZR de Bourgogne, 1993
- Marc JUSSAUME, La Châtaigneraie Cévenole, un paysage construit par les hommes : connaître ceux qui y vivent, décident et agissent pour mettre en œuvre une gestion négociée du milieu, 1993
- Roger MONTREUIL, Facteurs influents sur l'adhésion d'agriculteurs à un groupe tracteur, 1993
- Jean-François APAYA, Philippe MORINIERE, Projet d'irrigation de l'Ouest de l'île de La Réunion : un processus de changement technique, analyse au travers de la dynamique des pratiques agricoles, 1992
- Jean-Jacques BEAUCHAMP, Le métier de contrôleur laitier, identités professionnelles et changement, 1992
- Jean-Paul GUIVARC'H, Conditions d'émergence d'une micro-filière de céréales spécifiques : en quête d'un partenariat (le cas du gîte hydrominéral de Vittel), 1992

- François HOURS, Création d'activités économiques en zone rurale fragile et réseaux sociaux : l'exemple du sud Haut-Marnais, 1992
- Philippe LE REVEREND, Analyse des pratiques de lecture professionnelle des agriculteurs du Cantal, 1992
- Pierre RABIET, Analyse du comportement de placement des agriculteurs dans leur préparation à la retraite : cas des agriculteurs et des viticulteurs Marnais, 1992
- Pascal DELMACHE, Rémy MOREAU, Situations professionnelles du tourisme en espace rural et perspectives de formation, 1991
- Nicolas GUEUSQUIN, Analyse du comportement bancaire des agriculteurs et viticulteurs « managers » champenois, 1991
- Thierry LANGOUET, Philippe TAILLECOURS, Logiques professionnelles et dynamiques identitaires dans les pratiques de conseil en agriculture : analyse du fonctionnement d'un groupe de conseillers juridiques et fiscaux intervenant auprès des Sociétés d'Exploitation Agricole, 1991
- Catherine LANNEL, Dynamique des identités professionnelles des conseillers agricoles : les logiques professionnelles et les changements organisationnels dans les Chambres d'Agriculture de la Région Centre, 1991
- Yves BASTIEN, Patrice PECHON, Agriculteurs européens en Limousin : conditions d'installation et mode d'intégration locale, 1990
- Laurent WEEXSTEEN, Maîtrise des risques en viticulture : contribution à l'analyse des rapports aux risques et à l'assurance des viticulteurs de cinq villages de Côte d'Or, 1990
- Françoise GUINCHARD, Migration et identité professionnelle, 1990
- Michel NOIROT, Les migrations d'agriculteurs en Franche Comté : pour une relance des mouvements migratoires, 1990
- Nicole DEVILLARD, Identification des besoins d'information des agriculteurs et approche des stratégies d'information des Organisations Agricoles. Etude de cas : le journal départemental « L'agriculture de la Nièvre », 1989
- Jean-Yves PIMPAUD, Agriculture économe et groupe professionnel local, 1989
- Claire RUAULT, Dynamique des pratiques agricoles et relations professionnelles locales. Etude comparative de deux villages du Plateau Lorrain-Vosges, 1989
- Francis LEMAHIEU, Hervé THIEBLEMONT, Modalités de fonctionnement du système exploitations agricoles / coopérative : le cas de la Providence Agricole dans la Marne, 1988
- Eric NOUVEL, Une approche du tourisme rural en Martinique : quels acteurs, pour quel développement ?, 1988
- Frédéric PEPIN, Maîtrise des risques aléatoires par les « agriculteurs chefs d'entreprise » : étude des comportements en matière d'assurance sur le segment des entreprises agricoles, 1988
- Dominique BLOT, Gilles GRANDPIERRE, Informatique et formation en agriculture : autonomie et stratégie, 1987
- Yves-Marie BODET, Maryse FLOC'H, La pollution des nappes phréatiques par les nitrates : quelle information pour les agriculteurs en région de grandes cultures ?, 1987
- Bruno BRIAND, Tentative d'évaluation de la capacité d'action collective des agriculteurs dans une zone en voie de désertification : la petite région naturelle des vallées de l'Apance et de l'Amance, 1987
- Jean-Louis GUILLOTEAU, Associations Syndicale Autorisée (ASA) drainage et développement agricole : un exemple dans une petite région, le Montmorillonnais, 1987
- Daniel HARDY, Approche du rôle des ONG en matière de développement rural en Afrique Noire : le cas du Yatenga, 1987

- Yvon UGUEN, Les jeunes agriculteurs face au développement agricole : attitudes et logiques d'action, 1987
- Philippe BIDEZ, Bernard EMERIAU, Luc MATHEY, Agriculteurs et développement agricole : diversité des agriculteurs et stratégie de développement dans le département de Saône et Loire, 1986
- Gilles DELAPORTE, Yves GOHEL, Des agriculteurs augerons face à la rénovation du verger, 1986
- Jean-Yves KERLEGUER, Le développement local : nouvelles pratiques sociales, 1986
- Paul SAVATIER, La question de l'évaluation des politiques agricoles publiques : le cas du Conseil Général de la Nièvre, 1986
- Maurice CHALAYER, Vincent PELLOQUIN, Permanence ou changement ? Le cas des négociants en bestiaux, 1985
- Marc DEMAY, Informatique et développement agricole : étude de deux expériences de découverte de l'informatique par des groupes d'agriculteurs, 1985
- Jean-Georges KEMPF, Jean-Pierre SCHELLES, Les CUMA en Franche Comté : bilan et perspectives, 1985
- Jean-Jacques BELLAMY, Eléments de politique d'économie du combustible au Rwanda: étude sur la situation énergétique et sur une unité de compactage de déchets végétaux, 1984
- Jacqueline GODEFROY, José VASQUEZ, Jean-Jacques VITTOT, Enjeux de l'informatisation dans le développement agricole, 1984
- Patrick LEMAZURIER, Alain MAROLLEAU, François SAUVE, Les agriculteurs et l'impôt sur le revenu : étude du discours et des pratiques des agriculteurs de l'Auxois, 1984
- Patrice LEPAGE, Identités familiales et pratiques du conseil en agriculture, 1983
- Patrick LOSSON, Fournisseurs de l'agriculture et développement agricole, 1983
- Daniel MAZEAU, Nicolas VERLET, A la recherche des actions paysannes, 1983
- Marc ANDRIOT, Jean-Pierre DARTIGUEPEYROU, Réflexion sur l'action des agents de développement de l'agriculture : pratiques de reproduction et pratiques de rupture, 1981
- Michel BOIN, Jean-Pierre WITKO, Les nouveaux paysans : stratégies d'organisation et relations avec les institutions, 1981
- Michel DELALANDE, Jean-Claude DUBLE, L'installation des agriculteurs en Côte d'Or, 1979

## **2. Liste des travaux universitaires à l'encadrement desquels j'ai participé à des titres divers**

- co-responsabilité du DEA Environnement, Temps, Espace, Société de Melle Marie-Noëlle ANFRIE, *Le patrimoine naturel : de la conservation à la gestion concertée*, dir. B.Lemery et M. Benoît (INRA-SAD, Université d'Orléans / INA-PG / Universités de Paris 1, 4 et 7, Septembre 1997
- co-responsabilité du DEA Environnement, Temps, Espace, Société de Mr Gilles CHABANET, *Caractériser l'organisation de la main-d'oeuvre en élevage : proposition de démarche et illustrations en élevage ovin lait de l'Aveyron*, dir. B.Lemery et B. Dedieu (INRA-SAD, INA-PG / Université d'Orléans / Universités de Paris 1, 4 et 7, Septembre 1997
- co-responsabilité du DEA de Sociologie de Melle Béatrice DEGRANGE, *Les procédures environnementales et le métier d'agriculteur*, dir. B. Lemery et Philippe

Fritsch, Faculté d'Anthropologie et de Sociologie, Université de Lyon 2, Septembre 1996.

- co-responsabilité du DEA Dynamique des Organisations et Administrations Sociales de Melle. Anne-Christine HELLICH, *Organisations pour changer, organisation à changer : cas du comité de pilotage et du comité technique dans la gestion de la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole dans la région migennoise*, dir. B. Lemery et Michel Liu, Université Dauphine - Paris 9, Septembre 1994.

- responsabilité du DESS de Sociologie Appliquée au Développement Local de Mr Daniel HARDY, *Les procédures d'animation dans le cadre d'une politique publique de développement des zones rurales. Etude de l'application du PDZR de Bourgogne dans le département de l'Yonne*, dir. Bruno Lemery, Faculté d'Anthropologie et de Sociologie, Université de Lyon 2, Septembre 1993.

- responsabilité du DUSS Conseil en Formation de Mr Daouda FALL, *Analyse du mode de traitement de la demande de formation et de la construction de l'offre par les CFPPA*, dir. Bruno Lemery, Universités de Clermont 2 et de Bourgogne, ENSSAA, Septembre 1992.

- suivi de la thèse en Sciences de Gestion de Mme Nathalie RAULET-CROSET, *Du conflit à la coopération : un processus de structuration. Le cas de la protection d'une nappe d'eau minérale vis à vis des pratiques agricoles*, thèse soutenue en Décembre 1995 à l'Université Dauphine-Paris 9, sous la direction de Jacques Girin (Directeur de Recherche au CNRS, CRG de l'Ecole Polytechnique).

- co-responsabilité pour l'INRA-SAD de la thèse en Sciences de Gestion de Mr Marc BARBIER, *Pratiques de recherche et invention d'une situation de gestion d'un risque de nuisance. D'une étude de cas à une Recherche-Intervention*, thèse soutenue en Janvier 1998 à l'Université Jean Moulin-Lyon 3, sous la direction d'Alain-Charles Martinet (Professeur des Universités)

- responsabilité pour l'INRA-SAD de la thèse de Géographie de Mr Christophe SOULARD, *Les agriculteurs et la prise en compte des problèmes de pollution. Essai d'une géographie des pratiques agricoles*, thèse à soutenir en 1998 à l'Université de Paris 1, sous la direction de Nicole Mathieu (Directrice de Recherche au CNRS, STRATES).

- responsabilité pour l'INRA-SAD de la thèse de Sociologie en cours de Melle Béatrice DEGRANGE, sur le thème « nouvelles fonctions de l'agriculture et transformations du champ et des identités professionnelles agricoles », thèse effectuée sous la direction de Philippe Fritsch (Professeur des Universités), à soutenir en 1999 à l'Université Lumière-Lyon 2.

- membre du Comité de Pilotage de la thèse de Sociologie en cours à Paris X / Nanterre de Melle Sandrine BLANCHEMANCHE (dir. Marcel Jollivet, CNRS) sur le thème « étude des conditions et des formes d'organisation du travail dans les ménages agricoles à systèmes d'activité complexes » (soutenance prévue 1999)

- membre du Comité de Pilotage de la thèse de Zootechnie en cours à l'INA-PG de M Gilles CHABANET (dir. J. BONNEMAIRE, ENESAD), sur le thème « transformations des formes d'organisation et de délégation du travail dans les exploitations d'élevage » (soutenance prévue 2000).